HAL
open science

Mémoire de synthèse : Lire et analyser la transformation post-socialiste dans les territoires ruraux d'Allemagne orientale VOL.3

Guillaume Lacquement

▶ **To cite this version:**

Guillaume Lacquement. Mémoire de synthèse : Lire et analyser la transformation post-socialiste dans les territoires ruraux d'Allemagne orientale VOL.3. Géographie. Université Lumière - Lyon II, 2010. tel-00650927

HAL Id: tel-00650927

https://theses.hal.science/tel-00650927v1

Submitted on 13 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES
(Section 23 : Géographie physique, humaine, économique et régionale)

VOL. 3 – Mémoire de synthèse

LIRE ET ANALYSER LA TRANSFORMATION POST-SOCIALISTE DANS LES TERRITOIRES RURAUX D'ALLEMAGNE ORIENTALE

Guillaume LACQUEMENT

Maître de Conférences

Département de Géographie et Aménagement
UMR CNRS ART-Dev « Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement »
Université de Perpignan Via Domitia

Composition du Jury

DESLONDES Olivier, Professeur, Université Lyon II
CHARVET Jean-Paul, Professeur, Université Paris X – Nanterre
FREYTAG Tim, Professeur, Université de Fribourg (Allemagne)
MAUREL Marie-Claude, Directrice d'Etudes, EHESS, Paris
REY Violette, Professeur émérite, ENS-LSH, Lyon
WERNER Michael, Directeur d'Etudes, EHESS, Paris

Date de soutenance : décembre 2010

Sommaire

Sommaire 1

Remerciements 3

Avant-propos 5

Introduction 7

Chapitre 1. Différences géographiques et héritages territoriaux 13

1. Nouveaux Länder, nouvelle ruralité : mesure au présent des différences géographiques ouest-est 13
2. Héritages agraires de l'ouest, héritages agraires de l'est : généalogie des discordances territoriales 29
3. Permanence des traces, transmission des formes : interpréter le rôle des héritages dans la transformation post-socialiste 37

Chapitre 2. La sortie du collectivisme 45

1. Le transfert de modèle agricole 46
2. les structures d'exploitation agricoles post-socialistes 53
3. La réorganisation de l'espace de production agricole 63

Chapitre 3. La diversification des fonctions rurales 71

1. Le changement fonctionnel dans la campagne post-socialiste 73
2. La construction des nouvelles ressources rurales 83
3. Les contrastes spatiaux de la diversification fonctionnelle 104

Chapitre 4. L'inversion des politiques d'intervention 111

1. La restauration de l'autonomie locale 113
2. La transformation du maillage spatial de l'action publique d'aménagement rural 118
3. La formalisation du développement endogène et l'encadrement de l'initiative locale 128

Chapitre 5. La trajectoire de transformation post-socialiste en Allemagne orientale 139

1. Le paradigme de l'exception allemande 141
2. Logique de gradient et effets de lieu : les mécanismes de la différenciation territoriale post-socialiste 145
3. La ruralité post-socialiste en Allemagne orientale 157

Conclusion.....165

Bibliographie.....167

Table des documents 177

Table des matières.....179

Photographie de couverture : Kaltensundheim, massif de la Rhön, Land de Thuringe. Cliché : Guillaume Lacquement, mai 2009 ; montage : Francesca Partridge.

Remerciements

Le parcours d'un enseignant-chercheur se construit principalement sur des rencontres et des échanges scientifiques. Certaines, certains jouent un rôle plus important que d'autres parce qu'ils accompagnent l'apprentissage scientifique d'expériences communes, parce qu'il le nourrissent d'exigences de rigueur, parce qu'ils l'étayent d'encouragements sincères. Pour les raisons qui viennent d'être évoquées, ce parcours doit beaucoup à Marie-Claude Maurel (EHESS, Paris), Béatrice von Hirschhausen (Centre Marc Bloch, Berlin), Hugues Lamarche (CNRS, Université Paris X-Nanterre), Pierre-Yves Pechoux (Université du Mirail, Toulouse), Olivier Deslondes (Université Lumière, Lyon), Tim Freytag (Université de Freiburg, Allemagne), Karl Martin Born (Université de Münster, Allemagne), Pascal Chevalier (Université Paul Valéry, Montpellier), Jean-Claude Raynal (EHESS, Paris), Magali Delmas (Université de Perpignan) et Marc Calvet (Université de Perpignan). Que tous trouvent ici l'expression de ma gratitude et de ma reconnaissance.

Avant-propos

Par une froide journée du mois de février 1993, je me suis rendu à Friesack, petite localité du pays de la Havel, située à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Berlin. Je venais de commencer mon travail de doctorat consacré à l'étude de la décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands et l'un des anciens membres de la coopérative socialiste du village avait accepté de me recevoir pour répondre au questionnaire d'enquête que j'avais soigneusement préparé. En fin d'après-midi, j'ai rejoint l'adresse qu'il m'avait donnée. Il habitait l'une des maisons de régisseur de l'ancien grand domaine qui avait été exproprié par la réforme agraire de 1945. Il ignorait d'ailleurs combien de temps il pourrait encore habiter la maison, qui comme la plupart des biens de ce type avaient été transférés à la *Treuhandanstalt*, l'organisme fiduciaire institué par le Ministère de l'économie de l'Allemagne réunifiée pour procéder à la privatisation des biens de l'Etat est-allemand. Lorsque je suis arrivé, ce petit homme était juché sur l'un des tracteurs récupérés de la coopérative et retournait une étroite parcelle rectangulaire à proximité de la maison. Mis en pré-retraite par le plan de restructuration de la coopérative, il subissait pour la deuxième fois dans sa vie l'un des épisodes les plus brutaux de l'histoire agraire d'Europe centrale. En 1945, il avait été rapatrié de Poméranie orientale après avoir dû abandonner la ferme familiale. Les autorités soviétiques d'occupation l'avaient fait bénéficier de l'un des lots de la réforme agraire mais il fut contraint dès 1952 de contribuer à la création de la première coopérative socialiste. D'une restructuration à l'autre de l'exploitation collective, il resta tractoriste. Des huit hectares du lot foncier récupérés en pleine propriété au moment de la *Wende*, le tournant politique de la RDA, il en avait laissé la quasi-totalité en fermage à l'exploitation sociétaire qui avait pris la succession de la coopérative socialiste tandis qu'il cultivait comme *Wiedereinrichter im Nebenerwerb*, comme exploitant réinstallé à temps partiel, 2 à 3 hectares pour améliorer les revenus de sa pré-retraite, de la même manière qu'il avait cultivé pendant près de 40 ans le lopin concédé par la coopérative. Je conserve le souvenir d'un homme chaleureux se confiant les larmes aux yeux à l'étranger que j'étais.

Le printemps de cette même année fut étonnamment chaud et sec. Le déficit pluviométrique préoccupait la plupart des exploitants qui sur les bas plateaux des pays saxons avaient développé des systèmes de grandes cultures. En ce jour de la fin du mois d'avril, je devais rendre visite à un *Wiedereinrichter im Haupterwerb*, à un exploitant réinstallé à temps complet, dans l'une des localités de la vallée de la Mulde, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Leipzig. Il avait été parmi les premiers à sortir de la coopérative pour reconstituer une exploitation familiale indépendante. Dans les années 1980 déjà, il pratiquait l'agriculture familiale, celle que ses parents avaient dû abandonner au début des années 1960, mais sous l'ancien régime c'était *au nez et à la barbe* de la coopérative dans laquelle il était simple brigadier. En plus du lopin concédé par l'exploitation collective, il louait quelques hectares à l'Eglise et empruntait à l'amiable à des citadins quelques parcelles de jardins ouvriers localisés aux abords du village. Dès que la première loi d'adaptation de l'agriculture fut promulguée en 1990 par le gouvernement de la *Wende*, il avait retiré les terres familiales de la coopérative en restructuration pour fonder une exploitation laitière. Avant de le rejoindre pour

l'entretien, j'attendais la fin de la traite à l'entrée du village assis sous un arbre. Un homme de soixante-dix ans environ s'est approché et a voulu me raconter son histoire, donner témoignage à l'étranger qu'il croisait ce jour-là. En 1945, il était garçon de ferme sur le grand domaine qui s'étendait alors dans cette partie de la vallée et a assisté aux opérations d'expropriation menées *manu militari* par les autorités soviétiques d'occupation. Ses souvenirs lui remontaient à la gorge et j'avais l'impression d'être le premier à entendre son récit comme s'il s'était censuré pendant plus de quarante ans. Il a éclaté en sanglots lorsqu'il m'a raconté la violence des militaires soviétiques à l'encontre de la femme et des enfants du propriétaire du domaine.

En juin 2006, j'ai été accueilli par les membres de l'association villageoise de Rühlow, une petite commune des plateaux lacustres du Mecklembourg. Fondée en 1998 à l'initiative d'une dizaine de villageois dans l'intention de maintenir les traditions rurales et de ranimer la sociabilité locale, l'association a bénéficié d'un programme européen LEADER+ pour installer ses locaux sur la friche d'une ancienne coopérative socialiste, autrefois spécialisée dans la production porcine. J'ai pris du temps pour écouter un couple de villageois me raconter en détails les activités de l'association, en particulier l'aménagement de la salle des fêtes et des salles d'exposition dans les anciennes porcheries, les travaux de réparation mécanique et de ferronnerie des machines agricoles anciennes, l'organisation des fêtes du calendrier agricole, la compilation des recettes de la gastronomie locale et l'animation des ateliers de cuisine. Ils avaient un peu plus de 60 ans et venaient de prendre leur retraite. Ils étaient nés au village mais revenaient de Hambourg où ils avaient passé leur vie professionnelle après avoir fui la RDA en 1961 et avoir abandonné la ferme familiale.

En mai 2009, j'ai fait la connaissance à Meinigen dans le Land de Thuringe d'un agent de développement local, chargé du management du tout nouveau programme européen LEADER 2007-2013. Grâce à cette personne, j'ai pu assister aux réunions du comité directeur du Groupe d'action locale, le GAL auquel incombent la conception et la mise en œuvre des actions de développement. Tout juste diplômée de l'Université de Erfurt après avoir étudié la gestion paysagère (*Landschaftspflege*), elle avait été embauchée par le GAL pour les missions de coordination des projets. Au moment où nous visitions un chantier de restauration d'une ancienne maison du peuple dans le village de Vachdorf, nous nous sommes arrêtés devant la fresque murale héritée du temps de la coopérative et réalisée selon les canons du réalisme socialiste. Cette jeune personne de 26 ans me disait avoir du mal à comprendre les raisons pour lesquelles les porteurs de projets tenaient à conserver ce vestige du passé.

Au moment où je rédige ce mémoire, je pense à toutes les personnes qui pendant un peu plus de 15 ans de travail de terrain ont accepté de parler à l'étranger que je suis : exploitants familiaux réinstallés à temps complet comme à temps partiel, directeurs des nouvelles exploitations sociétaires, anciens coopérateurs, propriétaires de chambres d'hôtes, maires et présidents de communautés de communes, responsables de parcs naturels et de réserves de biosphères, coordinateurs de programmes européens LEADER, chargés de mission pour le développement local dans des organismes divers, etc… . Je les remercie de m'avoir confié leur valeur du temps et leur mémoire des lieux.

Introduction

Ce mémoire propose une étude géographique de la dynamique des espaces ruraux de la partie orientale de l'Allemagne depuis l'effondrement du régime socialiste de l'ex-RDA et la réunification du pays. Le travail d'analyse se concentre sur les changements qui affectent l'organisation de l'espace géographique dans les campagnes et s'interroge sur l'évolution des formes et des contenus de la ruralité dans un contexte de transformation post-socialiste.

Une géographie rurale de l'Allemagne orientale

Le choix se porte sur un espace ou un ensemble de lieux qui se distinguent tout d'abord par leurs formes dans un pays parmi les plus urbanisés du continent européen. La partie orientale de l'Allemagne se compose de régions plus rurales qu'à l'ouest du pays dans le sens que privilégie la géographie classique lorsqu'elle convoque des critères de définition de type morpho-fonctionnel. A l'est de l'Elbe, les densités moyennes de peuplement s'affaiblissent et les discontinuités du bâti se renforcent, l'extension limitée des grandes agglomérations urbaines abandonne de vastes superficies aux champs, à la friche et à la forêt[1]. La présence de la plus grande agglomération du pays - Berlin – et l'infinie variété des nuances régionales, notamment dans les régions de moyenne montagne, plus densément peuplées et aux réseaux urbains plus hiérarchisés, ne contrarient pas cette organisation d'ensemble de l'espace, pas plus que la diversité avérée des activités économiques ne défigure une physionomie globalement agraire.

La ruralité se mesure ensuite aux caractères de l'organisation des sociétés locales et de leur rapport à l'espace. Ces caractères renvoient à un mode de vie qui se distingue par l'appartenance des individus à des collectivités de taille limitée favorisant les relations interpersonnelles[2]. Ce fait social influe sur les pratiques spatiales comme sur les représentations de l'espace. Il participe à la constitution d'une identité connotée par l'histoire agraire et la physionomie des lieux. En Allemagne, la relation à la *Heimat*, au lieu d'où l'on vient ou comme on le traduit souvent en français, à la petite patrie, demeure un marqueur puissant d'identification propre à la société rurale. Dans les campagnes anciennement collectivisées de l'est du pays, les référents culturels s'entremêlent dans la mémoire des héritages agraires, entre les souvenirs confus de la société domaniale, les souvenirs idéalisés de la culture paysanne et les souvenirs ambigus de l'expérience collectiviste.

---

[1] Cette approche classique de la définition des espaces ruraux est rappelée par Jean-Paul DIRY dans l'un de ses derniers ouvrages de synthèse (Diry, 2004). De la même la même manière, la géographie rurale allemande s'est construire sur cette approche classique comme le traduit encore dans l'une de ses dernières éditions la facture de l'ouvrage de Gerhard HENKEL (Henkel, 2004), où l'étude des espaces ruraux fait une large place à la géographie du peuplement (*Siedlungsgeographie*) et à la géographie agraire (*Agrargeographie*).

[2] Cf. Les travaux de Bernard KAYSER (Kayser, 1990). Cf. également l'ouvrage de Gerhard HENKEL (Henkel, 2004) où il est fait référence aux travaux de sociologie rurale qui évoquent les formes de renaissance rurale et la permanence de l'interconnaissance comme facteurs de perpétuation des sociétés locales, comme ceux de Rüdiger BEYER (Beyer, 1986) ou ceux de Heinrich BECKER (Becker, 1997).

Une géographie des territoires ruraux des nouveaux Länder allemands

A la suite de la réunification du pays en 1990, la transformation des espaces ruraux des nouveaux Länder a été conçue comme un retour à la normalité et a donné lieu à un processus de banalisation des institutions et des structures socioéconomiques. Ce dernier a mécaniquement débuté avec l'entrée en vigueur de l'union économique et monétaire entre les deux Etats allemands, le 1er juillet 1990 mais avait été préparé de fait par les décisions du premier gouvernement de la *Wende* issu d'élections libres en mars 1990, le gouvernement Lothar de Maizières. Le passage à la démocratie libérale et au système de l'économie de marché dans l'ex-RDA constitue un cas particulier dans l'histoire de la fin des démocraties populaires de l'ancien bloc soviétique en Europe. Le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl a orchestré une réunification rapide, voulue irréversible. L'absorption de la RDA dans la République fédérale par l'application de l'article 23 de la Loi fondamentale, devenue effective le 3 octobre 1990, a déclenché une mécanique de transfert des structures politiques et institutionnelles comme des structures économiques et sociales.

Dans les espaces ruraux, la restauration de l'autonomie locale et la privatisation de l'économie ont donc été conduites en référence à la norme ouest-allemande. Cette dernière a été construite sur le modèle fédéral et ordolibéral de l'après-guerre caractérisé pour l'essentiel par la décentralisation du pouvoir politique et les principes de l'économie sociale de marché qui ont de fait façonné, normé le mode de gestion et d'aménagement des espaces ruraux en déterminant les paradigmes et le champ d'intervention des politiques publiques. Le cortège de réformes introduit par la réunification avait pour intention de corriger les conséquences de la planification socialiste pour réaliser le plus rapidement possible l'intégration socioéconomique des campagnes est-allemandes. La réforme du maillage politico-administratif à l'échelle locale a entièrement réorganisé la distribution des compétences et des prérogatives en matière de gestion de l'espace et d'aménagement du territoire. Le démantèlement du collectivisme agraire a très vite déconcentré les structures de l'économie rurale. Pourtant, les espaces ruraux des nouveaux Länder continuent de se distinguer, près de 20 ans après la réunification, des espaces ruraux d'Allemagne occidentale. Les premiers se dépeuplent par déficit naturel et déficit migratoire tandis que les seconds poursuivent le repeuplement amorcé dans les années 1970. A l'est, l'économie rurale est plus agricole et moins diversifiée, les sociétés rurales plus pauvres et plus dépendantes des transferts sociaux. Les formes spatiales mêlent les héritages agraires, ceux de la société paysanne, ceux de la société domaniale ainsi que ceux du collectivisme. La privatisation de l'agriculture socialiste a donné naissance à des structures agraires originales au sein desquelles domine la grande exploitation sociétaire qui compte également aujourd'hui parmi les acteurs principaux du développement local.

Dans les nouveaux Länder de l'Allemagne réunifiée s'est dessinée une ruralité post-socialiste qui se distingue par des écarts à la norme ouest-allemande ou plus précisément par des formes originales de spatialisation de la norme politique et socioéconomique transférée. L'hypothèse invite alors à mobiliser le concept de *territoire* pour analyser les dynamiques rurales en cours. Le terme renvoie à des références venant de tous les horizons des sciences humaines qui en ont fait un paradigme parfois envahissant. Pourtant, dans ce contexte de transformation inédite, le territoire « impose une présence têtue » (Rey, Coudroy de Lille & Boulineau, 2004, p. 8). Il est la traduction spatiale de la manière de penser et d'exercer le pouvoir politique mais il est aussi le produit de l'action des sociétés sur l'organisation de l'espace. La lecture géographique du territoire interroge les pratiques

et les représentations des acteurs sociaux pour interpréter les formes de structuration de l'espace (Di Méo, 1998a et 1998b). Elle prend en compte les formes héritées du passé, plus ou moins transformées, abandonnées ou réutilisées par les sociétés contemporaines, elle intègre donc l'action passée des acteurs sociaux dans sa lecture du présent. Elle s'attache à identifier les formes produites par la diffusion de l'innovation dans les contextes de changement politique et de changement socioéconomique. Elle considère la pluralité des configurations spatiales qui se structurent et s'emboîtent à des échelles multiples. L'étude des *territorialités*, puisque c'est de cela qu'il s'agit, considère l'espace à la fois dans sa dimension matérielle et symbolique comme le produit du jeu des acteurs sociaux (Raffestin, 1986). L'analyse de la transformation des territoires ruraux dans les nouveaux Länder allemands implique alors d'identifier les pratiques socioéconomiques qui modifient la distribution des hommes et des activités depuis la réunification mais elle suppose également de considérer sur la longue durée les mutations sociales et économiques des campagnes ainsi que d'interroger les catégories mobilisées par la société et le pouvoir politique pour concevoir la ruralité et leurs formes d'intervention sur l'espace rural.

Cette géographie des territoires privilégie en conséquence le recours aux méthodologies de la géographie sociale. Sans renoncer au traitement statistique de données qui informe sur la dynamique du peuplement et des structures économiques, l'approche par le territoire prend appui sur l'observation localisée des transformations. L'étude de terrain se conçoit comme un instrument de collecte des faits qui permet d'identifier les acteurs sociaux et de les suivre dans la réalisation de leurs projets (Maurel, 2005). L'enquête par entretien ou par questionnaire est un emprunt à la sociologie mais elle renvoie indirectement à la tradition monographique qui se rattache aux origines de la discipline géographique (Bonnerandi, 2000). Elle s'impose surtout comme un outil pour la recherche et la compréhension des changements sociaux au service de l'analyse de la transformation des territoires locaux. La méthode permet de dépasser la réflexion en termes de structures pour prendre en considération le rôle des individus et des groupes sociaux comme facteur de la dynamique spatiale. Le terrain s'étudie alors comme un système d'actions, une scène d'interventions et de mise en œuvre de stratégies d'acteurs motivées par leurs intentions, orientées par leurs systèmes de valeurs, instruites par leurs représentations de l'espace local, le regard qu'ils portent sur son passé et les projets qu'ils formulent pour son devenir. Cette étude se nourrit donc en grande partie d'observations empiriques et de travaux monographiques. En cela, elle se rattache à une école de pensée et d'analyse du post-socialisme en Europe centrale et orientale qui affirme une forte originalité au sein des sciences sociales. Cette communauté de pensée facilite l'échange scientifique, nourrit la réflexion sur les formes et les facteurs du changement spatial, motive les comparaisons. Si l'approche par le terrain tend à singulariser les itinéraires de recherche, l'épreuve du terrain introduit une diversité de regards salutaire à l'activité scientifique.

Le choix des lieux d'observation s'est attaché à rendre compte de la diversité des situations locales en envisageant à la fois les attributs physiques de l'espace géographique, le contexte et les caractères de la transformation des structures socioéconomiques locales ainsi que les types de configurations d'acteurs et les formes de leur implication dans le changement territorial. Le contexte de la réunification et du changement de système a rendu vaine la tentative de réaliser en amont un travail d'analyse spatiale autant en raison des incertitudes pesant sur la matériel statistique de l'ex-RDA que de l'introduction de la réforme territoriale qui a modifié les limites administratives et donc les catégories spatiales de la statistique. C'est donc par empirisme, presque *à tâtons*, que les terrains

d'enquête ont été sélectionnés, sans que cela signifie que les critères de différenciation spatiale précédemment énoncés, n'aient été abandonnés[1]. Au contraire, ils ont simplement subi l'épreuve du terrain, l'opportunité du contact dans un contexte de complet bouleversement, ce qui ne remet pas en cause l'exigence de rigueur dans la caractérisation du contexte local et dans la conduite de l'observation. En conséquence, dans tous les lieux finalement retenus pour le travail d'étude à l'échelle locale, depuis les grandes plaines loessiques de l'Allemagne moyenne jusqu'aux massifs de moyenne montagne de la Rhön ou de la forêt de Thuringe, depuis la vallée de la Werra jusqu'aux bas plateaux du Mecklembourg en passant par les dépressions sablonneuses du pays de la Havel, l'approche monographique s'est efforcée de prendre la mesure de la particularité des héritages agraires et des formes diverses d'implication des acteurs locaux pour suivre des itinéraires contrastés de transformation post-socialiste.

Une géographie des territoires ruraux post-socialistes

Cette dernière prend forme dans la conjonction de trois dynamiques principales impulsées par deux facteurs décisifs. En premier lieu, la sortie du collectivisme a été imposée par le changement de régime politique et s'est appuyée sur un ensemble de réformes qui d'une part ont conduit à la privatisation rapide de l'agriculture socialiste et d'autre part ont procédé tout aussi rapidement à la restauration de l'autonomie communale (*Selbstverwaltung*) comme mode fondamental de gestion des territoires ruraux. En second lieu, la décollectivisation menée ici « tambour battant » a précipité la marginalisation de l'activité agricole dans l'économie et l'emploi local dans un contexte global de diversification fonctionnelle des espaces ruraux. Dans le même temps enfin, l'inversion contemporaine des politiques territoriales a promu les démarches endogènes de développement socioéconomique dans le cadre de nouveaux périmètres d'intervention qui transgressent le maillage politico-administratif et le découpage régional de la planification institutionnelle. Ces trois dynamiques ont été engagées dans le courant de la *Wende* et au lendemain de la réunification par une politique de transfert de modèles, d'instruments et de pratiques de l'aménagement rural, venus d'Allemagne fédérale et plus globalement d'Europe occidentale. Elles résultent en parallèle du contexte de crise globale qui a éclaté au début des années 1990 et qui a plongé les campagnes orientales de l'Allemagne dans une grave dépression démographique et socioéconomique.

On peut distinguer deux manières de lire la transformation en cours et d'analyser la diffusion des formes nouvelles de structuration territoriale dans les campagnes post-socialistes. Une première interprétation évoque les insuffisances et les inégalités de l'effort de rattrapage requis par le changement de système. Elle se fonde sur le paradigme de la transition et conçoit le changement comme une succession d'étapes dans un mouvement conduisant à un état final déterminé a priori. Les écarts à la norme ou au modèle proviennent des éléments de blocage et d'inertie légués par l'ancien régime et le système socialiste. La seconde interprétation lit la transformation territoriale comme une trajectoire d'évolution sensible à la dépendance au passé comme au contexte de réception. Le

[1] Le travail a pu se reporter à certains essais de cartographie statistique réalisés au début des années 1990 comme le *Petit Atlas des pays d'Europe de l'Est à la veille de la transition* de l'équipe P.A.R.I.S. (cf. *Historiens et Géographes*, n°382, mars 2003, pp. 193-209) ainsi qu'à des atlas de géographie agraire en langue allemande comme le *Deutscher Landwirtschaftsatlas* (Berlin, 1934) ou le *Planungsatlas Landwirtschaft und Nahrungsgüterwirtschaft der DDR* (Potsdam, 1970). Un travail systématique d'analyse spatiale a ensuite été réalisé à l'échelle de l'Europe centrale sur la base de données statistiques se référant au début des années 2000 (Maurel & Lacquement, 2007, atlas de 24 pages).

paradigme de la *path dependence* ne voit pas l'héritage socialiste comme une entrave à l'intégration dans le système libéral mais comme une donnée participant au processus de transformation et favorisant la naissance de formes sociales hybrides et de formes spatiales composites. Il permet même d'envisager une lecture plus large du passé pour expliquer le présent, une lecture de la longue durée qui conforte la démarche scientifique d'historicisation mais réfute le déterminisme de la période socialiste. Cette même démarche met l'accent sur les effets de contexte géographique, sur le rôle que jouent les structures spatiales existantes à l'échelle locale et régionale dans le processus de transformation territoriale au moment où le changement de système se produit. L'étude du post-socialisme dans les territoires ruraux des nouveaux Länder allemands rejoint ici une voie de recherche explorée par d'autres travaux de géographie sociale sur l'Europe centrale et orientale, qui dans la démarche d'analyse distinguent le temps des systèmes sociaux et le temps des structures spatiales et tentent d'identifier les mécanismes de leur articulation pour expliquer la différenciation territoriale en cours (Rey, 1996 ; von Hirschhausen, 2006 ; Maurel, 2009).

Le postulat conduit à reconnaître que dans l'ensemble des pays d'Europe centrale et orientale la transformation post-socialiste des territoires ruraux emprunte des trajectoires différenciées et pose la question du caractère particulier de la trajectoire est-allemande. Cette dernière se distingue en effet par le contexte et les modalités du changement de système et de transition vers la démocratie libérale et l'économie de marché. La disparition de l'Etat est-allemand et la mécanique de transfert institutionnel engagée par l'Etat fédéral ont déclenché un processus exceptionnel par l'ampleur et la rapidité des réformes promulguées, l'importance des ressources humaines mobilisées, le niveau des moyens financiers déployés. Mais qu'en est-il de la transformation territoriale, de la réorganisation des structures spatiales à la suite du changement systémique ? L'idée d'une *exception* allemande – d'un *Sonderweg* ou voie particulière - dans le déroulement de ce processus est fortement connotée sur le plan historique et demande à être examinée dans le cadre de l'étude géographique. Le paradigme du *Sonderweg* procède d'une historicisation des faits socioéconomiques qui ont accompagné la modernisation du pays dans le contexte de l'unification bismarckienne. Il suppose que le mouvement de modernisation a emprunté en Allemagne à partir de la seconde moitié du XIXème siècle une voie particulière, « une déviation du chemin normal [suivi] par les nations industrielles » (Groh, 1983), qui a conduit à un compromis politique et social entre la bourgeoisie naissante et la grande aristocratie foncière pour autoriser l'application des réformes par un régime politique autoritaire (Husson, 2006) et consentir à la montée du nazisme au lendemain de la Première Guerre mondiale (Groh, 1983). La démarche historiciste doit cependant se défaire de l'exceptionnalisme historique qui pousse à analyser les phénomènes sociaux comme procédant uniquement de la nature du régime politique (Christian et Droit, 2005). Sans qu'il soit aucunement question de banaliser l'histoire du pays, en particulier ses épisodes totalitaires, l'étude géographique rejoint ce postulat lorsqu'elle entreprend l'analyse des pratiques spatiales et de leurs évolutions dans la longue durée. La caractérisation de la trajectoire de transformation post-socialiste en Allemagne orientale s'attache en conséquence à reconstruire le processus d'enchaînements des faits politiques et socioéconomiques propres à l'histoire du pays pour mesurer son influence sur l'organisation contemporaine des structures spatiales. Mais elle invite également à différencier les échelles d'analyse des contextes géographiques de réception en privilégiant l'échelle locale et régionale autant pour restituer la complexité de la nouvelle trame territoriale que pour envisager la recherche de similitudes et de différences dans la mosaïque des territoires ruraux post-socialistes en Europe centrale. Pour l'analyse géographique des territoires

ruraux d'Allemagne orientale, l'historicisation du processus de transformation ne se réduit pas à une interprétation déterministe du *Sonderweg* tandis que l'approche multiscalaire et comparative rend compte de la diversité des situations locales et de la complexité des effets de contexte.

Lire et analyser la transformation post-socialiste dans les territoires ruraux d'Allemagne orientale.

Le propos développé dans cet ouvrage restitue tout d'abord une démarche d'observation de la transformation des formes et des structures spatiales qui affecte les campagnes des nouveaux Länder allemands depuis la réunification et l'introduction du changement de système économique et social. Cette lecture s'intéresse à la répartition des hommes et des activités, aux effets spatiaux des évolutions socioéconomiques et à leur traduction en termes de dynamique paysagère dans un pays où le répertoire culturel exprime une forte identification de la campagne au paysage anthropisé – au *Kulturlandschaft* -.

La démarche se concentre ensuite sur l'analyse de la transformation post-socialiste. Elle a pour intention d'identifier et de caractériser la trajectoire de transformation territoriale en interrogeant la manière dont s'articulent le changement systémique et le changement des structures spatiales. Cela implique de pouvoir préciser les modalités de la mécanique de transfert institutionnel et socioéconomique pour mieux comprendre les réponses au changement que formulent les sociétés locales anciennement collectivisées, les stratégies qu'elles mettent en œuvre et leurs conséquences sur l'organisation de l'espace rural.

L'étude commence par questionner la manière de prendre en compte les héritages territoriaux dans la différence géographique (Chap. 1). Elle examine ensuite les effets des trois principales dynamiques qui participent à la transformation territoriale : la sortie du collectivisme (Chap. 2), le changement des fonctions socioéconomiques des espaces ruraux (Chap. 3), l'inversion des politiques rurales (Chap. 4). Elle propose en dernier lieu une approche comparative afin de caractériser la trajectoire est-allemande de transformation au sein de la nouvelle trame des territoires ruraux d'Europe centrale (Chap. 5).

Chapitre 1. Différences géographiques et héritages territoriaux

Les campagnes d'ex-RDA présentent près de 20 ans après la réunification des formes d'organisation spatiale différentes de celles d'Allemagne occidentale. Les différences géographiques sont aussi bien morphologiques que structurelles et s'accompagnent d'inégalités socioéconomiques marquées. Si les secondes semblent s'atténuer avec lenteur et difficultés, les premières semblent au contraire se pérenniser et compter parmi les caractères de la ruralité post-socialiste. La recherche des facteurs de différenciation spatiale sollicite en premier lieu une démarche d'analyse diachronique qui questionne le rôle des héritages territoriaux dans le processus contemporain de transformation qui affecte les espaces ruraux d'Allemagne orientale.

1. Nouveaux Länder, nouvelle ruralité : mesure au présent de la différence géographique ouest-est

La réunification du 3 octobre 1990 a mis fin à l'existence de la RDA en autorisant l'application de la Loi fondamentale de la RFA dans les cinq nouveaux Länder reconstitués au cours de la *Wende*, le tournant politique de 1989-1990 qui présida à la démocratisation et à la disparition du régime est-allemand[1]. L'absorption de la RDA par la RFA ajouta à un pays densément peuplé et urbanisé, un petit territoire de 107 000 km^2 peuplé de 16 millions d'habitants, des nouveaux Länder globalement plus ruraux dans leurs formes et leurs structures spatiales, en dépit d'importantes nuances régionales. Dans l'Allemagne réunifiée, la densité moyenne du peuplement s'élève en 2007 à 230 hab./km^2 et le taux d'urbanisation – la part de la population vivant dans des communes de plus de 5 000 habitants – atteint 84%[2]. La contribution des régions rurales à la richesse nationale reste modeste (10,43% en 2007[3]) mais le niveau de PIB des ruraux (23 400 euros par habitant) est proche de la moyenne fédérale (28 200 euros par habitant). Le niveau global de développement du pays tend cependant à masquer de réels contrastes socioéconomiques entre villes et campagnes et, plus encore, entre villes et campagnes de l'ouest et villes et campagnes de l'est. La mesure de ces contrastes révèle la différence géographique des nouveaux Länder où domine une autre ruralité aux caractères sociodémographiques et socioéconomiques originaux.

Suivant le critère de ruralité choisi, les campagnes couvrent en Allemagne entre 30 et 59% du territoire et rassemblent entre 13 et 26% de la population totale (document 1). L'Office fédéral de l'Aménagement du territoire[4] distingue plusieurs catégories de circonscriptions rurales en fonction d'une part de leur densité moyenne de peuplement et d'autre part de leur situation par rapport aux

[1] En RDA, les Länder avaient été supprimés par la réforme administrative de 1952 pour être remplacés par 14 *Bezirke*, simples circonscriptions administratives du nouvel Etat socialiste.

[2] Données du *Statistisches Jahrbuch der Bundesrepublik* 2009.

[3] D'après Bundesamt für Bauwesen und raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2009.

[4] *Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung*.

villes-centre du niveau supérieur de la hiérarchie urbaine (cf. également chapitre 4). Dans un sens restrictif, les circonscriptions des régions à dominante rurale caractérisent les zones de moindre densité les plus éloignées des grandes villes et des métropoles. Elles représentent 30% de la superficie et un peu plus de 12% de la population du pays. La hiérarchie du réseau urbain introduit néanmoins des nuances dans la typologie des circonscriptions rurales en prenant en compte les zones de moindre densité situées en périphérie des régions de conurbation et de concentration urbaine, avec pour conséquence de doubler la superficie et la population rurales du pays. Dans les deux cas, les catégories comprennent des villes-Kreis (*Kreisfreie Städte*), c'est-à-dire des circonscriptions de faible étendue dominées par une ville moyenne, héritages des découpages administratifs du XIXème et de la première moitié du XXème siècle[1]. Bien qu'élastique, cette lecture statistique du rural permet de mettre en évidence les discontinuités de peuplement entre l'est et l'ouest. L'Allemagne orientale s'avère beaucoup plus rurale que l'Allemagne occidentale : les espaces ruraux y couvrent 44 à 83% de la superficie contre 24 à 49% à l'ouest. Dans les nouveaux Länder, la population des *Kreise* ruraux représente de 22 à 47% de la population totale, contre 10 à un peu moins de 21% dans les anciens Länder.

Si l'on restreint la lecture statistique à la troisième catégorie spatiale établie par l'Office fédéral de l'Aménagement du territoire, celle des espaces à dominante rurale (*Ländliche Räume*), d'autres éléments de comparaison font apparaître la dichotomie territoriale entre l'est et l'ouest du pays (documents 2 et 3). Les espaces ruraux des nouveaux Länder sont en moyenne moins densément peuplés que ceux des anciens. Les premiers se dépeuplent par déficit naturel et déficit migratoire (-12,5% de 1995 à 2008[2]) tandis que les seconds poursuivent le repeuplement amorcé dans les années 1970 (+2,55% de 1995 à 2008[3]), l'installation de nouveaux résidents compensant le déficit naturel qui a tendance à s'accuser en raison du vieillissement structurel de la population. A l'est, les campagnes sont plus agricoles et les structures économiques moins diversifiées. La superficie agricole est proportionnellement plus étendue et le taux d'actifs dans le secteur primaire est trois fois plus élevé qu'à l'ouest. A l'est, la tertiarisation de l'économie a fait progresser la part des emplois de services qui dépasse désormais celle de l'ouest mais semble marquer le pas alors que le délestage de main d'œuvre dans les secteurs agricole et industriel se poursuit. Les campagnes orientales sont enfin plus pauvres et plus dépendantes : le PIB/hab. est inférieur de 30% à celui des campagnes occidentales et le taux de chômage deux fois et demie supérieur, elles ont absorbé entre 2002 et 2007 une partie non négligeable des fonds de la politique régionale, 41% des aides à la création d'activités et le tiers des subventions en faveur des équipements socioculturels.

A l'échelle régionale, la mesure de la différence géographique affine l'analyse des disparités sociodémographiques et socioéconomiques mais confirme la dichotomie est-ouest. La faible densité

---

[1] Les réformes administratives contemporaines peuvent cependant modifier ce maillage hérité. L'Etat de Saxe n'a conservé dans le découpage administratif réalisé en 2008 que trois villes-Kreis : Leipzig, Dresde et Chemnitz, les autres ont été fondues dans les nouvelles circonscriptions créées par la réforme (Görlitz, Hoyerswerda, Zwickau, Plauen).

[2] D'après *Statistisches Jahrbuch der Bundesrepublik 2009* et Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2009.

[3] D'après *Statistisches Jahrbuch der Bundesrepublik 2009* et Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2009.

caractérise principalement les structures de peuplement d'Allemagne orientale (document 4). Mises à part les montagnes volcaniques de l'Eifel en Rhénanie et les monts du Haut-Palatinat en Bavière, les circonscriptions de moins de 75 hab./km^2 ne couvrent de vastes superficies que dans l'est du pays, depuis le littoral de la mer Baltique jusqu'à la forêt de la Spree en passant par les bas plateaux lacustres du Mecklembourg et les dépressions sablonneuses de la Marche de Brandebourg et de l'Altmark. A la périphérie de Berlin, les valeurs progressent mais leur représentation cartographique est en partie déformée par le découpage des circonscriptions qui amplifie abusivement l'étendue des campagnes périurbaines. Les densités rurales ne s'élèvent vraiment que dans les villes-Kreis et dans les campagnes du bassin saxo-thuringien en relation avec le réseau urbain plus étoffé qui, au contact des plaines fertiles et des massifs hercyniens, se déploie le long de l'une des routes commerciales les plus anciennes d'Europe centrale. Les catégories statistiques de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire ne font apparaître que partiellement ces campagnes densément peuplées de la périphérie des villes du *Hellweg* (Magdebourg, Halle, Leipzig, Chemnitz, Dresde, Bautzen, Görlitz), rejointes à Zwickau par les villes du Bassin de Thuringe (Eisenach, Gotha, Erfurt, Weimar, Iéna).

La distribution géographique des aides fédérales (document 5) accentue le contraste est-ouest. L'importance des volumes transférés procède des mécanismes de solidarité financière du système fédéral mais traduit également la gravité de la crise socioéconomique qui perdure dans l'est du pays près de 20 ans après la réunification. Les transferts financiers se concentrent sur les régions de moyenne montagne où l'activité économique a été brutalement amputée par les opérations de désindustrialisation du début des années 1990. L'intervention soutient la création d'activités nouvelles mais demeure fortement tributaire des aléas de la conjoncture dans des régions où le tissu économique pourtant diversifié a été désorganisé par le rythme et les modalités de la privatisation. L'aide publique se dirige également vers les campagnes les moins densément peuplées et les plus agricoles de l'Anhalt, du Brandebourg et du Mecklembourg : l'adaptation du secteur agricole s'est traduite ici par un impressionnant délestage de main d'œuvre, l'activité économique a tendance à se polariser sur les villes moyennes, délaissant les petites unités urbaines qui souffrent à la fois de la faible diversification du tissu économique hérité et des conséquences de la redistribution des équipements et des services aux populations par la politique d'aménagement du territoire (Born, 2007). Le caractère durable de la crise se reflète dans les inégalités de développement socioéconomique que jauge en partie le niveau du PIB par habitant (document 6). La quasi-totalité des *Kreise* ruraux des Länder orientaux se situent bien au-dessous de la moyenne fédérale. La création de richesses ne singularise guère que les villes-Kreis et très partiellement certaines circonscriptions en situation périurbaine où l'implantation ponctuelle de grandes entreprises contribue à la croissance de l'activité économique comme à la périphérie méridionale de Berlin. Partout ailleurs, l'atonie des activités produit une sorte de spirale dépressive qui entretient un chômage rural devenu structurel (document 7) et qui affecte particulièrement les campagnes les moins densément peuplées et les plus agricoles du nord-est du pays (Anhalt, Prignitz, pays de la Havel, Müritz et Uckermark).

La différence géographique s'affirme à la lecture des indicateurs de l'économie et des structures d'exploitation agricole (documents 8, 9 et 10). Les *Kreise* ruraux d'Allemagne orientale sont des régions de grandes exploitations qui ont maintenu dans le secteur primaire un taux d'activité bien supérieur aux campagnes de Bavière ou de Basse-Saxe. Ces grandes exploitations sont pour l'essentiel des exploitations de forme sociétaire issues de la restructuration des coopératives socialistes. Mais en Allemagne orientale, la taille moyenne des structures familiales dépasse également de beaucoup celle

que la statistique peut enregistrer dans les Länder occidentaux. Là où la part des exploitations familiales augmente, la taille moyenne des structures diminue légèrement en même temps que se réduit le taux d'actifs employés dans l'agriculture. L'opposition est structurelle plus qu'économique car la mesure des performances agricoles présente une situation géographiquement plus complexe. Sur le plan agricole, les campagnes des nouveaux Länder semblent avoir atteint un niveau globalement élevé de productivité et indirectement de compétitivité surtout en comparaison des campagnes bavaroises. Ces performances se sont développées par la spécialisation des systèmes de cultures et au moyen de formes diverses de valorisation de la rente naturelle, opposant les systèmes intensifs de grandes cultures qui s'étendent sur les plaines loessiques de l'Allemagne moyenne (*Börde* du *Mitteldeutschland*) et les systèmes extensifs d'élevage qui distinguent aujourd'hui les basses terres septentrionales et insulaires. De la même façon, les indicateurs de l'activité touristique témoignent du caractère structurel des oppositions régionales (documents 11 et 12). A l'est comme à l'ouest, la faiblesse globale de la capacité et de la fréquentation touristique des espaces ruraux contraste avec la forte polarisation de l'activité sur certains sites, d'une part de haute et de moyenne montagne (Allgau et forêt de Bohême en Bavière, forêt Noire en Wurtemberg, Eifel en Rhénanie), d'autre part de régions lacustres, littorales ou insulaires (Frise orientale et septentrionale mais aussi îles et littoraux des baies de Mecklembourg et de Poméranie). Le gradient ouest-est demeure significatif (document 3). Dans le détail, la capacité d'accueil touristique à la campagne est plus élevée dans les Länder occidentaux et la géographie de la fréquentation révèle l'inertie relative qui pèse sur la direction des flux de clientèles de part et d'autre de l'ancienne frontière interallemande. Cependant, le tropisme des destinations les plus fréquentées ne s'explique pas uniquement par l'attractivité des sites et les habitudes de fréquentation. Il est aussi lié à l'ancienneté des structures d'accueil et du développement touristique, et à ce titre renvoie à un héritage territorial.

Cette lecture statistique univariée restreint la ruralité du pays à la typologie établie par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire mais permet de tirer quelques enseignements utiles à l'analyse des différences géographiques. Près de 20 ans après la réunification et l'introduction du changement de système, le gradient de développement socioéconomique demeure très prononcé entre les campagnes de l'ouest et les campagnes de l'est du pays. Il exprime sans conteste les écarts à la norme socioéconomique ouest-allemande transférée dans les nouveaux Länder au lendemain de la réunification et pourrait être interprété comme le résultat d'un processus de rattrapage engagé par la transition à l'économie de marché mais inachevé en raison de l'inertie ou des blocages de structures héritées de la période socialiste, considérées comme rétives au changement et à l'adaptation. Cependant, l'examen à l'échelle régionale des performances économiques de certains secteurs nuance fortement cette hypothèse. Si l'on doit envisager les processus en termes de rattrapage, alors de vastes régions agricoles sont devenues parmi les plus productives et les plus compétitives de l'Allemagne et même de l'Union européenne. De même, certains sites touristiques ont développé une attractivité qui assure la rentabilité des investissements et des revenus réguliers à la population rurale à un niveau comparable à ceux du tourisme rural des campagnes bavaroises. Or, ces performances sont le fait de structures économiques en partie différentes et témoignent moins d'un effort de rattrapage de la norme transférée que d'un processus d'adaptation des structures héritées. Ce processus est inégal selon les lieux et interroge la manière dont les sociétés locales ont réagi au changement en développant des stratégies d'adaptation plus ou moins efficaces et aux effets contrastés sur l'organisation de l'espace

rural. La compréhension de ce processus implique alors de prêter attention au contexte géographique dans lequel se déroule le changement et en particulier de tenir compte de la structuration complexe des héritages territoriaux.

Document 1. L'extension relative des espaces ruraux en Allemagne en 2008

	Allemagne		**Anciens Länder**			**Nouveaux Länder**		
***Kreise* ruraux**								
	En Nbre	En %	En Nbre	En %	En % des anciens Länder	En Nbre	En %	En % des nouveaux Länder (+ Berlin)
Superficie (km^2)	210 251	58,87	123 252	34,51	49,59	90 581	25,36	83,40
Population (en milliers)	21 315,84	25,99	13 588,27	16,57	20,73	10 839,85	13,21	46,94
1. *Kreise* ruraux des régions de forte concentration urbaine (*Kreise* de moins de 150 hab./km^2 situés en périphérie des villes-centre de plus de 300 000 hab. ou des *Kreise* de plus de 300 hab./km^2)								
Superficie (km^2)	28 288	7,92	9 583	2,68	3,85	18 704	5,23	17,22
Population (en milliers)	2 938,43	3,58	1 152,64	1,40	1,75	1 785,78	2,11	10,84
2. *Kreise* ruraux des régions urbanisées (*Kreise* dont la densité est comprise entre 100 et 150 hab./km^2 situés en périphérie des villes-centre de plus de 100 000 hab. ou des *Kreise* de plus de 150 hab./km^2)								
Superficie (km^2)	78 215	21,90	54 206	15,17	21,83	24 008	6,72	22,1
Population (en milliers)	8 368,07	10,20	6 106,70	7,44	9,31	2 261,37	2,75	13,73
3. *Kreise* des régions à dominante rurale (*Kreise* de moins de 100 hab./km^2 pourvus d'une ville-centre de plus de 100 000 hab. et *Kreise* de moins de 150 hab./km^2 dépourvus de ville-centre de plus de 100 000 hab.)								
Superficie (km^2)	107 330	30,05	59 462	16,65	23,92	47 868	13,4	44,07
Population (en milliers)	10 469,64	12,76	6 789,24	8,27	10,35	3 680,39	4,48	22,35
3a. *Kreise* ruraux de densité élevée (plus de 100 hab./km^2)								
Superficie (km^2)	51 964	14,55	37 741	10,56	15,18	14 223	3,98	13,09
Population (en milliers)	6 871,57	8,37	5 009,60	6,10	7,64	1 861,96	2,27	11,31
3b. *Kreise* ruraux de faible densité (moins de 100 hab./km^2)								
Superficie (km^2)	55 366	15,50	21 721	6,08	8,74	33 644	9,42	30,98
Population (en milliers)	3 598,07	4,38	1 779,64	2,17	2,71	1 818,43	2,21	11,04

Source : D'après *Statistisches Jahrbuch der Bundesrepublik 2009* et Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2009.

Document 2. Les différences est-ouest en Allemagne : indicateurs sociodémographiques

Indicateurs sociodémographiques	**Anciens Länder**			**Nouveaux Länder**		
	Kreise des régions de forte concentration urbaine	*Kreise* des régions urbanisées	***Kreise* des régions à dominante rurale**	*Kreise* des régions de forte concentration urbaine	*Kreise* des régions urbanisées	***Kreise* des régions à dominante rurale**
Densité de peuplement 2007 (hab./km^2)	524	194	**115**	285	159	**78**
Part des plus de 65 ans 2007 (%)	19,7	19,5	**20,2**	20,1	23,1	**22,4**
Solde naturel 2007 (pour 1000 hab.)	-1,2	-1,5	**-2,3**	-1,1	-4,5	**-4,1**
Solde migratoire 2007 (pour 1000 hab.)	2,2	0,2	**1,0**	2,9	-5,9	**-8,2**

Source : Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2009.

Document 3a. Les différences est-ouest en Allemagne : indicateurs socioéconomiques généraux

Indicateurs socioéconomiques	**Anciens Länder**			**Nouveaux Länder**		
	Kreise des régions de forte concentration urbaine	*Kreise* des régions urbanisées	***Kreise* des régions à dominante rurale**	*Kreise* des régions de forte concentration urbaine	*Kreise* des régions urbanisées	***Kreise* des régions à dominante rurale**
PIB/hab. 2007 (milliers d'euros)	33,0	26,9	**26,1**	22,4	20,3	**18,4**
Taux de chômage 2007 (%)	9,2	7,4	**7,2**	16,5	16,5	**18,5**
Montant de l'aide à la création d'activités[1] 2002-2007 (en euros par hab.)	7,4	23,4	**51,4**	304,8	583,1	**681,7**
Montant de l'aide en faveur des équipements sociaux et culturels[2] 2002-2007(en euros par hab.)	8,0	12,1	**11,1**	155,7	208,6	**202,3**

Source : Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2009.

[1] Programme d'action concertée pour l'amélioration des structures économiques régionales, financé par l'Etat fédéral et les Länder (*Gemeinschaftsaufgabe für die Verbesserung der regionalen Wirtschaftsstruktur – GRW*).

[2] Idem.

Document 3b. Les différences est-ouest en Allemagne :
indicateurs socioéconomiques par secteur d'activité

Indicateurs socioéconomiques	**Anciens Länder**			**Nouveaux Länder**		
	Kreise des régions de forte concentration urbaine	*Kreise* des régions urbanisées	***Kreise* des régions à dominante rurale**	*Kreise* des régions de forte concentration urbaine	*Kreise* des régions urbanisées	***Kreise* des régions à dominante rurale**
Taux d'actifs dans le secteur primaire 2007 (%)	0,7	1,1	**1,2**	1,4	2,4	**3,8**
Evolution des actifs du secteur primaire 2002-2006 (%)	-1,1	-7,0	**-7,5**	-10,7	-15,7	**-13,1**
Taux d'actifs dans le secteur secondaire 2007 (%)	29,4	38,3	**39,2**	20,9	30,2	**30,5**
Evolution des actifs du secteur secondaire 2002-2006 (%)	-9,4	-5,8	**-4,8**	-10,0	-8,1	**-7,1**
Taux d'actifs dans le secteur tertiaire 2007 (%)	69,8	60,6	**59,5**	77,7	67,4	**65,6**
Evolution des actifs dans le secteur tertiaire 2002-2006 (%)	3,4	3,6	**3,1**	4,7	0,0	**0,4**
Part de la SAU dans la superficie totale 2007 (%)	50,1	51,5	**53,2**	49,2	58,3	**58,8**
Taille moyenne des exploitations agricoles 2007 (ha)	34,8	32,8	**32,1**	160,6	163,3	**219,4**
Capacité touristique 2007 (nombre de lits pour 1000 hab.)	18,8	39,0	**71,1**	27,1	29,1	**55,3**
Evolution de la capacité touristique 2002-2007 (%)	9,2	7,2	**-1,9**	12,6	8,0	**2,9**
Fréquentation touristique 2007 (nuitées par hab.)	2,7	4,6	**9,0**	4,6	3,8	**7,0**
Evolution de la fréquentation touristique 2002-2007 (%)	16,9	3,0	**1,4**	35,4	18,6	**6,8**

Source : Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2009.

Document 4. Les densités rurales en Allemagne

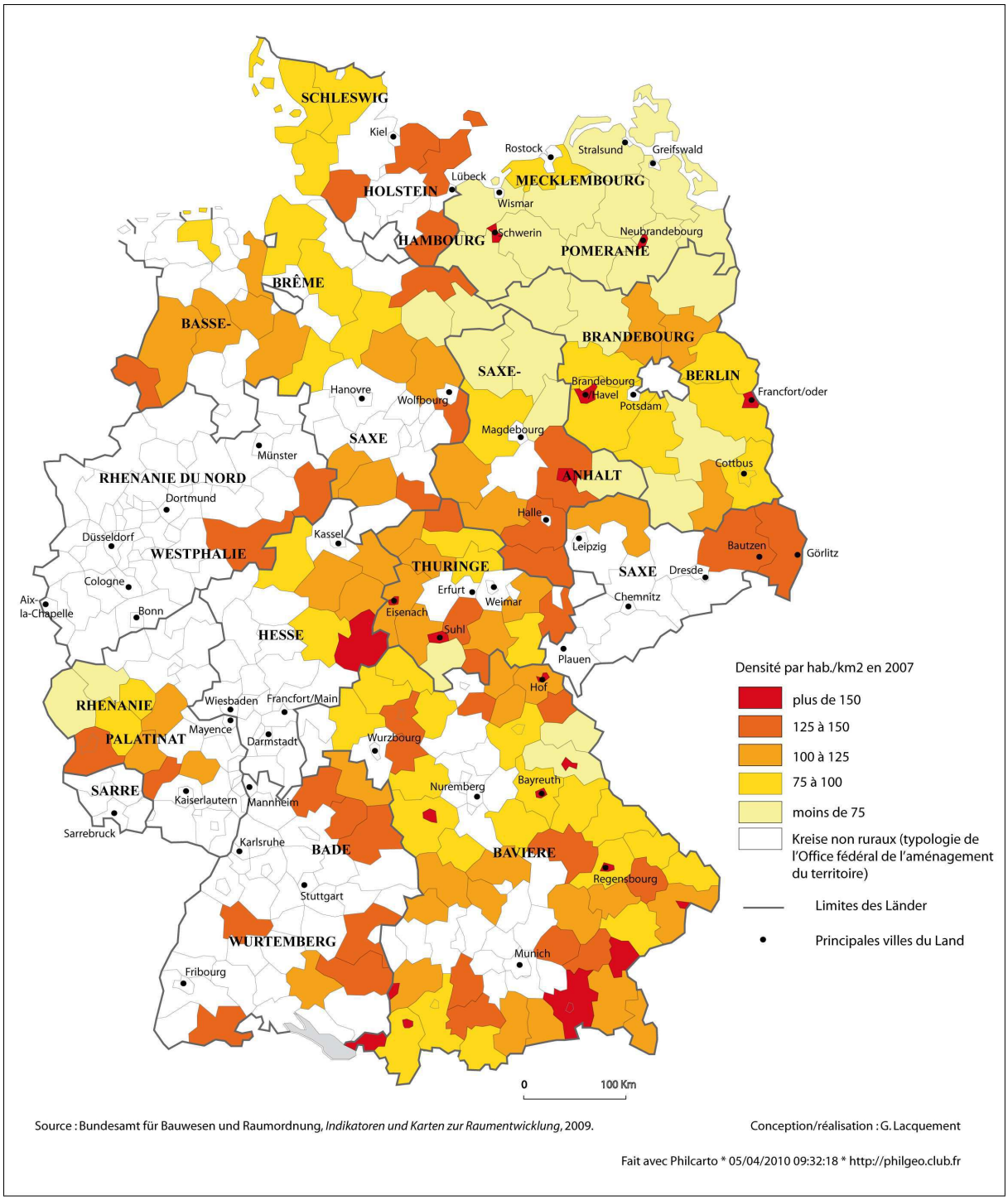

Source : Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raumentwicklung*, 2009.

Conception/réalisation : G. Lacquement

Fait avec Philcarto * 05/04/2010 09:32:18 * http://philgeo.club.fr

Document 5. Répartition des aides fédérales à la création d'activités dans les espaces ruraux en Allemagne

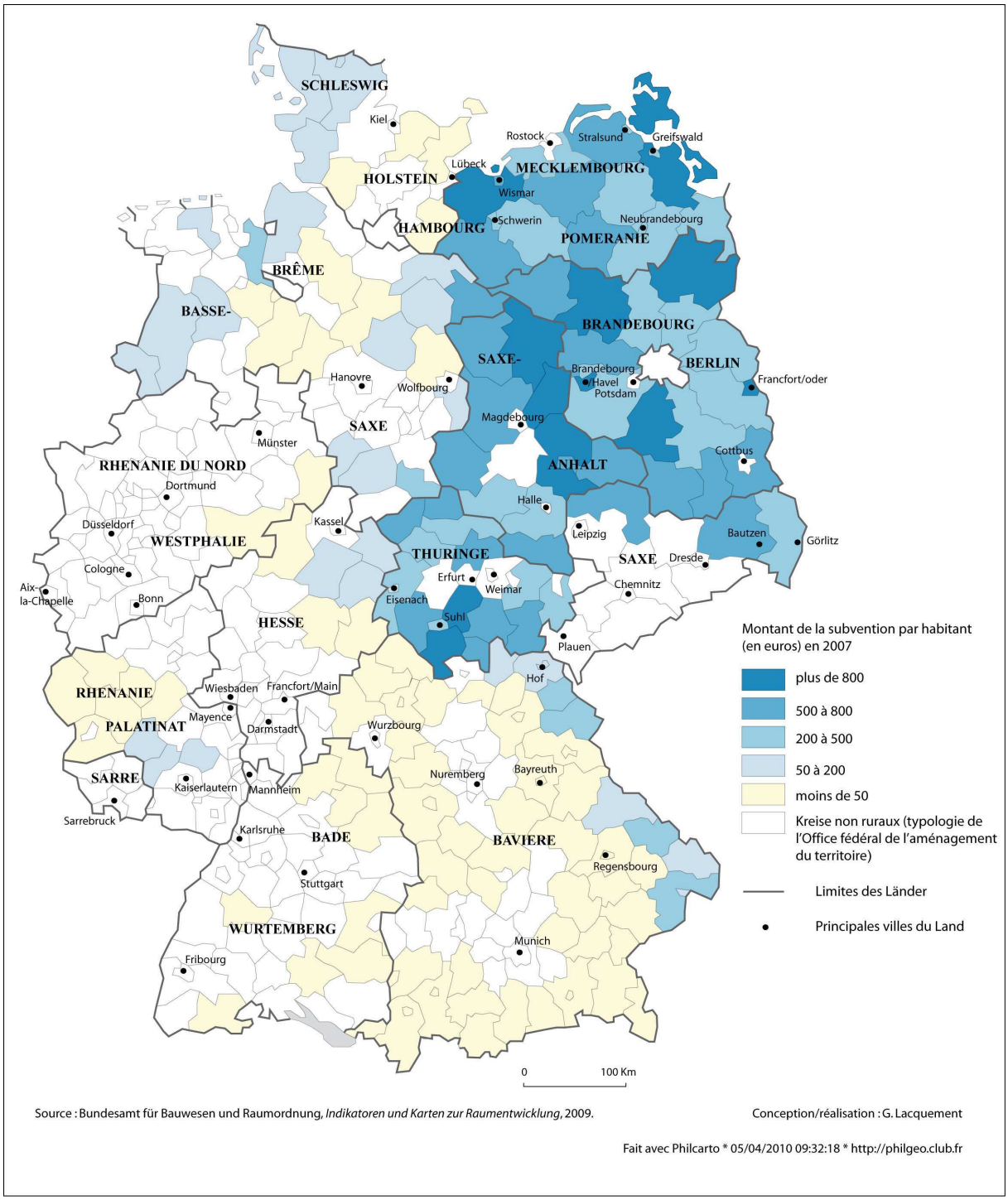

Document 6. Le niveau de développement socioéconomique des espaces ruraux en Allemagne

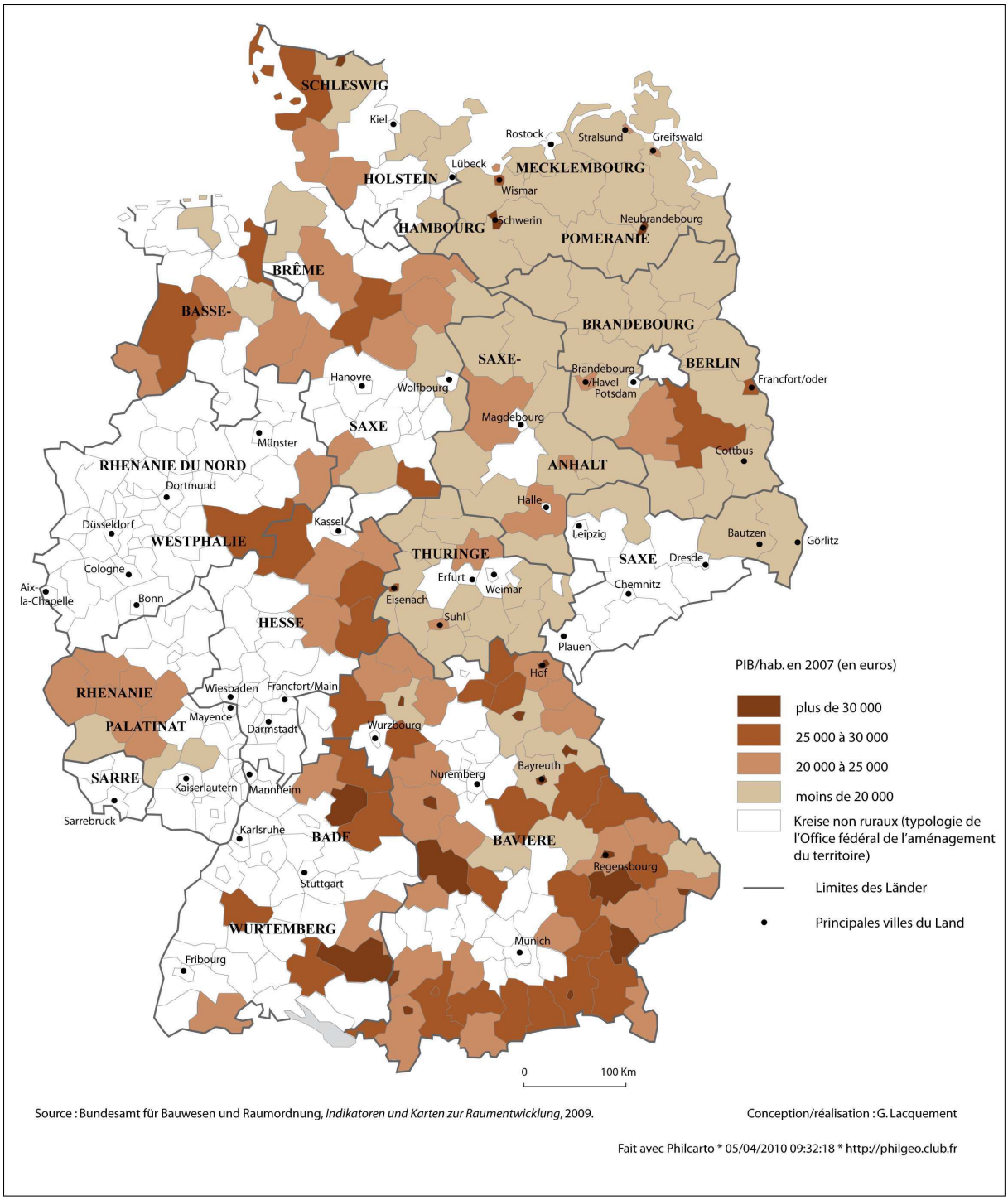

Document 7. Le chômage rural en Allemagne

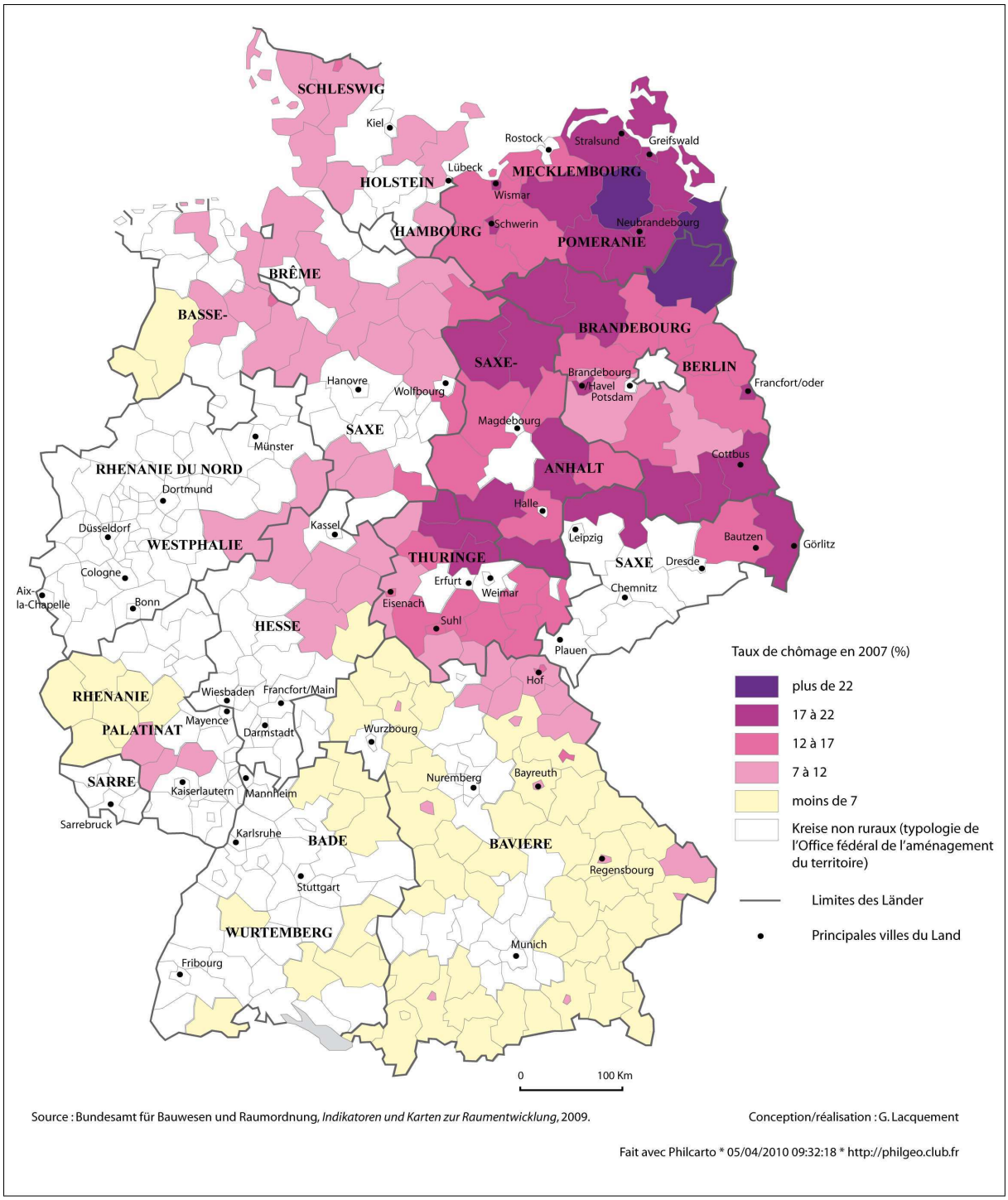

Document 8. Les actifs agricoles en Allemagne

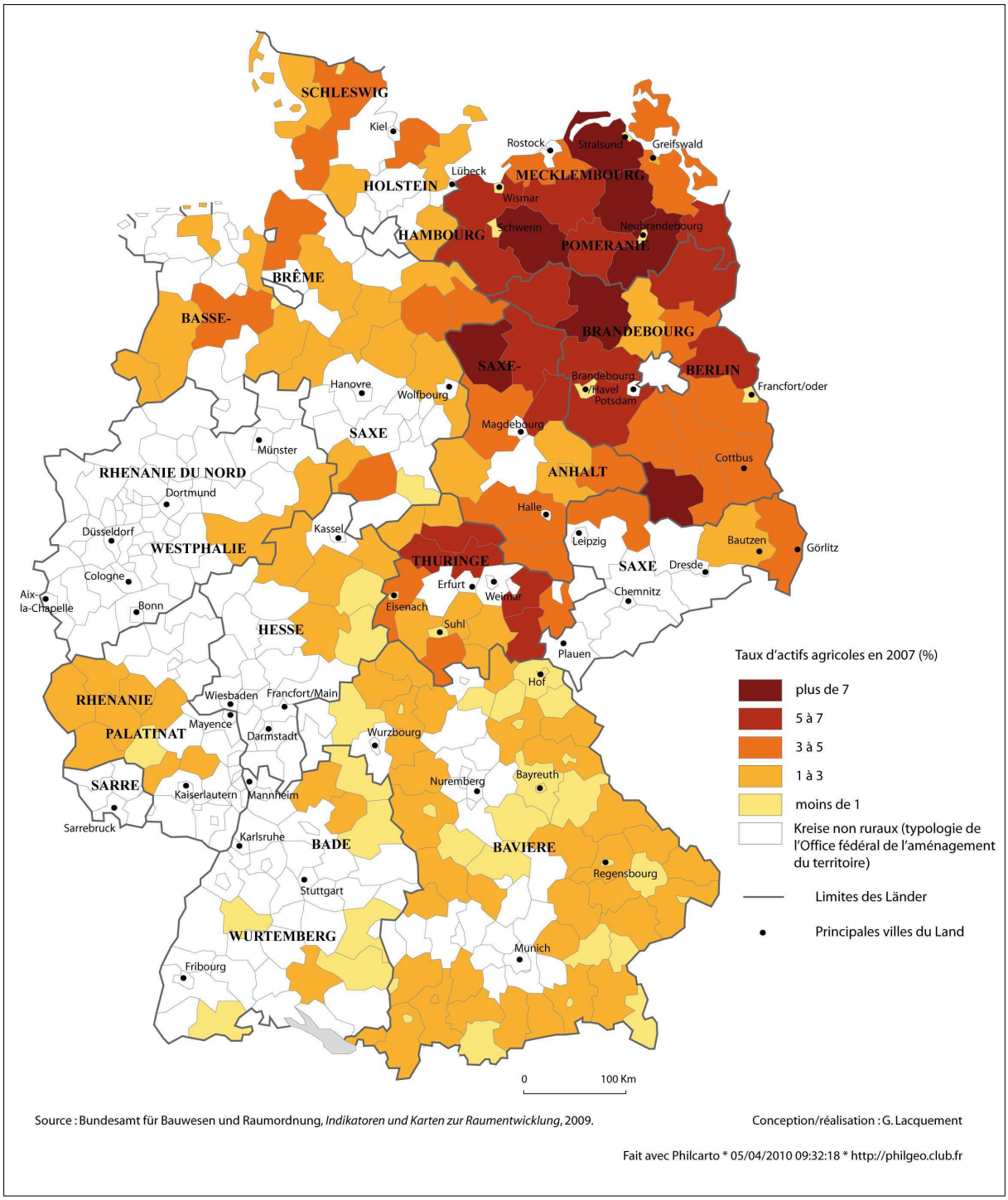

Document 9. La taille moyenne des exploitations agricoles en Allemagne

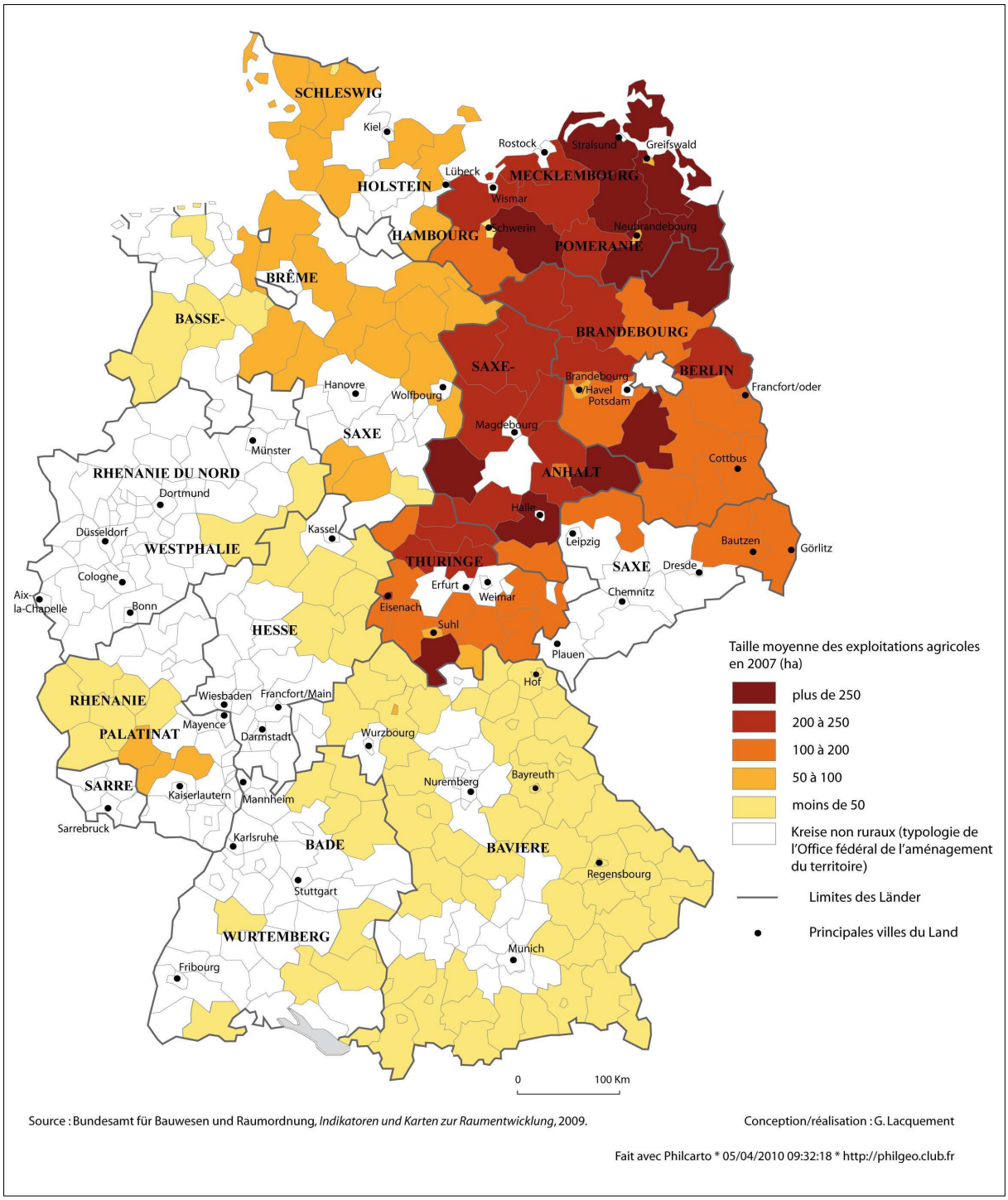

Document 10. Les performances économiques de l'agriculture en Allemagne

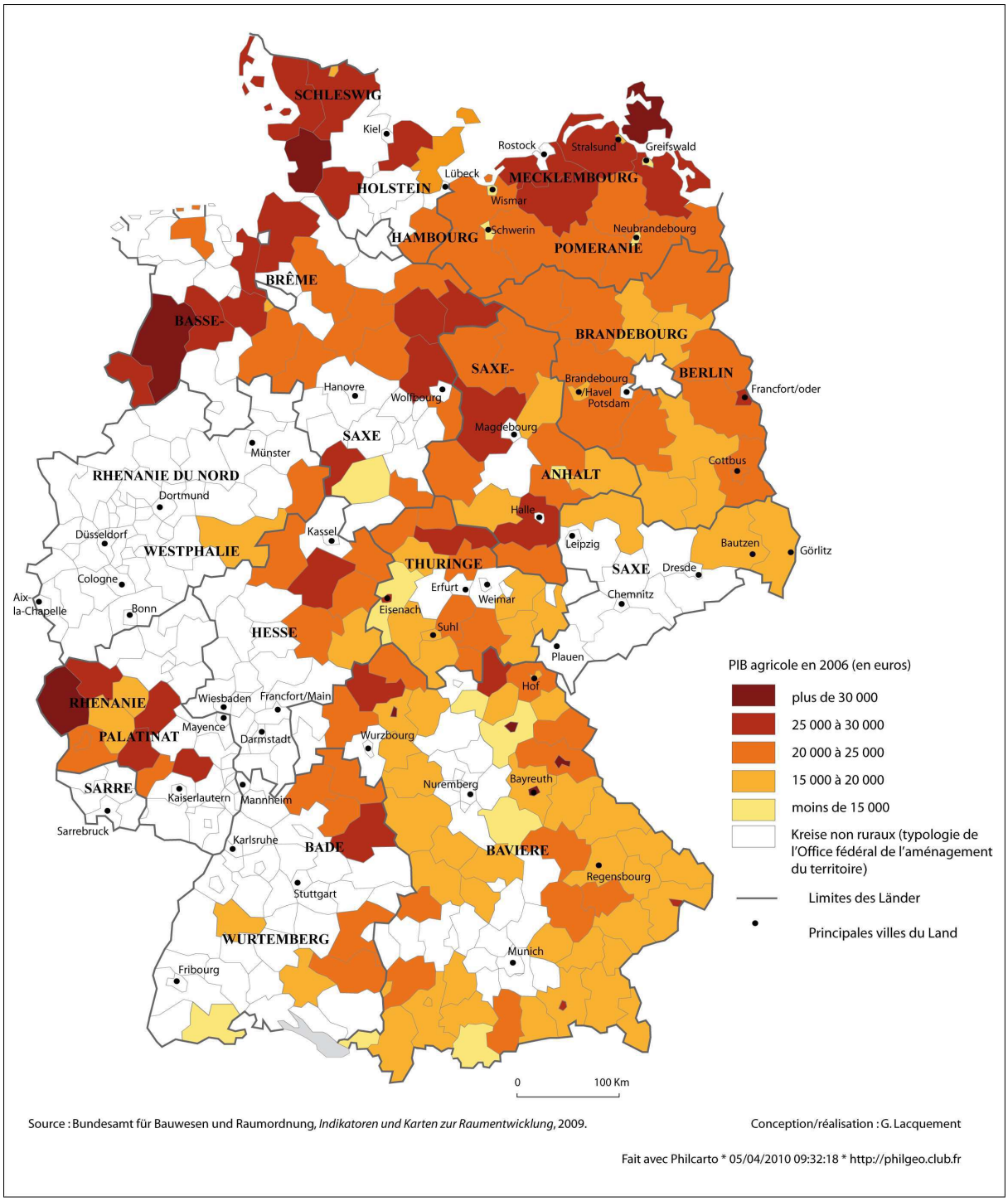

Source : Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raumentwicklung*, 2009.

Conception/réalisation : G. Lacquement

Fait avec Philcarto * 05/04/2010 09:32:18 * http://philgeo.club.fr

Document 11. La capacité d'accueil touristique dans les espaces ruraux en Allemagne

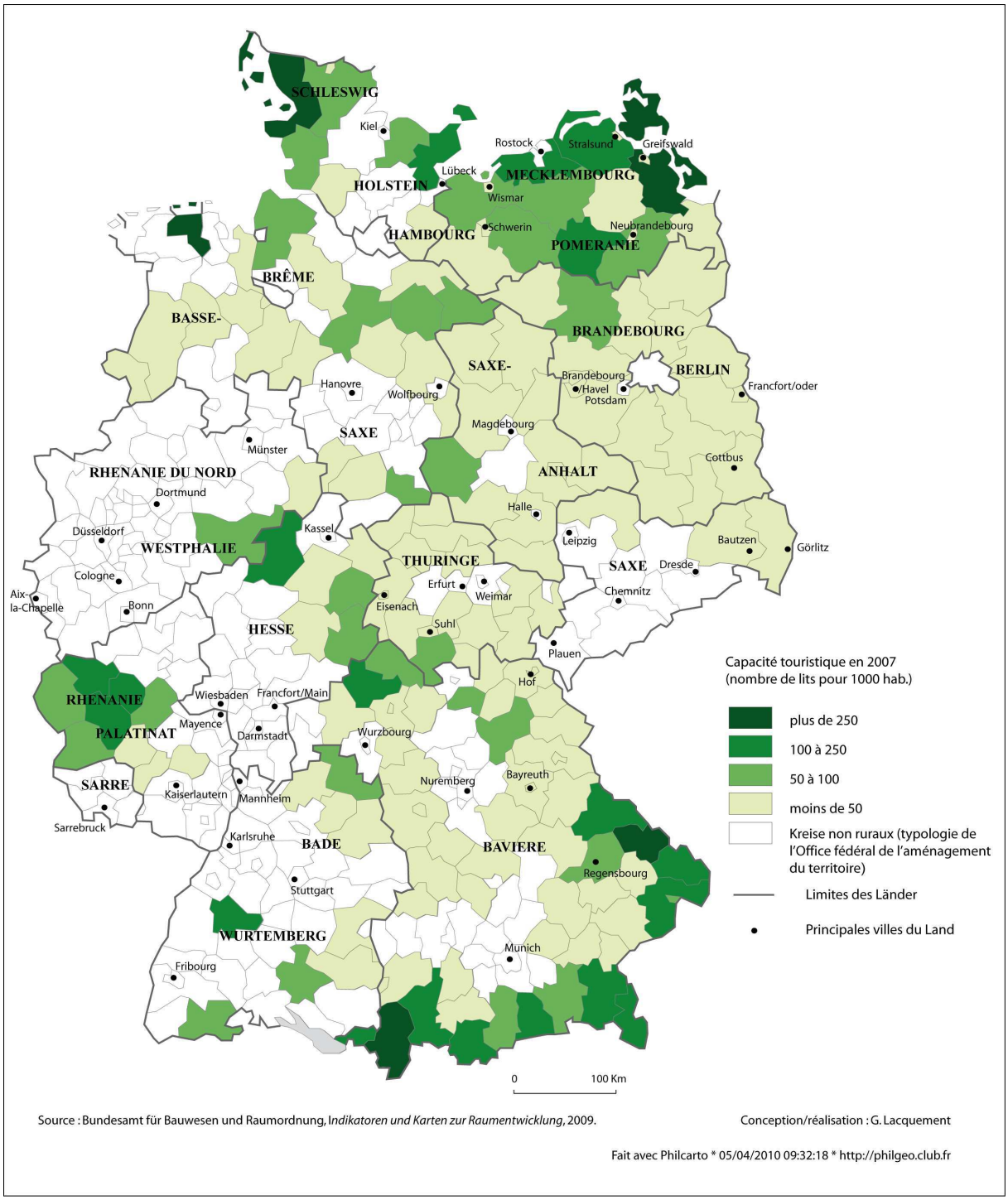

Document 12. La fréquentation touristique dans les espaces ruraux en Allemagne

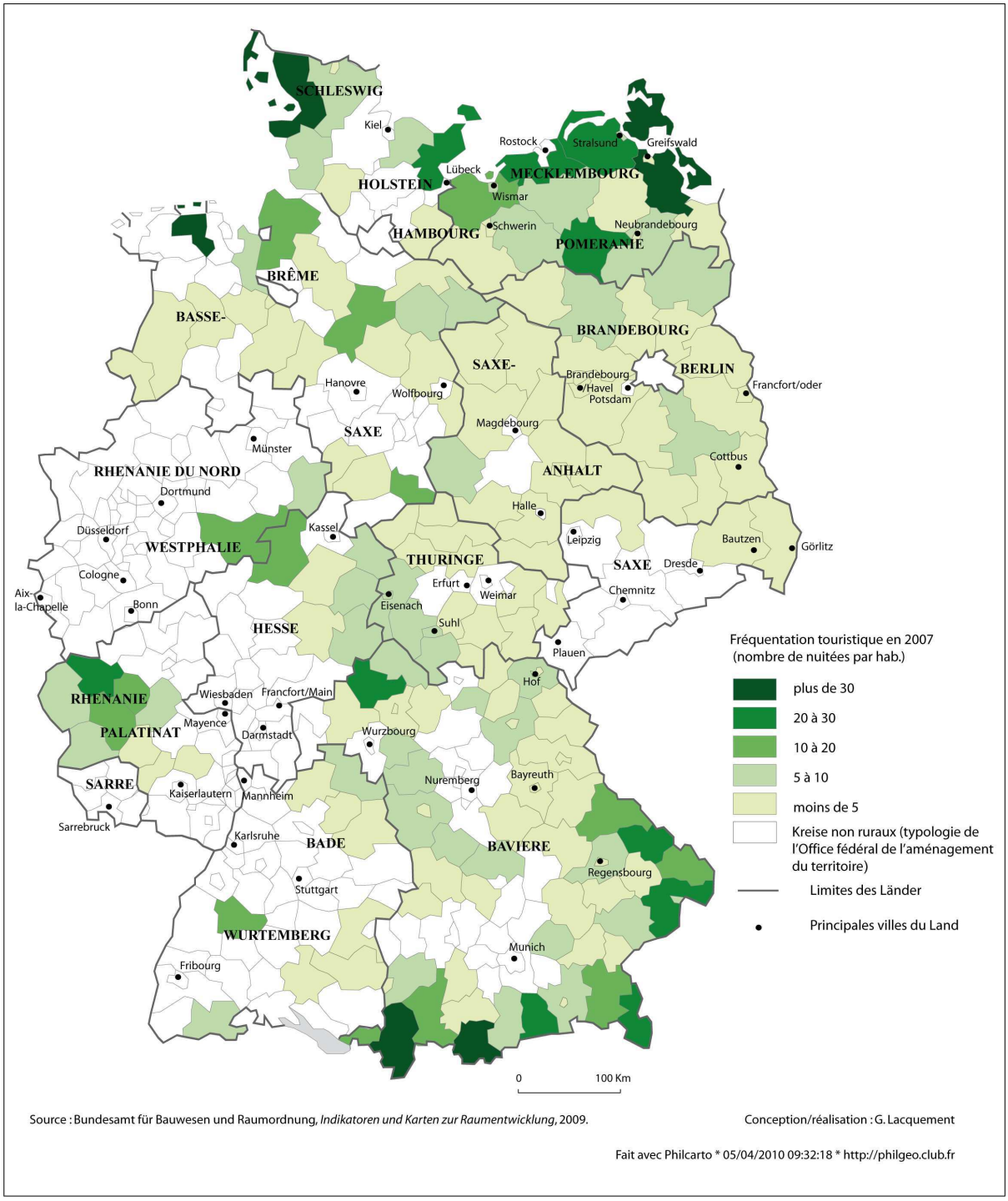

2. Héritages agraires de l'ouest, héritages agraires de l'est : généalogie des discordances territoriales

Le gradient socioéconomique contemporain se greffe en effet sur des héritages territoriaux discordants. L'histoire des sociétés agraires a engagé dès la fin du Moyen Age le monde rural allemand dans la formation d'un dualisme structurel qui a durablement marqué les formes d'organisation de l'espace de part et d'autre de l'Elbe.

Terres paysannes à l'ouest et terres domaniales à l'est

Les régions de l'est de l'Elbe portent la marque du grand domaine qui a laissé une empreinte très différente de l'héritage légué par les traditions de petite paysannerie des régions du Rhin et du Danube. Le renforcement des droits seigneuriaux à partir du XVème siècle a favorisé l'extension de la seigneurie domaniale (*Gutsherrschaft*) aux dépens des villages de colonisation paysanne qui avaient contribué dans le second Moyen Age à fixer les formes d'occupation et de mise en valeur des régions orientales.

La toponymie et la morphologie des principales implantations villageoises remontent au grand mouvement de colonisation agraire qui a débuté à la fin du XIème siècle et qui s'est achevé au début du XVème, lorsque les derniers colons allemands atteignent les limites extrêmes de la *Wildniss* prussienne (Higounet, 1989) – les confins *sauvages* par opposition aux régions transformées par les aménagements agraires -. Les régions de marche, situées à l'est de l'Elbe et de la Saale, ont connu des rythmes chronologiques de colonisation variables en fonction de la proximité géographique des régions de départ dans la vieille Allemagne, des circonstances de la conquête, des structures politiques dominantes dans les Etats conquérants ou encore de l'ancienneté et des formes du peuplement en terres slaves. Mais dans les marches de Mecklembourg (*Billunger Mark*) et de Brandebourg (*Nordmark*) comme dans les marches des pays saxons, depuis les régions de la Saale (*Lausitzer Mark*) jusqu'aux régions de Saxe orientale et de Silésie (*Meissener Mark*) en passant par les régions de piémont des Monts métallifères (*Merseburger Mark*), nombreux sont les villages de colonisation qui ont conservé leurs formes d'origine, villages-rue (*Strassendörfer*) et villages-tas (*Angerdörfer*), si précisément décrites par la géographie agraire allemande (Born, 1977 ; Lienau, 1989 ; Henkel, 2004). Certains *Rundlinge* se distinguent encore dans le paysage agraire contemporain : implantations slaves primitives réorganisées par la colonisation allemande, ils se ferment sur eux-mêmes en groupant leurs maisons autour d'une petite place centrale reliée à la circulation générale par une entrée unique étroite et facile à fermer ; les parcelles cultivées s'étendent aux alentours au-delà d'une zone enclose de pâture (Higounet, 1989). Partout, la toponymie rappelle les opérations de défrichement systématique (suffixe en –rode en Lusace ou en –hagen en Mecklembourg et dans l'Uckermark) ou de bonification des terres marécageuses comme dans les basses vallées de l'Elbe (suffixe en –werder) (Higounet, 1989). Les formes de la colonisation agraire ont procédé d'une institution originale, celle des entrepreneurs de colonisation, nommés *magistri incolarum* ou *cultores* en Mecklembourg et plus généralement *locatores* dont la fonction consistait à recruter les colons et à établir le village pour le compte d'un prince, en échange de lots de colonisation (*Hufen*) à titre de fief héréditaire. La dotation foncière était en outre liée à la fonction héréditaire d'écoutète (*Schulze*), sorte de maire rural chargé

d'exercer la basse justice ainsi que de percevoir les taxes et redevances sur les manses paysans (Henning, 1996).

Les droits héréditaires liés à l'institution du locator ont contribué à la formation d'une aristocratie foncière qui a joué un rôle décisif dans la réaction seigneuriale qui, à partir du XVème siècle, a donné naissance au grand domaine et au second servage, formule établie par l'historiographie marxiste pour différencier la nouvelle institution du servage médiéval. Dans un contexte d'affaiblissement du pouvoir princier, la réponse nobiliaire aux crises agraires du moment s'est traduite par le renforcement de la tutelle aristocratique sur les communautés paysannes. Le durcissement des droits féodaux a entraîné l'extension de la réserve seigneuriale aux dépens des tenures paysannes tandis que l'instauration du servage a permis de fixer la main d'œuvre en imposant à la paysannerie des liens de dépendance personnelle. Le paysage agraire contemporain a conservé la marque de la diffusion spatiale de ces nouveaux rapports sociaux de production : nombreux sont les finages sur lesquels on distingue les formes héritées de l'habitat des journaliers, fixé sur la réserve seigneuriale, à proximité de la résidence du grand propriétaire, le manoir du junker. L'abolition très progressive du servage à partir du XVIIIème siècle n'a pas contrarié l'affirmation d'un puissant capitalisme agraire qui a maintenu, jusqu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (Barral, 1978), la grande exploitation domaniale comme structure agraire dominante dans les campagnes des régions orientales (document 13).

Dans les régions du Rhin et du Danube au contraire, les sociétés agraires étaient paysannes. La lente émancipation des communautés paysannes s'est amorcée dans le même contexte de crises agraires qui a vu naître le grand domaine et le second servage dans régions orientales. Mais dans ces régions de vieille civilisation agraire, l'aristocratie foncière a tenté de sécuriser les revenus de la rente plutôt que ceux de l'exploitation directe. Sous la tutelle des princes occupés au renforcement des Etats territoriaux, la noblesse foncière a encouragé l'extension des tenures paysannes par l'allègement des droits féodaux et l'assouplissement des liens de dépendance. La Guerre des paysans de 1525 (*Bauernkrieg*) a d'ailleurs été l'un des signes de l'affirmation du poids social des communautés paysannes. Les paysans révoltés ont finalement été écrasés par les armées princières. Mais la révolte qui s'est déclenchée dans toutes les régions d'Allemagne occidentale et méridionale a d'abord été un mouvement de défense des droits coutumiers, un soulèvement contre l'introduction d'impôts nouveaux d'origine étatique. Les *Douze Articles* – le manifeste qui compilait les principales doléances des paysans révoltés - revendiquaient surtout la restitution des libertés paysannes, c'est-à-dire des droits coutumiers qui, en fixant les taxes et redevances seigneuriales mais également en autorisant la gestion autonome des biens communaux, consolidaient indirectement la communauté paysanne (Rösener, 1994). Par opposition à la seigneurie domaniale (*Gutsherrschaft*), la seigneurie foncière (*Grundherrschaft*) instaurait alors des rapports sociaux de production bien plus favorables à la paysannerie et favorisait les tenures paysannes comme structures élémentaires de la production agricole et de l'économie rurale.

Le mouvement d'émancipation s'est ensuite affirmé après la guerre de Trente ans dans le cadre de l'absolutisme princier et surtout à partir du XVIIIème siècle lorsque la pensée physiocrate a animé la politique économique des princes éclairés, les amenant à uniformiser le régime juridique des tenures et à convertir les taxes et redevances sous la forme de rentes fixes. Les conquêtes napoléoniennes dans les pays rhénans ont ensuite imposé l'abolition des droits seigneuriaux et dans les autres Etats, les

révolutions de 1848 ont achevé d'intégrer la *Grundherrschaft* dans la nouvelle organisation libérale de l'économie et de la société. Les réformes octroyées d'en haut ont joué un rôle décisif dans la diffusion du « modèle danois » (Sivignon, 1992-1993) de l'exploitation paysanne. L'émancipation de la paysannerie a contribué à l'intégration des exploitations familiales dans l'économie agricole tandis que le développement du mouvement coopératif au cours du XIXème siècle a facilité la diffusion du progrès technique et soutenu la croissance de la production agricole. Il a en outre permis de maintenir une structure agraire de petites et moyennes exploitations qui s'est longtemps traduite dans le paysage agraire par un émiettement parcellaire extrême, caractéristique des régions de partage successoral égalitaire (*Realteilungsgebiete*) d'Allemagne méridionale (Henning, 1996).

Dans les régions orientales sous autorité prussienne, les réformes du XIXème siècle n'ont cependant pas véritablement entamé la domination sociale de la noblesse foncière ni la puissance de l'économie domaniale. Le servage a été aboli en 1807 mais seulement en 1820 en Mecklembourg. Le nouveau droit a transformé les anciens serfs en salariés agricoles et leur a donné la possibilité d'acheter de la terre mais au prix d'un endettement insurmontable qui a paralysé l'effort d'investissement de l'exploitation familiale. Certes, les réformes (édit de Régularisation de 1811) ont autorisé la transformation des tenures paysannes en terres allodiales mais en contrepartie de lourdes conditions de rachat qui en ont considérablement limité la portée. Enfin, bien que les droits seigneuriaux aient été abolis, la noblesse foncière a conservé sur son domaine d'importants pouvoirs de justice et de police (Henning, 1988).

En raison de la faible portée de ces réformes, les structures foncières du grand domaine sont restées très concentrées jusqu'à la fin de leur existence. Certes, le régime de la république de Weimar a tenté une timide réforme agraire. La politique de colonisation de 1919 (*Siedlungspolitik*) prévoyait en effet l'installation de paysans pauvres et des paysans sans terre sur des structures foncières créées à partir d'un fond d'Etat. Mais l'institution domaniale a su s'en protéger puis a bénéficié de la politique conservatrice et corporatiste du régime nazi, si bien qu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, les grands domaines représentaient en Allemagne moins de 2% de la propriété foncière mais s'étendaient sur plus de 35% de la surface agricole (Kotow, 1959), principalement dans les régions orientales.

La partition de 1945-1990 : révolution productiviste en RFA, modernisation collectiviste en RDA

La partition de 1945 a introduit une nouvelle rupture dans l'histoire agraire du pays qui a modifié la nature du dualisme agraire hérité et a bouleversé la structuration des espaces ruraux. En Allemagne de l'Ouest, l'intégration de l'économie rurale a été réalisée par l'amélioration des performances des structures d'exploitation agricole et par la diversification des activités grâce à l'adaptation des industries rurales et au développement du tourisme vert. Les opérations de remembrement et l'insertion de l'activité agricole dans des filières et des bassins spécialisés de production ont avantagé les régions qui bénéficiaient de la meilleure rente naturelle (plaines loessiques vouées aux grandes cultures, vallées viticoles, zones herbagères et fourragères des élevages intensifs). Par contre, dans les régions les moins productives, notamment les régions de moyenne montagne, le déclin agricole a été précipité entraînant la contraction des terroirs et la crise des activités rurales traditionnelles. Partout ou presque, la révolution productiviste a conduit à la concentration des structures de production, elle a accéléré l'exode rural et agricole mais a conservé les exploitations

familiales comme la forme sociale de production dominante dans l'agriculture. En outre, le processus de repeuplement par excédent migratoire et de diversification des activités économiques, qui s'est ensuite amorcé à partir des années 1970, a été soutenu par une politique d'équipement systématique en infrastructures de transport et de communication, mais aussi sociales, sportives et culturelles, en particulier dans le cadre des programmes de rénovation rurale et de modernisation villageoise (*Dorferneuerung*) (Henkel, 2000).

En RDA, le collectivisme agraire a maintenu des densités rurales et agricoles relativement élevées mais au prix d'une transformation brutale des structures de production. Pendant plus de quarante ans, les campagnes est-allemandes ont été dominées par des exploitations spécialisées et mécanisées de grande taille. Les fermes d'Etat (*Volkseigene Güter* ou *VEG*), édifiées sur les anciens grands domaines nobiliaires expropriés par la réforme agraire de 1945, et les coopératives de production agricole (*Landwirtschaftliche Produktionsgenossenschaften* ou *LPG*), fondées dans les années cinquante à partir du regroupement forcé des exploitations paysannes, ont concentré à la fois les fonctions de production agricole et les tâches d'aménagement rural sur des territoires locaux rassemblant plusieurs finages villageois.

Le système collectiviste a été édifié en trois étapes principales (Lacquement, 1996). La première a débuté par une opération de réforme agraire et s'est poursuivie par une politique d'encadrement technique des exploitations paysannes. Promulguée en septembre 1945 dans la zone d'occupation soviétique, la réforme agraire a procédé à l'expropriation sans indemnité des grands domaines[1] et à l'attribution de lots fonciers de 8 à 12 ha à des ouvriers agricoles, des petits paysans et des paysans sans terre, ainsi qu'aux familles déplacées (*Umsiedler*), appartenant aux minorités allemandes expulsées des anciens territoires du Reich ou réfugiées des régions d'Europe centrale et orientale dévastées. Tandis que le régime socialiste entreprenait d'édifier les premières fermes d'Etat sur les terres non redistribuées du fond de la réforme agraire (environ 1/3), il imposait l'encadrement des nouvelles exploitations paysannes (*Neubauernwirschaften*) en limitant le droit de propriété foncière à un simple droit d'usufruit et de transmission et en soumettant le fonctionnement de l'activité agricole à des organismes contrôlés par l'Etat, autant en amont pour l'approvisionnement en semences et en matériel que pour l'écoulement de la production en aval.

La seconde étape renvoie au temps de la collectivisation et de la transformation autoritaire des structures familiales d'exploitation agricole. Le régime socialiste a procédé au regroupement forcé des exploitations paysannes dans des coopératives de production. Engagé en 1952 dans le cadre de l'édification générale du socialisme en RDA, le processus de collectivisation a été rapide en dépit des résistances paysannes et des difficultés politiques qui ont pu un moment ébranler la stabilité du régime, comme le soulèvement ouvrier de Berlin-Est en juin 1953. La collectivisation a débuté dans les régions de la réforme agraire, d'abord dans les grandes plaines loessiques de l'Anhalt puis sur les terres septentrionales du Brandebourg et du Mecklembourg. Elle a ensuite progressé dès le début des années 1960 dans les régions de tradition paysanne des pays saxons et de Thuringe, zones de bassins, de piémonts et de moyennes montagnes, sous la forme d'une socialisation graduelle du travail agricole (documents 14 et 15). Le regroupement autoritaire des exploitations paysannes s'est opéré en

[1] Le Fond de la réforme agraire de 1945 a été constitué par l'expropriation des domaines fonciers de plus de 100 ha et de la totalité des terres ayant appartenu à des organisations nazies, des criminels de guerre et des membres actifs du NSDAP (Bauerkämper, 1995 ; Handmann-Xifaras, 1969).

contrepartie de concessions provisoires au sein des nouvelles exploitations socialistes, distinguant des formes élémentaires (type I) et intermédiaires (type II) d'organisation coopérative et autorisant les membres à conserver l'usufruit individuel des terres pâturées ainsi que la propriété du bétail. A la fin des années 1960, la collectivisation est achevée et a imposé partout la domination des exploitations collectives, dont la part respective est cependant variable, les régions de la réforme agraire conservant une partie des fermes d'Etat édifiées sur les terres des anciens grands domaines.

La dernière étape a été pensée comme un temps de modernisation de l'agriculture socialiste mais elle s'est surtout soldée par la destruction de la société paysanne et le bouleversement de l'organisation traditionnelle des finages villageois. La planification socialiste a programmé la spécialisation et la concentration des exploitations collectives. A partir de 1971, le régime a entrepris la séparation de la production animale et végétale entre les unités de production et a créé des structures hiérarchisées de coopération entre les exploitations afin d'organiser des filières spécialisées de production. La réforme de 1971 s'est traduite par la construction de vastes bâtiments agro-industriels localisés à la périphérie du bâti villageois. Elle a ordonné la fusion des coopératives en unités de grande taille recouvrant les limites des finages traditionnels. Afin de faciliter la mécanisation des façons culturales, elle a également orchestré le remembrement systématique du parcellaire. La transformation des structures spatiales a dans le même temps bouleversé le mode de fonctionnement de la société rurale. La restructuration des exploitations collectives a permis d'achever la socialisation du travail agricole en imposant un modèle unique de coopérative. Dans ce dernier, le type III, tous les travailleurs étaient répartis en brigades de production pour effectuer un travail spécialisé, segmenté et posté selon le mode d'organisation du travail dans le secteur industriel. Les membres des coopératives avaient conservé la propriété des terres familiales mais la coopérative en avait complètement confisqué l'usufruit. Le salariat a été imposé comme mode direct de rémunération sur la base de points-travail calculés en fonction de la pénibilité de la tâche, du niveau de qualification requis ou de la responsabilité exigée. En échange du travail collectif, la coopérative concédait à ses membres un droit d'usage sur un lopin individuel (*individuelle Hauswirtschaft*), dont la taille et le fonctionnement étaient strictement réglementés. Fixée à 0,25 ha par personne, la concession dépassait rarement 3 ha par famille mais son droit s'usage s'était imposé comme forme indirecte de rémunération parce que la production individuelle servait d'une part à la satisfaction des besoins domestiques et permettait d'autre part de percevoir des revenus complémentaires issus de la commercialisation dans les magasins d'Etat ou sur les marchés paysans.

En quelques années, le régime socialiste a imposé l'exploitation collective, coopérative ou ferme d'Etat, comme la structure exclusive d'organisation de la vie économique et sociale à la campagne. Au moment de la *Wende* et à la veille de la réunification, l'héritage collectiviste revêt une triple dimension. Son empreinte spatiale se lit dans le paysage rural aux mailles élargies du parcellaire, à la spécialisation des systèmes de cultures et à la taille des nouveaux bâtiments d'exploitation, gigantesques ateliers de production animale, alignements imposants de silos à grains en béton armé, vastes hangars à matériel. Elle se lit également aux opérations diverses d'aménagement rural conduites au bénéfice des exploitations agricoles comme la réorganisation et la rénovation des chemins ruraux qui ont quadrillé les finages villageois de nouveaux réseaux en plaques de béton armé, communément dénommés *LPG-Strassen* – routes de coopérative – et censés faciliter le passage des machines agricoles.

Témoins obstinés de l'effort de modernisation de l'agriculture orchestré par le régime socialiste, ces empreintes procèdent de la transformation brutale des structures socioéconomiques locales. La seconde dimension de l'héritage collectiviste est donc structurelle. La réforme agraire a éradiqué le grand domaine nobiliaire et la collectivisation a programmé l'extinction de l'exploitation familiale qui n'a subsisté localement qu'à l'état de relique dans des branches très spécialisées comme l'horticulture périurbaine, toujours très encadrées par le monopole d'Etat sur les activités d'amont et d'aval. Le système collectiviste a maillé les espaces ruraux de structures d'exploitation de grande taille qui ont exercé un puissant monopole sur l'emploi local en contrôlant en outre directement ou indirectement les activités non agricoles comme les magasins d'alimentation, les ateliers de réparation mécanique et de sous-traitance industrielle, les services rendus aux personnes dans des lieux de sociabilité devenus presque exclusifs : crèches, cantines, maisons du peuple ou foyers ruraux.

L'héritage collectiviste renvoie en troisième lieu au bouleversement des repères sociaux. La socialisation du travail agricole a imposé une « trajectoire de dépaysannisation » (Maurel, 1994, p. 52) de la société villageoise. La transformation des paysans en coopérateurs ou en salariés des fermes d'Etat a introduit de nouvelles hiérarchies socioprofessionnelles distinguant les brigadiers cantonnés à des tâches d'exécution manuelles et répétitives, des techniciens et des cadres dirigeants promus par le système de formation du régime et assumant les fonctions de responsabilité au sein des nouvelles unités de production.

Document 13. L'Allemagne des grands domaines dans l'entre-deux-guerres

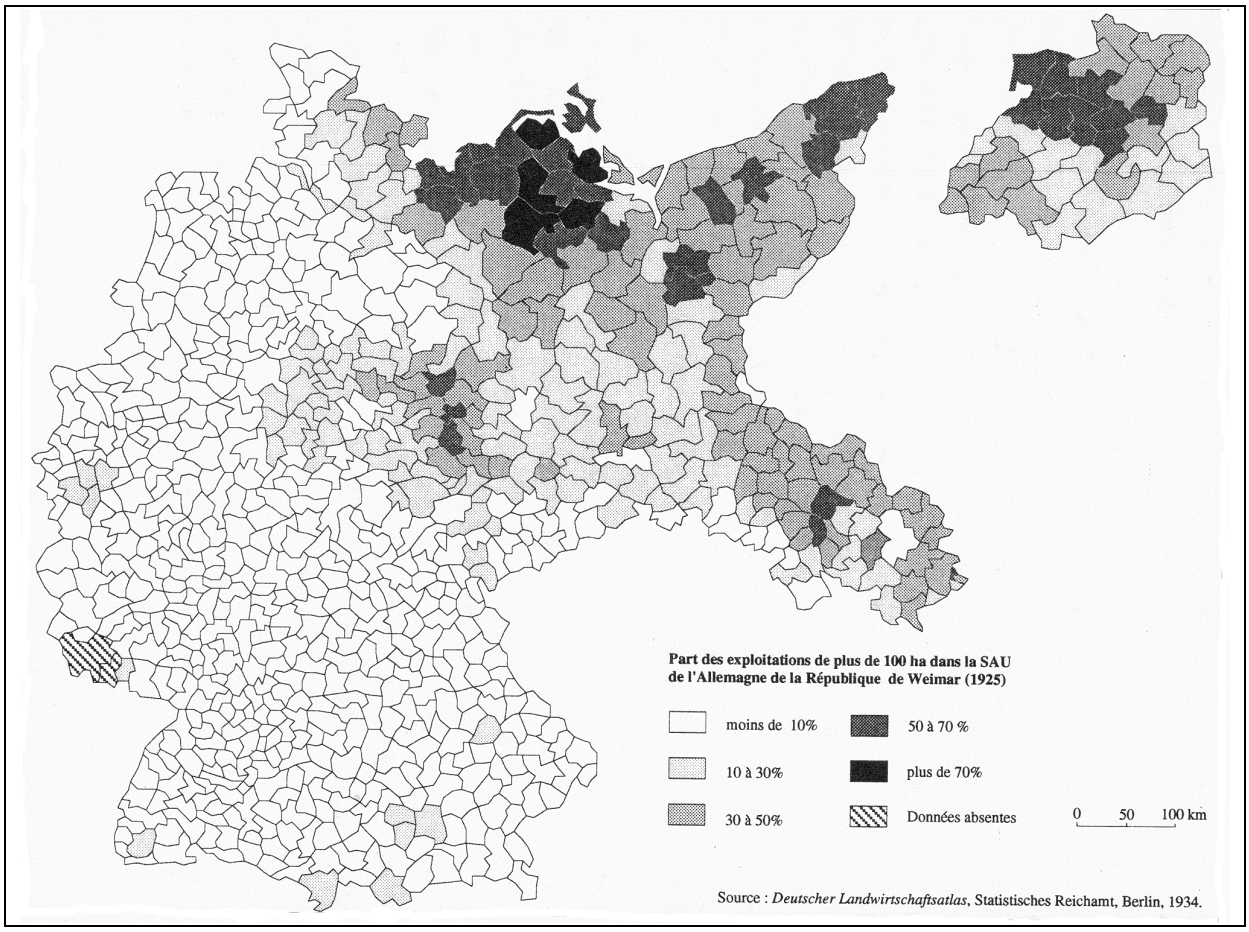

Document 14. La progression de la collectivisation en RDA 1953-1958

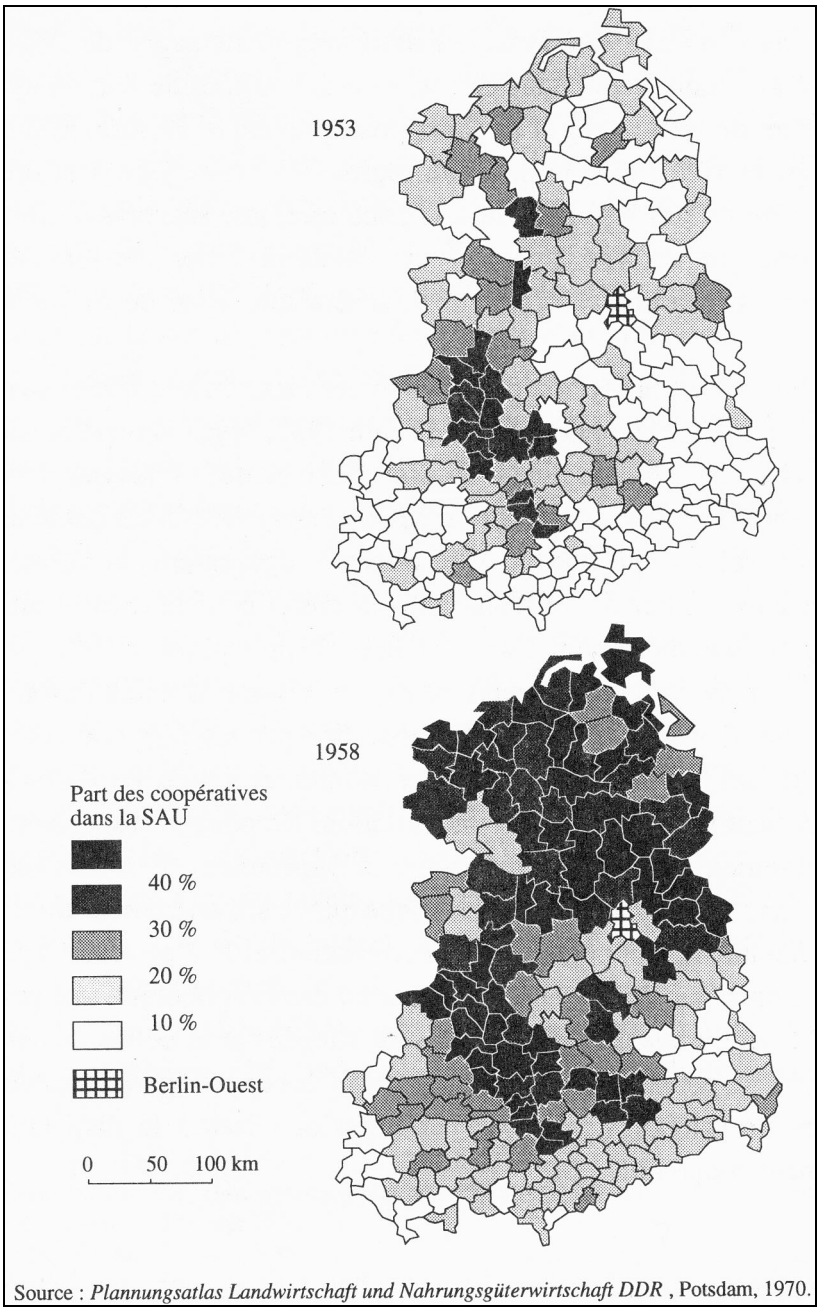

Source : *Plannungsatlas Landwirtschaft und Nahrungsgüterwirtschaft DDR* , Potsdam, 1970.

Document 15. La progression de la collectivisation en RDA 1963-1968

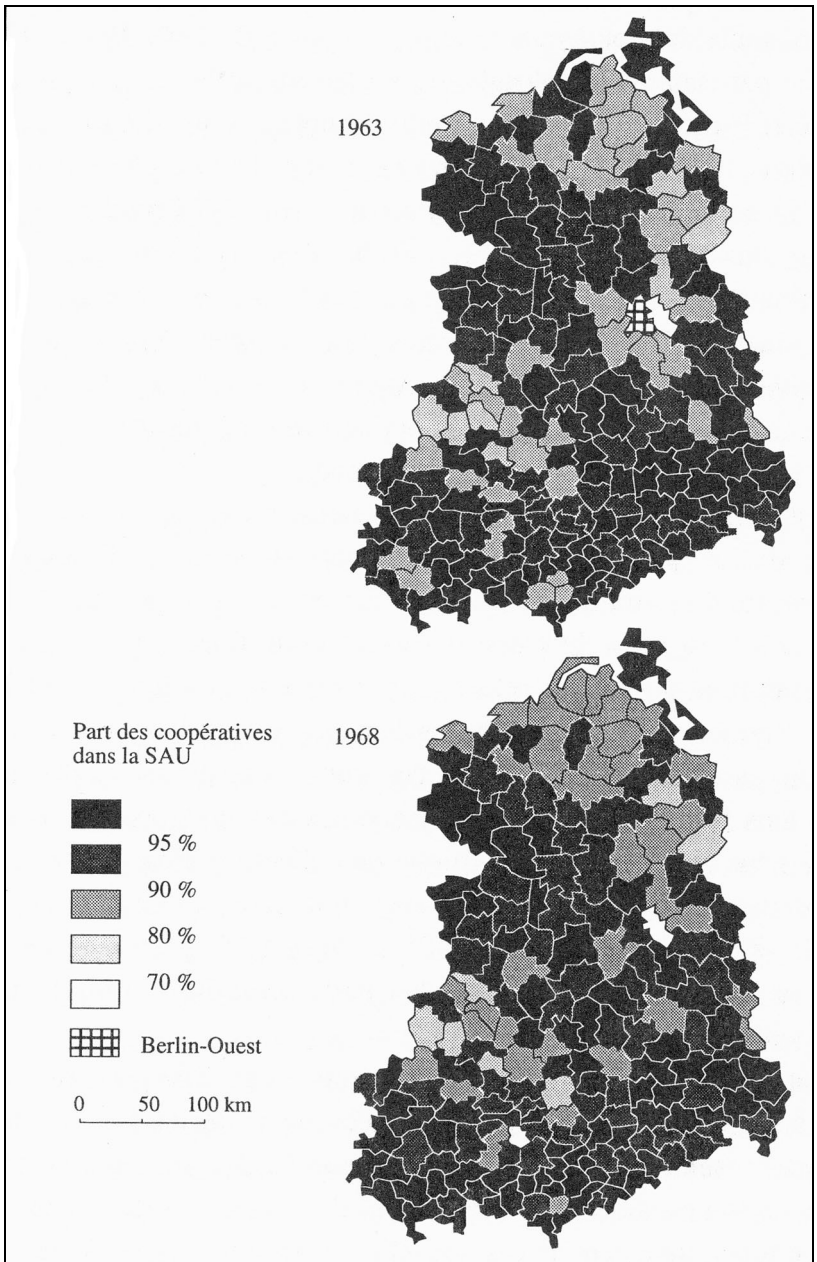

Source : *Plannungsatlas Landwirtschaft und Nahrungsgüterwirtschaft DDR* , Potsdam, 1970.

3. Permanence des traces, transmission des formes : interpréter le rôle des héritages territoriaux dans la transformation post-socialiste

Les campagnes de l'Allemagne réunifiée sont donc traversées par un gradient socioéconomique ouest-est qui se greffe sur des héritages agraires antagonistes. De part et d'autre de l'Elbe, ces derniers ont opposé dans le temps long de l'histoire médiévale et moderne et jusque dans la première moitié du XXème siècle, les structures de la société paysanne et les structures de la société domaniale, et dans le temps court de la seconde moitié du XXème siècle, les exploitations familiales de la modernisation productiviste et les grandes exploitations collectives de l'agriculture socialiste. L'analyse géographique doit-elle rechercher les causalités ou une partie des causalités de la discontinuité socioéconomique et structurelle des espaces ruraux de l'Allemagne contemporaine dans le dualisme territorial hérité du passé ? Et si oui, de quelle manière peut-elle interpréter le rôle des héritages territoriaux dans le processus de transformation post-socialiste ? Les bifurcations de l'histoire agraire en Allemagne ont au cours du temps différencié les formes de structuration et d'organisation de l'espace. L'antagonisme des structures et plus globalement des systèmes socioéconomiques a joué sur la distribution des hommes et des activités, sur la manière de concevoir les fonctions socioéconomiques affectées aux campagnes et de ce fait, il a profondément marqué la morphologie des espaces ruraux. La recherche des causalités de la discontinuité spatiale dans le temps passé trouve ici sa pertinence. Cependant, l'écueil du déterminisme historique invite l'analyse géographique à interpréter le rôle du poids du passé avant tout comme un facteur de différenciation des trajectoires d'évolution territoriale. La démarche d'historicisation intègre la dimension temporelle dans l'étude du processus de transformation spatiale mais elle conduit à distinguer les traces et les formes spatiales de l'héritage du passé ainsi qu'à dissocier le temps des systèmes sociaux et celui des structures spatiales.

L'empreinte du passé sur les territoires

Pour évoquer l'empreinte du passé sur les territoires, la discipline recourt à la métaphore de l'héritage. Dans son sens juridique, le terme désigne un bien transmis au cours d'un acte de succession. Il fait de l'héritier un successeur qui obtient la jouissance d'un bien sans avoir néanmoins contribué à sa constitution. La métaphore de l'héritage fait donc référence au passé et exprime l'idée de continuité dans le temps. Sur le territoire géographique, l'héritage s'applique aux traces laissées par les aménagements antérieurs de l'espace mais également aux formes léguées par les sociétés du passé c'est-à-dire aux structures socioéconomiques successives qui ont participé à l'organisation de l'espace (Maurel 2009). Les premières sont directement visibles dans le paysage, contrairement aux secondes dont les effets sur la morphologie des territoires sont cependant induits.

Les campagnes d'Allemagne orientale se distinguent des campagnes de l'Allemagne rhénane et danubienne par l'héritage du système domanial. La plupart des finages ruraux en ont conservé la trace (document 16) : manoirs majestueux aux styles architecturaux variés, parcs paysagers et allées de prestige manifestant la puissance sociale de l'aristocratie foncière, vastes bâtiments d'exploitation regroupés reflétant le fonctionnement du capitalisme agraire du XIXème siècle, habitat misérable des ouvriers agricoles exprimant l'inégalité brutale des rapports sociaux. Ces traces sont les vestiges d'une forme sociale de production et d'organisation de l'espace qui a disparu au lendemain de la Seconde

Guerre mondiale. La grande propriété terrienne a été éradiquée par la réforme agraire de 1945 qui a modifié la structure foncière en créant d'une part une grande propriété d'Etat et d'autre part une petite propriété paysanne. Les grands propriétaires ont été chassés de leurs manoirs qui pour certains ont été abandonnés, pour d'autres ont été reconvertis en logements ouvriers (document 16d), en sièges d'exploitation collectives (document 16c), en centres de recherche agronomique (document 16a), etc… . Par la transformation collectiviste, la grande exploitation domaniale est devenue une grande exploitation socialiste, ferme d'Etat ou coopérative. Sous la période socialiste, la trace matérielle du grand domaine a perduré et sa forme socio-spatiale, celle de la grande exploitation, a été transmise comme forme élémentaire d'organisation de l'espace. La réunification et la décollectivisation ont entraîné le démantèlement des fermes d'Etat qui pour la plupart avaient été édifiées sur les terres des anciens grands domaines. Pourtant la grande exploitation se maintient, soit par l'intermédiaire des entreprises sociétaires qui ont contracté de nouveaux fermages sur les terres de la réforme agraire, grande propriété d'Etat ou petite propriété des lots fonciers restitués, soit par le biais des exploitants familiaux qui ont recomposé les structures de la grande exploitation en couplant acquisitions foncières et fermages. Pour certains, il s'agit des descendants des grands propriétaires qui se sont réinstallés dans le manoir familial. La trace matérielle du grand domaine perdure, et sa forme socio-spatiale a été une nouvelle fois transmise au moins en partie dans le contexte de la décollectivisation.

Il en est de même de l'héritage collectiviste. La collectivisation a figé les structures foncières de la société paysanne en conservant la matrice cadastrale mais en confisquant le droit d'usufruit au bénéfice des nouvelles unités de production. Le collectivisme agraire a laissé une empreinte durable sur le paysage rural. Les opérations de remembrement ont gommé le parcellaire paysan et la modernisation socialiste a imposé la construction de vastes bâtiments agroindustriels en périphérie des villages dont la distribution et la morphologie restent l'héritage de la société paysanne (document 17). Les traces de l'histoire agraire se juxtaposent dans l'espace local mais les formes socio-spatiales suivent des cheminements divergents. La collectivisation a éradiqué les structures d'exploitation paysanne mais la décollectivisation ne les a pas exhumées. Cette dernière se solde au contraire par le maintien de la grande exploitation, qui pour une large part est le fait des entreprises sociétaires qui ont pris la succession des coopératives socialistes.

L'héritage territorial se lit donc à travers « la permanence des traces et la transmission des formes » (Maurel, 2009). Pour interpréter le rôle des héritages dans la transformation des territoires, il est utile de distinguer la trace matérielle de la forme socio-spatiale. Les traces du passé traversent le temps mais les formes transmises du passé ne se reproduisent pas à l'identique. Le processus de transmission dépend en effet du jeu des acteurs sociaux, de la manière dont ils réagissent au changement, délaissent ou réinvestissent les formes héritées. Le jeu des pratiques spatiales se traduit alors sur la morphologie des territoires, contribue à transformer les traces matérielles du passé, conduit selon les usages qui en sont faits à les fossiliser, à les détruire ou à les rénover en leur conférant une nouvelle fonctionnalité socioéconomique.

Temps des systèmes et temps des territoires

La démarche d'historicisation permet de considérer les héritages du passé comme un facteur de différenciation territoriale. Tributaires du jeu des acteurs sociaux, l'adaptation des formes socio-spatiales héritées est diverse et leur durée de vie est variable selon les lieux. Ces différences géographiques procèdent d'un mécanisme de discordance entre le temps des systèmes sociaux et le temps des structures spatiales.

Une série d'événements ou de phénomènes peut entraîner un changement d'état des systèmes politiques et socioéconomiques. Mais le changement d'organisation des territoires et des structures spatiales s'opère selon une temporalité différente. L'événement ne produit pas nécessairement la dynamique spatiale car l'espace géographique fonctionne selon une pluralité de temps (Elissalde, 2000). Les structures spatiales possèdent leur propre périodisation, fonctionnent selon leur propre rythme et évoluent selon une temporalité distincte de celle des systèmes sociaux. « Passent les systèmes, restent les structures » (Rey, 1996) : la chute du mur de Berlin est sans conteste à l'origine du changement de système politique et socioéconomique dans l'ex-RDA. La réunification a introduit dans les nouveaux Länder une série de dispositifs destinés à réaliser la transition vers la démocratie politique et l'économie de marché. Dans l'histoire agraire de l'Allemagne orientale, la décollectivisation a engagé en 1990 une nouvelle bifurcation (Rey, 1991) qui impose l'adoption et la diffusion d'un nouveau système d'économie agricole.

Or, « le temps social et le temps des territoires sont des temps discontinus » (Maurel, 2005). Les configurations spatiales peuvent perdurer en apparence alors que les processus qui les ont produits ont été interrompus. Les coopératives socialistes n'ont plus d'existence dans le système de l'économie de marché. Mais leurs successeurs juridiques, les grandes exploitations sociétaires s'imposent dans de nombreuses régions comme la structure socioéconomique dominante qui participe à l'organisation de l'espace. Les changements spatiaux ne sont pas indépendants des changements qui affectent les systèmes socioéconomiques mais « ils progressent à un rythme asynchrone » (Maurel, 2005). Le processus de transformation des territoires s'opère en discordance, il est soumis à des décalages, des résistances ou des récurrences qui expliquent en particulier les différences régionales.

Dépendance au passé et trajectoires territoriales

La discontinuité temporelle des changements sociaux et des changements spatiaux se fonde sur l'hypothèse que la matérialité des structures spatiales pèse sur l'élaboration des choix stratégiques des acteurs sociaux. La compréhension des mécanismes de transformation territoriale invite alors à prendre en compte la détermination du poids du passé sur les pratiques spatiales des sociétés locales.

Les sciences sociales distinguent deux manières de conceptualiser le rôle des héritages dans le processus contemporain de transformation post-socialiste. La transitologie classique considère l'héritage communiste comme une entrave au développement du capitalisme. Le terme de transition désigne tout d'abord la période de transformation systémique qui a affecté à partir de 1989 les pays de l'ancien bloc socialiste à la suite de l'effondrement de l'Etat-parti. La transition a revêtu une triple dimension consistant à la fois au passage du parti unique à la démocratie pluraliste, de la planification centrale à l'économie de marché, et de l'autarcie au sein d'un bloc à l'intégration à l'économie mondiale (Lavigne, 1992a ; Lavigne, 1992b). Mais le terme exprime également un paradigme qui

conçoit la transformation comme un processus linéaire conduisant par étapes pré-déterminées à un état final conforme à la norme dominante dans le système global. Les économistes de la transition ont construit une approche théorique qui fait se succéder une étape de transition fonctionnelle et une étape de transition structurelle (Chavance, 1994 ; Duchêne et Tartarin, 1991). La première prescrit des mesures de stabilisation macroéconomique comme la libération des prix ou la suppression des subventions aux entreprises tandis que la seconde prévoit la privatisation des structures de production. Le débat théorique sur la cadence des réformes a opposé les partisans de la thérapie de choc à ceux du gradualisme. Il a vu le triomphe de la doctrine classique d'inspiration néo-libérale qui presque partout en Europe centrale et orientale, a précipité le calendrier de mise en œuvre des mesures de stabilisation macroéconomique et de réforme structurelle. L'interprétation de la transitologie classique insiste sur les facteurs d'inertie et de blocage du legs communiste dans le processus d'adaptation des comportements sociaux et de transformation d'organisation de l'espace. Dans cette hypothèse, le système socialiste a profondément inhibé la capacité d'initiative ou d'entreprise individuelle et le passage au système capitaliste suppose un effort de formation et d'apprentissage nécessaire au rattrapage du niveau de performance. De la même manière, il lègue des infrastructures spatiales inaptes au développement de l'économie libérale et le succès de la transition requiert de vastes aménagements d'assainissement et de mise à niveau. Dans les espaces ruraux, le changement de système implique la rénovation du bâti et la mise aux normes des équipements, impose la privatisation des structures d'exploitation et convoque des acteurs susceptibles de s'impliquer de manière autonome dans la régulation de l'économie locale. La transition suppose une table rase débarrassée des scories du legs communiste et mobilise les acteurs sociaux dans un effort de rattrapage des écarts à la norme transférée.

Le paradigme de la transition se réfère à un cheminement et à un point d'aboutissement prescrits comme idéaux ou tout au moins conformes à la norme du système global. Mais en cherchant à expliquer les écarts à la norme par un processus de cheminement entravé par les pesanteurs du passé, il conduit la démarche d'historicisation à l'impasse du déterminisme historique (Dobry, 2000). La détermination du poids du passé sur les pratiques spatiales peut être interprétée dans une autre perspective, selon une approche théorique qualifiée d'« évolutionnaire » (Delorme, 1996), parce que plus attentive à la durée, au temps propre des institutions et des comportements sociaux, et en conséquence à celui des formes spatiales. L'interprétation évolutionnaire convoque le concept de *path dependence* ou de dépendance au passé. Elle ne suppose ni table rase ni point d'aboutissement idéal. Elle conçoit la transformation non comme un cheminement linéaire et uniforme mais comme un processus différencié et dépendant des particularités des situations locales. Elle considère l'héritage socialiste non comme une entrave mais comme une ressource de la transformation. Le système socialiste a profondément modifié les rapports sociaux mais il ne laisse pas derrière lui une société amorphe (Dobry, 2000). Il lègue des réseaux sociaux et des liens de solidarité, des formes organisationnelles, mais aussi des formes et des structures spatiales qui constituent comme un jeu de clés dont la transmission aux acteurs sociaux et l'usage qu'ils en font, infléchissent l'itinéraire de transformation. Le paradigme de la *path dependence* s'interroge donc sur les pratiques et les liens sociaux provenant de l'ancien système pour tenter d'expliquer les mécanismes de décomposition des structures héritées et de recomposition des formes nouvelles. Plutôt que de désigner un point d'aboutissement ou un objectif normé, il postule l'émergence de formes sociales hybrides ou composites issues du remodelage des formes héritées (Maurel, 2009). Dans les espaces ruraux des

nouveaux Länder allemands, la grande exploitation sociétaire ne constitue pas la forme sociale de production a priori programmée par le dispositif de décollectivisation. Pourtant, elle se montre capable d'atteindre un niveau de performances économiques qui lui permet de rémunérer de la main d'œuvre, d'acquitter de la rente foncière et de moderniser un capital d'exploitation. Les coopératives socialistes n'ont pas survécu en tant que formes sociales de production. Les exploitations sociétaires sont issues de la structure spatiale héritée de la coopérative socialiste. Mais le fonctionnement des nouvelles unités de production s'est adapté au nouveau système socioéconomique. Comment expliquer alors la variation géographique de la part relative des exploitations sociétaires dans la superficie cultivée ? Comment expliquer les différences régionales alors que le changement de système a provoqué une rupture globale ?

Les changements territoriaux s'inscrivent en fait dans des trajectoires d'évolution différenciées dont la dynamique est dissociée de celle du changement systémique. Le terme de trajectoire est emprunté par les sciences sociales aux sciences physiques pour concevoir et analyser les processus historiques. Dans le cadre de l'approche géographique, il permet d'intégrer la dimension temporelle dans l'étude du processus de transformation spatiale, de considérer les notions de simultanéité, de succession d'événements et de durée des phénomènes dans la description des mécanismes de transformation qui affectent l'organisation de l'espace (Maurel, 2009). Le changement de système en 1989 procède d'une série d'événements politiques qui engage une rupture ou une bifurcation du système d'ensemble. A partir de ce moment initial, la trajectoire territoriale peut suivre des voies différentes en fonction des choix stratégiques opérés par les acteurs sociaux. Les logiques de choix sont donc différenciées. Elles dépendent de la configuration des groupes sociaux, demeurent sensibles à la détermination du poids du passé mais appartiennent également au contexte géographique de réception. Le concept de *path dependence* introduit les héritages du passé comme facteur de différenciation spatiale et d'infléchissement des trajectoires territoriales. Mais il pose la question de la temporalité pertinente, des principes de discrimination dans le passé des héritages aux effets décisifs de détermination sur les trajectoires de transformation en cours. L'héritage socialiste est-il plus discriminant que l'héritage domanial pour expliquer la permanence de la grande exploitation sur les terres septentrionales du Mecklembourg ? En fait, les trajectoires sont le produit d'un jeu de temporalités multiples et discontinues. Certaines « tissent des discontinuités de longue durée tandis que d'autres imposent des effets de césure » (Maurel, 2009). En Allemagne orientale, la trame du peuplement remonte à la colonisation médiévale tandis que les structures parcellaires sont un héritage de la collectivisation des années 1960. « Empreintes du temps long ou brèches du temps court » (Maurel, 2009), les discontinuités issues du passé participent à la construction du contexte géographique de réception. L'expression envisage les caractères d'organisation de l'espace comme un potentiel de transformation des territoires. Elle désigne une série de facteurs spatiaux qui déterminent la capacité des territoires à réagir aux conditions de la transformation. L'analyse géographique postule ici que la réponse des sociétés locales au changement dépend d'un ensemble de propriétés spécifiques aux lieux comme les attributs physiques, les structures de peuplement, l'accessibilité, la proximité ou l'éloignement par rapport aux pôles de diffusion de l'innovation. La combinaison de ces propriétés constitue un potentiel territorial qui peut être valorisé ou au contraire dévalorisé par les acteurs sociaux dans le contexte de changement de système global (Rey, 1996). Multiples et complexes, les effets de contexte géographique contribuent donc à différencier les trajectoires de transformation territoriale, ils convoquent les lieux et le temps dans l'interprétation des différences géographiques.

A ce stade, la réflexion conduit à préciser la nature des facteurs qui interviennent dans le processus de transformation post-socialiste. Comme le montre la cartographie des indicateurs choisis, la dichotomie ouest-est qui caractérise les espaces ruraux en Allemagne, procède tout d'abord de facteurs sociaux et économiques. Les premiers définissent les aptitudes de la population à s'adapter au changement de système en fonction de son niveau de formation socioprofessionnelle. Les seconds distinguent les niveaux de développement et de performance, la structuration du tissu d'activités, les dynamiques de déclin et de croissance. Les différences régionales sont ensuite le fait de facteurs spatiaux qui intéressent les caractères et la situation des lieux, les différences de densité, l'accessibilité et la distance aux centres de diffusion du capital et des innovations. Mais la détermination du poids du passé et les effets de contexte géographique soulignent avant tout le rôle des acteurs sociaux. La différenciation des trajectoires territoriales dépend des capacités des sociétés locales à identifier et à valoriser les ressources qui constituent le potentiel de transformation des lieux (Maurel, 2005).

Document 16. Permanences des traces : empreintes de l'héritage domanial en Allemagne orientale

a - Ancien manoir, pays de la Havel, février 1993

b - Anciennes maisons d'ouvriers agricoles d'un grand domaine, plaine de l'Anhalt, avril 1994

c- Ancien manoir, pays de la Havel, février 1993

d - Ancien manoir, vallée de la Mulde, avril 1993

Clichés : G. Lacquement

Document 17. Transmission des formes : ancienne coopérative socialiste, nouvelle exploitation sociétaire

Bettenhausen, massif de la Rhön, Land de Thuringe, cliché : G. Lacquement, mai 2009.

En Thuringe occidentale, dans la petite vallée de l'Herpf, là où les dômes de basalte couverts par la forêt surplombent les collines sédimentaires du massif de la Rhön, les bâtiments de l'ancienne coopérative socialiste jouxtent toujours les maisons paysannes du village traditionnel figé par la collectivisation au début des années 1960. Depuis la réunification, l'entreprise sociétaire qui a pris la succession de la coopérative au terme du processus juridique de restructuration imposé par le dispositif de privatisation du secteur agricole de l'ex-RDA, monopolise le terroir et procède à la rénovation des bâtiments d'exploitation. Les vastes parcelles de cultures héritées de la modernisation socialiste sont tenues en fermage et dissimulent les structures émiettées de la propriété foncière léguées par la société paysanne d'avant-guerre.

Chapitre 2. La sortie du collectivisme

La sortie du collectivisme constitue sans aucun doute le moment-clé de la transformation post-socialiste dans les campagnes. Elle a consisté pour l'essentiel dans l'application d'un dispositif de privatisation des structures de production agricole qui a été conçu comme la modalité principale de transformation du système socioéconomique imposé autrefois par le socialisme. En Allemagne, la dynamique a été précoce et s'est engagée dès le printemps 1990 à l'initiative du gouvernement Lothar de Maizières, le gouvernement de la *Wende* issu des premières élections libres à la Chambre du Peuple de RDA. Mais la politique de restructuration du secteur agricole a été conduite dans les nouveaux Länder par le gouvernement de l'Allemagne réunifiée qui en a reprécisé les modalités législatives. A partir de ce moment, la décollectivisation a engagé les territoires ruraux d'Allemagne orientale dans une nouvelle rupture agraire et a imposé un nouveau temps fort d'inversion des rapports sociaux (Maurel, 1994). Le dispositif de décollectivisation a en effet programmé la liquidation des fermes d'Etat et la restructuration des coopératives socialistes en entreprises agricoles de droit privé. Pour rétablir la régulation du système économique par le marché, il a modifié le mode d'appropriation de la terre et des moyens de production dans le secteur agricole moins de 40 ans après les changements imposés par la construction du socialisme. Mais compte tenu du rôle des anciennes exploitations collectives dans la gestion de l'espace rural, la décollectivisation a aussi entraîné la transformation des rapports sociaux dans l'ensemble de la société rurale car elle a provoqué le démantèlement des structures qui fondaient le système d'encadrement socioéconomique dans les campagnes socialistes. Le changement a été brutal et a confronté l'économie rurale à une situation de crise de récession particulièrement grave qui s'est traduite par un impressionnant délestage de main d'œuvre. L'adaptation des nouvelles structures d'exploitation s'est alors opérée dans un contexte de marginalisation de l'agriculture dans l'économie rurale et dans l'emploi local.

Le processus de décollectivisation a donc contribué de manière décisive à la transformation post-socialiste des espaces ruraux. Il s'inscrit cependant dans une trajectoire complexe qui se solde par l'affirmation d'un nouveau dualisme agraire et par une adaptation différenciée des nouvelles exploitations agricoles. L'opposition structurelle se manifeste par la coexistence d'exploitations familiales recréées par l'intermédiaire du dispositif de privatisation et d'exploitations sociétaires issues de la restructuration juridique des coopératives socialistes. L'adaptation différenciée des unités de production à la nouvelle économie rurale participe à la réorganisation de l'espace de production agricole selon le degré de spécialisation des systèmes de cultures, le niveau d'intensification des systèmes de production, la part relative des pratiques conventionnelles et alternatives ou encore selon l'intégration d'activités situées en amont ou en aval de la production comme les activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles. Les changements spatiaux issus de la trajectoire de décollectivisation sont dus à des facteurs divers. Le niveau d'endettement des coopératives a participé des facteurs économiques qui ont déterminé leur décartellisation, le choix des nouvelles formes juridiques ainsi que les modalités de reconstitution du capital des nouvelles exploitations. Les disponibilités foncières et les aptitudes professionnelles des coopérateurs ont été des conditions socioéconomiques qui ont influencé de manière souvent décisive la sortie de la coopérative

et la création d'une exploitation individuelle. Les localisations géographiques n'ont pas été sans conséquence sur la répartition nouvelle des systèmes de cultures comme sur le niveau d'intensification qui dépendaient autant des possibilités de la rente naturelle que de la proximité relative des marchés de consommation et de l'organisation des réseaux de transformation et de commercialisation. Mais la trajectoire de transformation territoriale doit beaucoup au positionnement des acteurs sociaux et aux stratégies d'adaptation qu'ils ont déployées face au changement de système, à la manière dont ils ont mobilisé les potentialités socioéconomiques et géographiques précédemment décrites. L'étude de la décollectivisation nécessite alors la compréhension du dispositif qui s'est imposé aux acteurs sociaux pour mieux analyser ensuite les formes différenciées de leur implication dans le processus de transformation des structures d'exploitation et de réorganisation de l'espace agricole.

1. Le transfert de modèle agricole

Dans les nouveaux Länder allemands, le dispositif de décollectivisation a servi une politique de transfert de modèle agricole. A la suite de la réunification, le gouvernement fédéral a conçu la privatisation des structures collectivistes de façon à favoriser la renaissance des exploitations familiales. Par comparaison aux autres pays socialistes d'Europe centrale et orientale, la politique de décollectivisation a ici clairement formulé un choix de modèle agricole, promu ensuite au moyen d'un double jeu de mesures, des mesures de stabilisation macroéconomique d'une part et des mesures de réformes structurelles d'autre part. Les premières ont appliqué une thérapie de choc qui a provoqué l'ajustement récessif des unités de production tandis que les secondes ont prescrit la transformation juridique des structures d'exploitation collectives. L'ensemble du dispositif a induit un changement social brutal car il a confronté les acteurs sociaux durant un laps de temps relativement court à une série de choix décisifs pour le devenir de leur situation professionnelle. Il a imposé dans le même temps un changement radical de conception et d'articulation des structures agraires en les référant à un modèle agricole, celui de l'exploitation familiale.

La question du modèle agricole

La notion de modèle agricole s'applique à une construction à la fois idéologique et scientifique du système d'organisation agricole qu'elle considère dans une triple dimension (Sivignon, 1992-1993 ; Rey, 1996). Elle définit tout d'abord le type de rapports sociaux qui président à l'agencement des trois facteurs principaux de production (terre, capital et travail) en caractérisant le mode d'appropriation de la terre et des moyens de production ainsi que le statut de la main d'œuvre. Elle précise ensuite le mode d'intégration économique des unités de production en déterminant la finalité productive et les types de débouchés qui varient de l'autoconsommation familiale à la commercialisation intégrale. Enfin, elle prend en compte le degré de soutien et d'encadrement des institutions étatiques.

La construction théorique du modèle agricole renvoie à de nombreux courants des sciences politiques et économiques qui pour une part ont fait des structures agraires d'Allemagne orientale l'un des objets privilégiés de leurs réflexions. Au début du XIXème siècle, l'économie politique libérale ou classique a ainsi établi une conception capitaliste de l'économie agricole. En Allemagne, la *Nationalökonomie* s'est inspirée des théories développées par Smith dans *La Richesse des Nations*

(1776) pour centrer son discours sur le rôle de l'individu dans le fonctionnement du système économique et insister sur la satisfaction des besoins individuels et le libre choix d'entreprendre comme moteurs déterminants de l'activité (Garner, à paraître 2010). Cette pensée libérale s'est en particulier intéressée au système domanial : au nom de la liberté individuelle, elle a contesté le servage et toute forme de servitude personnelle mais elle a développé dans le même temps une théorie de la maximisation du profit dans le secteur agricole à l'avantage de la grande exploitation nobiliaire. Les réflexions de von Thünen[1] ont conservé un écho certain pour la discipline dans son approche épistémologique des modèles économiques. Propriétaire d'un grand domaine sur les bas plateaux lacustres du Mecklembourg, von Thünen a fait de la distance au marché le facteur principal de localisation des productions agricoles et se référant à Smith, a expliqué le comportement économique des individus par l'existence d'une rente de localisation qui oriente leurs choix relatifs au système de cultures et au niveau d'intensification du système de production. Les travaux de l'agronome Albrecht Thaer sont moins connus par la discipline mais ils ont eu une influence plus grande sur le développement du capitalisme agraire au XIXème siècle en Allemagne orientale. Sa théorie de la maximisation du profit agricole s'adressait aux grands propriétaires. Elle préconisait la mise en œuvre rationnelle des moyens de production et l'intégration commerciale des exploitations agricoles. L'accent était mis sur les investissements productifs et sur la capacité de la grande exploitation à mobiliser du capital et à dégager du profit grâce aux économies d'échelle[2].

Ce modèle agricole a d'ailleurs en partie fondé la critique marxiste du capitalisme agraire. Dans un de ses textes de 1907, Lénine a souligné les particularités du fonctionnement de l'économie domaniale en Allemagne (*Gutsherrschaft*) pour définir une « voie prussienne » de développement du capitalisme agraire[3]. Il a dénoncé un modèle agricole qui était parvenu à réaliser son adaptation à l'économie libérale en renforçant l'inégalité des rapports sociaux de production au détriment de la paysannerie : concentration des structures de propriété et d'exploitation, transformation du servage en salariat agricole, monopolisation du capital d'exploitation. La critique marxiste de l'économie domaniale a permis de servir la théorie de la lutte des classes en opposant la classe bourgeoise des grands propriétaires, intéressés par les profits commerciaux et la classe des paysans dont Engels avait déterminé auparavant la nature prolétarienne dans son analyse de la guerre des paysans de 1525[4]. Mais l'approche marxiste a condamné l'exploitation individuelle pour promouvoir le modèle de la grande exploitation collective, concentrant la terre, le travail et les moyens de production, seule susceptible de mettre en œuvre le progrès technique et de réaliser des économies d'échelle (Maurel, 1995a). Ces catégories ont souvent été mobilisées par le régime socialiste de RDA, et jusqu'à la célébration de son quarantième anniversaire en 1989, en particulier pour légitimer l'application de la réforme agraire de 1945 puis la collectivisation à partir du début des années 1950 (Lacquement, 1996).

---

[1] Von THÜNEN Johann Heinrich, *Der isolierte Staat in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie*, Friedrich Perthes, Hambourg,1826.

[2] THAER Albrecht-Daniel, *Grundsätze der rationellen Landwirtschaft*, 4 Vol., Berlin, 1809-1812, p. 27. Cité par Guillaume GARNER (Garner, à paraître 2010).

[3] LENINE Vladimir Illitch Oulianov, *Œuvres, Tome 13, juin 1907-avril 1908*, Paris, Editions Sociales, 1967, pp. 251-254.

[4] ENGELS Friedrich, *La guerre des paysans en Allemagne*, 1850, Editions Sociales, Paris, 1974, p. 33.

La réunification et la rupture agraire de 1990 ont brutalement substitué au modèle collectiviste le modèle de l'exploitation familiale dans le discours politique qui soutenait alors le dispositif d'adaptation du secteur agricole des nouveaux Länder à la transition vers l'économie de marché. Du point de vue scientifique, le modèle renvoie à une très grande diversité de réalités socioéconomiques dans le monde. Certes, il désigne une unité de production agricole où la propriété de la terre et des moyens de production ainsi que le travail sont étroitement liés à la famille. Mais la filiation de ce modèle et son fonctionnement contemporain sont tributaires de trajectoires politiques et socioéconomiques localisées dans des contextes très différents d'un pays à l'autre (Lamarche, 1992 ; Lamarche, 1994) qui, en Europe occidentale, ont conduit à l'intégration des exploitations familiales dans le système productiviste.

Sur le plan idéologique, la promotion du modèle familial au lendemain de la réunification s'est appuyée sur un discours politique formulé par des hommes de pouvoir convaincus de la réversibilité du processus de collectivisation et des possibilités de renaissance des exploitations familiales dans l'ex-RDA. Le ministre de l'agriculture qui le premier a pris en charge le secteur agricole est-allemand était un représentant du parti conservateur de Bavière (l'Union des Chrétiens-Sociaux ou *CSU*), un des Länder d'Allemagne qui se caractérise par l'émiettement des structures agraires et l'importance relative de la petite exploitation familiale dans l'économie rurale. Ignaz Kiechle a présidé à la rédaction de la nouvelle version de la loi d'adaptation de l'agriculture promulguée en juin 1991 qui facilitait en particulier les modalités de sortie de la coopérative et de création d'une exploitation individuelle. Son successeur de 1993, Jochen Borchert, appartenait lui aussi à un partir conservateur (l'Union des Démocrates Chrétiens ou *CDU*) mais a surtout affiché un parcours familial et professionnel qui avait valeur de symbole dans le contexte de la décollectivisation. Ses parents avaient fui la RDA en 1953 après avoir dû abandonner la ferme familiale pour reconstituer une nouvelle exploitation en Allemagne de l'Ouest. Repreneur de la ferme familiale, il était devenu ingénieur agronome avant de se lancer dans le syndicalisme agricole et la vie politique.

Au cours des premières années qui ont suivi la réunification, la construction idéologique du modèle de l'exploitation familiale est restée au centre du discours qui a accompagné l'application des mesures de réforme et d'adaptation du secteur agricole de l'ex-RDA. La rhétorique ministérielle a consenti un véritable effort de définition et de promotion du modèle à transférer en qualifiant l'unité de production agricole de façon normative au niveau tant de ses structures que de sa finalité socioéconomique et des modalités de son intégration au système d'ensemble. Déclarée comme activité principale ou secondaire, l'exploitation agricole était avant tout présentée comme une entreprise individuelle et indépendante. Le discours précisait la vocation principale de l'activité de production comme moyen de dégager des revenus susceptibles de contribuer au bien-être de la famille et surtout d'assurer la reproduction du capital d'exploitation de manière à conserver et à pérenniser les capacités productives dans une économie concurrentielle. Il limitait le champ d'intervention de l'Etat au secteur de la formation, du conseil technique et du soutien financier. Il préconisait enfin l'intégration au système commercial, les possibilités du marché contingenté par la politique agricole commune et l'organisation des filières déterminant l'orientation des systèmes de cultures et le niveau d'intensification des systèmes de production. En 1990, les conceptions politiques de l'organisation du système agricole ont fait passer les territoires ruraux des nouveaux Länder d'un modèle à un autre.

Le changement de système économique

Le transfert de modèle agricole supposait le changement de système économique. D'origine exogène, la rupture agraire a été imposée par le rétablissement brutal du mode de régulation de l'économie par le marché. Le processus de transition de l'économie de plan vers l'économie de marché a été analysé par de nombreux travaux qui ont montré de quelle manière les mesures de stabilisation macroéconomique ont entraîné les exploitations agricoles dans une spirale récessive (Pouliquen, 1993).

La suppression des subventions d'Etat et la libération des prix ont déclenché un mécanisme d'ajustement économique inflationniste qui s'est cependant retourné contre les exploitations agricoles en leur imposant une situation de « choc excédentaire ». La contraction du pouvoir d'achat des consommateurs et la réduction des possibilités d'écoulement sur les marchés extérieurs ont entraîné une crise de mévente et la chute des prix des produits agricoles alors que le prix des intrants suivait la courbe inflationniste des prix des produits manufacturés. Dans les nouveaux Länder, le phénomène a été largement amplifié par la conversion monétaire du 1er juillet 1990 et l'unification du marché qui ont permis aux grandes sociétés agroalimentaires ouest-allemandes de conquérir les anciens circuits de distribution du commerce d'Etat et d'en exclure les anciens fournisseurs est-allemands. La crise de mévente a entraîné une véritable récession qui a contraint la plupart des exploitations en quête de liquidités à recourir à des expédients, à désinvestir au détriment du capital d'exploitation et à se délester d'une partie de la main d'œuvre, autant de pratiques analysées par les économistes comme « la principale réponse fonctionnelle à la crise agricole » (Pouliquen, 1993).

Cependant, la transition « fonctionnelle » ne s'est pas réduite à un processus d'ajustement et d'adaptation au marché par la crise. Elle impliquait les acteurs économiques dans un changement global de système (Maurel, 1997). Le collectivisme agraire avait intégré les unités de production à l'économie administrée. Il revenait à la bureaucratie d'Etat de procéder à l'allocation des ressources et de définir les tâches productives sous la forme d'une planification impérative et au moyen d'un système de contrôle qui avait fini par créer des relations de dépendance hiérarchique entre les acteurs économiques. Les mesures de transition au marché ont supprimé l'allocation administrative des ressources et ont rétabli les mécanismes de fixation des prix par le marché. Le désengagement financier de l'Etat a participé dans le contexte de crise de mévente à la fragilisation de la situation économique des exploitations agricoles. Mais surtout, la disparition du système de contrôle hiérarchique a transféré la responsabilité gestionnaire aux chefs d'exploitation et a imposé l'échange marchand comme mode exclusif de régulation économique. La conduite des exploitations exigeait désormais une capacité de discernement et d'autonomie dans la prise de décision qui concernait autant le fonctionnement interne des unités de production que les modalités de leur repositionnement au sein des filières économiques d'encadrement de l'activité agricole et des circuits d'échanges.

Le dispositif de réforme des structures agraires

Le changement de système économique ne se concevait cependant que dans le cadre d'une réforme des structures agraires. Le contexte politique de la *Wende* et de la réunification a donné lieu à un dispositif de réformes qui a transformé en profondeur l'articulation des structures de propriété et d'exploitation de la terre dans l'intention de favoriser le transfert de modèle agricole et la renaissance

des exploitations familiales. L'étude de ce dispositif présente plusieurs intérêts pour l'analyse géographique de la transformation des territoires ruraux. Le démantèlement du système collectiviste a tout d'abord donné naissance à de nouvelles structures d'exploitation agricole ou plus précisément à de nouvelles formes sociales de production dans l'agriculture. La fin du monopole des exploitations collectives sur les activités rurales a ensuite bouleversé l'organisation et la structuration de l'économie rurale. Enfin, et il s'agit sans doute de l'un des facteurs déterminants de la dynamique spatiale, l'application du dispositif de décollectivisation a conduit les acteurs sociaux à concevoir des choix et des stratégies d'adaptation différenciées en fonction de leur situation socioéconomique nouvelle après la disparition de l'égalitarisme contraint du système socialiste. De ce fait, il est utile de préciser ici les modalités qui ont modifié de manière radicale les rapports sociaux dans la campagne socialiste.

En premier lieu, le dispositif de réforme structurelle a fait de la rétrocession des biens en propriété privée une priorité politique. Comme dans les autres pays d'Europe centrale et orientale, le système socialiste n'avait pas supprimé la propriété privée de la terre et des moyens de production mais la collectivisation graduelle en avait progressivement confisqué l'usufruit au bénéfice des exploitations collectives. La rétrocession des biens en pleine propriété s'est alors effectuée au moyen de deux instruments. Le premier dépendait de la principale disposition législative de la politique de décollectivisation. La Loi d'adaptation de l'agriculture dans sa version du 7 juin 1991[1], rétablissait l'intégralité du droit de propriété sur l'ensemble des biens transférés à la coopérative et prévoyait, en contrepartie de la confiscation de leur usufruit à l'époque socialiste, une procédure de dédommagement s'appliquant selon un barème qui prenait en compte la valeur agronomique des sols, la valeur initiale des autres biens et la durée de leur exploitation, le tout augmenté d'un intérêt annuel de 3%. Le second instrument relevait des prérogatives confiées par le gouvernement à la *Treuhandanstalt*, la société fiduciaire chargée de la privatisation des biens socialistes. L'organisme avait été créé le 1er mars 1990 par le gouvernement Hans Modrow[2] dans le but de transformer les entreprises d'Etat en sociétés de capitaux. Mais à la suite des résultats des premières élections libres et de l'avènement du gouvernement Lothar de Maizières, sa mission avait été modifiée en profondeur dans la perspective de la réunification. A partir du mois de juin 1990[3], la *Treuhandanstalt* avait dû commencer à procéder à la restitution des biens aux collectivités publiques (Etats fédérés et communes, puis Etat fédéral) ainsi qu'aux particuliers qui avaient été expropriés par le régime, en particulier par sa politique de sécurité dans la zone sous surveillance (*Sperrgebiet*) de la frontière interallemande (Lacquement, 2002, 2004). La seule exception concernait les terres de la réforme agraire de 1945 que le Traité de réunification excluait de la procédure de restitution, comme cela avait été négocié dans le cadre des conférences « 2+4 » qui avaient réuni les deux Etats allemands et les quatre puissances occupantes de l'Allemagne entre le mois de mai et le mois de septembre 1990. Néanmoins, en septembre 1994, le gouvernement fédéral a offert aux victimes des expropriations qui ont eu lieu pendant la période d'occupation soviétique un dédommagement financier sous la forme de

[1] Le gouvernement Lothar de Maizières avait fait adopter une première loi d'adaptation (*Landwirtschaftsanpassungsgesetz*) le 29 juin 1990 qui a ensuite été amendée par le gouvernement fédéral après la réunification pour accélérer le processus de décollectivisation.

[2] Gouvernement de la « Table ronde » où le SED, le parti communiste est-allemand, avait convié les coalitions politiques d'opposition comme le *Bündnis 90* (Alliance 90).

[3] *THA-Gesetz* du 17 juin 1990.

bons d'Etat et au montant dégressif. Au total, le rétablissement du droit de propriété s'opérait dans le cadre d'une procédure de restitution qui avantageait le groupe des coopérateurs propriétaires.

Le dispositif de décollectivisation imposait en second lieu la restructuration des coopératives socialistes et la liquidation des fermes d'Etat. La Loi d'adaptation de l'agriculture du juin 1991 facilitait tout d'abord la sortie de la coopérative pour ceux de ses membres qui avaient déclaré leur intention de reconstituer une exploitation individuelle (document 18). Ces derniers bénéficiaient en particulier d'un calendrier privilégié de restitution et d'indemnisation, d'un droit de préemption sur les biens propres de la coopérative ainsi que du transfert immédiat des quotas de production calculés sur la base de la superficie agricole récupérée. La loi de 1991 contraignait d'autre part les coopératives socialistes à la décartellisation et à la reconstitution du capital sous la forme de parts sociales cessibles allouées à leurs membres principalement en fonction de leur contribution initiale en terre et en matériel et secondairement en fonction de leur temps de travail dans l'exploitation collective. La restructuration imposait la création d'une nouvelle exploitation de type sociétaire : coopérative de droit privé, société à responsabilité limitée, autre société anonyme ou société en commandite. Au 1er janvier 1992, il n'existait plus dans les nouveaux Länder de coopératives socialistes. De son côté, la *Treuhandanstalt* accéléra la privatisation des fermes d'Etat en les démantelant en lots de privatisation proposés à la vente et au fermage. La procédure de privatisation du foncier agricole fut déléguée en 1992 à une agence spécialisée[1], sous la responsabilité d'un consortium bancaire qui établit un programme d'allocation de terres dans le cadre de fermages à long terme puis d'accession à la propriété.

Le dispositif de décollectivisation comprenait en dernier lieu un ensemble de mesures d'aide à l'adaptation destinées aux nouvelles structures d'exploitation. Ces mesures de soutien étaient d'abord financières. Elles ont pris la forme d'aides conjoncturelles destinées à surmonter les effets de la conversion monétaire et de la crise de transition puis d'aides structurelles qui devaient permettre le renforcement du capital d'exploitation. Les premières étaient uniquement des subventions directes. Elles ont été versées à toutes les exploitations proportionnellement à leur niveau d'unité de main d'œuvre (UTH). Les secondes conjuguaient les aides directes et les prêts bonifiés. Mais surtout elles distinguaient les exploitations familiales des exploitations sociétaires et avantageaient le modèle agricole de prédilection. Certes, la *Treuhandanstalt* instituait dans le même temps en faveur des exploitations sociétaires une procédure de rééchelonnement des dettes contractées sous l'ancien régime mais les dispositions visaient avant tout à faciliter la décartellisation des exploitations collectives et la redistribution des actifs au bénéfice des anciens coopérateurs qui s'étaient réinstallés comme exploitants indépendants. Ces derniers bénéficiaient également des avantages du volet foncier de l'aide à l'adaptation. L'agence de privatisation des terres publiques devait examiner les candidatures et procéder aux adjudications sur la base d'une hiérarchie qui favorisait les exploitations familiales indépendantes (Lacquement, 1996).

Face à ce dispositif d'ensemble qui imposait un changement de modèle agricole, le positionnement des acteurs sociaux semble avoir joué un rôle décisif dans l'évolution des structures d'exploitation. La restitution foncière a partagé les anciens coopérateurs entre plusieurs types d'attitude. Les stratégies actives de réappropriation à des fins d'installation se sont clairement opposées aux stratégies rentières de récupération du patrimoine familial ou aux stratégies de repli vivrier sur la micro-exploitation issue du lopin individuel. De la même façon, les dispositions de la

[1] *Bodenverwertungs und –verwaltungsgesellschaft.*

décartellisation et de la restructuration juridique des exploitations socialistes ont donné lieu à des réponses différenciées de la part des gestionnaires. Ceux qui se sont montrés capables d'introduire l'innovation ont contribué au maintien de la grande structure d'exploitation : ils ont fait le choix du nouveau statut, ils ont entrepris la modernisation du capital d'exploitation, ils ont négocié la suspension des dettes d'ancien régime, ils ont procédé à l'externalisation des activités non agricoles et ont ajusté le système de cultures à la rente naturelle et au soutien contingenté de la politique agricole commune. Les autres ont constitué une force d'inertie qui a conduit inexorablement à la liquidation de l'exploitation collective.

Document 18. Le dispositif de restructuration des exploitations collectivistes dans l'ex-RDA

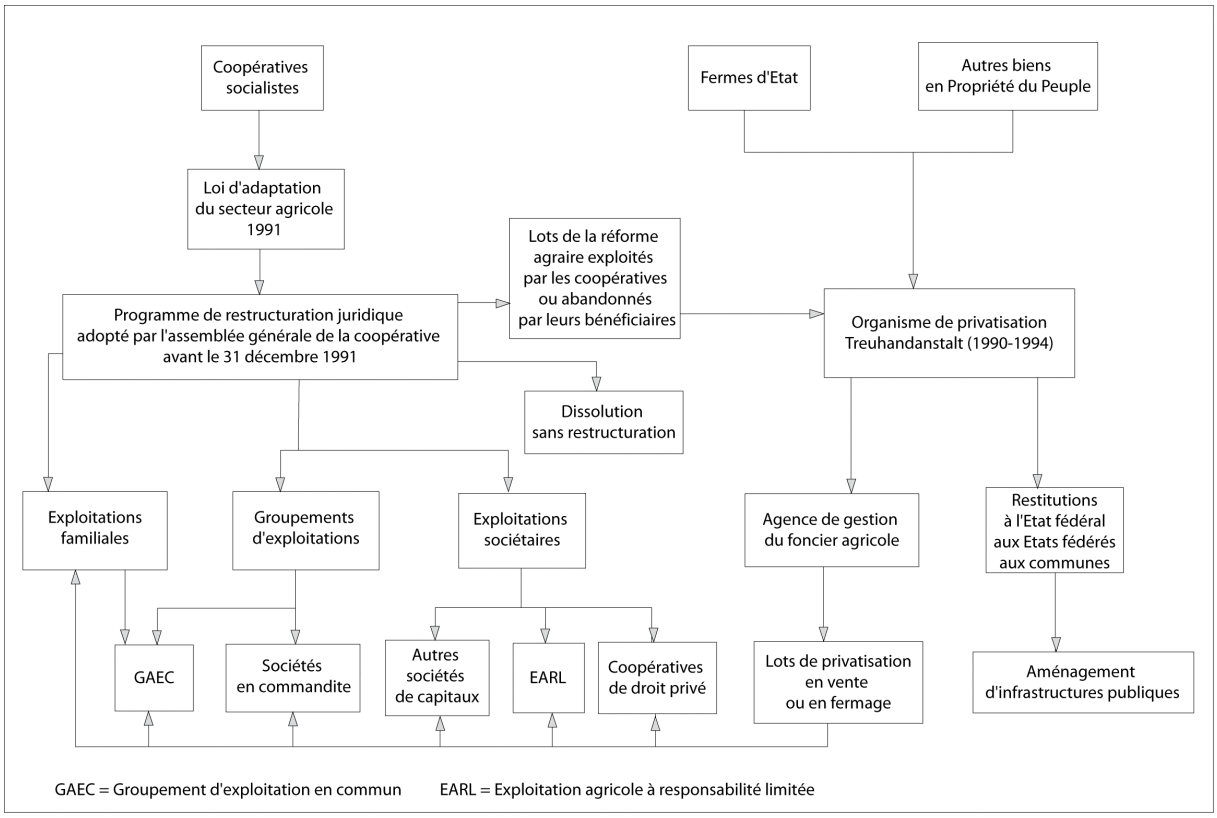

G. Lacquement

2. Les structures d'exploitation agricole post-socialistes

Dans les nouveaux Länder allemands, la décollectivisation a été menée « tambour battant ». En moins de deux ans, les 464 fermes d'Etat héritées de l'ancien régime ont été démantelées en lots de privatisation et le tiers de ses 3844 coopératives ont été liquidées faute d'avoir pu présenter dans les délais imposés un plan de restructuration. Le démantèlement des fermes d'Etat et la déconcentration des coopératives ont sonné le glas du système collectiviste dans la partie orientale de l'Allemagne mais les formes différenciées d'adaptation des acteurs sociaux ont donné naissance à un dualisme agraire qui a réduit la portée du transfert de modèle agricole. Les structures d'exploitation agricole post-socialistes se composent à la fois d'unités familiales et d'entreprises sociétaires dont la part relative varie à l'échelle régionale. Mais l'approche monographique de l'adaptation des nouvelles structures d'exploitation permet de fonder l'effort de typologie sur des critères sociaux qui conduisent à reconsidérer les facteurs déterminants de la transformation spatiale.

Le nouveau dualisme agraire

Le nouveau dualisme agraire oppose les exploitations familiales nouvellement créées aux exploitations sociétaires issues de la restructuration des coopératives socialistes. La réunification et l'adoption de la nouvelle version de la loi d'adaptation de l'agriculture ont amplifié le mouvement de création des exploitations familiales qui s'était amorcé au moment de la *Wende*. La plupart ont été fondées par d'anciens coopérateurs, qui ont récupéré l'usufruit de leur propriété foncière et fait valoir leurs droits aux indemnités compensatoires qui devaient être versées par la coopérative en dédommagement de l'utilisation de leurs terres, de leurs bâtiments, de leurs matériels et de leurs cheptels pendant toute la période collectiviste. Ils ont aussi bénéficié des aides diverses à l'installation accordées par l'État fédéral, si bien que l'on comptait déjà au printemps 1992[1], 16 100 exploitations familiales d'une taille moyenne de 55,5 ha, auxquelles on pouvait ajouter les 930 groupements d'exploitation en commun (type GAEC[2]), la structure associant souvent les membres d'une même famille. Grâce aux aides fédérales et aux conditions privilégiées du programme d'accès au foncier sur les terres privatisables, le nombre des exploitations individuelles a rapidement progressé durant cinq ans (26 966 unités en 1997[3]), avant de commencer à décroître progressivement (document 19), en raison des abandons, du vieillissement des chefs d'exploitation, et de la concentration des structures foncières, soit par agrandissement de la taille moyenne des exploitations, soit par leur regroupement sous la forme de GAEC familiaux. Dans le même temps, le montant initial de l'investissement nécessaire à la reconstitution et à la modernisation du capital d'exploitation, ainsi que les réformes successives de la politique agricole commune ont dissuadé de nombreux coopérateurs de tenter l'aventure de l'exploitation familiale, et les installations d'Allemands de l'Ouest et d'étrangers sont restées limitées en raison des blocages pesant sur le marché foncier. Un peu plus de 15 ans après le début du processus, les exploitations familiales, individuelles ou en groupements d'exploitation,

1 Pour l'année 1992, les données sont extraites de « Zur Betriebsstruktur der Landwirschaft in den neuen Bundesländern », in *AID-Informationen*, 41. Jahrgang, n° 39, septembre 1992, p. 12.

2 Groupement agricole d'exploitation en commun.

3 *Agrarbericht der Bundesregierung 1998*, Rapport agricole du gouvernement fédéral 1998.

représentent près de 90% du nombre des unités de production mais ne couvrent pas la moitié de la superficie agricole (document 19).

En outre, la majorité des nouvelles exploitations individuelles sont des exploitations déclarées à temps partiel (document 20). Ce *part-time farming* a peu de points communs avec la pluri-activité paysanne très répandue en Allemagne du Sud, en Bavière et en Bade-Wurtemberg notamment, où l'étroitesse des structures d'exploitation est compensée par un emploi non agricole ou par la pratique de l'agritourisme. Dans la campagne post-collectiviste, les petites exploitations n'excluent par les activités d'accueil touristique, qui sont plutôt en développement. Mais, tantôt repliées sur une économie quasi autarcique et un objectif d'autoconsommation familiale, tantôt orientées vers les revenus supplétifs de la commercialisation de volumes réduits de production, elles ont plutôt tendance à perpétuer le fonctionnement du lopin individuel du système socialiste. Elles sont dans la plupart des cas la forme sociale de production d'une économie palliative qui complète les revenus des transferts sociaux (retraites, allocations chômage, aides sociales diverses).

Plus de la moitié de la SAU est désormais cultivée par les exploitations sociétaires qui ont pris la succession des coopératives. Leur part dans la SAU n'a cessé de diminuer depuis 1992, mais elle s'est stabilisée depuis les années 2000 (document 19). La restructuration juridique a redistribué les anciennes coopératives socialistes pour moitié en coopératives de droit privé (dites coopératives enregistrées, 1475 unités en 1992), pour un tiers en sociétés de capitaux de type EARL[1] (1120 en 1992) et pour le reste en sociétés en commandite (287 en 1992). Elle tend à se poursuivre par la transformation des nouvelles coopératives en sociétés de capitaux, et 15 ans plus tard, le rapport s'est inversé en faveur des secondes (2100 unités en 2007, pour 1000 coopératives), tandis que le nombre des sociétés en commandite a peu évolué. Ces nouvelles exploitations sociétaires se différencient entre elles par le mode de constitution du capital d'exploitation et de répartition des actifs de l'entreprise. Les statuts de la coopérative *enregistrée* ont facilité la gestion de la dette socialiste et la redistribution des actifs entre les anciens coopérateurs. Par contre, les capacités d'investissement ont été dégagées plus facilement par les sociétés de capitaux, qui semblent aujourd'hui mieux s'adapter aux réformes successives de la politique agricole commune. L'ensemble caractérise une agriculture d'entreprise qui fait appel au salariat, qui dispose de facilités de capitalisation, et qui globalement, mais avec de profondes différences cependant, a repris les structures d'exploitation des anciennes coopératives. Avec une taille moyenne de près de 5000 ha pour les exploitations spécialisées dans la production végétale, les structures collectivistes s'étendaient autrefois d'un seul tenant sur plusieurs finages villageois, après avoir confisqué l'usufruit de la propriété paysanne ou en cultivant les terres nationalisées. Pour leur part, les nouvelles exploitations sociétaires ont dû se déconcentrer (document 19) et pratiquent quasi exclusivement le mode de faire valoir indirect sur la base des structures foncières éclatées de la propriété paysanne. Le parcellaire a conservé la large maille héritée du collectivisme, mais il se disperse désormais au sein des finages villageois selon les rapports de forces qui ont présidé à la redistribution du foncier et à la négociation des fermages entre toutes les nouvelles unités de production (document 21).

[1] Exploitation à responsabilité limitée.

Les différences régionales

La distribution géographique des nouvelles exploitations agricoles fait apparaître des différences régionales significatives. L'agriculture d'entreprise occupe plus de 60 % de la SAU dans toutes les régions hercyniennes (plus de 70 % dans le massif de la forêt de Thuringe et dans le Vogtland saxon) et dans tout le Land de Brandebourg, en particulier dans les collines du Fläming, sur les sols sablonneux de la forêt de la Spree, et sur les terres inondables de la basse vallée de l'Elbe, aux confins de l'Altmark et du Prignitz (document 22). Cette répartition se calque sur celle des exploitations à temps partiel (document 23). La part que ces dernières occupent dans la SAU est négligeable, mais elles représentent plus de 55 % des exploitations dans l'ensemble de ces régions et plus de 70 % dans la moyenne montagne. La corrélation exprime la dépendance des sociétés locales à l'égard des grandes exploitations-successeurs qui procurent de l'emploi saisonnier, livrent semences et fourrages à des tarifs préférentiels, louent de manière informelle un peu de matériel, et surtout paient les fermages.

En revanche, l'agriculture familiale domine dans le reste des régions de plaine et de bassin (50 à 75 % de la SAU). Sur les *Börde* de Magdebourg, dans l'avant-pays saxon, dans le bassin de Thuringe ou sur les plaques de loess des bas plateaux du Mecklembourg, la rente naturelle est favorable à la pratique de la céréaliculture intensive et a facilité l'adaptation des nouvelles structures d'exploitation au système productiviste, en leur permettant d'atteindre rapidement un niveau élevé et concurrentiel de productivité et de rentabilité, aujourd'hui déterminant dans le contexte de diminution des prix garantis par la politique agricole commune. Les régions méridionales sont aussi des régions de tradition paysanne, par opposition aux terres de l'Anhalt, du Brandebourg et du Mecklembourg, où l'économie du grand domaine nobiliaire avait instauré une forme de capitalisme agraire qui prélevait sur les sociétés locales à la fois la rente foncière et la main d'œuvre agricole. Mais, la récurrence des héritages agraires ne joue que partiellement : elle ignore les hautes terres qui ont été brutalement, et semble-t-il durablement, « dépaysannisées » par la collectivisation, et qui sont aujourd'hui dominées par les grandes exploitations sociétaires tandis qu'en Mecklembourg, la redistribution structurelle s'est établie en faveur des exploitations familiales et des groupements de type GAEC qui couvrent en moyenne 50 à 65 % de la SAU. C'est pourtant en Mecklembourg que la taille moyenne des exploitations est la plus élevée : 251 ha en 2007 ; 44,5 % des exploitations atteignent plus de 100 ha et occupent 95 % de la SAU.

Les nouveaux Länder dans leur ensemble sont ainsi le domaine de la grande et de la très grande exploitation agricole : près de la moitié de la SAU (46 % en 2007) est cultivée par des structures de plus de 1000 ha ; près de 30 % des unités de production dépassent les 100 ha et s'étendent sur 93 % de la SAU, contre respectivement 6,6 % et 32 % dans les Länder occidentaux, où les structures sont de surcroît à 95,5 % familiales. À l'est de l'Allemagne, la taille moyenne des exploitations s'élève à 197,2 ha tandis qu'elle n'atteint que 35,4 ha dans la partie occidentale du pays. L'ancienne frontière interallemande borne donc une discontinuité agraire marquée qui rejoue sur un dualisme structurel ancien, inscrit depuis le Moyen Âge de part et d'autre de l'Elbe, et en quelque sorte perpétué par le collectivisme.

Une typologie des nouvelles formes sociales de production

Le jeu différencié de la récurrence des héritages agraires dans la distribution géographique des nouvelles structures d'exploitation conduit à concevoir autrement l'effort de typologie. La question des différences structurelles post-socialistes ne se pose pas seulement en termes d'opposition entre exploitations familiales et exploitations sociétaires ou en termes de rupture ou de continuité par rapport aux formes antérieures. Dans les régions de moyenne montagne, la rupture est nette par rapport aux structures paysannes d'avant-guerre tandis que la grande exploitation sociétaire de la période post-socialiste inscrit les territoires locaux dans une forme de continuité structurelle par rapport au collectivisme. Sur les anciennes terres domaniales du nord et de l'Anhalt, la permanence de la grande exploitation est l'expression d'une continuité structurelle qui remonte à la colonisation médiévale mais les bifurcations récentes de l'histoire agraire ont conduit à des ruptures marquées : le grand domaine nobiliaire a été éradiqué en 1945, les fermes d'Etat ont été liquidées entre 1990 et 1993, les exploitations-successeurs des coopératives tendent à s'effacer devant la progression des formes individuelles d'exploitation. Comme on l'a montré précédemment, les logiques d'héritages pèsent indéniablement sur le changement structurel post-socialiste mais elles se conjuguent d'une part à des logiques de transfert, imposées par le changement de système et d'autre part à des logiques d'innovation qui relèvent du rôle des acteurs sociaux. Ces dernières contribuent à un processus d'hybridation des formes sociales de production qui se distinguent alors en fonction des stratégies d'adaptation développées par les acteurs sociaux (Rey, 2000 ; Maurel & Lacquement, 2007).

Le travail d'enquêtes monographiques mené dans la plupart des pays d'Europe centrale et orientale a révélé que les formes nouvelles d'articulation des facteurs de la production agricole dépendaient dans le contexte contemporain de transformation de deux types de déterminants (Maurel, 1995b ; Maurel, 1997). Le premier renvoie à la possession d'un capital économique, principalement de nature foncière et souvent d'origine patrimoniale. Le second se fonde sur la possession d'un capital intellectuel compris comme un ensemble d'aptitudes et de compétences à la pratique de l'activité agricole. Ces déterminants ont produit des stratégies différenciées qui ont influencé de manière décisive les conditions de reconstitution du capital d'exploitation, le choix du système de cultures et du système de production ainsi que le mode d'insertion dans les filières agricoles de transformation et de commercialisation. Le positionnement des acteurs sociaux a donné lieu à trois grands types de stratégies.

La rapidité et la brutalité du changement de système ont conduit de nombreux travailleurs de l'agriculture socialiste au repli autarcique sur la petite exploitation familiale déclarée à temps partiel. Celle-ci se fonde sur une partie seulement du foncier récupéré de la coopérative et fonctionne approximativement avec les mêmes moyens que ceux de l'ancien lopin individuel. Dans le contexte de crise agricole et rurale, la micro-exploitation joue moins le rôle de matrice d'apprentissage du nouveau modèle agricole que celui de refuge économique et social pour les laissés-pour-compte de la transition. Le secteur agricole de l'ex-RDA employait un peu plus de 850 000 personnes, ce qui représentait environ 10% de la population active totale. Dès la fin de l'année 1993, on ne comptait plus que 179 000 actifs agricoles dans les nouveaux Länder, et 159 000 en 2007. Pour la grande masse des retraités, des pré-retraités, des chômeurs et des actifs en situation de précarité à la campagne, la micro-exploitation permet de subvenir aux besoins élémentaires et de dégager quelques revenus complémentaires. La stratégie de repli a par ailleurs été imposée à certains pionniers du nouveau

modèle agricole. Au tout début des années 1990, certains coopérateurs ont en quelque sorte voulu refermer la parenthèse collectiviste et reconstituer la ferme familiale telle qu'ils l'avaient connue à la veille de la collectivisation. Mais l'exhumation des structures paysannes du début des années 1950 a conduit l'expérience à l'échec en raison de l'étroitesse des structures foncières, de l'inadaptation des systèmes de cultures et des insuffisances de l'intégration au système commercial.

Le second type d'attitude sociale face à la transformation est caractéristique des stratégies d'adaptation contrainte ou subie qui ont donné naissance à une grande partie des nouvelles exploitations sociétaires. Anciens directeurs ou cadres des coopératives socialistes, les gestionnaires de ces nouvelles entreprises agricoles ont agi pour perpétuer l'activité de l'ancienne structure dans le nouveau système économique. Les réseaux de liens personnels leur ont permis de stabiliser les structures foncières et de maintenir la structure de la grande exploitation sur les terres mises en fermage par les anciens coopérateurs. Mais la modernisation du capital d'exploitation leur a imposé des investissements dans la rénovation des bâtiments et dans l'achat de matériels plus performants. De même, la rationalisation des coûts de production les a contraint à se délester de la plus grande partie de la main d'œuvre. Après avoir externalisé toutes les activités non agricoles, ils gèrent les systèmes de cultures en fonction des possibilités de la rente naturelle, des soutiens et des contingentements de la politique agricole commune mais dans la dépendance des filières agroalimentaires. La gestion subie du système de cultures ou du cheptel est le sort partagé par les exploitants familiaux qui ont adopté les pratiques de l'agriculture conventionnelle contraintes par la logique productiviste et l'intégration commerciale.

Le changement spatial le plus significatif est le produit de stratégies d'innovation développées par un groupe d'acteurs d'origines diverses comprenant aussi bien les nouveaux exploitants indépendants à temps complet ou à temps partiel que les gestionnaires des nouvelles exploitations sociétaires. Ils ont en commun d'avoir mis à profit les dispositions de la politique de décollectivisation pour consolider l'assise foncière de la nouvelle exploitation agricole : récupération du patrimoine familial, acquisitions des terres privatisables, multiplication des fermages. De même, ils ont procédé à des investissements massifs et à la rationalisation des coûts de production. Mais ils se sont tournés vers des choix spéculatifs et ils ont développé des activités susceptibles de compenser la baisse tendancielle des prix agricoles : extensification partielle ou totale du système de production, introduction des productions biologiques et/ou labellisées, diversification des systèmes de cultures, réintroduction des activités d'amont et d'aval comme la production d'énergie, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Ces stratégies d'adaptation différenciées constituent des facteurs déterminants de la dynamique structurelle de l'agriculture post-socialiste dont on peut également mesurer les effets sur l'organisation de l'espace de production.

Document 19. Les exploitations agricoles en Allemagne
selon leur forme juridique en 2001 et 2007

	2001					2007				
	Exploitations		SAU		Taille moyenne	Exploitations		SAU		Taille moyenne
	En milliers	En %	En milliers d'ha	En %	En ha	En milliers	En %	En milliers d'ha	En %	En ha
Anciens Länder										
Exploitations individuelles	399,5	96,0	10 482,0	91,4	26,2	325,6	94,9	10 104,3	88,9	31,0
Groupements d'expl. indiv.	14,5	3,5	886,4	7,7	61,1	15,7	4,6	1 152,4	10,1	73,2
Exploitations sociétaires	1,3	0,3	55,6	0,5	41,4	1,3	0,4	66,5	0,6	52,5
Autre type d'expl.	0,8	0,2	47,1	0,4	55,6	0,5	0,2	41,6	0,4	76,8
Total des exploitations	416,2	100	11 471,1	100	27,6	343,2	100	11 364,8	100	33,1
Nouveaux Länder										
Exploitations individuelles	24,2	78,8	1 352,1	24,1	55,9	23,4	77,8	1 467,3	26,4	62,7
Groupements d'expl. indiv.	3,3	10,6	1 284,3	22,9	393,1	3,2	10,8	1 245,4	22,4	385,0
Exploitations sociétaires	3,2	10,3	2 951,6	52,7	931,7	3,4	11,2	2 844,8	51,1	841,9
Autre type d'expl.	0,1	0,3	10,9	0,2	137,4	0,1	0,2	7,3	0,1	134,9
Total des exploitations	30,7	100	5 598,9	100	182,3	30,1	100	5 564,8	100	185,0
Allemagne										
Exploitations individuelles	423,7	94,8	11 834,1	69,3	27,9	350,1	93,5	11 591,4	68,4	33,1
Groupements d'expl. indiv.	17,8	4,0	2 170,7	12,7	122,1	19,1	5,1	2 402,0	14,2	125,7
Exploitations sociétaires	4,5	1,0	3 007,3	17,6	666,5	4,7	1,2	2 911,7	17,2	623,9
Autre type d'expl.	0,9	0,2	58,0	0,3	62,5	0,6	0,2	49,2	0,3	81,4
Total des exploitations	446,9	100	17 070,0	100	38,2	347,5	100	16 954,3	100	45,3

Source : D'après *Agrarbericht der Bundesregierung 2002*, *Agrarbericht der Bundesregierung 2009*.

Document 20. Exploitations familiales à temps complet et à temps partiel dans les Länder allemands en 1999 et en 2007

Land	1999					2007				
	Expl. à temps complet		Expl. à temps partiel		Total	Expl. à temps complet		Expl. à temps partiel		Total
	En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers	En milliers	En %	En milliers	En %	En milliers
Nombre d'exploitations agricoles										
Bade-Wurtemberg	24,5	34,1	47,3	65,8	71,8	19,3	36,5	33,6	63,5	52,8
Bavière	65,8	44,0	83,6	55,9	149,4	54,6	46,4	63,0	53,6	117,6
Hesse	9,8	35,5	17,8	64,4	27,6	6,9	32,9	14,2	67,1	21,1
Basse-Saxe	32,9	53,8	28,2	46,1	61,1	26,8	57,7	19,7	42,3	46,5
Rhénanie du Nord-Westphalie	24,8	46,7	28,2	53,2	53,0	21,2	46,5	24,4	53,5	45,6
Rhénanie Palatinat	12,7	41,5	17,8	58,1	30,6	10,1	42,6	13,6	57,4	23,6
Sarre	0,8	42,1	1,1	57,8	1,9	0,5	34,6	1,0	65,4	1,6
Schleswig-Holstein	11,4	57,2	8,5	42,7	19,9	9,3	55,8	7,4	44,2	16,6
Brandebourg	1,7	31,4	3,8	70,3	5,4	1,8	34,7	3,3	65,3	5,1
Mecklembourg-Poméranie	1,4	37,8	2,4	64,8	3,7	1,4	35,4	2,5	64,6	3,8
Saxe	2,3	36,5	4,0	63,4	6,3	2,3	32,0	4,9	68,0	7,2
Saxe-Anhalt	1,3	37,1	2,2	62,8	3,5	1,4	40,9	2,0	59,1	3,5
Thuringe	1,1	26,8	3,0	73,17	4,1	1,2	30,0	2,7	70,0	3,9
Allemagne	190,4	43,4	247,9	56,5	438,4	157,5	45,0	192,6	55,0	350,1
Superficie agricole occupée en ha										
Bade-Wurtemberg	893,3	66,6	447,7	33,3	1 341,0	858,3	69,3	379,8	30,7	1 238,1
Bavière	2 185,4	70,7	902,3	29,2	3 087,8	2 140,7	72,8	799,9	27,2	2 940,6
Hesse	463,7	66,3	235,0	33,6	698,6	449,6	65,8	233,6	34,2	683,1
Basse-Saxe	1 944,3	81,8	431,9	18,1	2 376,3	1 923,6	85,0	338,7	15,0	2 262,3
Rhénanie du Nord-Westphalie	1 044,8	73,5	375,7	26,4	1 420,5	1 068,7	77,0	319,7	23,0	1 388,3
Rhénanie Palatinat	458,8	73,1	168,2	26,8	627	447,2	72,7	167,9	27,3	615,1
Sarre	54,5	74,8	18,3	25,1	72,8	49,9	68,3	23,1	31,7	73,1
Schleswig-Holstein	843,0	86,6	129,5	13,3	972,5	788,8	87,3	114,8	12,7	903,6
Brandebourg	212,1	72,6	79,6	27,2	291,8	243,8	76,2	76,3	23,8	320,0
Mecklembourg-Poméranie	299,2	83,0	61,0	16,9	360,2	329,4	82,1	71,8	17,9	401,2
Saxe	176,4	76,3	54,5	23,6	230,9	207,0	76,1	65,0	23,9	272,0
Saxe-Anhalt	235,3	81,1	54,7	18,8	290,0	263,2	81,4	60,1	18,6	323,3
Thuringe	99,7	74,9	33,3	25,0	133,0	121,8	80,8	29,0	19,2	150,7
Allemagne	8 910,5	74,8	2 991,8	25,1	11 902,4	8 907,4	76,8	2 684,0	23,2	11 591,4

Source : D'après *Agrarbericht der Bundesregierung 2000*, *Agrarbericht der Bundesregierung 2009*.

Document 21. Les effets spatiaux de la restructuration des coopératives socialistes

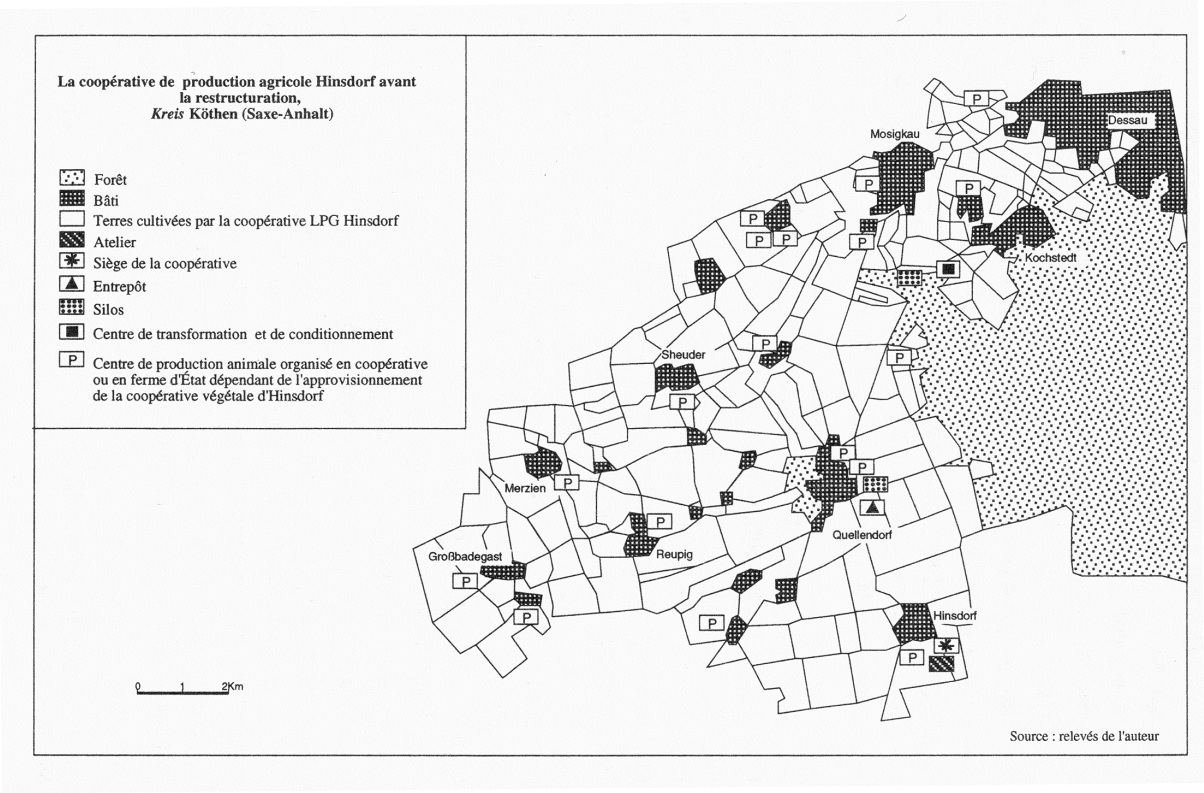

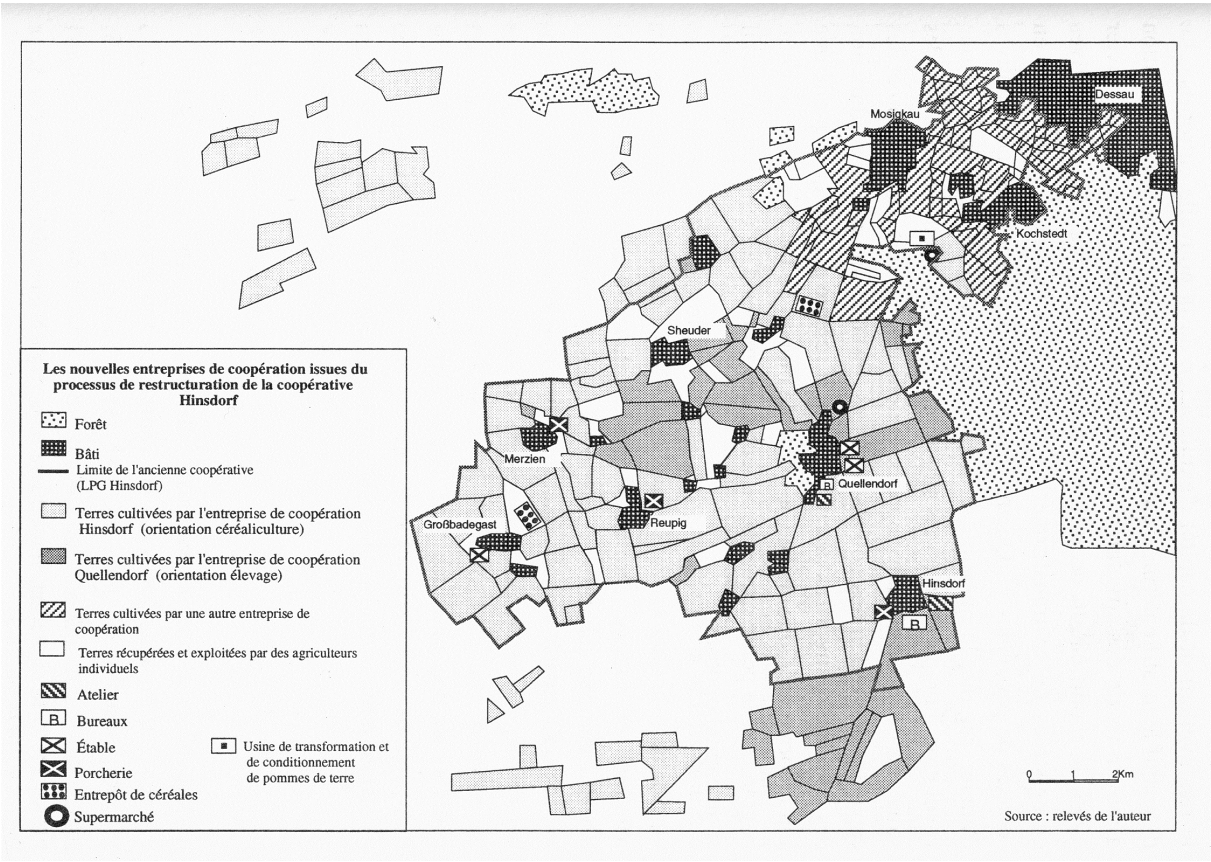

Document 22. La part relative des nouvelles exploitations sociétaires dans la SAU des nouveaux Länder

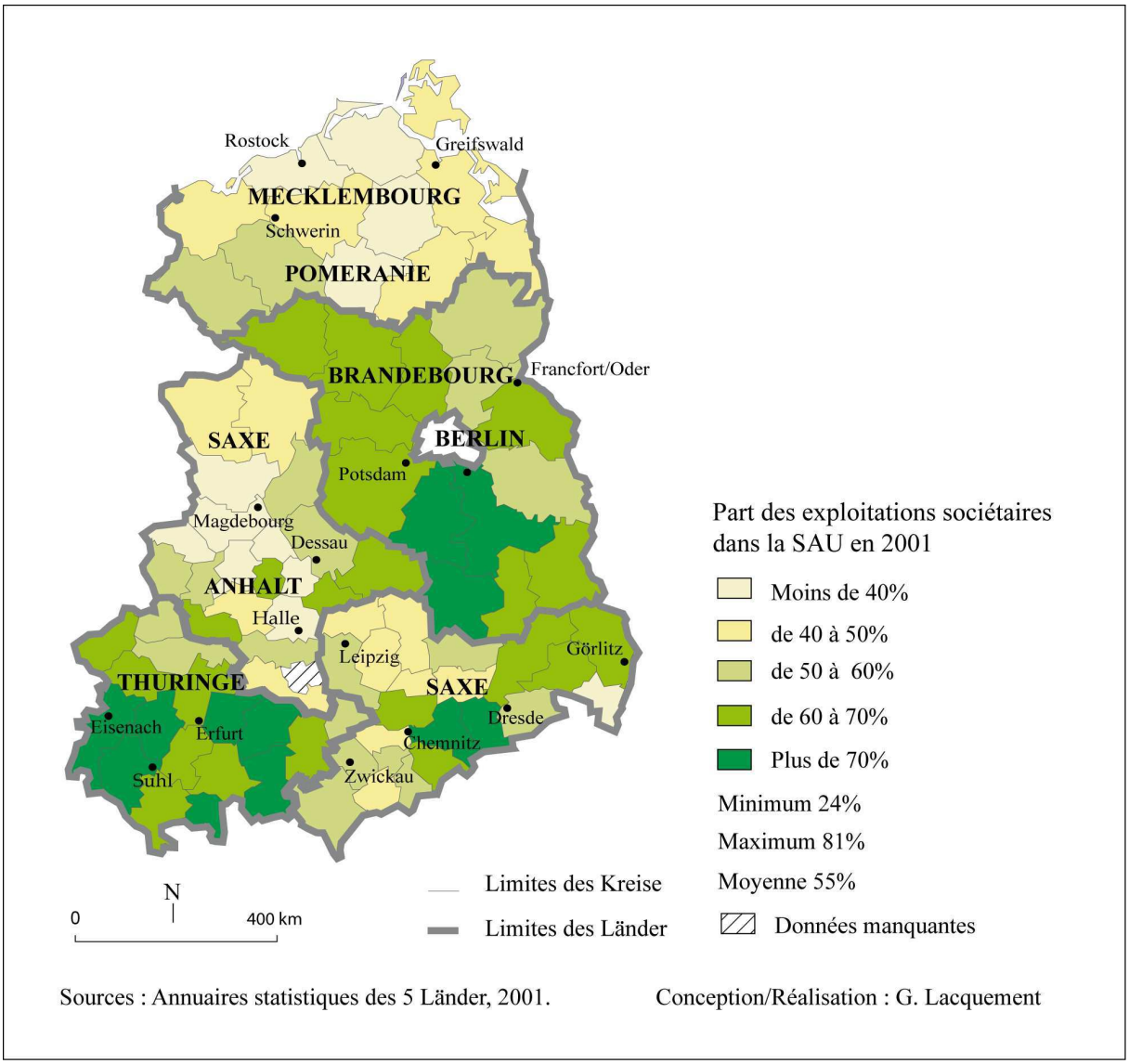

Sources : Annuaires statistiques des 5 Länder, 2001. Conception/Réalisation : G. Lacquement

Document 23. La part relative des exploitations à temps partiel dans les nouveaux Länder

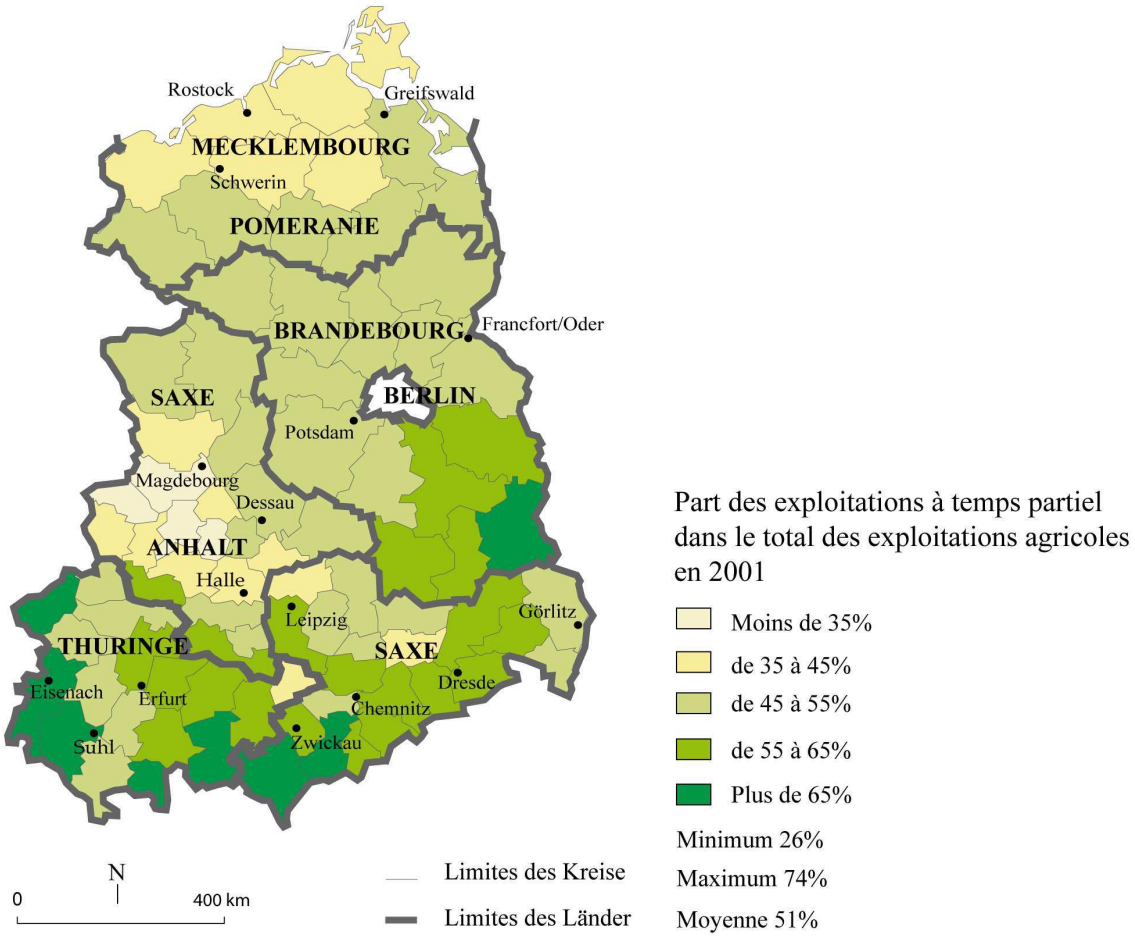

Sources : Annuaires statitiques des 5 Länder, 2001.

Conception/Réalisation : G. Lacquement

3. La réorganisation de l'espace de production agricole

Les transformations structurelles qui ont affecté l'espace agricole se sont accompagnées d'une modification profonde de son usage productif. La décollectivisation a largement dissocié les structures de propriété et d'exploitation de la terre, rétablissant d'une part la trame émiettée de l'appropriation foncière et favorisant d'autre part la perpétuation des structures de grande taille pratiquant le faire-valoir indirect. L'adaptation lente des exploitations à l'économie de marché a dans le même temps imposé l'accroissement de la productivité agricole par la diminution de la charge en main d'œuvre et par la modernisation du capital d'exploitation. La diffusion du productivisme dans la campagne décollectivisée a bouleversé la géographie des systèmes de cultures et des systèmes de production.

Le système socialiste avait imposé en RDA une logique administrative de gestion de la production agricole. L'organisation de l'espace productif était pensée à l'échelle des circonscriptions administratives régionales (*Bezirke*) qui dirigeaient l'orientation des systèmes de cultures selon un double principe de complémentarité et de spécialisation des productions. Les exploitations étaient spécialisées par branches de production séparant rigoureusement les productions animales des productions végétales. La coopération inter-entreprises devait ensuite réaliser la complémentarité productive à l'échelle régionale. La planification contraignait dans le même temps chaque circonscription à la diversité productive et exigeait des unités de production des opérations coûteuses de bonification des sols, de drainage des zones humides ou d'aménagement hydro-agricole qui augmentaient le niveau d'intensification mais affaiblissait la productivité. Paradoxalement, le passage au marché et la diffusion du productivisme ont rétabli la contrainte naturelle comme facteur d'organisation de l'espace de production agricole. Plus précisément, l'ajustement des capacités productives des exploitations en termes de superficie, de disponibilité du travail et du capital s'est opéré selon les potentialités de la rente naturelle, c'est-à-dire selon les perspectives de profit du système de cultures et du système de production au regard des conditions agroclimatiques. La prise en compte de la rente naturelle a alors conduit à une plus forte différenciation de l'espace agricole à l'échelle régionale des bassins de production comme à l'échelle locale des terroirs et des exploitations.

La différenciation régionale de l'espace agricole

En 2007, la superficie cultivée s'étend sur un peu plus de la moitié de la superficie totale (51,2%), à un niveau supérieur à celui des anciens Länder (45,7%). L'extension de la SAU épouse les contrastes de l'organisation générale du relief qui opposent les plaines et les bas plateaux de la partie septentrionale largement consacrés aux cultures, aux moyennes montagnes de la partie méridionale en partie couvertes par la forêt. Dans les nouveaux Länder, l'accroissement de la productivité a brutalement réduit la charge en main d'œuvre qui est passée de 13,9 actifs pour 100 de SAU en 1989 à 2,8 en 2007, alors que la faible concentration des structures d'exploitation la maintient à un niveau trois plus élevé (9,6) dans les anciens Länder[1]. La nouvelle géographie des systèmes de cultures et des systèmes de production renvoie ici à un double jeu de facteurs. Elle dépend tout d'abord du mode de valorisation de la rente naturelle qui à l'échelle régionale a différencié les orientations productives en fonction des potentialités agroclimatiques. Les milieux les mieux dotés ont été investis par les

[1] Les données sont ici extraites d'une part de l'annuaire statistique de la RDA de 1989 et d'autre part du Rapport agricole du gouvernement fédéral de 2009 (*Agrarbericht des Bundesregierung 2009*).

systèmes intensifs de grandes cultures alors que les zones défavorisées par les péjorations de type topographique ou pédo-climatique ont développé des systèmes fourragers ou des formes plus extensives de mise en valeur agricole. Le mode d'utilisation du sol reste par ailleurs tributaire des structures de production issues de la décollectivisation. La diversité des héritages structurels joue donc également sur l'organisation de l'espace productif et s'exprime par des stratégies différenciées d'adaptation des nouvelles unités de production. La nouvelle géographie agricole des nouveaux Länder se situe au croisement des structures et des orientations productives (Maurel, in Maurel & Lacquement, 2007, pp. 81-100).

Le document 24 cartographie les résultats d'une analyse statistique multivariée qui permet de dresser une typologie des régions agricoles au début des années 2000 à partir de variables structurelles et socioéconomiques[1]. Le premier type caractérise les *régions de grande agriculture productiviste*. L'activité agricole occupe encore une part importante de la population active (4,4 % en moyenne) ainsi que de la superficie (64,7 % en moyenne), mais la charge d'actifs agricoles a considérablement diminué depuis la décollectivisation (2,9 actifs pour 100 ha de SAU en moyenne). Ces espaces agricoles se distinguent par l'extension des grandes structures d'exploitation (269 ha de taille moyenne), une orientation céréalière affirmée et un niveau d'intensification qui permet d'obtenir des rendements élevés, même dans les régions où la rente naturelle est moins favorable. Ces zones de grandes cultures se situent dans les régions de lœss de l'Allemagne moyenne (*Börde* de la plaine de Magdebourg, bassin sédimentaire de Thuringe) ainsi que sur les basses terres septentrionales du Mecklembourg. La taille moyenne élevée des structures d'exploitation, l'extension des terroirs et le niveau d'intensification valorisent une rente naturelle favorable à la céréaliculture intensive. Le modèle productiviste est principalement porté ici par l'agriculture individuelle et ses formes de groupement (GAEC).

Dans ces régions où le grand domaine nobiliaire couvrait autrefois 60 % de la SAU, où la collectivisation a d'abord été imposée par l'édification des fermes d'État sur la grande propriété nationalisée, puis a rapidement progressé par le regroupement de la paysannerie dans des coopératives, les exploitations sociétaires issues de la restructuration du système collectiviste contrôlent souvent moins de la moitié de la SAU, à peine le quart dans certaines circonscriptions de l'Allemagne des Börde aux alentours de Magdebourg. Les perspectives de la rente céréalière ont en effet conduit de nombreux cadres agricoles à accélérer la liquidation de leur coopérative et à s'installer comme exploitant individuel. Plus globalement, les marges bénéficiaires de la céréaliculture intensive ont conforté les initiatives d'une classe d'entrepreneurs agricoles, qui ont su d'une part recycler leurs savoir-faire techniques et leurs compétences de gestion, et d'autre part s'organiser en réseaux professionnels pour maîtriser les flux d'information. En outre, la rentabilité des unités de production rassure les propriétaires fonciers et facilite la redistribution des fermages en faveur des exploitations individuelles. La charge de main d'œuvre agricole à l'hectare s'est donc effondrée, autant en raison de la spécialisation des systèmes de cultures, que de l'évolution des structures d'exploitation.

[1] Les variables mobilisées dans l'analyse multivariée comprennent la part de la SAU dans la superficie totale, la part des actifs agricoles dans la population active, la taille moyenne des exploitations, le nombre d'actifs agricoles pour 100 ha de SAU et la valeur de la production agricole.

Le tiers de la superficie agricole correspond à un second type de profil caractérisé par un niveau d'intensification plus faible et une emprise plus forte des grandes exploitations sociétaires. Il définit les *régions de grandes structures et de moindre intensification agricole*. L'importance relative du salariat agricole maintient un taux élevé d'activité dans le secteur primaire, bien supérieur à la moyenne des nouveaux Länder (7,4 % contre 3,3 %). Le caractère aléatoire de la rente naturelle diversifie les systèmes de cultures et augmente la part de l'élevage, mais l'adaptation économique des exploitations conduit à l'ajustement des coûts de production par la réduction de la charge en main d'œuvre (3,5 agriculteurs pour 100 ha de SAU).

Cette situation caractérise tout d'abord pratiquement toutes les zones de contact entre les massifs hercyniens et la grande plaine allemande : la moyenne vallée de l'Elbe, la vallée de la Mulde et le piémont des Monts métallifères dans la région de Freiberg ; le piémont septentrional du massif de la forêt de Thuringe autour de la vallée de la Saale ; le contact avec les monts du Hainich et le bassin de Thuringe au sud-ouest ; le contact entre le Harz et les Börde de Magdebourg à l'ouest. Ces régions présentent des traits structurels très comparables à ceux des bassins céréaliers intensifs précédemment décrits. Ils sont toutefois corrigés par les caractères de l'activité agricole et par ceux de l'héritage agraire dans les régions de moyenne montagne. Les grandes structures d'exploitation dominent les surfaces cultivées avec une taille moyenne par unité de 220 ha. Mais la part de la forêt augmente par rapport à la plaine et rétrécit les terroirs cultivés où l'orientation céréalière est moins nette et où croît la part des fourrages destinés à l'élevage. L'agriculture familiale occupe par endroits de vastes superficies, notamment dans les régions saxonnes, mais la part des exploitations sociétaires dans la SAU s'accroît avec l'affaiblissement de la rente naturelle, la progression des surfaces fourragères et l'augmentation des cheptels. Enfin, ces régions de petite et moyenne propriété paysanne portent une plus grande densité de population agricole, imputable néanmoins à la part des exploitations familiales à temps partiel dans le total des exploitations (plus de 60 % des exploitations).

Dans les régions septentrionales de la grande plaine, autant sur les croupes lacustres du Mecklembourg que sur les épandages sableux du Brandebourg, l'héritage agraire est celui du grand domaine qui dans l'entre-deux-guerres, monopolisait 40 à 60 % des terres cultivées, et ce malgré les opérations de colonisation conduites, sous la République de Weimar, en faveur de la petite paysannerie et des paysans sans terre. La collectivisation y a maintenu la grande exploitation tout d'abord par l'édification de vastes fermes d'État sur les domaines confisqués par la réforme agraire de 1945. Dans le même temps, l'installation des réfugiés de la Seconde Guerre mondiale sur des concessions foncières octroyées par la réforme, a augmenté la part de la petite exploitation familiale. Mais ces structures d'exploitation, de petite taille et mal enracinées, ont ensuite été regroupées par le régime socialiste pour créer les premières coopératives. Depuis 1990, l'adaptation se réalise dans le cadre des grandes exploitations sociétaires qui, dans des régions où la rente naturelle est faible, combinent les modèles intensifs (systèmes fourragers et bassin laitier) et les modèles agri-environnementaux (élevage extensif). Les terroirs butent sur l'extension des forêts et des marécages. La mise en culture souffre de l'importance relative des sols podzoliques, notamment dans le Prignitz et dans l'Altmark au nord-ouest, malgré l'augmentation de la part des sols bruns vers l'Uckermark et les bouches de l'Oder, à l'est. Surtout, le volume des précipitations annuelles inférieur à 600 mm et les successions d'années sèches rendent les rendements aléatoires, réduisant la compétitivité du mode d'exploitation productiviste.

Un troisième type de régions agricoles se distingue par la faible place de la SAU (39 % de la surface totale) par rapport à l'extension des superficies forestières (40 %) et par le rôle affaibli de l'activité agricole dans l'économie et dans l'emploi (4,3 % d'actifs agricoles). Le médiocre potentiel agricole explique les rendements moyens et la spécialisation dans l'élevage s'impose par défaut. Ce profil de *régions agricoles et forestières spécialisées par défaut* caractérise principalement deux ensembles régionaux.

Dans la Marche de Brandebourg, le pays de la Havel, les marécages de l'Oder, la forêt de la Spree et la Basse Lusace alternent les tourbières, les étangs et les lacs, les dunes continentales plantées de pins, et ponctuellement quelques plaques de lœss. Globalement la rente naturelle est faible et l'amendement des sols est coûteux. Les exploitations agricoles s'orientent donc vers les systèmes d'élevage, d'autant que la formation des bassins laitiers et porcins bénéficie de la proximité relative des marchés de transformation et de consommation de la région métropolitaine de Berlin. Le contingentement de l'économie laitière par la politique agricole commune et les coûts d'investissement et d'exploitation ont marginalisé l'agriculture familiale, abandonnant la majeure partie des terres cultivées aux exploitations sociétaires. De ce fait, la taille moyenne des structures de production reste élevée (188 ha), les rendements céréaliers (44 quintaux/ha) sont parmi les plus bas d'Allemagne, les terroirs de culture sont limités par les forêts de pins et l'extension de la périurbanisation à la périphérie de Berlin.

Sur le piémont méridional du massif de la forêt de Thuringe, la haute vallée de la Werra s'apparente à ce profil par son orientation productive et la taille moyenne très élevée de ses exploitations agricoles. Pourtant, les conditions naturelles comme les héritages agraires sont très différents. Contrairement à la Marche de Brandebourg marquée par le grand domaine, une paysannerie double-active, propriétaire de ses terres, structurait les sociétés locales de cette région de moyenne montagne. La décollectivisation s'est opérée en faveur de la très grande exploitation sociétaire qui a marginalisé l'agriculture familiale sous la forme de la très petite exploitation à temps partiel.

Si l'emploi agricole s'est partout effondré depuis 1990, il semble s'être stabilisé autour de 4 % de la population active dans cette quatrième catégorie de régions agricoles - *les bassins d'élevage intensif* -, où les superficies cultivées se maintiennent et progressent localement (57 % de la surface totale), et où la densité agricole (3,8 agriculteurs pour 100 ha de SAU) est légèrement supérieure à la moyenne. Les systèmes de cultures sont spécialisés dans les plantes fourragères (maïs et colza) et les pratiques intensives dégagent des volumes de production principalement absorbés par l'élevage porcin. Ces petits bassins de production se dispersent sur le contact géographique entre la moyenne montagne et la plaine septentrionale : les collines de l'Elm entre Magdebourg et Braunschweig, les piémonts du Harz et de l'Eichfeld ; une partie du Bassin de Thuringe notamment autour de Weimar ; une partie du piémont des monts métallifères (vallée de la Pleisse en direction de Leipzig) et de la Haute Lusace ; les collines de la Dübener Heide et la région de Bitterfeld en Saxe-Anhalt. La rente naturelle permet d'y développer des modèles agricoles intensifs et spécialisés dans l'élevage porcin, qui bénéficient en outre des capacités de transformation agro-industrielle et des marchés de consommation des villes moyennes de cette partie de l'Allemagne orientale. Moins marquées par l'héritage du grand domaine, les structures agraires associent plus systématiquement les successeurs des coopératives et les exploitants familiaux réinstallés, comme semble l'indiquer l'étroitesse toute relative des structures d'exploitation (taille moyenne autour de 180 ha).

On observe enfin la présence de fortes densités agricoles dans un ensemble géographique méridional composé de hautes terres et de zones de piémont entaillées par des vallées qui singularise des *régions agricoles de faible concentration structurelle* et de polyculture. Les districts faîtiers des Monts métallifères depuis la Haute Lusace jusqu'au Vogtland, l'extrémité orientale du massif de la forêt de Thuringe, ainsi que les massifs de la Rhön et du Harz à l'ouest, portent des structures beaucoup moins concentrées que dans le reste des nouveaux Länder. Il en est de même le long de la vallée de l'Elbe au nord de Dresde, et des vallées de la Saale et de la Pleisse au sud de Halle et de Leipzig. La taille moyenne des exploitations plafonne à 110 ha et élève le niveau de l'intensification agricole. Dans ces régions de tradition paysanne et de proto-industrie, où la double activité était autrefois très répandue, la collectivisation, imposée par la contrainte, a laissé son empreinte, notamment sur les hautes terres, sous la forme de la grande exploitation sociétaire. Cette dernière a de fait marginalisé les exploitants familiaux indépendants et a multiplié les exploitations à temps partiel. Néanmoins, l'héritage paysan a favorisé la renaissance des exploitations familiales (souvent sous la forme de GAEC) qui tentent leur adaptation dans les systèmes fourragers et l'élevage laitier intensif. En outre, sur les versants de la vallée de l'Elbe et de la Saale, les coopératives de production viticole ont cédé la place à de petites structures familiales, engagées dans la valorisation de cépages réputés (Riesling et Sylvaner) et dans l'amélioration de la vinification.

A l'échelle locale, la résurrection des terroirs

A l'échelle locale, les transformations de l'espace agricole se sont inscrites dans une double dynamique qui en définitive a favorisé la résurrection des terroirs. Le dispositif de décollectivisation a tout d'abord contraint les nouvelles exploitations à se concentrer sur la stricte production agricole en externalisant toutes les fonctions non productives qui étaient autrefois à la charge des coopératives socialistes. Toutes les activités de service ont été soit abandonnées soit transférées à de nouvelles entreprises artisanales ou commerciales d'autant que les coopératives en restructuration avaient besoin de liquidités pour faire face aux coûts de la restitution, du désendettement et du réinvestissement dans le capital d'exploitation. Les nouvelles exploitations familiales ont de la même façon avant tout concentré l'investissement sur l'activité de production tel que le préconisait alors la politique agricole. La diffusion du productivisme dans le cadre de l'économie de soutien et de contingentement de la politique agricole commune a alors participé à l'ajustement des systèmes de cultures à la rente naturelle. Le parcellaire a conservé les larges mailles héritées de la modernisation collectiviste mais la mesure des coûts d'exploitation a redistribué les cultures en fonction des conditions agroclimatiques locales, distinguant de manière schématique les parcelles consacrées aux grandes cultures, les parcelles vouées aux plantes fourragères et les parcelles reconverties en prairies artificielles ou naturelles.

Dans un second temps cependant, le processus d'adaptation des exploitations a conduit à une diversification plus complexe de l'espace agricole à l'échelle locale. Cette dynamique s'explique autant par l'évolution de la politique de soutien liée aux réformes successives de la politique agricole commune que par le développement de la dimension environnementale dans les programmes d'aménagement de l'espace rural promus par les différents niveaux politiques d'intervention. Les stratégies productives ont alors évolué très vite dans trois directions principales, indépendamment des structures d'exploitation, même si les entreprises sociétaires rendent plus visible en raison de leur

extension spatiale, la transformation à l'échelle locale. Le fonctionnement du marché et les conséquences de la baisse tendancielle des prix ont poussé certains exploitants dans la recherche de voies alternatives très diverses mais plus rémunératrices comme les productions biologiques, les productions labellisées ou les productions à vocation énergétique ou industrielle. Les conversions biologiques ont en général contribué à diminuer le niveau d'intensification ; dans les régions d'élevage, elles ont ainsi réduit l'extension des parcelles fourragères et fait progresser les prairies naturelles. Ailleurs, la réintroduction des plantes industrielles a maintenu le niveau d'intensification et la logique productiviste mais certains terroirs de labours ont vu réapparaître des cultures de chanvre et de lin qui avaient disparu depuis longtemps. Le second type de stratégie tend à privilégier les orientations délibérément plus extensives et inscrit l'activité agricole dans une logique de prestataire au service de l'aménagement de l'espace rural, en particulier de la gestion de la dynamique paysagère et de la préservation des milieux (document 25). Il conduit les exploitants à restaurer les haies bocagères, à entretenir les prairies complantées et plus globalement à extensifier et à adapter les pratiques agricoles aux milieux jugés fragiles et nécessaires à la conservation de la biodiversité comme les zones humides, les versants collinaires ou les lisières forestières. Ici, la logique productiviste d'organisation de l'espace recule au bénéfice d'un modèle agri-environnemental qui demeure encore circonscrit aux périmètres des programmes d'intervention mais qui tend à rediversifier les paysages agraires. Les nouvelles orientations productives les plus significatives s'illustrent enfin par la réintroduction des activités non agricoles sur les exploitations. Le développement des activités d'amont et d'aval concerne certes les exploitations familiales à la recherche de revenus susceptibles de compenser la baisse des prix agricoles mais surtout les exploitations sociétaires qui possédaient une sorte de potentiel en dormance. Une partie de l'investissement se dirige désormais vers les activités d'amont et surtout d'aval qui permettent à la fois de mieux contrôler les coûts de production et de dégager de meilleures marges bénéficiaires en créant de la plus-value. Concrètement, les activités sont diverses et prennent forme dans des entreprises filiales de l'exploitation agricole principale : ateliers de réparation mécanique, centrales de production électrique à partir du gaz méthane ou de panneaux photovoltaïques, chaînes de transformation agroalimentaire, magasins de vente directe des produits transformés, etc… . De ce fait, en termes d'activités et d'emplois, ces exploitations sociétaires qui sont les successeurs juridiques des coopératives socialistes conservent une forte emprise économique et sociale sur des espaces ruraux en partie vieillis par le départ des forces vives et globalement appauvris par le chômage et la déprise (document 25).

L'espace de production agricole post-socialiste se recompose ainsi à partir d'une triple logique d'héritage, de transfert et d'innovation qui révèle le rôle décisif des acteurs sociaux dans le processus de transformation territoriale. L'hybridation des structures d'exploitation participe largement à la différenciation des usages productifs de l'espace et montre à quel point les modalités de sortie du collectivisme ont déterminé les dynamiques rurales en cours.

Document 24. Essai de typologie des régions agricoles en Allemagne orientale

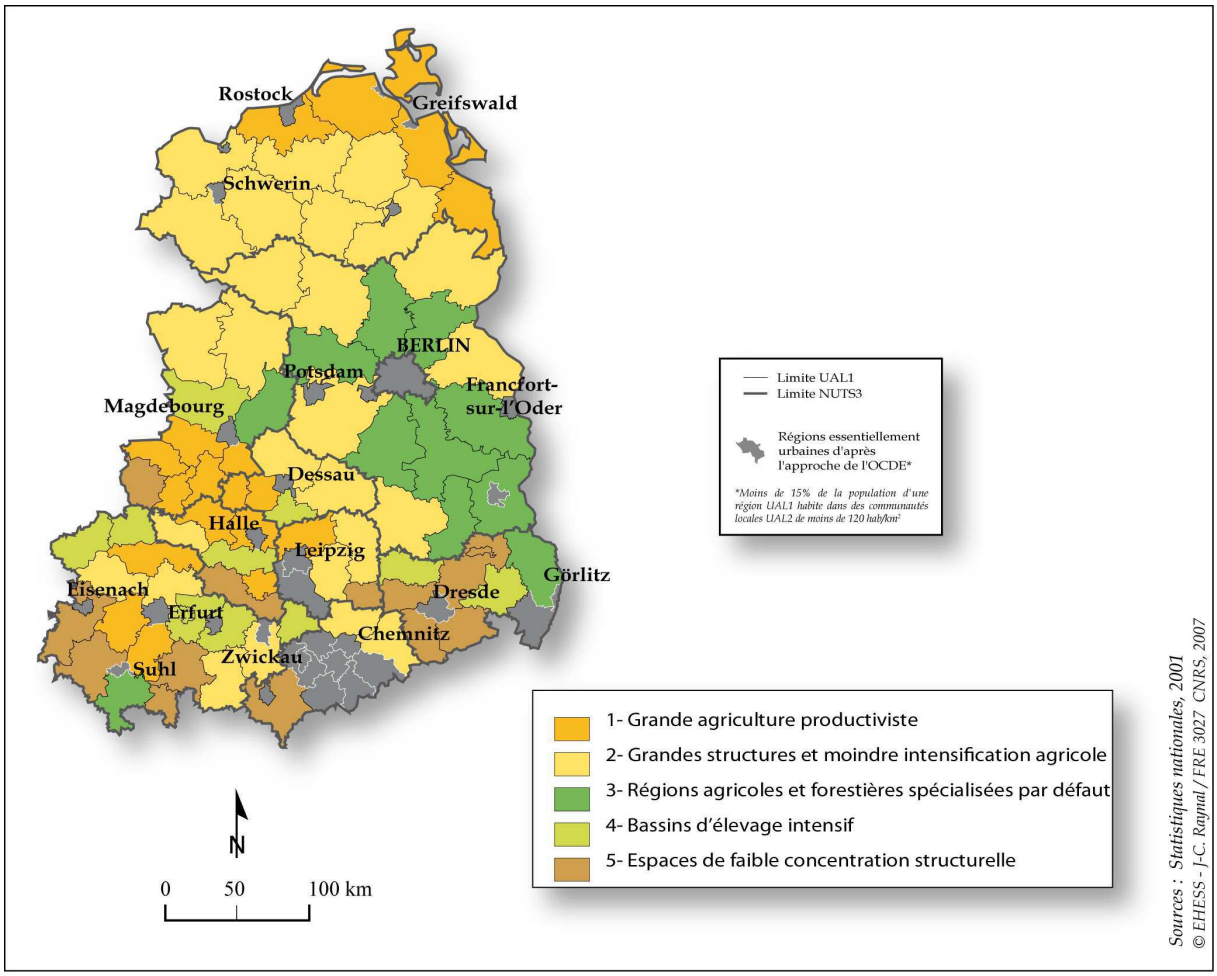

Document 25. Les effets spatiaux de l'adaptation du système productif à l'échelle locale

Bettenhausen, massif de la Rhön, Land de Thuringe, cliché: G. Lacquement, mai 2009.

L'exploitation sociétaire de Bettenhausen a pris en 1991 la succession juridique de l'ancienne coopérative socialiste. Dans cette région de moyenne montagne défavorisée par la rente naturelle, la grande exploitation compense les faibles marges bénéficiaires de l'économie laitière contingentée par l'adaptation du système productif aux réformes successives de la politique agricole commune et à l'introduction des programmes de gestion environnementale : maintien de l'élevage laitier conventionnel et du niveau d'intensification dans les milieux permettant la rentabilité des cultures fourragères et des praires artificielles ; extensification de l'élevage, modification des façons culturales, prestations de services de gestion paysagère et de protection environnementale dans les milieux jugés fragiles ou nécessaires à la biodiversité.

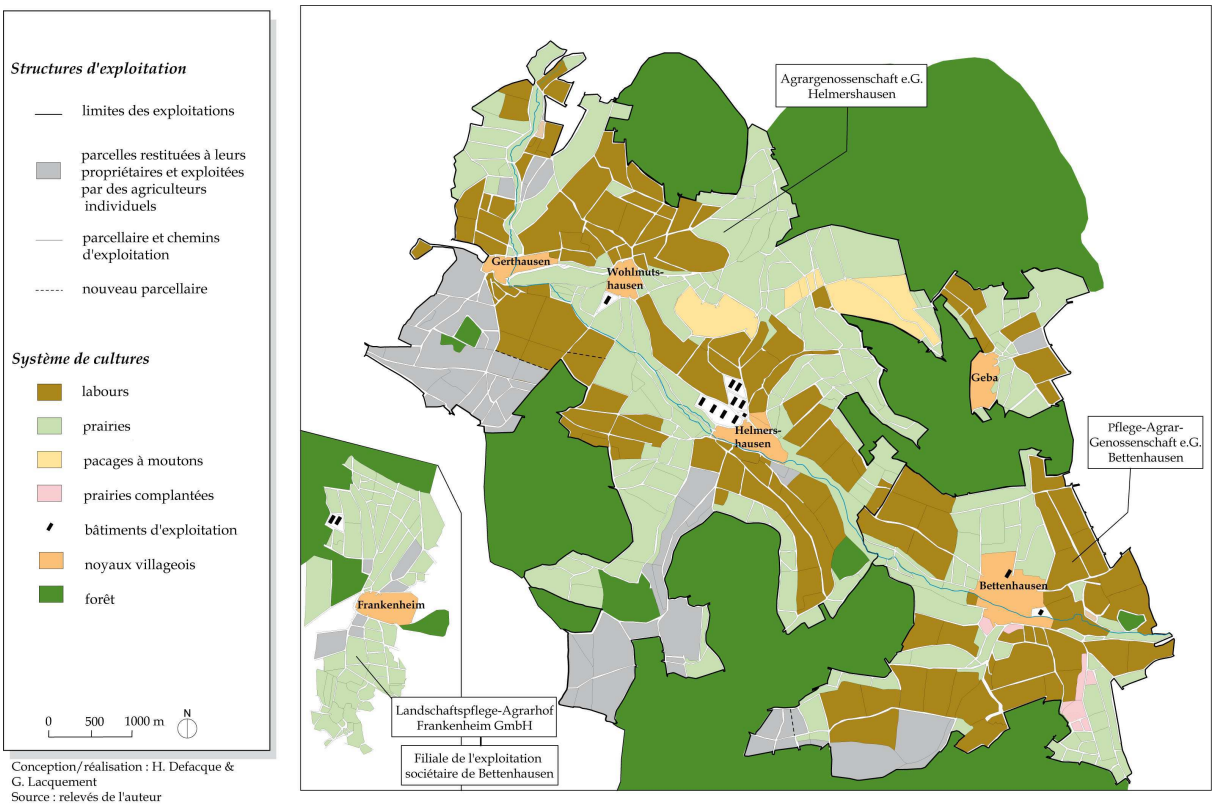

Conception/réalisation : H. Defacque & G. Lacquement
Source : relevés de l'auteur

Chapitre 3. La diversification des fonctions rurales

Moment-clé de la transformation post-socialiste, la décollectivisation a mis fin à un système territorial intégrateur qui avait pour intention de faire coïncider le maillage économique de la trame des exploitations agricoles avec le maillage administratif du contrôle politique et social. Le double principe économique de rationalité et d'économie d'échelle avait conduit à l'agrandissement des mailles du système spatial et à la concentration des activités, des équipements et des services ruraux sous la tutelle des exploitations collectives (Maurel, 1997). Le démantèlement du collectivisme agraire a été pensé comme la modalité principale de sortie de ce système et a constitué le point de départ d'une transformation globale des espaces ruraux (Maurel, 2005). En Allemagne orientale, la dynamique s'est avérée précoce, plus rapide que ne le laissait supposer a priori l'inertie du système socialiste mais aussi plus radicale par ses conséquences sur la restructuration des activités économiques et sur l'accélération des mobilités à la campagne. La restauration du mode de régulation de l'économie locale par le marché a brutalement exposé les espaces ruraux aux effets de la circulation des biens et des capitaux dans un système de concurrence désormais régi par des opérateurs privés alors que l'allocation des moyens de production était autrefois contrôlée et centralisée par la planification d'Etat.

Le processus de transformation se produit en conséquence dans un contexte de crise grave dont les principaux symptômes se manifestent encore par le niveau élevé du chômage rural, l'affaiblissement des revenus des ménages ruraux et l'émigration des forces vives de la population locale. Le changement de système a déclenché un phénomène d'involution économique qui a de fait entretenu une sorte de spirale dépressive aux dépens de l'attractivité des espaces ruraux. L'évolution se traduit dans le même temps par une diversification de la structure des économies locales. L'adaptation du secteur agricole aux critères de performance et de rentabilité d'un système économique internationalisé a entraîné la marginalisation de l'activité dans l'économie et la société rurales. La contribution de l'agriculture à la richesse nationale et la part des actifs agricoles se sont brutalement contractés et continuent de se réduire au rythme de la mutation du système productif et de la tertiarisation générale de l'économie. Les activités non agricoles composent une part de plus en plus importante de l'économie rurale. La périurbanisation induit de nouvelles activités de service aux populations résidentes. La fréquentation touristique implique la création d'activités d'accueil, d'hébergement et de restauration. Les logiques de branches dans le secteur industriel contribuent à maintenir certaines localisations ou favorisent de nouvelles implantations. La transformation post-socialiste s'accompagne d'une diversification des activités socioéconomiques et donc d'un changement fonctionnel des espaces ruraux (Lacquement, 2005).

Ce dernier participe à l'intégration socioéconomique des campagnes post-socialistes mais il implique les sociétés locales dans l'identification et la valorisation de nouvelles ressources rurales. Porté par les politiques publiques d'intervention comme remède à la crise rurale, il pousse les acteurs locaux à repenser le territoire, à reconsidérer ses potentialités en termes de création de richesses et d'emplois selon des logiques de production et de consommation pour une grande part extraverties car dépendantes de clientèles extérieures. En Allemagne, ces logiques favorisent en particulier la

construction du patrimoine rural comme ressource du développement local et mobilise le paysage dans de très nombreux programmes d'aménagement. Depuis presque quarante ans, la dynamique de diversification des activités rurales est partout à l'œuvre en Europe, d'autant que le processus d'intégration européenne incite à la convergence des politiques publiques et encadre la diffusion des modèles de développement. Le changement fonctionnel se fonde sur la transformation lente des valeurs d'usage de l'espace rural. Mais dans la campagne post-socialiste, il s'est imposé il y a vingt ans dans un contexte de crise et en rupture avec la spécialisation des fonctions spatiales voulue par le système socialiste. Surtout, la diversification des activités rurales est diversement avancée selon les lieux. Les contrastes géographiques tiennent aux structures héritées du tissu économique à l'échelle régionale et locale ainsi qu'au niveau de formation professionnelle de la population rurale. Ils procèdent également de l'organisation de l'espace géographique et révèlent le rôle des distances et de la situation relative des régions rurales par rapport aux axes et aux pôles de concentration du développement socioéconomique, d'autant que la diversification fonctionnelle s'appuie en grande partie sur des activités extraverties. La valorisation des aménités rurales dépend en outre des formes du milieu physique et des héritages de la morphologie agraire mais elle renvoie surtout aux capacités des sociétés locales à identifier de nouvelles ressources rurales et à concevoir des projets de développement.

L'étude géographique du changement fonctionnel invite en premier lieu à interroger les catégories mobilisées par la société et le pouvoir politique pour concevoir la diversification des activités rurales dans le contexte de la crise de transition. L'analyse s'intéresse ensuite à la construction des nouvelles ressources rurales dont la valorisation économique modifie la structure et la localisation des activités. Elle insiste en dernier lieu sur les contrastes spatiaux qui accompagnent la dynamique en cours et qui s'inscrivent dans des trajectoires différenciées de diversification fonctionnelle à l'échelle régionale.

1. Le changement fonctionnel dans la campagne post-socialiste

Dans le mouvement européen de profond renouvellement des fonctions socioéconomiques affectées aux espaces ruraux, l'Allemagne connaît comme ses voisins, une profonde mise en cause du paradigme moderniste et productiviste du développement agricole de la seconde moitié du XXème siècle au profit croissant de fonctions écologiques, résidentielles et touristiques. A l'est comme à l'ouest, la modernisation de l'agriculture avait imposé aux campagnes une fonction prépondérante de production de biens alimentaires qui avait orienté les investissements et les aménagements ruraux au bénéfice des structures productives. A partir de la fin des années 1960 en Allemagne de l'Ouest, la modernisation agricole s'est accompagnée d'une renaissance rurale qui s'est alors traduite par une lente dynamique de repeuplement et de diversification des activités. Les aires de résidence périurbaines se sont progressivement étendues autour des principales agglomérations avant que la croissance démographique n'atteigne les communes rurales plus éloignées des villes. Le catalogue des milieux naturels et des paysages agraires remarquables s'est étoffé d'année en année pour constituer une sorte de conservatoire des héritages ruraux proposés à la fréquentation touristique. Plus largement, les politiques publiques d'intervention ont soutenu la diversification des activités en préconisant la valorisation de nouvelles ressources rurales. Engagé depuis quarante ans en Allemagne occidentale, ce changement fonctionnel s'est imposé dans les nouveaux Länder au lendemain de la réunification dans le contexte de la décollectivisation et de la crise de transition à l'économie de marché. Dans la campagne post-socialiste, il procède d'un transfert de politique d'aménagement qui met brutalement en cause l'héritage spatial du système socialiste.

La diversification des activités rurales comme hypothèse de sortie de crise

Dans l'Allemagne réunifiée, les espaces ruraux des nouveaux Länder forment des périphéries territoriales. Depuis l'entrée en vigueur du Traité d'union économique et monétaire en juillet 1990, les régions rurales de l'est de l'Allemagne ont vécu la transition au marché sur le mode de la rupture. Partout, l'introduction de l'économie de marché s'est traduite par le démantèlement des structures socioéconomiques qui avaient été imposées par la planification socialiste. Partout, la crise économique provoquée par la privatisation des structures collectivistes et l'adaptation des nouvelles exploitations agricoles au marché s'est accompagnée d'une déprise globale des activités rurales, lourde de conséquences sur la dynamique de peuplement et le niveau de développement socioéconomique.

La déprise rurale et la marginalisation socioéconomique des campagnes orientales de l'Allemagne ont fait l'objet de nombreux travaux d'analyse dans les années 1990. Les publications de l'*Institut für Länderkunde* de Leipzig (Heinritz, Tzschaschel & Wolf, 2000) ont en particulier rendu compte de l'ampleur des dynamiques récessives et ont caractérisé au moyen de l'analyse factorielle la situation de périphérie territoriale des régions rurales des nouveaux Länder. Au regard des critères statistiques retenus, ces dernières formaient à la fin des années 1990 les régions marquées par le dynamisme économique le plus faible de toute l'Allemagne : le niveau de revenus, la part des transferts sociaux, le niveau d'investissement et des charges locales, l'offre de formation professionnelle et l'attractivité migratoire, tout concourrait par la faiblesse des valeurs à multiplier les obstacles à la reprise et à la croissance des activités. La cartographie statistique présentait des résultats quasi homogènes et rares étaient les circonscriptions qui, faisant exception, changeaient de catégorie

dans la dialectique territoriale des centres et des périphéries : de périphéries dépendantes, ces quelques circonscriptions devenaient périphéries en voie d'intégration à la faveur de l'extension des aires périurbaines (aux environs de Berlin ou de Leipzig), de la concentration du développement touristique (île de Rügen) ou des performances de l'intégration agricole (régions de loess de l'Allemagne moyenne) (Heinritz, Tzschaschel & Wolf, 2000).

Une décennie plus tard, la situation s'est nuancée mais les campagnes des nouveaux Länder demeurent les régions les plus défavorisées du pays par le niveau de l'activité économique. Les catégories spatiales du rural retenues pour l'analyse statistique présentent les valeurs les plus basses (document 3a et document 6) pour la production de richesse et les valeurs les plus hautes pour le taux de chômage (document 3a et document 7). La cartographie statistique souligne les effets de la distance par rapport aux pôles et aux axes de développement du pays : plus on s'éloigne des grandes agglomérations et des régions d'Allemagne occidentale, plus les valeurs du PIB/hab. sont faibles et plus le taux de chômage est élevé. La dépendance apparente aux effets de diffusion se conjugue aux effets d'inertie de la structuration des activités économiques de l'héritage socialiste (document 26). Dans les régions de plaines et de bas plateaux du Mecklembourg et du Brandebourg, les finages ruraux avaient été presque entièrement remodelés par le corset des coopératives et des fermes d'Etat, tandis que les objectifs du Plan avaient confiné les campagnes dans des fonctions de monoproduction agricole. L'adaptation du secteur agricole et la faiblesse des activités alternatives expliquent en partie aujourd'hui le niveau élevé du chômage rural. Dans les régions méridionales, la sectorisation de l'économie industrielle et la collectivisation de l'agriculture ont déstructuré les sociétés paysannes en particulier dans les régions de moyenne montagne où la pratique de la double activité était traditionnellement répandue (Lacquement, 2003). Les économies locales de ces dernières enregistrent depuis vingt ans les effets de la désindustrialisation et les difficultés d'adaptation de l'agriculture en raison de la médiocrité de la rente naturelle au regard des exigences du modèle productiviste. Dans les plaines loessiques de l'Allemagne moyenne (*Mitteldeutschland*), les potentialités agronomiques majorent les performances économiques de l'agriculture productiviste mais la spécialisation fonctionnelle entretient le chômage rural à des niveaux élevés.

La situation de crise se traduit par des évolutions démographiques complexes qui pèsent sur les choix à opérer en matière d'aménagement du territoire. Les campagnes orientales de l'Allemagne se dépeuplent tout à la fois par déficit migratoire et ralentissement du croît naturel (document 2 et 45). Depuis l'ouverture de la frontière interallemande, les flux migratoires se dirigent principalement vers les pôles d'emploi des anciens Länder. Les effectifs sont moindres que dans les années qui ont suivi l'unification mais ils persistent à caractériser les tranches d'âges les plus jeunes tandis que les comportements malthusiens accentuent le vieillissement structurel de la population rurale (Ganz & Kemper, 2001). Le déclin démographique des régions rurales s'accompagne de contrastes régionaux qui opposent de rares îlots de croissance à de vastes zones de dépression (Herfert, 2007), les premiers se limitant à la périphérie immédiate des agglomérations urbaines et traduisant les effets de l'étalement périurbain. Dans les années 1990, le phénomène de périurbanisation a pris une ampleur inédite dans les régions de l'ex-RDA alors que les principes de l'urbanisme socialiste avaient préconisé jusque-là le modèle de la ville « compacte » et avaient conduit à la localisation de grands ensembles en bordure immédiate des villes-centres. La transition à l'économie de marché a au départ entraîné le renversement des flux migratoires entre villes et campagnes. Les promoteurs immobiliers ont mis à profit les avantages fiscaux dédiés à la construction et à l'accession à la propriété, alors réservés aux

nouveaux Länder dans le cadre du programme de redressement économique (*Aufschwung Ost*) mais ils ont également spéculé sur les carences des administrations régionales et de la planification territoriale après le démantèlement de l'Etat est-allemand. Avant que les institutions des Etats fédérés ne soient véritablement opérationnelles, les promoteurs ont eu la possibilité de négocier directement avec des communes rurales démunies, où l'autonomie locale récemment restaurée était en partie inhibée par la contrainte budgétaire, les délais d'apprentissage des nouveaux outils juridiques et les changements de cadres (Wiessner, 2001). Mais contre toute attente, la périurbanisation s'est atténuée dès la fin des années 1990, tandis que les quartiers urbains centraux ont commencé à se repeupler à la faveur de la polarisation de l'activité économique, de la diversification de l'offre de services et de l'évolution des comportements sociaux (Herfert, 2007).

En réponse aux effets durables de la crise provoquée par le changement de système, le gouvernement fédéral a programmé la reconversion fonctionnelle des espaces ruraux des nouveaux Länder. En comparaison avec les autres pays d'Europe centrale et orientale où l'action politique s'est longtemps focalisée sur les questions de restitution de la propriété foncière et de transformation des structures agricoles, la réflexion politique en Allemagne a été plus précoce. L'intervention de la puissance publique est surtout légitimée par l'objectif premier de la politique d'aménagement du territoire qui est de garantir à l'ensemble des citoyens et dans toutes les régions du pays des conditions de vie équivalentes. La politique de l'Etat doit donc tendre à créer dans les espaces ruraux, à l'ouest comme à l'est, des conditions de vie comparables à celles des autres régions. A cette fin, elle s'appuie sur le principe de la « réorganisation active » (*Aktivsanierung*) qui justifie l'intervention de l'Etat dans les régions défavorisées, la durée et les modalités de l'action publique étant conditionnées par la nature et l'évolution des processus récessifs (Henkel, 2004). Ce principe implique une démarche systématique de diagnostic territorial qui est rendue publique dans une série de rapports réguliers – *Raumordnungsberichte* – qui depuis 1990, prennent en compte les régions rurales des nouveaux Länder. L'intention prospective conduit à la formulation d'une typologie spatiale et d'une différenciation régionale fondées pour l'essentiel sur des critères démographiques, socioéconomiques et fonctionnels[1]. Cette typologie distingue plusieurs types régionaux :

- Les régions rurales situées à proximité des grandes agglomérations (*ländliche Gebiete in der Nähe von Agglomerationsräumen*) forment de grandes couronnes périurbaines qui ont conservé un « mode rural » d'occupation et des activités agricoles, mais où le développement des fonctions résidentielles et récréatives, comme l'implantation de nouvelles activités de services et de production, ont entraîné la progression des densités et exigent que l'action publique prévienne les risques de la pression résidentielle et anticipe sur les effets de la croissance de la circulation automobile (à l'est, cela concerne en particulier les agglomérations de Berlin, de Leipzig et de Dresde).

- Les espaces ruraux en reconversion fonctionnelle forment la seconde catégorie territoriale (*ländliche Räume mit wirtschaftlicher Entwicklungsdynamik*). Ils se caractérisent par la multiplication des nouvelles activités dans les secteurs secondaire et tertiaire et par la diminution relative de l'emploi agricole. La dynamique de reconversion fonctionnelle bénéficie en particulier de bonnes conditions d'accessibilité et de la politique publique d'équipement en infrastructures et en établissements de formation professionnelle (le diagnostic n'identifie cette catégorie de campagnes dynamiques que dans

[1] Cf. notamment les rapports sur l'aménagement du territoire de 1990 et de 2000.

la partie occidentale du pays comme dans le pays de Münster ou dans les vallées du Rhin, du Neckar et du Danube).

- La troisième catégorie, celle des régions rurales de production agricole ou de développement touristique (*ländliche Räume mit guten Einkommensmöglichkeiten in der Landwirtschaft oder Potenzialen im Tourismus*), fait état de deux spécialisations fonctionnelles rémunératrices. Pour la première, l'organisation des filières de production et la compétitivité des structures d'exploitation permettent d'envisager le maintien d'une activité agricole viable (zones de loess de l'Allemagne moyenne et des bas plateaux du Mecklembourg). Dans le cas de la seconde, le potentiel de développement se fonde sur l'attractivité des paysages naturels et agraires, valorisés comme produits d'appel de la consommation touristique (régions littorales et insulaires de la mer Baltique, régions lacustres du Mecklembourg, et moyennes montagnes du Harz, de la forêt de Thuringe et des monts Métallifères). Les politiques publiques peuvent contribuer ici au renforcement des filières d'activités.

- Enfin, la dernière catégorie renvoie aux régions rurales défavorisées (*strukturschwäche ländliche Räume*). D'après les experts du l'Office fédéral de l'aménagement du territoire, ces campagnes cumulent les problèmes structurels qui hypothèquent leur devenir : très faible densité de peuplement, insuffisance des infrastructures techniques et sociales, offre limitée de transports publics, chômage agricole et rural, faible niveau d'investissement et crise financière des collectivités locales, faible natalité, vieillissement et émigration des populations jeunes et qualifiées. La plupart des circonscriptions rurales des nouveaux Länder appartiennent à ce dernier type, en particulier celles du Prignitz, de l'Uckermark, de la forêt de la Spree ou de Lusace.

Ce sont ces catégories d'analyse qui fondent la prospective territoriale des années 1990 et à partir desquelles sont formulées des préconisations en faveur de l'atténuation de la crise rurale et l'intégration socioéconomique des espaces ruraux dans l'économie globale (document 27). Dans les régions qui bénéficient depuis 1990 de l'extension résidentielle par étalement périurbain, l'action publique doit prévoir l'amélioration des outils de planification afin de maîtriser l'extension pavillonnaire. La diversification fonctionnelle par tertiarisation des activités est induite par l'installation de nouveaux résidents. Dans les régions à vocation agricole, le mode de valorisation de la rente naturelle détermine l'orientation des systèmes de cultures et le niveau d'intensification des systèmes de production. La diversification des activités rurales dans ces régions de faible densité passe par le renforcement des filières agroalimentaires et de ses emplois induits. Enfin, la prospective territoriale affecte aux régions rurales défavorisées mais plus densément peuplées une fonction d'accueil touristique comme vecteur de la diversification des activités et de l'inversion de la spirale dépressive.

Les paradigmes de la politique d'aménagement rural

En révélant l'accentuation des disparités spatiales dans le contexte de la réunification et de la crise économique contemporaine, en soulignant les conséquences du dépeuplement et de la déprise des activités rurales, la démarche de diagnostic a favorisé la diffusion dans les années 1990 d'une politique d'aménagement fondée sur deux paradigmes principaux favorisant l'objectif de diversification fonctionnelle des campagnes. La documentation fédérale s'est ainsi attachée à promouvoir les principes du « développement rural intégré » et du « développement durable ». La Loi d'aménagement du territoire dans sa version de 1998 (*Raumordnungsgesetz* 1998) a joué un rôle essentiel dans la

diffusion de ces paradigmes au sein des différents niveaux d'intervention de l'action publique en matière d'aménagement rural (Lacquement, 2007). Elle définit un modèle d'aménagement qui engage, à l'échelle locale, les acteurs politiques et socio-économiques dans l'identification de ressources nouvelles et diversifiées, dont la valorisation doit poursuivre et concilier les objectifs du développement économique, du progrès social et de la préservation des écosystèmes.

La politique fédérale se réfère explicitement à la Conférence de Rio, qui marque en 1992 le point de départ de la formulation politique des principes du rapport Brundtland paru quelques années plus tôt (*Our common future* 1987, Commission mondiale sur l'environnement et le développement, énoncé des principes du développement durable). La prospective territoriale inscrit alors le développement local dans le cadre des grandes orientations du plan d'action prévu par la Charte de Rio et connu sous le nom d'Agenda 21. A l'échelle locale, la Charte invite les collectivités territoriales et les acteurs socioéconomiques à concevoir des projets d'aménagement global prenant en compte les potentiels locaux de développement socioéconomique.

Le changement de paradigme affecte surtout le champ d'intervention et le mode d'action de la politique publique. Le « développement rural intégré » préconise de mobiliser et d'articuler les outils de la planification pour concevoir des projets d'aménagement sur une base territoriale et non simplement sectorielle, en considérant l'ensemble des potentialités de développement et en favorisant la diversification des activités. En Allemagne, ni le concept, ni la pratique ne sont complètement nouveaux. Au lendemain de la guerre, les institutions de la planification ouest-allemande avaient déjà en quelque sorte expérimenté, sans qu'elle en porte encore véritablement le nom, une forme « intégrée » d'intervention en faveur des espaces ruraux dans le cadre de grands programmes régionaux d'aménagement. Ces programmes de développement régional avaient été pilotés par les Etats fédérés dans l'intention d'accompagner la modernisation agricole de mesures d'amélioration de l'habitat et des infrastructures rurales à une époque où l'Allemagne de l'Ouest accueillait les réfugiés du lendemain de la Seconde Guerre mondiale puis de la guerre froide (Grabski-Kieron, à paraître 2010). Il s'agissait de coordonner sur un territoire administratif donné les outils de l'intervention publique pour atteindre les objectifs du programme d'aménagement. Dès les années 1950 donc, la puissance publique diagnostique l'existence de régions rurales en difficultés ou défavorisées. Dès cette période, la politique d'aménagement conçoit en partie l'intervention publique sur une base territoriale et intersectorielle intégrant à la fois les objectifs de modernisation agricole, d'amélioration de l'habitat et des infrastructures mais aussi de plus en plus de diversification des activités rurales par la valorisation des ressources touristiques.

La conception du « développement intégré » est donc ancienne mais dans la version de 1998 de la Loi d'aménagement du territoire, le paradigme est couplé à celui de « développement durable ». Dans la pratique des années 1950 et 1960, l'intervention était prise en charge par la planification institutionnelle dans le cadre du maillage administratif du territoire alors que le dispositif de 1998 encourage les initiatives endogènes dans le cadre de périmètres de coopération à l'échelle locale (cf. Chapitre 4). Surtout, la politique publique des années 1990 insiste davantage sur l'objectif de multifonctionnalité des espaces ruraux qui sera progressivement précisé dans les schémas d'orientation de la politique d'aménagement du territoire du gouvernement fédéral au cours des années 2000. La dynamique potentielle des activités est alors appréciée par un indice de multifonctionnalité qui prend en compte des variables choisies de la structuration et du niveau des économies locales : prix du foncier, part du secteur primaire dans le PIB, niveau d'attractivité du paysage, part des

superficies minières, capacité de traitement des eaux usées, part de l'éolien dans la production d'énergie (document 28). La cartographie de l'indice de multifonctionnalité est destinée à faire apparaître un potentiel de diversification des économies régionales. Plus l'indice est élevé, plus le potentiel est important. Le nouvel indice renverse l'échelle des valeurs du diagnostic territorial. Il modifie les critères de la typologie socioéconomique en évitant la stigmatisation des phénomènes de dépeuplement et de déprise. Mais il révèle aussi les économies régionales les moins avancées dans la dynamique de diversification. Si l'on rapproche la nouvelle typologie fonctionnelle des catégories traditionnelles de classification des espaces ruraux (document 28), on constate de la même manière que le potentiel de multifonctionnalité se concentre sur les régions rurales les moins densément peuplées et les plus éloignées des villes-centre. Les critères d'évaluation du potentiel de multifonctionnalité pointe donc les écarts, mesure les retards au regard d'un modèle de structuration des économies locales qui privilégie l'intégration socioéconomique par la tertiarisation et l'extraversion des activités (services induits par la croissance résidentielle, tourisme rural, production d'énergies renouvelables, etc…)

Héritage socialiste et potentiel de diversification

« Développement durable », « développement rural intégré », « multifonctionnalité » sont des paradigmes qui en Europe occidentale et en Allemagne de l'Ouest, ont été construits et progressivement introduits dans les politiques publiques d'intervention au moment où s'achevait la révolution agricole et où s'amorçait la renaissance rurale. La réflexion sur la diversification des activités dans les régions rurales et sur la manière de la favoriser a accompagné les processus de mutation, la diminution de la population agricole, la réduction de la contribution de l'agriculture à l'économie locale, le renversement des flux migratoires, la progression de la fréquentation touristique, le changement socioprofessionnel de la population rurale ainsi que l'accroissement des mobilités pendulaires. Ce sont ces mêmes paradigmes qui s'appliquent à la politique d'adaptation de l'économie des campagnes décollectivisées dans les nouveaux Länder alors que se produisent des transformations structurelles au caractère inédit et que les conséquences de la crise rurale sont particulièrement sévères sur le niveau de l'activité. Depuis 1990, l'adaptation au marché et l'intégration à l'économie globale s'opèrent par la diversification des activités mais la dynamique est portée par une mécanique de transfert des politiques publiques qui néglige l'héritage socialiste et suppose la convergence des processus.

A la veille de la réunification, la structuration de l'économie rurale en RDA revêtait a priori un caractère homogène : l'activité économique se polarisait sur la production agricole dans le cadre d'unités d'exploitation de grande taille qui concentraient la majorité de la main d'œuvre rurale en particulier parce qu'elles monopolisaient les tâches de gestion locale et qu'elles contrôlaient les équipements et les services rendus aux populations (cantines, crèches, garderies, magasins d'alimentation, atelier de réparation de matériel, services de voierie et d'entretien, etc…). Les combinats industriels issus de la restructuration du tissu manufacturier par le régime socialiste ou créés ex nihilo dans des régions dépourvues d'industries jusque dans les années 1950, puisaient dans le réservoir de main d'œuvre rurale et ajustaient la distribution de la population active selon les besoins de l'économie nationale. Les catégories statistiques du régime socialiste avaient établi le caractère monofonctionnel de l'économie rurale conforté par la part relative des travailleurs agricoles dans la

population active des régions rurales. Le passage au marché a déstabilisé les structures d'activités et a provoqué une crise de forte amplitude que le credo libéral et l'école de la « thérapie de choc » ont qualifié de crise de transition. L'adaptation par la diversification balisait alors l'itinéraire de sortie de crise. Elle exigeait l'inventaire et la valorisation de nouvelles ressources économiques, la recherche de nouveaux potentiels d'activités afin de surmonter l'inertie présumée des structures économiques héritées du système socialiste, de corriger le monolithisme apparent des fonctions spatiales imposé par le collectivisme et d'enclencher un processus de convergence des mutations fonctionnelles et de rattrapage du niveau de développement.

Le dispositif de transition du début des années 1990 et l'application par transfert des politiques rurales laissent cependant supposer que l'héritage socialiste constitue un obstacle à la diversification et à l'adaptation de l'économie rurale. Il est vrai que la planification d'Etat avait concentré les investissements ruraux sur la transformation des structures d'exploitation agricole en leur assignant des objectifs quantitatifs de production de biens alimentaires. Mais les activités commerciales et artisanales (magasins d'alimentation), les ateliers de petite industrie et de sous-traitance industrielle (ateliers de réparation) et les services socioculturels (crèches et foyers ruraux) mobilisaient une partie non négligeable de la main d'œuvre rurale, même si ces activités étaient partiellement ou complètement intégrées à l'exploitation agricole collective. Dans le même temps, les campagnes socialistes avaient conservé une fonction de villégiature autant pour les privilégiés de la *nomemklatura* que pour le commun des travailleurs socialistes. Rares étaient les propriétaires de véritables résidences secondaires mais nombreux étaient les citadins à posséder un jardin à la campagne, tandis que les pratiques du contrôle social avaient favorisé la création d'un certain nombre d'hébergements touristiques et avaient entretenu la fréquentation des sentiers de randonnées, surtout dans les régions de montagnes et de lacs, attractives pour le pittoresque de leurs paysages. Par ailleurs, la modernisation socialiste des campagnes n'avait pas fait disparaître la double activité des ménages ruraux ou plutôt avait transformé les formes de pluriactivité rurale héritées des systèmes traditionnels. L'emploi dans les combinats industriels, établissements restructurés ou nouvellement implantés, contribuait, lorsque la distance permettait de continuer à habiter au village, à la diversification des revenus des ménages et participait indirectement à l'économie auxiliaire du lopin individuel. Surtout, la double activité se pratiquait d'une certaine façon dans le secteur agricole lui-même en juxtaposant l'emploi dans la structure collective et l'activité individuelle sur le lopin familial, le travail spécialisé et posté dans la coopérative et le travail polyvalent de l'économie domestique.

Les campagnes socialistes ont donc transmis un potentiel de pluriactivité qui n'a cependant pas été pris en considération par des politiques d'adaptation et d'intégration de l'économie rurale qui ont fait le pari de la table rase et de la convergence des processus d'évolution. Or, les dynamiques rurales s'obstinent encore, du moins en partie, à se différencier entre l'ouest et l'est de l'Allemagne près de vingt ans après la réunification et le changement de système. Dans les nouveaux Länder, les comportements migratoires entretiennent le dépeuplement rural autant en raison de l'importance de l'émigration que de la faiblesse des nouvelles installations résidentielles. La tertiarisation de l'économie rurale se produit effectivement mais au rythme heurté du délestage de main d'œuvre agricole et de la restructuration des industries rurales. Le changement fonctionnel demeure tributaire de l'héritage socialiste, de la structuration spatiale léguée par l'ancien système. Il ne peut se réduire à un simple transfert de modèle. Ou plutôt, parce que le modèle exige l'implication des sociétés locales dans l'identification et la valorisation de nouvelles ressources rurales, le changement fonctionnel est

lié aux lieux et aux formes spatiales héritées. Plus précisément encore, il dépend du rapport des sociétés au territoire local et de l'évolution des pratiques spatiales à la suite du changement de système. Le déclin de la part de l'agriculture dans l'économie rurale fait de cette activité un mode d'occupation de l'espace parmi d'autres. Il pose la question de la fabrication de ressources nouvelles dans la campagne post-socialiste, de la manière dont les sociétés locales procèdent à leur conception et à leur valorisation au regard du modèle transféré.

Document 26. La structuration régionale de l'activité économique à l'époque socialiste

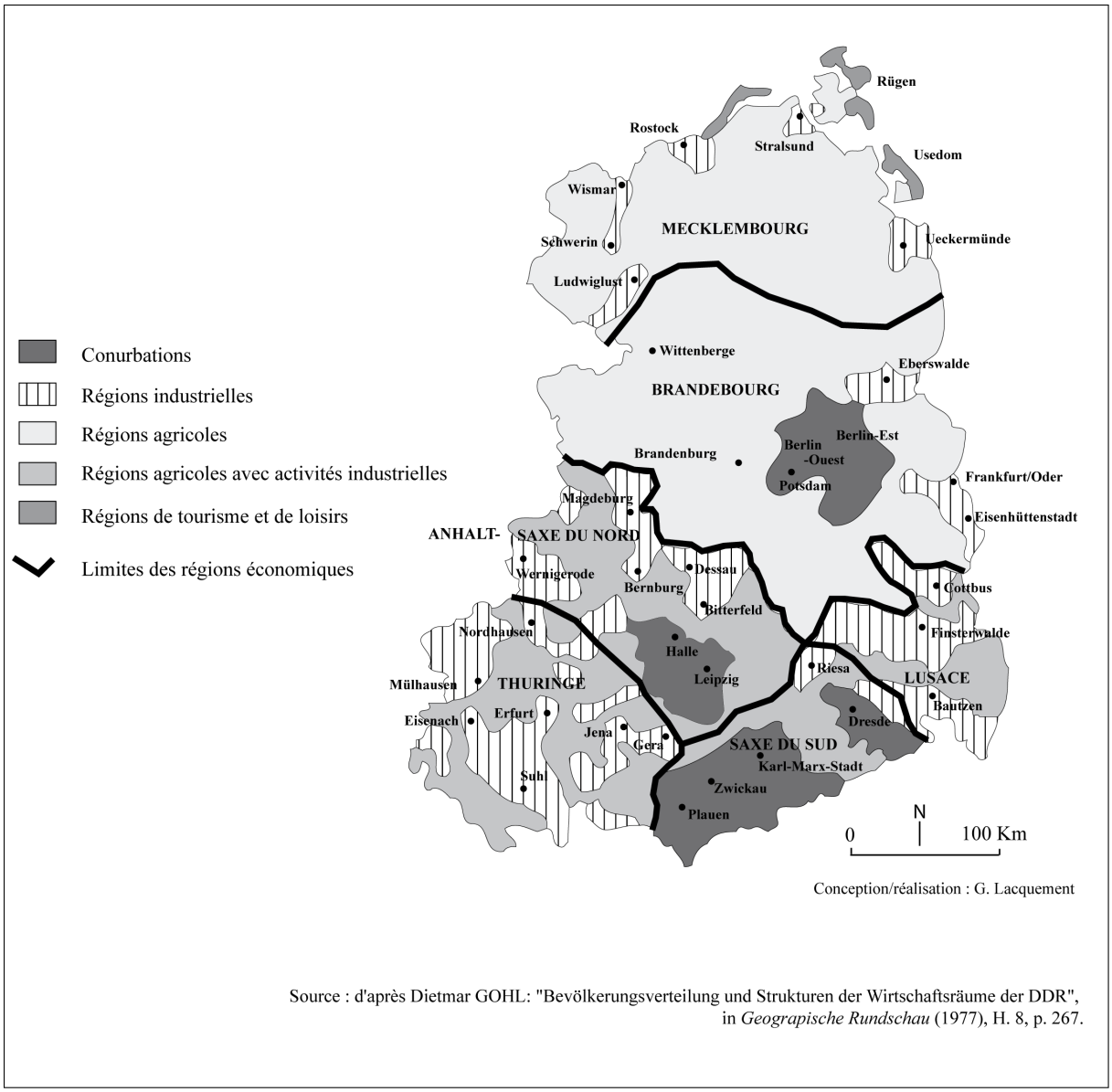

Source : d'après Dietmar GOHL: "Bevölkerungsverteilung und Strukturen der Wirtschaftsräume der DDR", in *Geograpische Rundschau* (1977), H. 8, p. 267.

Document 27. Les fonctions affectées aux espaces ruraux des nouveaux Länder par la politique d'aménagement du territoire de l'Allemagne réunifiée

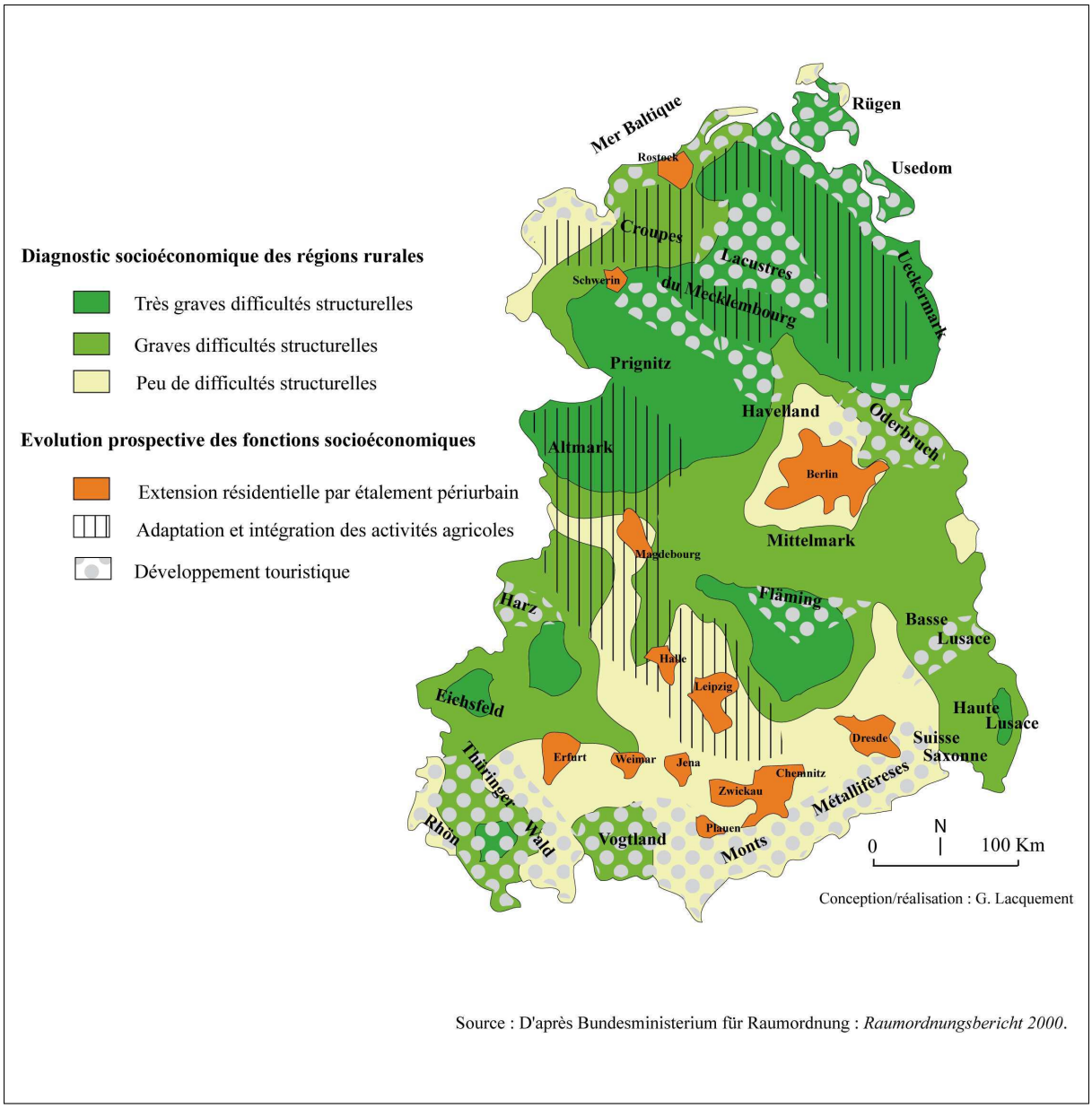

Source : D'après Bundesministerium für Raumordnung : *Raumordnungsbericht 2000*.

Document 28. Le potentiel de multifonctionnalité des espaces ruraux d'après la politique d'aménagement du territoire en 2005

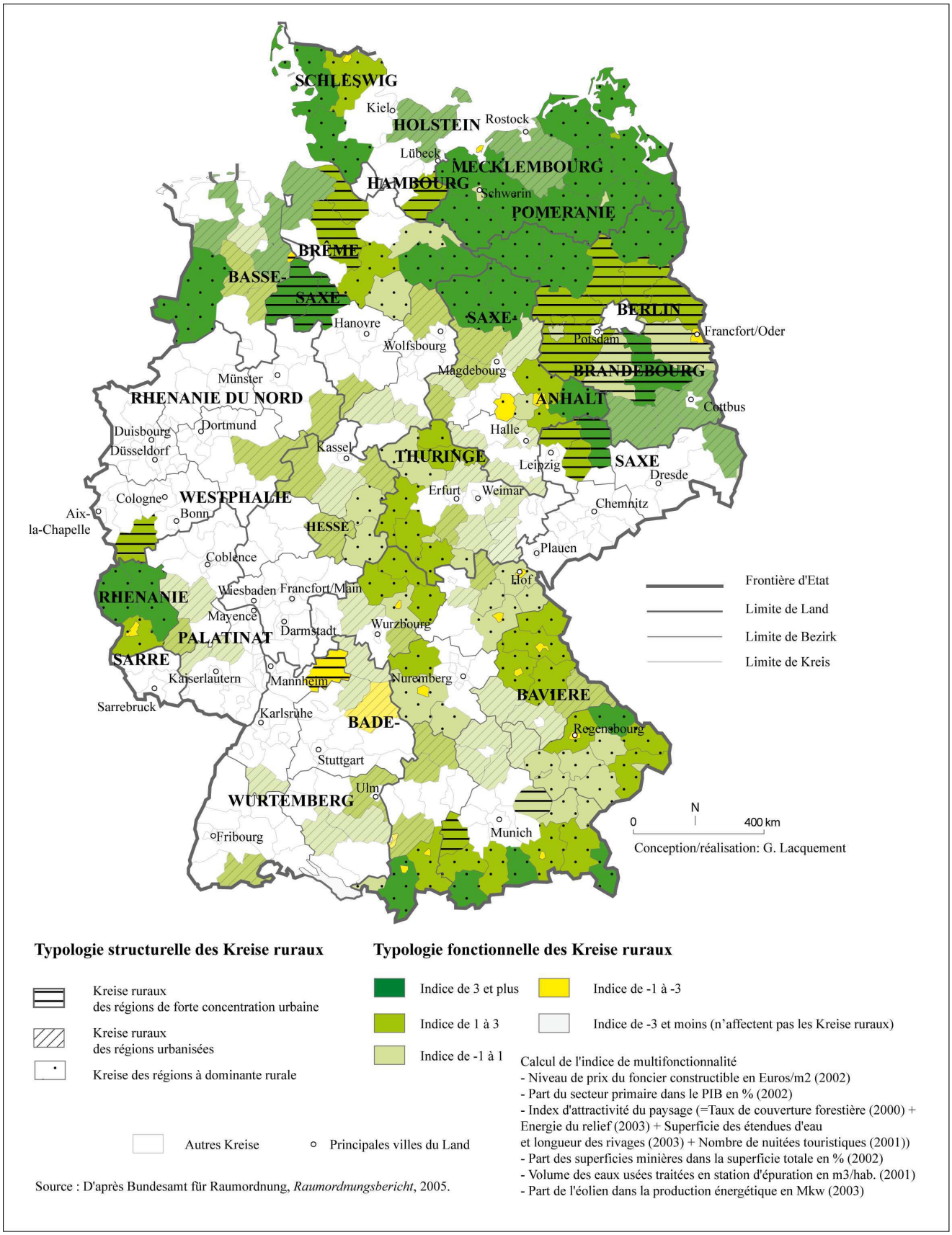

Source : D'après Bundesamt für Raumordnung, *Raumordnungsbericht*, 2005.

2. La construction des nouvelles ressources rurales

La ressource territoriale s'est progressivement imposée en Europe comme l'une des figures nouvelles de l'aménagement du territoire et du développement local. Elle renvoie à l'idée que le territoire renferme des potentiels de développement qu'une intention sociale est susceptible, après les avoir identifiés, de les mobiliser et de les transformer en actif marchand ou en source de valeur économique (Gumuchian & Pecqueur, 2007). La fabrication de ressources rurales se comprend alors comme une démarche individuelle ou collective qui consiste à inventorier les objets ou les attributs du territoire local, qu'ils soient de nature matérielle ou immatérielle, dans l'intention de créer de l'activité économique et de l'emploi. Concrètement, la démarche s'appuie sur des techniques de diagnostic et d'inventaire qui précèdent et motivent des formes diverses de valorisation économique : modernisation d'infrastructures, réalisation d'équipements socioculturels, création d'entreprises ou de branches nouvelles de production, conception de produits touristiques, etc… .

Partout en Europe, l'enjeu est considérable en raison de la profonde transformation des structures et des fonctions socioéconomiques dans les espaces ruraux. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les ressources du rural avaient pris une sorte d'exclusivité agricole. Dans le contexte contemporain de changement fonctionnel, elles tendent à (re)devenir *rurales*. En Allemagne, la réunification de 1990 et ses conséquences socioéconomiques décuplent les enjeux de la construction et de la valorisation de ressources nouvelles. En dépit des inégalités régionales, la modernisation des équipements socioculturels et la diversification des activités socioéconomiques est largement avancée dans l'ouest du pays. Mais dans les campagnes des nouveaux Länder, où la décollectivisation menée « tambour battant » et la privatisation accélérée des structures de production ont creusé une sorte de dépression économique et démographique, la mobilisation des ressources territoriales ne va pas de soi. La déprise des activités et le déclin démographique hypothèquent ou tout au moins perturbent un processus qui exige l'implication des sociétés locales, dans le même temps que le transfert de modèle de développement sous-estime ou néglige le potentiel de diversification socioéconomique hérité du collectivisme.

A l'est comme à l'ouest, il revient aux sociétés locales de puiser dans le rural les ressources de leur développement. A l'ouest, elles peuvent compter sur les activités diverses induites par l'étalement résidentiel périurbain, elles se tournent autant vers les nouvelles technologies susceptibles de développer de nouvelles activités productives ou de nouveaux services aux populations, que vers les héritages agraires de la société paysanne comme produits d'appel de l'économie des loisirs et du tourisme. La mobilisation de ressources nouvelles suit une trajectoire presque linéaire d'autant qu'il s'est produit dès la fin des années 1970 une sorte d'inversion des valeurs sur les aménités rurales, devenues positives dans l'ensemble de la société. A l'est, par mimétisme, conviction ou réflexe d'adaptation, la diversification des activités rurales s'est également engagée mais à un rythme heurté et discontinu : l'étalement résidentiel a des effets limités sur la création d'activités dans les campagnes périurbaines, la diffusion des nouvelles technologies bute sur la restructuration des activités productives autant dans l'agriculture que dans le secteur des industries diffuses, la conversion touristique souffre de la concurrence des régions occidentales mieux équipées mais aussi du caractère plus ou moins encombrant de certains héritages agraires de cette partie de l'Allemagne, qu'il s'agisse du bâti agricole socialiste ou des vestiges de l'économie domaniale.

Or, plus peut-être qu'ailleurs en Europe, l'invention des nouvelles ressources rurales se fonde en Allemagne sur la construction et la valorisation du patrimoine rural (von Hirschhausen & Lacquement, 2007). La démarche consiste à dresser l'inventaire des attributs sensibles de l'espace et à les caractériser en tant qu'éléments constitutifs de l'identité territoriale locale avant de concevoir les formes de leur mise en valeur. La diversification des activités rurales commande alors des opérations diverses de préservation des milieux naturels et des paysages agraires, de restauration du bâti monumental et villageois, de promotion des savoir-faire techniques régionaux et de réanimation des cultures locales. Plus encore, le mouvement actuel de *réinvention de la campagne* se construit dans ce pays sur une forte identification de la ruralité au paysage et pour reprendre la terminologie allemande, au *Kulturlandschaft*, littéralement paysage tout à la fois « cultivé » et « culturel » (Bruckmeier, 1997), explicitement paysage transformé et aménagé par le travail pluriséculaire des communautés villageoises. Le transfert de modèle d'aménagement se greffe sur des traditions culturelles anciennes mais il contraint les sociétés locales de la campagne décollectivisée à repenser leur rapport aux lieux, à modifier leur manière de concevoir le territoire local pour y puiser des ressources nouvelles en faveur du développement. La construction patrimoniale conduit à un remodelage de la campagne post-socialiste qui opère une sorte de tri au sein des héritages territoriaux.

La mobilisation du patrimoine rural comme ressource territoriale interroge les systèmes de valeurs et les représentations culturelles de la société allemande dont l'analyse permettra de mieux comprendre l'inflexion contemporaine de la politique d'aménagement du territoire. Elle invite l'analyse géographique à reconstituer les mécanismes de construction patrimoniale qui participent à la transformation du territoire local

L'inflexion contemporaine de la politique d'aménagement du territoire

En Allemagne, la conférence interministérielle pour l'aménagement du territoire de 2006 a établi trois grands schémas d'orientation qui fixent et encadrent les objectifs de la politique publique d'intervention : garantir les services à la population, soutenir la croissance et l'innovation, et favoriser la préservation des ressources naturelles et la gestion des paysages (Kawka und Lutter, 2006)[1]. Le troisième schéma incite à prendre en compte les paysages comme potentiels du développement socioéconomique à l'échelle locale et régionale (document 29), ce qui en termes de conceptions et de pratiques de l'intervention publique a plusieurs types d'implications. Les actions de protection et de gestion paysagère ici proposées visent à la fois l'amélioration du cadre de vie des populations et la mise en œuvre des principes du développement durable. Elles induisent et facilitent la fusion des approches sectorielles de l'aménagement dans une démarche intégrée de développement local, le paysage devenant le vecteur principal et central de la spatialisation et de l'application concrète des principes du développement durable. Elles supposent en outre d'intégrer dans la démarche d'aménagement la prise de conscience collective de l'historicité des paysages et du rôle que jouent les héritages paysagers dans la construction identitaire des individus et des groupes sociaux.

Cette intention politique procède précisément de la dernière version de la Loi d'aménagement du territoire adoptée en 1998 (Schenk, à paraître 2010). Le dispositif législatif énonce en effet

[1] Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung : *Leitbilder und Handlungsstrategien für die Raumordnung in Deutschland*, 2006, 27 p. : *Leitbild 1: Wachstum und Innovation – Leitbild 2: Daseinvorsorge sichern – Leitbild 3: Ressourcen bewahren, Kulturlandschaften gestalten*.

explicitement l'objectif de diversification des activités rurales par la valorisation des paysages parce que ces derniers sont considérés comme l'une des ressources principales du développement socioéconomique dans les campagnes (von Hirschhausen & Lacquement, 2007). La législation de 1998 joue un rôle véritablement décisif car elle modifie les conceptions et les pratiques d'intervention contenues dans les dispositifs antérieurs. Elle rompt tout d'abord avec les logiques sectorielles de la première grande loi fédérale d'aménagement du territoire promulguée en 1965. L'aménagement rural se concentrait alors sur la modernisation du secteur agricole et des équipements publics dans les zones rurales. En ce sens, il privilégiait les opérations de remembrement foncier et la diffusion des nouvelles techniques de production agricole. Il favorisait dans le même temps la rénovation de l'habitat et l'adaptation des équipements socioculturels sur un modèle urbain (Henkel, 2000 ; Henkel, 2004). La politique d'aménagement des années de croissance économique n'ignorait pas la protection de la nature et la préservation des paysages mais en les limitant à des périmètres spécifiques, elle les soumettait à une stricte logique de conservation et les dissociait de l'intervention publique en faveur des zones rurales.

La loi de 1998 introduit ensuite une autre rupture, plus significative encore pour les campagnes de la partie orientale de l'Allemagne, car elle s'écarte radicalement du schéma moderniste et techniciste de l'économie planifiée qui, en RDA, avait marginalisé les enjeux paysagers et environnementaux au nom de la construction du socialisme, de la modernisation agricole et des priorités de l'approvisionnement alimentaire de la population. Pendant tout la période socialiste, le rapport politique au paysage et à la nature est resté porteur d'ambiguïtés. En l'absence de législation spécifique nouvelle dans le jeune Etat socialiste, les principes de la *Reichnaturgesetz* de 1935 avaient été maintenus jusqu'au début des années 1950. Ce n'est qu'en 1954 que la RDA avait adopté sa première législation en la matière (*Naturschutzgesetz*) dans l'intention de concilier la protection de la nature et la construction du socialisme. Le texte incluait la question du paysage qui, en tant que ressource de l'économie populaire, devait contribuer à la croissance de la production nationale. L'action politique s'était traduite par la création de zones de protection de la nature (*Naturschutzgebiet*) ainsi que de zones de protection du paysage (*Landschaftsschutzgebiet*), en particulier dans des régions ouvertes à la fréquentation touristique et aux loisirs (Depraz, 2007). Le dispositif autorisait cependant, au nom des objectifs planifiés de croissance de la production alimentaire, les travaux de bonification agricole qui pouvaient affecter les milieux et transformer les morphologies paysagères. L'approche globalisante de la législation adoptée ensuite en 1970 (*Landeskuturgesetz*) paraissait a priori innovante dans la mesure où elle intéressait à la fois la protection des écosystèmes et la préservation des paysages. Mais ces derniers restaient considérés comme une ressource matérielle de la construction du socialisme et leur devenir demeurait déterminé par les règles fondamentales de l'économie planifiée. De ce fait, si les préconisations de préservation pouvaient conférer une valeur patrimoniale à la nature et aux paysages, les objectifs de croissance de la production agricole avaient plutôt tendance à privilégier les opérations de remembrement et de bonification au détriment des formes paysagères héritées, y compris dans les zones de protection (Fürst, Gailing, Pollermann und Röhring, 2008).

Dans l'Allemagne réunifiée, le nouveau schéma d'orientation de 2006 prescrit en outre une démarche d'intervention (*Kulturlandschaftsgestaltung*) qui va bien au-delà des logiques antérieures de

protection et de conservation[1]. L'intention politique nécessite sans doute la création de nouveaux outils formels (Gailing, Kühn und Vetter, 2008). Mais la gestion paysagère (*Landschaftsplanung*), en tant que discipline institutionnelle, peut désormais jouer un rôle déterminant dans la construction des ressources rurales et dans l'application de la nouvelle politique d'aménagement du territoire. Elle définit tout d'abord des méthodes d'inventaire et d'évaluation qui fondent la valeur patrimoniale des paysages et justifient l'introduction des dispositifs d'intervention. Elle contribue ensuite à fabriquer des ressources territoriales qui ont la vertu d'incarner les nouveaux paradigmes des politiques rurales. La gestion paysagère renvoie en effet à l'approche transversale du « développement rural intégré » et agrège les trois dimensions du « développement durable ». Elle lit dans leur globalité les effets des activités humaines sur la physionomie de l'espace et formule en retour des préconisations qui impliquent nécessairement l'ensemble de ces mêmes activités. Elle se fonde sur une logique de préservation des milieux et des formes spatiales héritées qui suppose l'adaptation des activités économiques et le maintien du fonctionnement social. Dans le même temps cependant, la ressource paysagère semble perdre sa spécificité rurale. Le nouveau schéma d'orientation élargit à l'ensemble du territoire fédéral la prise en compte des paysages comme potentiels du développement socioéconomique. Il compose une sorte de mosaïque de la ressource paysagère en Allemagne qui différencie la physionomie territoriale du pays selon les caractères du milieu mais surtout selon les formes héritées de l'occupation et de la mise en valeur (document 29) : paysages ruraux mais aussi paysages urbains, paysages miniers, paysages fluviaux, paysages littoraux, par opposition aux paysages naturels compris comme faiblement anthropisés. Si la politique d'aménagement conforte les objectifs de diversification des activités rurales par l'identification et la valorisation de ressources nouvelles, elle vient néanmoins de refermer le « piège » du paysage sur l'espace rural (Schenk, à paraître 2010).

Les répertoires culturels de la construction patrimoniale de l'espace rural

L'inflexion du cadre législatif et l'évolution récente des grandes orientations de la politique d'aménagement du territoire se rattachent en Allemagne à des représentations anciennes de la valeur du patrimoine et du paysage rural qui mêlent plusieurs traditions culturelles et politiques. La première renvoie au courant agrarien qui, à partir de la fin du XVIIIème siècle, a mobilisé toute une partie de l'aristocratie foncière, sensible aux idées libérales de la Philosophie des Lumières, dans une double tâche de rationalisation économique et d'embellissement matériel de ses domaines agricoles selon les canons esthétiques de l'art paysagiste. Le mouvement s'était traduit par la création autour des demeures aristocratiques, de vastes parcs paysagers, comme le parc de Bad Muskau en Lusace composé à l'anglaise par le Prince Pückler au tout début du XIXème siècle et qui fait aujourd'hui l'objet d'un programme d'aménagement touristique et résidentiel, après avoir été élevé par le label de l'Unesco au rang de patrimoine mondial de l'humanité (Robert, à paraître 2010). Dans le même temps,

[1] Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung / Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (2007), *Regionale Kulturlandschaftsgestaltung, Neue Entwicklungsansätze und Handlungsoptionen für die Raumordnung*, BBR-Online-Publikation, Nr. 18, 76 pages.

Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung / Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (2007), *Kompetenzen und Aufgaben der Raumordnung in der Gestaltung von Kulturlandschaften, Planungs- und rechtswissenschaftliches Gutachten*, BBR-Online-Publikation, Nr. 19, 62 pages.

l'investissement de l'aristocratie foncière dans la réorganisation agricole des finages s'accompagnait de véritables préoccupations esthétiques. Nombreux ont été les grands propriétaires qui se sont inspirés à la fois des *Principes de l'agriculture rationnelle* de l'agronome Albrecht Thaer[1] et des travaux que Joseph Lenné, alors directeur des parcs et jardins royaux, avait entrepris sur les domaines des Hohenzollern dans la Marche de Brandebourg au milieu du XIXème siècle. Ces aménagements agraires ont procédé de considérations à la fois fonctionnelles, agronomiques et esthétiques qui ont conduit à réorganiser la structuration du parcellaire, la disposition des haies et des bosquets, les orientations du système de cultures ainsi que la localisation des vergers et des potagers (Dornbusch, à paraître 2010).

La construction patrimoniale de la campagne trouve également son origine dans le romantisme politique qui, au cours du XIXème siècle, voyait dans le monde rural le conservatoire des vestiges d'une histoire agraire fondatrice de l'identité nationale et percevait le paysage comme l'incarnation de la *Heimat*. La forte identification de la campagne au paysage banal et quotidien des sociétés locales s'était développée en réaction aux transformations économiques et sociales induites par la révolution industrielle et aux conséquences de sa diffusion spatiale qui subitement modifiaient les formes et accéléraient le rythme de la croissance urbaine. Cette identification s'est fondée dès l'origine sur une vision naturaliste qui a fortement orienté les représentations culturelles de la campagne en les référant aux paysages agraires de l'époque proto-industrielle, perçus et idéalisés comme plus proches de la nature, même si les campagnes de la fin du XIXème siècle étaient des mondes pleins et que les milieux naturels avaient été transformés par de multiples aménagements agraires. Les gravures de cette époque restituent parfaitement l'image de la *Heimat*, identifiée par une série de figures paysagères (le clocher, les maisons paysannes, l'architecture à colombage, les formes douces des collines de la moyenne montagne) (Confino, 1997) (document 30). En s'inspirant des règles de composition de la peinture romantique, la représentation graphique exprime ce naturalisme originel du regard social et culturel sur la campagne. La succession des plans, la dilatation des lignes horizontales et l'absence de limites latérales rappellent les techniques de figuration que l'on peut retrouver par exemple dans les œuvres de David Caspar Friedrich (Decultot, 1996). Elles suggèrent l'infini et surtout l'immuabilité. Elles soulignent l'harmonie des formes paysagères issues de l'anthropisation agraire des milieux, de la transformation lente de la nature par les sociétés paysannes. Dans le contexte socioéconomique de la croissance urbaine, la mobilisation des valeurs terriennes a servi de contrepoint au désordre supposé et craint de la société urbaine et industrielle en formation. La campagne était perçue comme le lieu des relations harmonieuses entre les hommes et la nature, le conservatoire des valeurs originelles de la vie sociale dont les paysages agraires étaient l'incarnation et l'expression visuelle. Les éléments naturels et culturels qui composaient le paysage rural étaient magnifiés comme autant de métaphores d'un ordre social organique et traditionnel, valorisé par la critique du progrès technique et de la société urbaine (Walter, 2004).

A l'époque wilhelmienne, ce mythe a surtout été porté par la bourgeoisie urbaine, même si certains mouvements sociaux de retour à la nature exprimèrent une sensibilité plus populaire, plus contestataire de l'ordre social également, comme les mouvements de jeunesse connus sous le nom de *Wandervogel*. En tant qu'élite sociale et intellectuelle, la bourgeoisie urbaine a exercé une influence décisive dans la conception d'une idéologie de la nature et du paysage qui a conduit à l'adoption des

[1] THAER Albrecht-Daniel, *Grundsätze der rationellen Landwirtschaft*, 4 Vol., Berlin, 1809-1812, p. 27. Cité par Guillaume GARNER (Garner, à paraître 2010).

premières politiques publiques de protection de la nature (*Naturschutz*) et de préservation des paysages (*Landschaftspflege*) (Lacquement, 2001 ; Trom, 2005). Le compositeur et pianiste Ernst Rudorff (1840-1916) est considéré comme le père de l'idée de l'action politique de protection. Sa critique du progrès technique et de ses effets sur la transformation des paysages agraires[1] l'a amené à énoncer la notion de *Heimatschutz*, c'est-à-dire de « protection du pays natal », une notion qui se fonde à la fois sur le regard esthétique que porte le romantisme sur la nature et sur l'identification culturelle des origines de la germanité. Son action a soutenu la promotion en Allemagne du modèle patrimonial américain des « monuments de la nature » tandis que les travaux du botaniste Hugo Conwentz[2] ont accompagné l'institution des premiers organismes publics de protection comme l'Office de l'Etat de Prusse pour la protection des monuments de la nature en 1906[3] de même qu'ils ont favorisé la création des premiers parcs naturels comme celui de la région des landes de Lunebourg[4] dès 1921.

L'action politique de protection et de conservation du patrimoine rural renvoie ici à un système de valeurs qui attribue indirectement à la campagne une fonction de construction de l'identité territoriale. L'histoire de l'Allemagne montre que cette construction identitaire n'est pas univoque et que le sentiment d'appartenance territoriale peut être mobilisé successivement ou simultanément à une double l'échelle, l'échelle locale de la *Heimat*, comme à l'échelle du *Vaterland*, celle de la nation à construire ou à légitimer. L'idéologie conservatrice du romantisme politique illustre parfaitement la tension permanente entre *Vaterland* et *Heimat* dans l'expression du sentiment national en Allemagne tout au long du XIXème siècle. L'iconographie et le discours sur les origines de la germanité tendent en quelque sorte à amalgamer et à dissoudre les paysages locaux dans une représentation générique de la campagne allemande, proposée comme référence identitaire. Dans ses récits de voyage, l'écrivain romantique Theodor Fontane établit ainsi le recensement des édifices patrimoniaux de l'ancienne Prusse[5]. Il évoque et décrit une campagne à travers des paysages transfigurés par le filtre culturel de l'esthétisme classique et romantique. Mais en se livrant ainsi à l'inventaire des lieux de mémoire de la Marche de Brandebourg, il accomplit également une œuvre politique qui prend tout son sens dans le contexte de l'unification wilhelmienne car sa lecture des paysages et des lieux participe à la construction d'une campagne *allemande* et l'enracine dans le temps long d'une histoire nationale. Dans un tout autre contexte, celui de la partition contemporaine de l'Allemagne, le genre documentaire du *Heimatfilm* joue dans les années 1970 et 1980 en RDA un rôle comparable de construction et de légitimation d'une identité nationale allemande dans l'intention de consolider les fondements socioculturels de la patrie socialiste. Certains des films documentaires de la DEFA[6] sont ainsi consacrés à des portraits de régions rurales qui inscrivent les lieux, les paysages et les hommes dans une permanence sociale saisissante et dans une étonnante continuité historique, quand on sait la

---

[1] RUDORFF Ernst, *Über das Verhältnis des modernen Lebens zur Natur*, 1880. Cité par Karl BRUCKMEIER (Bruckmeier, 1997).

[2] CONWENTZ Hugo, *Die Gefärdung der Naturdenkmäler und Vorschläge zu ihrer Erhaltung*, 1904. Cité par Elsa VONAU (Vonau, à paraître 2010).

[3] *Staatliche Stelle für Naturdenkmalpflege in Preussen*.

[4] *Naturpark Lüneburger Heide*.

[5] FONTANE Theodor, *Wanderungen durch die Mark Brandenburg*, [Pérégrinations à travers la Marche de Brandebourg], 1862. Cité par Isabelle SOLERES (Solères, à paraître 2010).

[6] *Deutsche Film AG*, les studios cinématographiques de la RDA.

radicalité des changements structurels et socioéconomiques imposés par le régime socialiste dans les campagnes. L'évocation de recettes de cuisine traditionnelle et la figure de l'ancien junker devenu directeur de coopérative dans le film « *Hütes* » de Völker Köpp (1977) sont à ce titre très éloquents[1], tout comme les longs plans séquences que le documentariste voue aux paysages agraires de la moyenne montagne thuringienne : l'intention réaliste stimule un double sentiment d'appartenance territoriale et finit par transfigurer les lieux de l'enracinement. Les figures paysagères de la *Heimat* sont aussi celles de la nation socialiste.

La charge identitaire du patrimoine rural n'est pas sans ambiguïtés quand l'idéologie conservatrice devient réactionnaire et porte les dérives des régimes totalitaires. L'évocation d'un paysage allemand – *deutsche Kulturlandschaft* – par Friedrich Ratzel dans sa Géographie politique parue en 1897 porte déjà cette ambiguïté : en exprimant sa prédilection pour les formes douces du paysage de moyenne montage – *Mittelgebirgelandschaft* -, l'auteur théorise le processus d'anthropisation des paysages naturels en recourant à un raisonnement de type organiciste. Il souligne la singularité des paysages allemands qu'il explique par un travail d'aménagement propre au peuple allemand et différent de celui des autres peuples. Il justifie indirectement les ambitions expansionnistes en avançant que le paysage de la *Heimat* n'est pas borné par des frontières d'Etat mais que sa genèse peut se produire partout où s'établit un lien organique entre le sol et le peuple allemand. De la même manière à partir des années 1930, le national-socialisme a radicalisé les fondements théoriques du romantisme politique pour promouvoir une lecture nationaliste et raciste du *Kulturlandschaft* au sein de laquelle le paysage de la *Heimat* s'est mis à incarner une germanité définie par des caractères biologiques. La loi générale de 1935 - *Reichsnaturschutzgesetz* – a instrumentalisé et fonctionnalisé les objectifs de protection dans une dérive mystique pour mieux servir le discours nationaliste et les visées expansionnistes du régime. L'idéologie nazie du paysage a été en particulier théorisée par les responsables du Commissariat du Reich chargé du renforcement de la germanité dans les territoires occupés[2] (Walter, 2004). Les catégories nazies opposaient les peuples animés par l'esprit de la steppe (*Geist der Steppe*) ainsi que les peuples destructeurs (*Bodenräuber*) aux peuples cultivateurs (*Bodenpfleger*) dont le travail contribuait à transformer le paysage naturel (*Naturlandschaft*) en paysage agraire (*Kulturlandschaft*) porteur de caractères nationaux et raciaux[3]. Le régime nazi a contrefait l'action politique du *Heimatschutz* issue du romantisme politique pour pratiquer une forme d'eugénisme du paysage. Il avait programmé la germanisation des territoires conquis en Europe centrale et orientale dans le cadre d'une politique de « paysannisation » (*Verbäuerlichung*), pensée comme une intervention volontariste sur l'espace et comme une

---

[1] Le film documentaire a été projeté et commenté par Caroline MOINE, Maître de Conférences en histoire contemporaine, dans le cadre d'un séminaire du programme de formation et de recherche du CIERA (Centre d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne) tenu en janvier 2006 au Centre Marc Bloch de Berlin. Cf. Béatrice von HIRSCHHAUSEN et Guillaume LACQUEMENT, *Vivre et penser la campagne dans l'Allemagne contemporaine, un modèle pour l'Europe ? Représentations, pratiques et politiques des espaces ruraux, une approche pluridisciplinaire*, Programme de Formation-Recherche du CIERA 2005-2007.
Cf. également MOINE Caroline (2003), « Le festival du film documentaire de Leipzig, un lieu d'échanges culturels international ? Entre mythe et réalité », in *Relations Internationales*, n°116, pp. 559-571 ; MOINE Caroline (2004), « Entre propagande et nouvelle vague, le film documentaire est-allemand dans les années 1960, in *Allemagne d'Aujourd'hui*, n°168, pp. 191-207.

[2] *Reichskommissariat für die Festigung deutschen Volkstums*.

[3] WIEPKING-JÜRGENSMANN Heinrich, « Gegen den Steppengeist », in *Das Schwarze Korps*, 1942. Cité par François Walter (Walter, 2004, p. 190).

sédentarisation de caractère *germanique* incarnée par l'alignement des fermes à cour fermée, la place centrale dédiée aux fêtes de la communauté, la maison commune, le monument aux morts, le dispensaire et le musée local. La colonisation agricole des régions annexées a donné lieu à des opérations limitées qui ont finalement avorté après l'échec militaire de la bataille de Stalingrad. Mais l'Office du Reich pour l'aménagement du territoire avait réellement projeté l'aryanisation des campagnes d'Europe centrale et orientale par une intervention sur le paysage (*Landschaftsgestaltung*) conçue comme une œuvre d'assainissement et de régénération[1] (Walter, 2004). La rupture idéologique est ici très nette avec le romantisme politique. Les théoriciens nazis ont défini le paysage de la *Heimat* comme l'expression d'une conformité biologique entre l'homme et la nature que l'action politique avait pour vocation de sauvegarder. La théorie expliquait l'origine des formes paysagères par l'intervention anthropique mais conférait à cette dernière une identité biologique propre et distincte à des races humaines. On est loin de l'idéologie conservatrice et des penchants conservatoires du romantisme politique.

Les dérives nationalistes des approches réactionnaires de la ruralité appartiennent à l'histoire allemande mais n'ont guère d'influence sur la conception de la politique contemporaine d'aménagement rural. Si le nouveau cadre législatif se rattache indirectement aux idées du romantisme politique, il puise en second lieu dans les références idéologiques des mouvements contestataires et alternatifs de la seconde moitié du XXème siècle qui ont débouché sur l'engagement civique et la représentation politique de l'écologie, par l'intermédiaire des Verts en particulier (*Die Grünen*). Le discours environnemental des années 1960 n'est en fait pas complètement coupé des répertoires socioculturels plus anciens, enracinés dans la société en voie d'industrialisation et d'urbanisation de la seconde moitié du XIXème siècle (Walter, 2004, Trom, 2005). Il se fonde en effet sur la critique du fonctionnement du système économique dominant et dénonce ses conséquences négatives sur l'espace et la société : la pollution des écosystèmes, la transformation des paysages agraires, la standardisation de l'alimentation. Le mouvement alternatif s'inscrit toutefois dans une logique progressiste qui sort le propos du cadre conceptuel de la *Heimat* et occulte a priori le paysage comme référent identitaire. La critique prône d'abord un changement global de système et des pratiques socioéconomiques à l'échelle de l'environnement, c'est-à-dire à l'échelle d'un ensemble complexe qui intègre les milieux dans leur diversité et la société avec ses usages divers et contradictoires de l'espace. Néanmoins, l'engagement civique et l'investissement du champ politique ont conduit les acteurs du mouvement alternatif a « relocaliser » leur regard social et politique et à « réincarner » la campagne par la prise en compte des formes paysagères à l'échelle locale (von Hirschhausen & Lacquement, 2007). Dès les années 1970, ils sont à l'origine de démarches originales et non conventionnelles pour l'époque, de diversification des activités rurales comme la pratique de l'agriculture biologique, la création de circuits courts de transformation et de commercialisation de produits agricoles mais aussi comme la promotion du tourisme vert et de l'agritourisme en relation avec la protection de l'environnement et la préservation des paysages. L'investissement du champ politique s'est traduit par la participation active des représentants de l'écologie politique aux instances de réflexion et d'action de l'échelle communale, qu'il s'agisse des conseils d'environnement (Rudolf, 2005) ou des comités locaux de mise en œuvre de l'Agenda 21, la Charte du développement durable adoptée à la Conférence de Rio de Janeiro en 1992.

[1] Le théoricien en a été en particulier Erhardt Mäding, l'un des officiers SS du Commissariat du Reich au renforcement de la germanité. Cf. MÄDING Erhardt, *Landespflege. Die Gestaltung der Landschaft als Hoheitsrecht und Hoheitspflicht*, Berlin, 1942. Cité par François Walter (Walter, 2004, p. 434-436).

Sur le plan des idées, la Loi de 1998 ne surgit donc pas du néant mais l'introduction de paradigmes nouveaux destinés à favoriser les dynamiques de diversification fonctionnelle infléchit les orientations des politiques publiques d'intervention, suppose de nouvelles pratiques d'aménagement qui conduisent à un remodelage des territoires locaux.

Le remodelage des territoires locaux

Les pratiques du « développement rural intégré » impliquent donc les acteurs locaux et régionaux dans l'inventaire et la valorisation de nouvelles ressources rurales susceptibles d'enclencher le cercle vertueux de la croissance des activités et du développement socioéconomique. Elles les conduisent à opérer des choix, à définir de nouvelles priorités pour promouvoir des usages alternatifs de l'espace rural. Elles entraînent la reconversion ou l'ajustement des systèmes productifs, suscitent la création d'activités nouvelles dans le secteur des services. La modification du tissu économique s'accompagne en conséquence de la redistribution des activités dans l'espace rural. Au-delà, la fabrication de ressources nouvelles à partir des démarches de valorisation patrimoniale suppose des opérations de tri et de réagencement des formes spatiales héritées qui se traduisent par un remodelage des territoires locaux[1].

Le contexte de déprise économique et de dépeuplement de la campagne décollectivisée invite alors à s'interroger sur la nature des ressources valorisables ou constituant le potentiel de développement : quels sont les objets matériels ou immatériels que les sociétés locales repèrent en tant que potentiel de diversification des activités rurales ? Comment s'opèrent les opérations d'inventaire au regard de l'héritage territorial, surtout lorsque les projets se fondent sur la valorisation du patrimoine rural ? Le transfert des politiques publiques conduit-il à la standardisation de la ressource rurale selon un modèle importé des anciens Länder et dont la genèse procède d'un lent changement de contexte socioéconomique et politique à la fin des années de croissance, alors qu'il s'applique dans les nouveaux Länder dans un contexte de rupture ? Les héritages territoriaux influent-ils sur les opérations d'identification des ressources locales ? Les espaces ruraux servent-ils de simple support aux démarches de valorisation de ressources importées ou sont-ils considérés comme le substrat d'un développement territorial localisé ?

L'étude propose ici d'analyser la composition des nouvelles ressources rurales inventoriées dans la campagne décollectivisée à partir du dépouillement des projets du programme LEADER+ mis en œuvre dans les nouveaux Länder pendant la période 2000-2006 (Lacquement, 2008). Les programmes LEADER[2] relèvent des politiques d'initiative communautaire et incitent par un système de double financement à la diversification et à l'adaptation des activités socioéconomiques dans les zones rurales. Les projets LEADER ne couvrent pas la totalité des actions de développement en faveur des zones rurales. Mais par les objectifs qu'ils poursuivent, ils constituent un échantillon représentatif des démarches nouvelles de développement local et permettent à ce titre d'analyser la composition des ressources territoriales ainsi que d'apprécier les formes du remodelage des territoires locaux.

---

[1] Cf. également von HIRSCHHAUSEN Béatrice, « Remodelage et mise en récit des campagnes : l'invention du patrimoine rural », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds) (à paraître 2010), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

[2] LEADER est un acronyme qui signifie Liaisons entre « Actions de Développement de l'Economie rurale » et désigne depuis 1990, le programme d'intervention de l'Union européenne en faveur des zones rurales.

Quatre grandes catégories de ressources se dégagent de l'inventaire établi à partir du dépouillement systématique des 569 projets de la base LEADER+ (2000-2006)[1] (document 31). La première privilégie la constitution d'un potentiel de développement touristique. Il s'agit sans doute de la ressource la plus mobilisée par les acteurs locaux engagés dans ces programmes de développement local. La réduction des possibilités d'emploi dans le secteur agricole et la déprise globale des activités rurales conduisent à voir dans le tourisme le moteur principal de la diversification des économies locales. En conséquence, les démarches de valorisation se déclinent en trois actions complémentaires, même si elles ne sont pas toujours systématiquement associées dans les projets. Le développement touristique de l'espace rural se conçoit tout d'abord par la création de nouveaux produits. Des terrains communaux sont dédiés à la création de parcs de loisirs ou de parcs à thèmes. Les chemins ruraux sont convertis en sentiers de promenade et en circuits de randonnées pédestres, cyclistes ou équestres. Les sentiers pédagogiques, les sentiers thématiques et les routes touristiques se multiplient, mobilisant la faune et la flore locales, les productions régionales, les paysages et l'architecture religieuse ou vernaculaire, les écrivains et les artistes, les événements historiques ou encore les friches ferroviaires. Certains projets se spécialisent dans le tourisme culturel, le tourisme fluvial et lacustre ou le tourisme sportif. L'empreinte de l'activité touristique s'épaissit alors d'installations plus ou moins imposantes. Pour accueillir un événement culturel, construire un embarcadère ou aménager un terrain de golf, les nouveaux produits touristiques transforment le bâti villageois, les rives des cours d'eau ou le parcellaire. La seconde action en faveur du développement touristique consiste à favoriser l'amélioration des conditions d'accueil de la clientèle. Les financements vont à la modernisation ou à la création de lieux d'hébergement et de restauration dans le souci d'adapter l'offre à la diversité des clientèles. Enfin, la valorisation de la ressource touristique repose sur des opérations d'information, de promotion et de commercialisation.

Le foisonnement des projets de ce type exprime une démarche active de diversification de l'économie locale. Il est le signe tangible du processus d'intégration économique qui se développe depuis près de vingt ans dans la campagne post-socialiste. Mais il procède en grande partie d'un transfert de produits et d'expériences dont il suppose l'application dans un contexte socioéconomique déprimé qui rend plus difficile la conception de nouveaux produits touristiques d'autant que le développement de l'activité dans les nouveaux Länder s'opère en concurrence avec les régions touristiques d'Allemagne occidentale où l'offre est diversifiée, les équipements éprouvés et la clientèle fidélisée.

La multiplication des produits touristiques s'appuie la plupart du temps sur la valorisation du patrimoine rural qui constitue ici la seconde grande catégorie de ressource mobilisée par les sociétés locales. Un peu partout en Europe, le patrimoine est devenu l'un des leviers privilégiés du développement dans les zones rurales (Bonnerandi, 2005). L'exploitation d'objets patrimoniaux semble en effet favoriser la cohésion sociale et territoriale des projets de développement. Elle sollicite le sentiment d'appartenance au territoire local car elle recouvre des objets ou des pratiques dont les formes et les valeurs facilitent le mécanisme d'identification et fondent l'unité du territoire de projet. Les champs du patrimoine rural se sont considérablement diversifiés et intéressent tout à la fois le bâti, les milieux naturels et les paysages agraires, les savoir-faire traditionnels et les productions régionales

[1] *Deutsche Vernetzungsstelle LEADER+*.

mais également les événements et les personnages de l'histoire locale (document 31). La fabrication de la ressource patrimoniale se déroule presque systématiquement en trois étapes. Elle commence par une démarche de diagnostic et d'inventaire des attributs sensibles ou des héritages culturels du territoire local. Elle se poursuit par leur construction en patrimoine à partir de leur identification comme éléments constitutifs de l'identité locale ou régionale et suscitant le sentiment d'appartenance. Elle donne enfin lieu à la politique d'intervention qui conçoit le projet d'aménagement et programme la réalisation des équipements.

Le parc paysager de la haute vallée de la Werra en Thuringe constitue un exemple assez significatif d'une démarche désormais encadrée par une méthodologie normée, une sorte de partition sur laquelle s'écrivent d'une région à l'autre les projets de valorisation de la ressource paysagère. Le projet est porté par une communauté de communes localisée dans la partie occidentale du Land de Thuringe. Le périmètre d'aménagement a été tracé dans une vallée qui forme un couloir évasé entre deux massifs de moyenne montagne, le massif de la forêt de Thuringe au nord-est et le massif de la Rhön au sud-est. La rivière serpente dans le fond de la vallée, bordée par une ripisylve. L'habitat se concentre en gros villages nucléaires à la périphérie desquels on distingue les bâtiments agricoles des anciennes coopératives socialistes transformées depuis la réunification en exploitations sociétaires. Ces dernières occupent la quasi-totalité du finage et cultivent sur les vastes parcelles héritées de la modernisation socialiste des plantes fourragères et des prairies artificielles destinées à un élevage bovin laitier intensif. Les sommets sont abandonnées à la forêt tandis que les versants portent encore les vestiges des haies bocagères et des prairies complantées, et sont progressivement reconquis par l'activité agricole dans le cadre des mesures agri-environnementales de conservation de la biodiversité et de préservation du paysage agraire. La construction du paysage local en patrimoine se réfère ici à la période pré-collectiviste. Elle renvoie à un paysage agraire construit par une société paysanne, une société de petits propriétaires exploitants caractérisée par le morcellement des structures de propriété et d'exploitation mais qui a disparu avec la collectivisation et dont il ne reste que des vestiges : haies bocagères et praires complantées en grande partie démantelées, greniers troglodytes désaffectés devenus trop étroits pour servir de hangars agricoles (document 34), anciens bâtiments de l'octroi, plusieurs fois reconvertis, etc … . La valorisation touristique du patrimoine se traduit ensuite concrètement par l'implantation choisie d'une série d'équipements : le périmètre du parc est balisé par des portes d'entrée, sa fréquentation organisée par un réseau de points de vue panoramique et de sentiers de découverte, suscitée par des panneaux explicatifs du patrimoine local. Le paysage agraire revêt une fonction de produit d'appel de la fréquentation touristique dont on attend en aval la création de valeur économique sous la forme d'activités d'accueil, d'hébergement et de restauration, plus globalement sous la forme d'activités commerciales.

D'une certaine manière, la valorisation du patrimoine rural contribue à reconstruire ou à remodeler le territoire local à travers le prisme des projets. Les opérations d'inventaire et la construction de la ressource patrimoniale tendent à recomposer la *Heimat* à partir d'une lecture finalisée du territoire, d'un réagencement de ses formes spatiales à des fins de développement qui impliquent cependant l'extraversion de l'économie locale. L'exemple du parc paysager de Helpt illustre très concrètement la façon dont le projet de mise en valeur touristique modifie les fonctions conférées aux différents éléments qui composent le territoire local (document 33). Le parc embrasse un vaste openfield céréalier qui s'étend sur des bas plateaux lacustres plus ou moins ondulés. L'habitat est groupé en petits villages, qui souvent dans cette partie de l'Allemagne, se serrent autour des

bâtiments de l'ancien grand domaine auxquels mène une allée arborée. Le projet a consisté à tracer un sentier de promenade et de découverte après avoir dressé un inventaire du patrimoine valorisable. Les anciens moulins à vent sont remis en état pour devenir un musée vivant des techniques rurales traditionnelles. Les bâtiments agricoles de l'ancien grand domaine sont reconvertis en ateliers de restauration et en salle d'exposition de matériel agricole inusité et remisé (document 34). L'inventaire mobilise également les dispositifs de préservation des milieux naturels (zones humides, habitat de la faune sauvage) et répertorie les éléments remarquables du relief (fronts de moraine, blocs erratiques), du bâti villageois et des aménagements agraires hérités (haies et rangées d'arbres, prairies complantées). Le sentier est voué à la promenade et aux loisirs, il comprend des aires de repos, des points de vue sur le paysage, un lieu de baignade et une station de calèches. La valorisation économique de la ressource patrimoniale modifie ainsi la structuration de l'espace local. Elle participe à la fabrication et à la commercialisation d'un produit touristique et, partant, conduit à une territorialité extravertie. La mise en œuvre des projets de développement construit des formes spatiales et implique des usages de l'espace local qui dépendent de clientèles extérieures, de leurs goûts et du niveau de leurs dépenses de consommation. Au final, le remodelage revient à gommer les scories de l'héritage socialiste mais aussi à occulter les signes de la modernité pour exhumer à des fins de fréquentation touristique les vestiges de la campagne de l'époque préindustrielle et recréer une esthétique de la ruralité fondée d'une part sur le retour à la nature et d'autre part élaguée des bouleversements de l'histoire agraire contemporaine.

Les projets LEADER+ font en outre une place aux actions de formation professionnelle et de soutien à l'innovation économique. Cette troisième catégorie de ressource (document 31) semble plus difficile et plus lente à mobiliser car elle se localise dans un tissu d'activités socioéconomiques qui s'est en grande partie délité, manque de capitaux et pâtit de l'émigration des forces vives ainsi que de la précarisation de la population restée sur place. La reconstitution de cette ressource repose en premier lieu sur l'activité des exploitations agricoles issues de la décollectivisation, des exploitations familiales mais surtout des exploitations sociétaires dont on a vu les capacités à diversifier les sources de revenus par le développement des activités économiques de transformation ou de service situées en amont ou en aval de la stricte production agricole : fourniture d'énergie, ateliers de réparation mécanique, valorisation des sous-produits, transformation agroalimentaire, vente directe, agritourisme, etc … .

Dans le secteur agricole mais également dans le secteur artisanal ou industriel, les projets de développement rivalisent dans la recherche de nouvelles niches commerciales susceptibles de dynamiser l'activité des entreprises locales qui s'y impliquent mais sont confrontées depuis près de vingt ans, à de grandes difficultés pour reconstituer les filières de production et de commercialisation. Le soutien à l'activité économique ne se conçoit pas sans initiative en faveur de la formation professionnelle. Le programme LEADER+ a de ce fait participé à la création de structures dédiées aux jeunes chômeurs et aux chômeurs de longue durée et destinées à favoriser les reconversions dans les secteurs jugés porteurs de la valorisation touristique du patrimoine et de l'environnement et, plus généralement dans les métiers du tourisme rural. Cependant, ces structures prennent souvent la forme d'ateliers de réinsertion sociale pour des personnes brutalement précarisées par la crise rurale. Les bénéficiaires sont occupés à des tâches d'intérêt général, employés dans des chantiers de restauration

et d'entretien du patrimoine, initiés aux activités agricoles et artisanales. Ils forment une ressource humaine fragile et dépendante.

En dernier lieu, une petite partie des projets s'intéresse au renouveau de la vie sociale et culturelle dans les villages. Ce type de ressource n'est pas immédiatement valorisable au sens économique du terme mais contribue indirectement au développement local car il s'attache à la restauration des lieux de sociabilité. La restructuration des coopératives socialistes avait provoqué la disparition de la plupart d'entre eux. Les crèches, les cantines, les salles des fêtes et les maisons du peuple que le régime socialiste avait créées dans presque chaque localité et qui dépendaient de la coopérative ont subi les conséquences d'une politique de décollectivisation qui s'est concentrée sur l'adaptation des unités économiques de production et a transféré la charge de la gestion des infrastructures sociales et culturelles aux collectivités locales. La fragilité des finances communales a considérablement restreint l'offre de services et a surtout contraint à des regroupements en faveur des bourgs-centre et au détriment des communes les moins peuplées ou les plus isolées. Le programme LEADER+ pallie ici les carences de l'administration locale et s'attache à la création de nouveaux lieux de sociabilité villageoise, de salles de spectacles, d'animations ou d'événements culturels.

Malgré les réels besoins en équipements divers et l'engourdissement de la sociabilité villageoise, la fabrique des ressources rurales se concentre principalement sur toute une série d'objets tangibles dont l'inventaire participe au remodelage du territoire local et dont la valorisation économique tend à en faire un simple support de recettes de développement importées et conduisant à l'extraversion des économies locales. La transformation territoriale post-socialiste s'avère cependant complexe. Elle ne suit pas le tracé linéaire d'un processus de rattrapage car le transfert de modèle se heurte aux formes héritées de structuration territoriale qui contribuent à différencier les trajectoires de diversification fonctionnelle.

Document 29. Le paysage comme ressource du développement en Allemagne

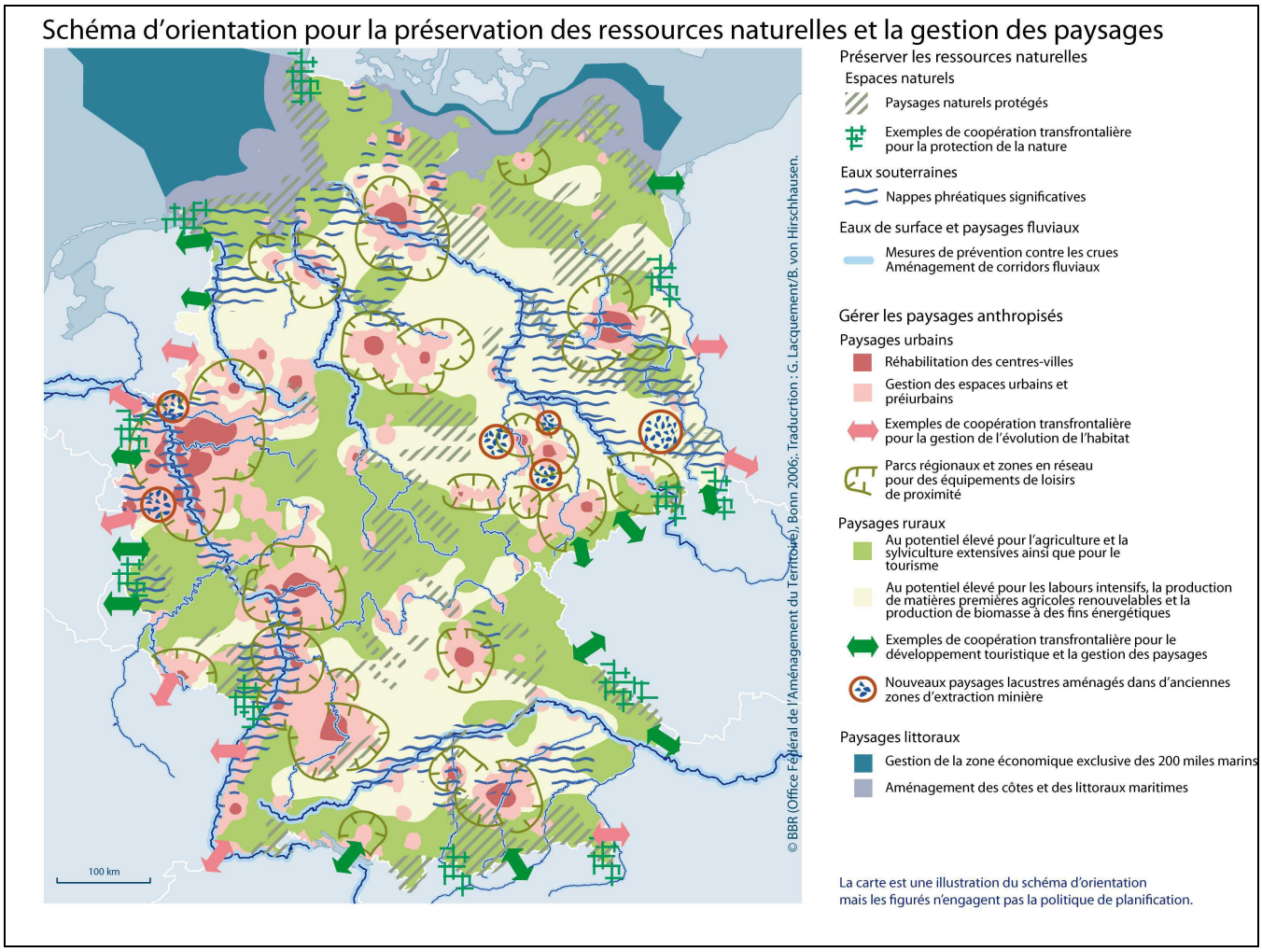

Document 30. Représentations graphiques des paysages ruraux du Wurtemberg au début du XXème siècle

Gravure reproduite sur une carte postale de 1909
(Fond de la bibliothèque du Land de Bade-Wurtemberg, Stuttgart)

Gravure de 1909 reproduite sur une affiche de la Fédération wurtembourgeoise de protection de la *Heimat* (*Württemburgischer Bund für Heimatschutz*)
(Fond de la collection d'arts graphiques de la galerie nationale de Stuttgart)

Source : Documents cités par CONFINO Alon, *The nation as a local metaphor, Württemberg, imperial Germany and national memory 1871-1918*, University of North California Press, Chapel Hill and London, 1997, 281 p.

Document 31. Une typologie de la ressource rurale au début des années 2000 dans les nouveaux Länder allemands : les actions de développement du programme LEADER+ (2000-2006)

1 – Développement, création et valorisation de produits touristiques

Nombre d'actions en faveur du développement, de la création et de la valorisation de produits touristiques dans les projets LEADER+ des cinq nouveaux Länder	297	100%
1 – Opérations de marketing	74	25%
- Création de site internet de présentation de la région et de l'offre touristique	14	
- Autres canaux d'information touristique (brochures, bureaux et campagnes d'information, réalisation de films documentaires et/ou promotionnels, émissions de TV)	39	
- Création d'une marque, d'un label ou d'un logo régional	8	
- Mise au point d'un système de réservation et de commercialisation	6	
- Création de postes de manager et mise en réseau des acteurs impliqués dans le secteur	7	
2 – Création de circuits touristiques	91	30,5%
- Sentiers et circuits de randonnée pédestres, cyclistes et équestres	23	
- Sentiers pédagogiques, sentiers thématiques et routes touristiques (sentiers de découverte du paysage et de l'environnement, sentiers des castors, sentiers littéraires, sentiers de produits régionaux [argile, pomme de terre, miel, arbres fruitiers], sentiers sportifs, sentier de la frontière interallemande, sentier germano-polonais des moulins, route du baroque, route de la porcelaine)	41	
- Trains et draisines touristiques	8	
- Circuits touristiques et visites organisées du patrimoine architectural (architecture rurale traditionnelle, architecture religieuse)	19	
3 – Création de parcs de loisirs et de parcs à thèmes (parcs animaliers, parcs géologiques, parcs du paysage et/ou de l'architecture rurale, parcs de l'héritage industriel et minier, jardin botanique, jardin des arts, jardin des sens, centres de détente et de bien-être)	25	8,5%
4 – Hébergement et restauration	39	13%
- Création ou extension d'un hébergement touristique (hôtel rural, auberge de jeunesse, camping, chambres d'hôtes, pensions)	24	
- Création ou extension d'un restaurant, d'un café ou d'une cave de dégustation	15	
5 – Aménagements et produits spécialisés	63	21%
- Tourisme culturel	35	11,5%
Evénement culturel (spectacles, festivals de musique et de théâtre, reconstitutions historiques, rencontres artistiques et patrimoniales)	6	
Création ou extension d'un musée ou d'une salle d'exposition	29	
- Tourisme fluvial et balnéaire (ouverture d'écluse, aménagement pour accostage, location de bateaux)	15	5%
- Tourisme sportif	13	4,5%
Aménagements pour centres équestres	7	
Aménagements pour la randonnée cycliste (accueil, information, réparation)	3	
Création d'un terrain de golf	1	
Création d'un centre de vol à voile	1	
Ouverture et entretien de pistes de ski	1	
6 – Recherche de nouveaux produits touristiques	5	1,5%

2 – Conservation et valorisation du patrimoine rural

Nombre d'actions en faveur de la conservation ou de la valorisation du patrimoine rural dans les projets LEADER+ des cinq nouveaux Länder	301	100%
1 – Conservation du bâti à des fins de sauvegarde ou de reconversion	114	38%
- Bâti historique (châteaux et fortifications)	23	
- Bâti religieux (cloîtres, églises, presbytères)	14	
- Bâti villageois (corps de ferme, moulins, fours de boulanger, atelier de ferronnerie, de tissage, …, thermes et fontaines, places de marché)	41	
- Bâti industriel (anciennes manufactures, anciennes mines)	4	
- Manoirs et dépendances des anciens grands domaines nobiliaires	17	
- Bâti socialiste (anciennes coopératives, fermes d'Etat, maisons du peuple)	7	
- Bâti ferroviaire (anciennes gares, anciennes voies ferrées)	8	

2 – Préservation et protection des paysages à des fins de sensibilisation ou de valorisation	75	25%
- Préservation ou restauration de paysages agraires traditionnels (parcellaire, mode de clôture, chemins ruraux, prairies complantées)	25	
- Protection des milieux naturels, maintien de la diversité de la faune et de la flore	50	
3 – Conservation et transmission des savoir-faire traditionnels	44	14,5%
- Techniques traditionnelles de production agricole	11	
- Métiers ruraux traditionnels (boulangerie, ferronnerie, tissage, travail du bois et de la pierre, briqueterie, matériaux divers)	24	
- Artisanat d'art et art populaire (musique, contes et légendes)	9	
4 – Valorisation des productions régionales	57	19%
- Produits issus de l'agriculture biologique	3	
- Produits agricoles de label ou de terroir	45	
- Autres produits régionaux (laine, tissus, cristal, jouets, tuiles)	7	
- Bois et cultures locales non alimentaires (lin, plantes médicinales, plantes d'ornements)	7	
5 – Personnages et événements historiques	11	3,5%
- Héritages et événements historiques (oppida celtes, batailles militaires germano-suédoises, voyages du Kaiser Guillaume II, vestiges de la frontière interallemande)	7	
- Personnalités (Otto Lilienthal, pionnier de l'aéronautique, Fritz Reuter, romancier du XIXème siècle, Rudolf Uffrecht, sculpteur du XIXème siècle, Johann Christoph Adelung Philologue du XVIIIème siècle)	4	

3 **– Innovation économique et formation professionnelle**

Nombre d'actions en faveur de l'innovation économique et de la formation professionnelles dans les projets LEADER+ des cinq nouveaux Länder	144	100%
1 - Innovation économique	108	75%
Développement d'activités commerciales	38	26,5%
- Petits centres commerciaux et magasins multifonctions	3	
- Magasins fermiers, paysans, biologiques, circuits courts de commercialisation	20	
- Marchés de plein air, marchés paysans, foires de l'artisanat et des produits régionaux	7	
- Tourisme à la ferme (hébergement, restauration, visites pédagogiques)	8	
Création ou développement de services à la personne	13	9%
- Maisons de retraite	2	
- Crèches	2	
- Centres médicaux, accueil pour handicapés et adolescents	8	
- Bourse aux services en milieu rural	1	
Création ou développement d'activités productives	57	39.5%
- Aide à l'investissement dans les productions artisanales et industrielles (matériaux de construction, porcelaine, emballages recyclables, bois de menuiserie, matériels pour la production énergétique)	9	
- Aide à la production agricole et agroalimentaire (semences, céréales locales, lait, laine, plantes textiles, vins, prairies complantées, vergers de pommiers, jus de fruits, choucroute)	21	
- Aide à la production d'énergie renouvelable (bois, solaire, gaz méthane, colza pour carburant)	23	
- Autres services aux entreprises (prêts complémentaires aux PME, mise en réseau, base de données socio-économiques géo-référencées)	4	
2 – Formation professionnelle	36	25%
Stages de formation aux métiers en relation avec la protection et/ou la valorisation touristique du patrimoine rural et de l'environnement	16	11%
Ateliers de réinsertion socio-professionnelle pour les jeunes chômeurs et les chômeurs de longue durée (chantiers de construction, travaux d'intérêt local, activités agricoles et artisanales, ateliers de restauration et d'entretien des paysages locaux)	11	7,5%
Elargissement de l'offre de formation permanente et de qualification professionnelle dans les établissements scolaires (métiers du tourisme, métiers du bois, classes environnement et patrimoine)	9	6%

4 – Animation sociale et culturelle en milieu rural

Nombre d'actions en faveur de l'animation sociale et culturelle en milieu rural dans les projets LEADER+ des cinq nouveaux Länder	48	100%
1 – Création ou restauration de lieux de sociabilité villageoise	19	39,5%
- Foyers ruraux et salles polyvalentes pour les jeunes	14	
- Lieux de rencontre entre les générations	3	
- Parcs publics	1	
- Clubs du troisième âge	1	
2 – Création ou restauration de lieux de spectacle ou de création	18	37,5%
- Salles de spectacle ou d'exposition	13	
- Ateliers de création	5	
3 – Evénements culturels et animation culturelle	11	23%
- Festivals (musique, théâtre, sculpture)	5	
- Stages d'initiation et d'animation en milieu scolaire et extra-scolaire	5	
- Concours de photographies et de vidéos	1	

Source : Typologie établie à partir du dépouillement systématique des 569 projets de la base de données de l'agence fédérale LEADER+ pour la période 2000-2006 (*Deutsche Vernetzungsstelle LEADER+)*(Lacquement, 2008).

Document 32. Le parc paysager de la haute vallée de la Werra en Thuringe occidentale

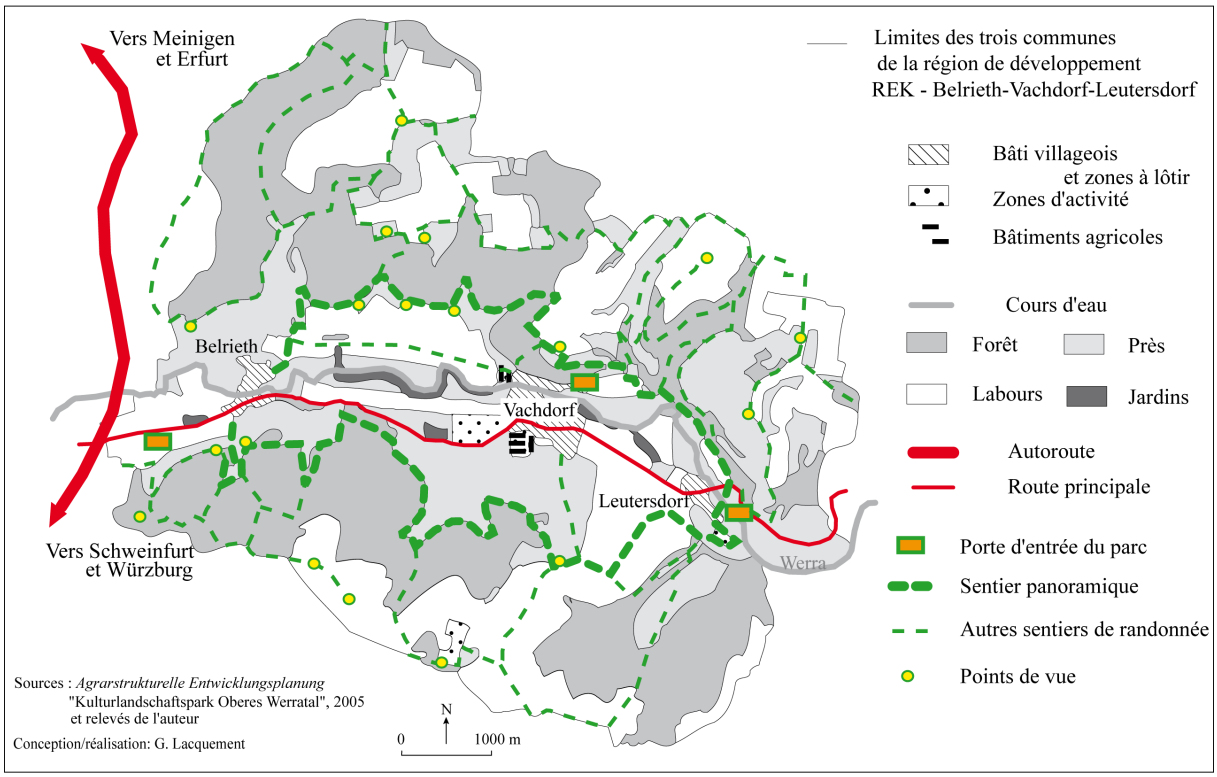

Entrée du parc – Sortie d'autoroute en aménagement (2005)

Point de vue panoramique sur la vallée (2009)

Clichés : G. Lacquement

Document 33. Le parc paysager de Helpt sur les plateaux lacustres du Mecklembourg

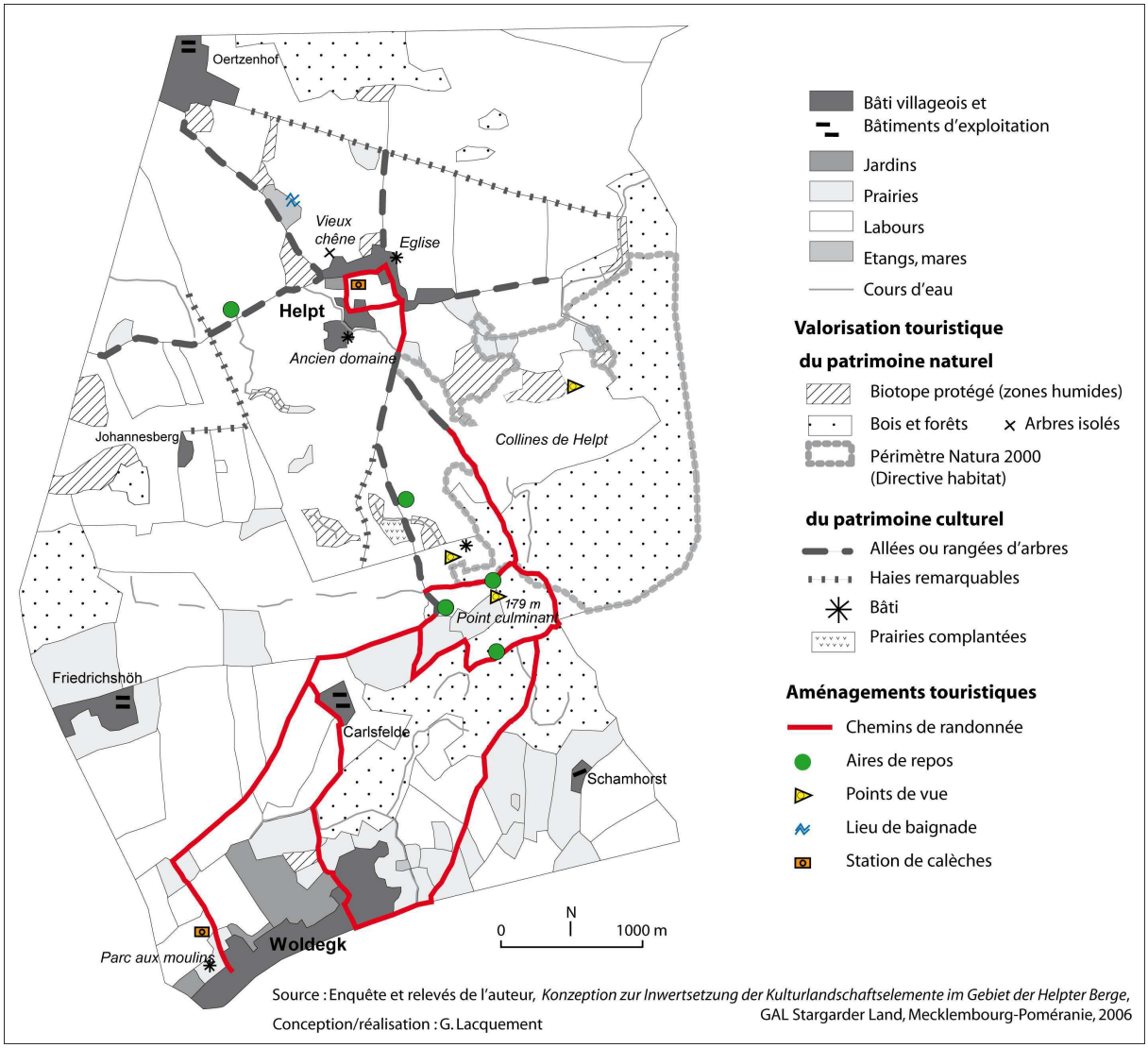

Eléments du *Kulturlandschaft* (2006)

Valorisation touristique du chemin de découverte du paysage (2006)

Clichés : G. Lacquement

Document 34. Conservation et restauration des éléments traditionnels du bâti villageois

Greniers troglodytes de Leutersdorf (haute vallée de la Werra en Thuringe occidentale, 2009)

Moulin à vent de Woldegk
(plateaux de Poméranie occidentale, 2006)

Place rénovée du village « modèle » de Hinterhermsdorf
(Suisse saxonne, 2001)

Bâtiment agricole de l'ancien grand domaine de Helpt
(plateaux de Poméranie occidentale, 2006)

Clichés : G. Lacquement

3. Les contrastes spatiaux de la diversification fonctionnelle

Référées à un modèle normatif d'aménagement et engagée a priori dans un processus de convergence, les dynamiques de diversification de l'économie rurale dessinent en effet dans la campagne décollectivisée des trajectoires d'évolution différenciées. Les discontinuités s'expliquent par les difficultés qui accompagnent la construction des ressources nouvelles. Comme on l'a vu précédemment, ces difficultés tiennent à des facteurs socioéconomiques comme la précarisation des revenus des ménages et le niveau inégal de la formation professionnelle. Elles renvoient à des contraintes proprement géographiques lorsque l'extraversion des économies locales dépend si fortement de la situation et de l'accessibilité des lieux par rapport aux pôles émetteurs de clientèles. Ces difficultés s'inscrivent surtout dans un contexte local qui d'une certaine manière détermine les pratiques spatiales et les formes d'adaptation des acteurs locaux. La diversification des économies locales constitue l'un des caractères de la transformation post-socialiste mais elle s'opère sur une trame territoriale dont les formes spatiales résultent d'une succession de ruptures agraires. L'introduction du modèle de référence contraint les acteurs locaux à des opérations de tri parmi les formes spatiales héritées, à sélectionner des branches ou des secteurs d'activités, à définir des priorités dans la restructuration du tissu économique local. La diversité des contextes locaux contribue donc à différencier les stratégies d'acteurs.

L'intention est ici de dresser une typologie et une cartographie des trajectoires d'évolution socioéconomique des territoires ruraux dans les nouveaux Länder (document 35). Le travail s'appuie sur une analyse statistique multivariée qui pointe la situation de diversification fonctionnelle dix ans après le changement de système (Maurel & Lacquement, 2007). Les indicateurs statistiques ont été retenus pour mesurer la mobilité de la main d'œuvre entre les secteurs de l'économie (taux d'actifs dans le secteur secondaire et dans le secteur tertiaire, part des exploitations agricoles non marchandes). Ils enregistrent également l'investissement des populations locales dans la valorisation de nouvelles ressources, en particulier dans le développement touristique (intensité touristique par nombre de nuitées) et dans le choix de modèles agricoles alternatifs (part des exploitations biologiques dans le total des exploitations).

Des trajectoires de spécialisation fonctionnelle

La lecture des résultats permet tout d'abord d'identifier de manière un peu paradoxale des trajectoires de *spécialisation* fonctionnelle (document 35). Elles concernent tout spécialement les activités touristiques qui se fondent sur la valorisation de l'attractivité des lieux et des paysages et qui sélectionnent les régions rurales avantagées par leur situation géographique, en termes de proximité et d'accessibilité, par rapport aux centres émetteurs de clientèle touristique. L'intégration touristique des espaces ruraux par le développement touristique se lit dans l'augmentation de la capacité d'hébergement, la rénovation des infrastructures hôtelières et la multiplication des chambres d'hôtes (document 11). Elle s'accompagne de l'amélioration des infrastructures de communication et de la diversification de l'offre de produits touristiques. Elle s'appuie sur une économie de services qu'elle contribue dans le même temps à dynamiser.

Au début des années 2000, les activités touristiques dans les régions rurales des nouveaux Länder se structurent autour de quelques pôles de forte fréquentation mais continuent d'ignorer de

vastes étendues, tandis que les phénomènes de diffusion demeurent limités au-delà des zones traditionnelles de séjour (document 12). Les régions littorales et insulaires de la Baltique bénéficient ainsi d'une attractivité ancienne. Dans la région de Stralsund comme sur l'île de Rügen ou encore dans la région lacustre de Müritz en Mecklembourg, les scores de fréquentation sont particulièrement élevés mais les moyennes s'atténuent brutalement au-delà, même dans les régions de moyenne montagne de Thuringe ou du Harz, où la fréquentation touristique est pourtant en partie motivée par les lieux de mémoire de l'histoire allemande. En outre, l'impact du tourisme balnéaire dans les régions rurales a des effets très inégaux et se mesure surtout à la réorganisation partielle des agricultures pour l'approvisionnement des stations. L'évolution des modes de consommation de la clientèle dans le choix des hébergements et le niveau de fréquentation suscitent certes la conversion partielle des économies villageoises dans les activités d'accueil et de loisirs mais la multiplication des chambres d'hôtes concerne surtout les villages situés à proximité des lieux traditionnels de villégiature.

La diffusion spatiale du tourisme en milieu rural semble néanmoins progresser dans les régions de moyenne montagne où elle parvient à orienter la structuration des économies locales. Il s'agit là encore de régions touristiques traditionnelles où les séjours sont motivés, tout d'abord par le thermalisme dont la pratique est ancienne puis plus récemment par les équipements de sports d'hiver. Les stations de cure se dispersent encore dans la montagne cristalline (Harz, forêt de Thuringe, Vogtland). Malgré la modestie des altitudes de ces massifs hercyniens, la continentalité du climat autorise la pratique des sports d'hiver et la fréquentation des stations se maintient (Oberhof dans le massif de la Forêt de Thuringe). Dans le même temps, l'évolution des modes de consommation des clientèles soutient le développement du tourisme vert. Les espaces ruraux de moyenne montagne deviennent alors attractifs pour l'esthétique de leurs paysages agraires, le pittoresque de certains de leurs sites naturels et pour la pratique des activités de plein air (randonnées, sports en eau vive, etc …) (Lacquement 1999). Au final, la spécialisation touristique est susceptible de dominer et de diriger la structuration des économies locales mais la polarisation de la fréquentation fait apparaître des contrastes spatiaux tranchés qui se fondent sur des héritages spatiaux et soulignent d'autant plus les situations de marginalisation.

Des trajectoires de diversification fonctionnelle

La cartographie statistique révèle en second lieu des trajectoires de *diversification* effective de l'économie rurale, dans le sens où la structure de l'emploi local dépend de plusieurs types d'activités sans que l'une d'entre elles ne soit totalement dominante (document 35) Le processus de diversification procède ici de la valorisation de ressources multiples, qu'elles soient d'ailleurs anciennes ou nouvelles. La double activité, agricole et industrielle, continue ainsi de structurer l'emploi dans la plupart des régions de moyenne montagne. Les activités industrielles font partie de la structure économique des espaces ruraux et ce, depuis une époque ancienne. Localisées sur les sites d'extraction de matières premières ou à proximité des routes commerciales, les activités proto-industrielles remontent au Moyen Age mais se sont affirmées véritablement dans le courant du XVIIème siècle à la faveur de la formation dans les sociétés rurales d'un groupe de marchands-fabricants issu de la paysannerie aisée. L'initiative et l'investissement d'origine paysanne dans des ateliers de manufacture ont bénéficié de la monétarisation de l'économie rurale tandis que les mécanismes de différenciation sociale ont contribué à dégager un véritable potentiel de main d'œuvre

dans le groupe des petits exploitants. Dans le même temps, le déclin précoce du régime seigneurial dans ces régions d'agriculture paysanne a accompagné la montée de l'individualisme agraire et le développement des initiatives entrepreneuriales (Hau, 1994). Dans cette montagne hercynienne, froide et humide, mais densément peuplée, des patrons d'origine paysanne et souvent de conviction piétiste ont compensé la médiocrité des ressources agricoles par l'exploitation de gisements de minerais et le travail à façon (métallurgie, tissage, industrie du verre et du bois). Reliés aux grandes routes commerciales de piémont comme la route du Hellweg qui reliait les Flandres à la Silésie, ces foyers de proto-industrie se sont dispersés dans toutes la moyenne montagne, depuis le Harz jusqu'à la Haute Lusace, en passant par la forêt de Thuringe et les monts Métallifères.

Bien que la privatisation du secteur industriel et la restructuration des combinats socialistes aient provoqué une crise de grande ampleur (Lacquement, 1999), certaines de ces régions de moyenne montagne ont conservé des taux élevés d'actifs dans le secteur secondaire (plus de 40%), bien supérieurs à la moyenne nationale et à la moyenne des régions urbaines (document 2b). La privatisation des combinats socialistes a entraîné la fermeture de nombreuses unités de production et a brutalement contracté la part de la main d'œuvre industrielle dans l'emploi local. Mais la déconcentration des combinats socialistes n'a pas laissé partout la place au désert industriel. La disponibilité de la main d'œuvre et la tradition manufacturière ont favorisé le réinvestissement dans un tissu de petites et moyennes entreprises, en même temps que de nouvelles politiques industrielles mettaient en place des dispositifs de soutien associant les subventions, les mesures de défiscalisation et les financements de la politique des fonds structurels de l'Union européenne. L'investissement s'est plutôt dirigé vers les branches traditionnelles du textile, de l'agroalimentaire, du travail du bois et de la mécanique de précision mais ne s'est développé dans des branches nouvelles que dans une logique de sous-traitance. Dans le Vogtland saxon, le capital ouest-allemand a redynamisé les productions textiles destinées à la branche automobile (Roth, 2008). Dans la haute vallée de l'Elbe, régions de traditions horlogères, les aides à l'investissement ont par contre permis la reconstitution progressive d'un district industriel spécialisé dans la mécanique de précision. Partout cependant, le maintien des industries diffuses s'est effectué au prix d'un douloureux délestage de main d'œuvre et d'une relocalisation sélective des activités de production, qui a laissé derrière elle de vastes espaces en friche. La reconstitution des districts industriels demeure fragile en raison de leur dépendance accrue à l'égard des investissements externes qui tendent à spécialiser les régions rurales dans les activités de sous-traitance. Mais dans le même temps, le maintien de l'activité industrielle soulage la pression sur le marché de l'emploi et atténue le chômage rural par les possibilités de double emploi, d'autant que la diversification des activités s'applique également dans ces mêmes régions à l'économie de l'agritourisme et du tourisme vert.

En parallèle, la dynamique de diversification des activités intéresse dans certaines régions le secteur agricole. La diffusion des pratiques de l'agriculture biologique est suffisamment sensible localement, pour donner lieu à la constitution de filières de production qui agrègent des activités multiples, depuis l'implantation d'une agro-industrie spécialisée, jusqu'à la production d'énergie renouvelable. Le développement de la filière biologique est un facteur d'innovation agricole et d'intégration socioéconomique des régions rurales dans la mesure où il concerne une filière substitutive de l'agriculture traditionnelle, qui s'affranchit en partie de la logique de sélection structurelle des exploitations agricoles opérée par le marché, les réformes successives de la politique agricole commune et la diminution des prix garantis. La progression des surfaces cultivées a été

rapide, en particulier dans les régions défavorisées par la médiocrité de la rente naturelle : sols sablonneux du Prignitz en Mecklembourg oriental et de la forêt de la Spree en Brandebourg, tourbières du Barnim au nord de Berlin, dépôts alluviaux de la vallée de l'Oder. Mais les localisations montrent également que l'organisation des filières dépend fortement de la proximité et du pouvoir d'achat des clientèles urbaines. La situation périurbaine favorise la conversion des systèmes de production, notamment dans le secteur maraîcher qui se trouve solidement intégré dans les filières de transformation et de commercialisation agroalimentaire. L'agriculture biologique ne se réduit pas au secteur maraîcher et ne se limite à la périphérie immédiate de l'agglomération berlinoise. La croissance de la demande et le développement du marché intéressent l'ensemble des systèmes de cultures et d'élevage ainsi que des zones de production plus éloignées. La progression des conversions est le fait de l'agriculture familiale mais également et surtout de l'agriculture sociétaire qui couvre de vastes superficies. La taille des structures d'exploitation autorise les économies d'échelle dans des régions où la médiocrité de la rente naturelle n'assure pas ou mal la rentabilité de l'investissement dans l'agriculture conventionnelle et les systèmes de production intensifs. Dans le même temps cependant, le fonctionnement de la filière a des effets contrastés sur la structuration des économies locales. Il peut d'une part se traduire par la multiplication des activités d'amont et d'aval et participer à la dynamique de diversification. Mais il peut d'autre part s'inscrire dans une logique extra-territoriale, si la concentration des structures de transformation et de commercialisation accentue l'extraversion et la dépendance des économies locales à l'égard des clientèles extérieures. Les effets du développement de la filière biologique sur les territoires locaux sont donc ambivalents, surtout lorsqu'ils accompagnent une forme d'adaptation et de diversification par *défaut*.

La diversification par défaut

Les dynamiques de diversification par *défaut* se manifestent par la croissance de la part des emplois tertiaires dans l'économie locale et se traduisent par l'augmentation relative des activités de service à faible qualification et à faible niveau d'innovation, en l'absence de possibilités d'emplois dans les secteurs productifs. La décollectivisation et la privatisation des structures de l'économie ont entraîné la déconcentration du secteur et ont donné naissance à un vaste ensemble d'activités de services marchands et non marchands très diversifiés. Mais, cette tertiarisation des activités économiques en milieu rural est très différente des formes que peut prendre le phénomène dans les agglomérations urbaines et en particulier dans les métropoles où se concentrent les activités du tertiaire supérieur, les services bancaires et financiers, les services de formation et de santé de haut niveau ainsi que les services aux entreprises. Dans la campagne décollectivisée, la tertiarisation *par défaut* des économies locales est d'une part le résultat de l'ampleur des phénomènes récessifs dans les régions agricoles notamment, qui gonflent mécaniquement la part de l'emploi dans les services de niveau élémentaire, marchands et non marchands. Elle est d'autre part *induite* par des facteurs externes (Chevalier, 2002) notamment dans les régions rurales affectées par l'étalement résidentiel à la périphérie des principales agglomérations urbaines, comme autour de Berlin, de Dresde ou de Leipzig (document 35). En conséquence, les activités tertiaires ne participent que faiblement à la transformation de la base économique des régions rurales (Chevalier, 2002) dans la mesure où la localisation de ces emplois de services restent tributaires de la proximité et de la mobilité des clientèles.

Une diversification atone

Enfin, dans de nombreuses régions, le secteur agricole demeure le principal pourvoyeur d'emploi et les autres secteurs de l'économie connaissent une dynamique atone (document 35). L'absence de diversification des activités rurales s'explique en partie par la vitalité du secteur agricole, notamment dans les régions de grandes cultures de la plaine saxonne. Ailleurs, là où la rente naturelle est moins favorable, comme dans l'Altmark ou dans le pays de la Havel, les exploitations agricoles se sont adaptées en développant des systèmes de production plus extensifs. Mais partout, l'augmentation de la productivité a pour corollaire l'amplification de l'exode rural que la faible présence d'activités alternatives ne parvient pas à endiguer.

La dynamique de diversification socioéconomique des espaces ruraux dans les nouveaux Länder s'accompagne à l'échelle régionale d'importants contrastes spatiaux. Elle se différencie à la fois par le niveau et par les formes de restructuration des économies locales. Considérée comme une voie de sortie de crise, elle participe à l'adaptation et à l'intégration socioéconomique des espaces ruraux. Elle semble alors rejoindre des trajectoires de transformation qui avaient débuté trente ans plus tôt dans les anciens Länder, alors que s'accentuaient les phénomènes de déprise d'activités et de dépeuplement dans les espaces ruraux les plus défavorisés par les mutations du système productif. La transformation de l'économie régionale à partir de la fin des années 1970 dans la montagne volcanique de l'Eifel en Rhénanie se montre à ce titre particulièrement spectaculaire et exemplaire (Burggraaf und Kleefeld, à paraître 2010). Symbole de l'arriération et du sous-développement, parce qu'elle avait été intégrée par défaut à la modernité productive des années de croissance économique d'après-guerre, la région s'est vue conférer par la société post-fordiste des vertus de conservatoire où sommeillaient des potentiels multiples de développement autour de la ressource touristique. L'ampleur de l'exode rural a d'abord facilité l'adaptation du secteur agricole par la concentration des structures d'exploitation et l'extensification de systèmes de production. Ensuite, les acteurs du développement régional ont entrepris la valorisation du potentiel touristique en pratiquant l'inventaire systématique des ressources du patrimoine rural : milieux naturels et paysages agraires, architecture religieuse et vernaculaire, cultures locales, etc … . Cette mise en tourisme s'est traduite par la multiplication des sentiers de randonnées, des circuits thématiques ainsi que des musées du patrimoine, qui ont drainé depuis les centres urbains proches des flux de fréquentation suffisamment importants pour dynamiser les activités d'accueil (documents 11 et 12) et engager la conversion des structures de l'économie régionale.

L'expérience de l'Eifel semble conforter l'hypothèse et la validité des processus de rattrapage. Elle suppose la convergence des dynamiques de diversification rurale et son succès souligne indirectement les inerties de l'héritage socialiste qui pèsent apparemment sur la restructuration des économies locales dans les nouveaux Länder. Il est vrai que les phénomènes de dépeuplement et de déprise sont particulièrement marqués dans la campagne décollectivisée, vingt ans encore après le changement de système. Mais la transformation du tissu économique ne peut se réduire à un transfert mécanique de produits et d'expériences. Les contrastes spatiaux de la dynamique en cours montrent tout d'abord que la diversification des activités n'implique pas systématiquement l'intégration à l'économie globale et ne se traduit pas automatiquement par la croissance des revenus et des emplois locaux. Elle peut par ailleurs se produire par défaut, lorsque la tertiarisation procède exclusivement des

effets d'entraînement sur l'économie locale de la mobilité résidentielle à la périphérie des grandes agglomérations. A contrario, l'intégration de l'économie rurale n'implique pas nécessairement la diversification des activités. Surtout, les dynamiques se greffent sur des contextes territoriaux qui influent fortement sur les trajectoires de transformation. Le niveau de formation professionnelle des populations locales et le manque de capitaux expliquent les inégalités spatiales de l'investissement dans les activités économiques et grippent les mécanismes de fabrication des ressources nouvelles. L'accessibilité des lieux favorise le développement des activités extraverties. Mais la diversification des activités reste tributaire des héritages territoriaux. Elle s'affirme dans les lieux traditionnels de séjour qui polarisent le développement touristique ou dans les régions d'industries diffuses où se maintient la double activité. Elle progresse à la faveur du changement fonctionnel qui différencie les formes d'adaptation des économies locales mais à partir des formes, des structures et des pratiques héritées qui constituent une sorte de potentiel de la (re)diversification rurale.

Document 35. Trajectoires de diversification socioéconomique dans les nouveaux Länder allemands

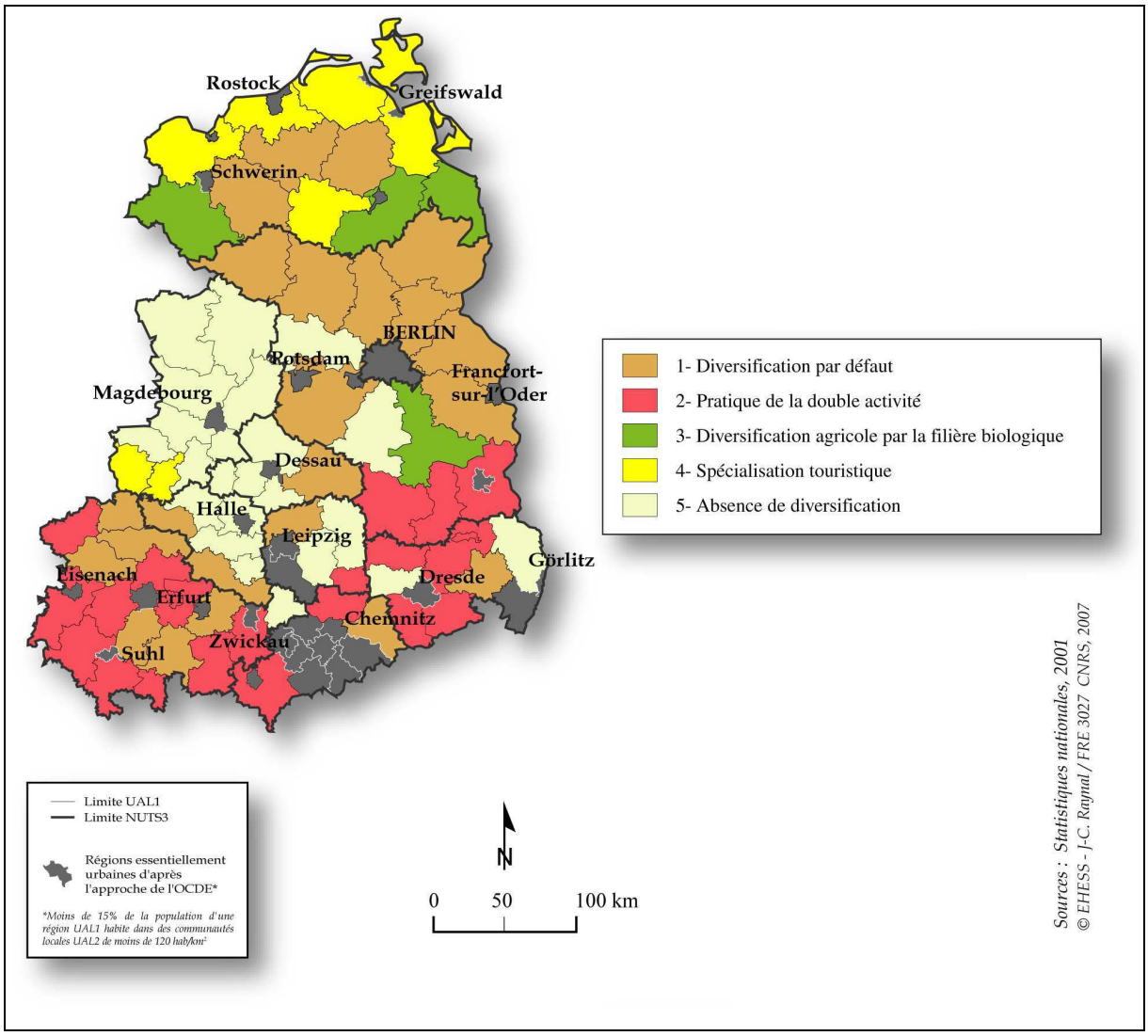

Chapitre 4. L'inversion des politiques d'intervention

La décollectivisation et la diversification des activités rurales se sont déroulées en même temps qu'ont été modifiés les modes de gestion des territoires ruraux. La transformation post-socialiste procède en troisième lieu de l'évolution des politiques publiques d'intervention qui ont présidé ces vingt dernières années en Europe à la redistribution des prérogatives et des compétences en matière d'aménagement en faveur des échelons locaux du système territorial. La restauration de l'autonomie communale dans la campagne décollectivisée est allée de pair avec un renversement des logiques des politiques de gestion territoriale. Les politiques classiques d'aménagement rural s'appuyaient sur des investissements directs, dans les infrastructures notamment, et sur des subventions sectorielles à partir de l'identification des facteurs de fragilité ou de crise. Mais, dans le contexte du Sommet de la Terre de Rio de 1992 et des préconisations de l'Agenda 21 (cf. Chapitre 3), ces outils classiques d'intervention ont été profondément remis en cause. Critiqués pour le saupoudrage de leurs crédits, leur inefficacité et surtout l'absence d'autonomie concédée aux collectivités locales, ils ont progressivement laissé la place à des politiques contractuelles, initialement lancées et promues par l'Union européenne, dont l'intention est de promouvoir le développement socioéconomique des espaces ruraux par des initiatives locales (von Hirschhausen & Lacquement, 2007). Dans la campagne décollectivisée, le paradigme du développement endogène ne suppose pas seulement le rétablissement de l'autonomie communale et de la démocratie locale. Il en fait les conditions de l'implication des acteurs locaux dans la conception de projets de développement, dans le tracé des périmètres de leur application et dans la définition des modalités de la contractualisation avec les échelons supérieurs de la politique publique d'intervention. Il confère aux collectivités locales des prérogatives politiques nouvelles, totalement étrangères à la campagne socialiste, qui invitent les acteurs locaux à s'engager dans des démarches de coopération intercommunale, à promouvoir une maille de gestion territoriale qui d'une part rompt avec la trame héritée du système collectiviste et d'autre part transgresse le découpage des régions de la planification institutionnelle.

En Allemagne orientale, la fin de la gestion administrée des économies locales s'est d'abord opérée dans le cadre d'une sorte de banalisation institutionnelle du territoire. La disparition de l'Etat est-allemand s'est traduite par la suppression des districts socialistes (*Bezirke*) et par le rétablissement des limites des Länder. La réunification a ensuite imposé par la réforme territoriale la réorganisation du maillage politico-administratif à l'échelle locale. En parallèle, le transfert des outils de la politique d'aménagement du territoire a donné lieu dans chaque Etat fédéré à la délimitation de régions de planification (*Planungsregionen*), qui servent de cadre spatial à la conception et à l'application des politiques régionales. L'adoption en 1998 de la nouvelle version de la Loi d'aménagement du territoire a ensuite infléchi les modes d'intervention de l'action publique. Le nouveau dispositif législatif avait pour intention de généraliser les périmètres du développement local, de favoriser la coopération intercommunale pour faciliter l'application des principes du « développement rural intégré », stimuler la valorisation de ressources nouvelles dans les espaces ruraux (cf. Chapitre 3). Référé au paradigme de la « gouvernance locale », il supposait également, au-delà de la question de l'extension des périmètres d'intervention, de modifier en profondeur les pratiques de l'aménagement. Car, dans ses

principes, la « gouvernance locale » soustrait l'action publique au monopole des institutions et de l'administration pour la confier à des groupes d'acteurs d'origines et de compétences diverses dont la composition dépend de la conjonction des initiatives venues de l'administration, du monde associatif, des syndicats ou des entreprises. Dans ce cadre, elle modifie le sens de l'action publique qui se fonde alors moins sur la légitimité de la représentation politique que sur la capacité d'intervention collective (Leloup, Moyart & Pecqueur, 2005) et sur l'efficacité attendue des projets de développement.

L'inversion des politiques publiques d'intervention représente un bouleversement considérable des pratiques d'administration et de gestion dans les territoires ruraux décollectivisés. La dynamique en cours sollicite l'approche géographique dans une analyse de la transformation du maillage territorial et de la distribution spatiale des nouvelles prérogatives du développement local. Elle invite surtout à l'étude des modalités de l'apprentissage social qui implique les populations locales dans la constitution de groupes d'action et de « territoires de projets » organisés en réseaux.

1. La restauration de l'autonomie locale

L'article 28 de la Loi fondamentale de la RFA institue et garantit aux collectivités territoriales, en particulier aux communes, un droit autonome d'administration et de gestion des affaires locales. Celui-ci s'applique à un vaste ensemble de prérogatives qui associent les pouvoirs réglementaires et organisationnels à celui de dresser le budget communal et, surtout de planifier l'aménagement de l'espace local. En Allemagne, ce principe politique se rattache à la tradition médiévale mais il a trouvé sa forme moderne d'expression dans la Prusse du début du XIXème siècle, avec les réformes von Stein qui ont fondé l'autonomie administrative des communes (*Selbstverwaltung*) comme un principe inhérent à l'organisation de l'Etat. La République de Weimar l'a ensuite inscrit dans la Constitution comme droit fondamental et en a élargi la base démocratique. Depuis la fin de la guerre, les pratiques de gestion et d'administration locale sont donc régies en Allemagne de l'Ouest par une législation qui délègue aux élus de l'échelon local d'importantes prérogatives. En restaurant l'autonomie communale dans les nouveaux Länder, la réunification de 1990 rétablissait le régime administratif commun et rompait avec les logiques de l'Etat socialiste qui avaient imposé la centralisation du pouvoir de décision et la subordination des niveaux inférieurs de l'administration territoriale. Mais dans le même temps, le retour au régime commun s'est accompagné d'une réforme territoriale de grande ampleur et de l'introduction de pratiques de gestion inspirées des principes de la « nouvelle gouvernance ». La réforme du maillage territorial et des pratiques de la gestion locale a imposé aux sociétés rurales un changement radical de repères qui a concrètement affecté les lieux de recours aux services élémentaires. La réforme a aussi et surtout modifié la manière de concevoir l'action locale d'aménagement, exigeant de la part des acteurs locaux des formes d'implication que n'autorisait pas le système socialiste.

Le retour au régime administratif commun

La restauration de l'autonomie communale a été préparée par les gouvernements de la *Wende* grâce à l'adoption d'une série de dispositions qui ont organisé l'ajustement anticipé à l'ordre institutionnel de la RFA (Lozac'h, 2006). La nouvelle constitution communale de la RDA du 17 mai 1990 allait dans ce sens en renouant avec le principe de la libre administration des affaires communales. L'article 28 de la Loi fondamentale s'est ensuite appliqué avec l'entrée en vigueur du traité de réunification et le gouvernement a mis en place des dispositifs d'assistance qui dans le cadre de partenariats et de transferts de personnel étaient destinés à transmettre les connaissances juridiques et techniques nécessaires au fonctionnement des services de l'administration. Dans le même temps, les situations d'exception ont été normalisées. Le traité de Moscou du 12 septembre 1990 a mis fin au statut spécial de Berlin. Et surtout, la disparition de la frontière interallemande a levé les mesures restrictives qui pesaient depuis le début des années 1960 sur les communes situées à l'est du tracé frontalier dans la zone de surveillance militaire (*Sperrgebiet*) (Lacquement, 2002, 2004) (document 35).

Le retour au régime administratif commun prenait la forme d'une banalisation institutionnelle du territoire. Mais l'introduction du système fédéral impliquait dans les nouveaux Länder une nouvelle géographie du pouvoir et de l'intervention publique, en particulier à l'échelle locale. En RDA, le pouvoir communal avait été singulièrement réduit par la centralisation du pouvoir politique, les

mécanismes de la planification économique mais aussi par le transfert d'une grande partie des prérogatives locales aux structures de production, à savoir les fermes d'Etat et les coopératives agricoles. Les structures collectivistes avaient en effet dirigé d'autorité la fusion des finages villageois traditionnels et les opérations de remembrement du parcellaire. Elles avaient redessiné les réseaux de chemins ruraux et concentré les infrastructures socioéconomiques dans les localités qui accueillaient le siège de l'exploitation ou les principaux ateliers de production. L'administration communale assurait alors une simple fonction de relais des décisions économiques relevant de la planification centrale, d'autant que dans la plupart des cas, elle était composée des membres dirigeants des exploitations agricoles. La restauration de l'autonomie locale signifiait que la charge des affaires communales revenait pleinement au maire et à son conseil municipal. Pour les sociétés locales de l'ex-RDA, le changement de système impliquait l'assimilation de nouveaux types de savoirs et la mobilisation de nouvelles formes de compétences. Les fonctions courantes de l'administration nécessitaient la réorganisation des services et la formation des personnels. Les missions d'aménagement du territoire local supposaient des choix dans l'affectation des ressources et l'orientation des investissements, ce qui modifiait complètement la manière de concevoir la gestion de l'espace local.

La réforme du maillage territorial

En étendant l'application de la Loi fondamentale aux nouveaux Länder, la réunification a entraîné la résurrection du maillage territorial d'après-guerre. En 1990, ce dernier contrastait singulièrement avec la maille élargie du découpage territorial issu des réformes menées en Allemagne de l'Ouest entre 1965 et 1978 (document 35). Dès les années 1960 en effet, s'était affirmée en RFA la volonté politique de simplifier la carte administrative. Conçues par l'agence de Cologne pour la gestion communale[1], les réformes avaient été motivées par le souci de l'efficacité administrative et d'une meilleure gestion de la dépense publique. Elles permettaient également de renforcer le principe constitutionnel de l'équité territoriale en réduisant les inégalités budgétaires entre petites et grandes communes, alors que la Loi fondamentale conférait justement à l'échelon local la prise en charge de nombreuses dépenses collectives. Elles visaient en somme à réaliser une meilleure concordance entre l'espace administratif et l'espace fonctionnel. En une dizaine d'années, le nombre des communes en RFA a été réduit des deux tiers (de 1965 à 1978, le nombre des communes passe en RFA de 24 282 à 8 519), le découpage redessinait les limites des circonscriptions en prenant en considération le niveau d'équipement des communes en infrastructures de service, l'extension des aires d'attraction urbaine ainsi que l'amplitude des flux pendulaires.

Dans les nouveaux Länder, la réforme territoriale a poursuivi les mêmes objectifs mais le processus s'est déroulé différemment. Dans l'intention de faciliter la restructuration économique et la transition démocratique, le gouvernement a conduit simultanément à partir de 1992 puis de 1994 la réforme des *Kreise* et des communes. Le nouveau maillage des *Kreise* a été obtenu par des opérations de fusion qui ont fait tomber le nombre des circonscriptions de 246 à 112 (Wollmann, 1999) avant que les Länder de Saxe-Anhalt et de Saxe ne procèdent à une nouvelle simplification de la carte administrative en 2007 et en 2008, si bien que les nouveaux Länder comptent actuellement 86 unités administratives de ce type (document 37). De la même façon, le nombre des communes a été réduit

[1] *Kommunale Gemeinschaftsstelle fürVerwaltungsvereinfachung*.

d'environ 40% entre 1994 et 2002, passant de 7 594 à 4 642 unités (Depraz, 2006). Toutefois, à l'exception du Land de Saxe, le processus n'a donné lieu qu'à peu de fusions stricto sensu et a essentiellement recouru à diverses formules de regroupement communal. Sur le modèle des Länder de l'ouest, deux méthodes ont été principalement retenues (Schmitt, 1996). Elles se distinguent par le degré d'intégration politique et le niveau de délégation de compétences. Dans le Brandebourg et le Mecklembourg, les autorités de Land ont opté pour les offices supra-communaux (*Ämter*) qui réalisent l'intégration politique la plus achevée en prévoyant le transfert des prérogatives au niveau supérieur. Dans les autres Länder orientaux, les communes ont été regroupées dans des communautés administratives (*Verwaltungsgemeinschaften*) dont les compétences sont limitées par le maintien de l'autonomie administrative au niveau inférieur, la nouvelle structure prenant en charte la collecte de l'impôt et la coordination des projets de développement.

Si en Allemagne de l'Ouest, la réforme communale semble avoir été une affaire d'experts, dans les nouveaux Länder par contre, la résistance des populations et la pression des partis politiques ont pesé sur les décisions des gouvernements régionaux (*Landtage*) et ont conduit non seulement à la modification des tracés initialement prévus mais aussi au relèvement des seuils démographiques qui présidaient alors aux fusions et aux regroupements. En outre, les nouveaux regroupements n'ont pas le statut de collectivité territoriale si bien que le processus se solde en définitive moins par une réforme territoriale que par une simple réforme administrative (Wollmann, 1999 ; Depraz, 2006). Néanmoins, le nouveau découpage politico-administratif constitue désormais le cadre spatial de la réalisation des projets de développement et de l'exercice des principes de la « nouvelle gouvernance ».

Logiques de transfert institutionnel en Allemagne orientale

Le changement administratif dans les nouveaux Länder au lendemain de la réunification a résulté d'un processus de transfert institutionnel qui a pu être différemment interprété (Lozac'h, 2006). La plupart des analyses postulent la conduite externe du changement en envisageant le cas de l'ex-RDA par rapport aux autres Etats de l'ancien bloc socialiste (Offe, 1996). Elles décrivent une stratégie gouvernementale d'exportation des structures, des personnels et des savoirs ouest-allemands vers des territoires administratifs considérés moins comme sujets que comme objets du processus de transformation si bien que certains auteurs ont vu et dénoncé une « entreprise de colonisation structurelle » (Vilmar & Guittard, 1999). D'autres approches préfèrent cependant insister sur le caractère improvisé et fragmenté du processus de transfert en soulignant les déficits de coordination et les divergences d'intérêts corporatistes qui ont accompagné le déroulement de la réunification dans un contexte de forte incertitude liée durant les mois de la *Wende* à l'exode massif des citoyens de la RDA et aux enjeux de la compétition électorale (Lehmbruch, 1996).

Il reste néanmoins que le transfert institutionnel s'est clairement présenté sous la forme d'un processus asymétrique qui a imposé dans les nouveaux Länder un double effort de rattrapage et de modernisation. Le premier exigeait l'abandon du système socialiste, disqualifié par ses carences organisationnelles et stigmatisé par le mode de recrutement du personnel choisi pour sa fidélité politique. Au lendemain de la réunification, il a secoué la totalité des services administratifs en généralisant le renouvellement des personnels et en multipliant les formations d'apprentissage et de reconversion. Le second renvoyait au projet de réforme de l'administration publique que l'Etat ouest-allemand souhaitait conduire dans le pays. La réunification a en effet coïncidé avec l'introduction en

Allemagne d'un nouveau modèle d'administration publique (Lozac'h, 2008). Ce dernier s'appuie sur des doctrines économiques qui visent à aligner le fonctionnement de l'administration sur des critères de performance et de compétitivité grâce à l'application de méthodes managériales issues du monde de l'entreprise. Il se traduit par la contractualisation des missions, leur réalisation par objectifs ainsi que par l'évaluation systématique des résultats municipaux. Il redéfinit dans le même temps le partage des responsabilités entre l'Etat et la société et postule l'amélioration de l'action publique par la généralisation des partenariats entre l'administration, le secteur privé et le monde associatif. Inspiré des conceptions anglo-saxonnes du développement communautaire et de l'*empowerment* (Lozac'h, 2008), le modèle promeut l'idée de « gouvernance locale » comme moyen de renforcer la capacité et l'efficacité de l'action publique. Introduit comme principe réformateur dès les années 2000, il modifie en profondeur les formes d'exercice du pouvoir au niveau local.

Dans ce contexte, les communes d'Allemagne orientale sont en quelque sorte devenues un laboratoire d'expérimentation des méthodes néo-managériales de la gouvernance locale (Lozac'h, 2008). Cependant, la diffusion du nouveau modèle de pilotage s'est souvent produite en décalage par rapport aux formes de mise en œuvre que l'on a pu observer dans les Länder occidentaux au même moment. Ces décalages ont été interprétés comme des écarts dans un processus de modernisation retardé par l'inertie de l'héritage socialiste. Ils ont été imputés à la survivance du paternalisme administratif de l'ancien système. Ils ont été décrits en termes d'incompatibilité et d'entrave à l'adaptation dans des administrations où le personnel resterait attaché à une conception interventionniste du service public et se montrerait rétif à l'introduction du secteur privé dans le périmètre d'action du gouvernement local. Dans les faits, le transfert de modèle institutionnel a déclenché une mécanique de transformation qui a produit une grande diversité de structures communales et qui a différencié les pratiques de gestion. Les cas de mimétisme institutionnel contrastent avec les cas de préservation de l'héritage socialiste. Mais la plupart du temps, le processus d'apprentissage social a favorisé la diffusion de pratiques hybrides issues d'une recombinaison du système importé et du système hérité. Ces différences tiennent autant au système fédéral qui a autorisé une sorte « d'improvisation » institutionnelle sur le terrain local (Lozac'h, 2006) qu'à l'héritage administratif socialiste qui dans le contexte de réforme des modes de gestion communale, a joué le rôle moins d'une entrave que d'une ressource à l'adaptation et à l'innovation. Ces pratiques hybrides de l'institution communale ont contribué de manière déterminante à redessiner le maillage spatial de l'action publique d'aménagement.

Document 36. Le maillage territorial en Allemagne à la veille de la réunification en 1990

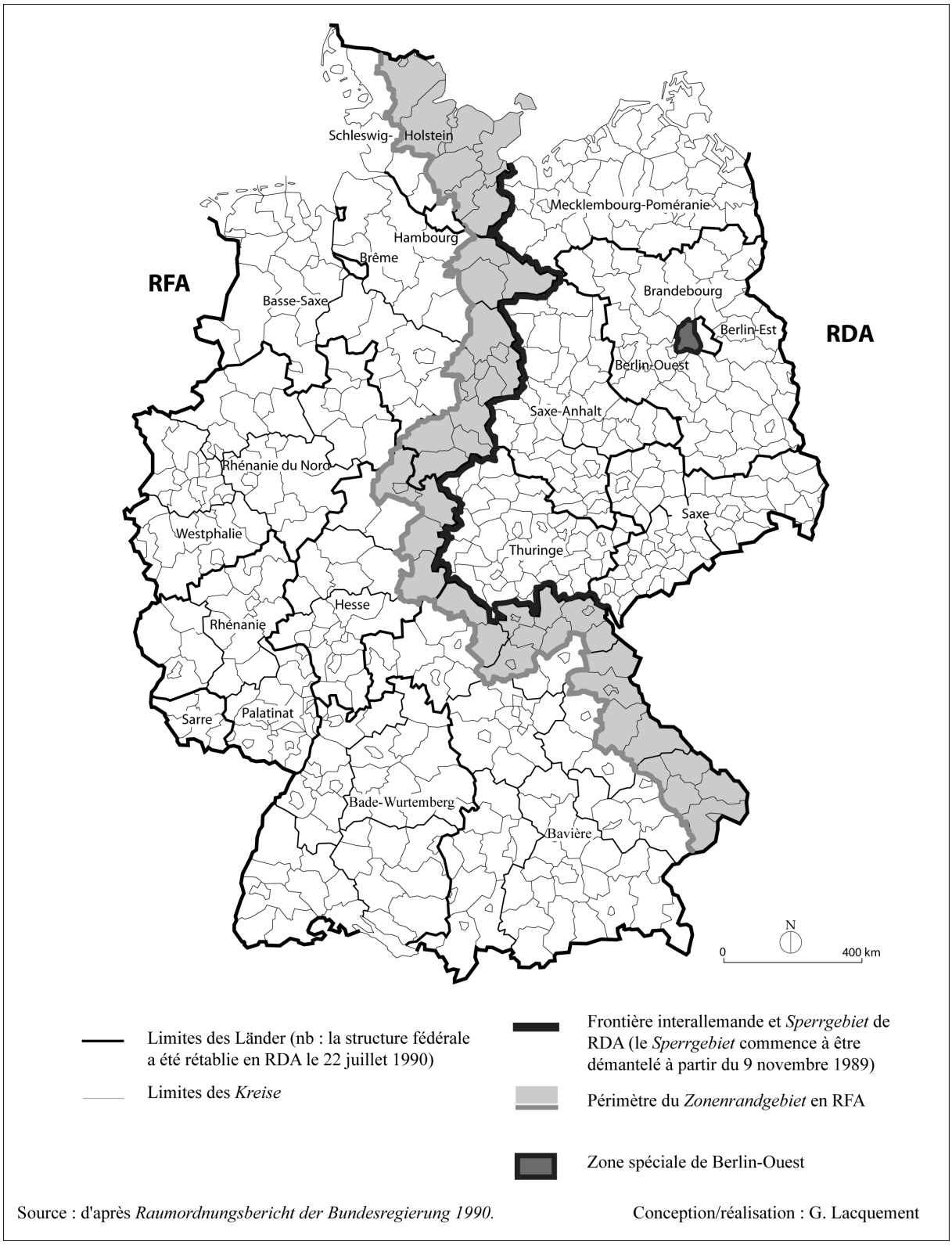

Source : d'après *Raumordnungsbericht der Bundesregierung 1990.*

Conception/réalisation : G. Lacquement

2. La transformation du maillage spatial de l'action publique d'aménagement rural

La mécanique des réformes contemporaines a bouleversé de fond en comble le maillage de l'intervention publique en faveur des espaces ruraux. La diffusion des nouveaux paradigmes du développement endogène et de la gouvernance locale a agi sur la trame importée de la planification institutionnelle qui en 1990 avait découpé le territoire des nouveaux Länder en régions d'aménagement (*Planungsregionen*). L'inversion des politiques rurales et le système de la contractualisation de l'action publique d'aménagement ont suscité la création de nouveaux périmètres d'intervention dédiés au développement local.

Dans la campagne décollectivisée, la réforme des modes de pilotage de l'aménagement rural introduit donc une double rupture par rapport au système socialiste. En RDA, la planification centrale fixait des objectifs de production et ordonnait aux exploitations collectives d'entreprendre les opérations d'aménagement nécessaires pour les atteindre : travaux de drainage et de bonification, arasement de haies, réorganisation des chemins ruraux, concentration des services aux populations, etc … . La trame des exploitations agricoles servait de cadre à l'exécution d'une politique principalement sectorielle conçue exclusivement par les organes centraux du pouvoir. La réunification a d'abord imposé le transfert du cadre institutionnel ouest-allemand qui délègue aux Etats fédérés la mission de concevoir des programmes régionaux de développement. Ces derniers sont établis à partir d'un travail de diagnostic et de zonage des interventions effectué en fonction des grandes orientations de la politique d'aménagement du territoire qui ont été retenues au niveau fédéral. La contractualisation conduit ensuite à confier la responsabilité de l'aménagement rural aux élus locaux en leur demandant d'exercer les prérogatives de l'autonomie politique et de constituer des partenariats ouverts au monde des entreprises et des associations pour concevoir et exécuter des projets de développement dans le cadre de périmètres de coopération intercommunale ou de micro-régions.

La réunification et les réformes de la politique d'aménagement ont ainsi pour conséquence d'introduire un double maillage de l'action publique dans le domaine de l'aménagement rural. Le premier renvoie à la planification institutionnelle tandis que le second procède de l'application des principes du développement endogène et de la gouvernance locale. Le second se superpose au premier qui a pour vocation d'impulser le second par la mise à disposition de dispositifs de contractualisation variés qui peuvent relever de différents niveaux politiques d'intervention (Lacquement, 2007 ; Queva, 2007). Le premier comme le second se réfèrent à une acception officielle de la ruralité qui s'est traduite par la conception de catégories spatiales à valeur opérationnelle. Ces dernières délimitent l'extension des différents périmètres d'intervention qui font ici l'objet de l'étude.

L'espace rural comme catégorie de l'aménagement du territoire

Dans l'histoire économique de l'Allemagne, l'idée d'espace rural trouve son origine dans les sciences camérales qui à partir de la fin du XVIIème siècle imaginent les conditions du redressement économique des Etats de l'Empire après le désastre de la guerre de Trente Ans. Ecole de pensée, le caméralisme a été construit en discipline universitaire avec pour intention de délivrer un savoir utilitaire destiné en premier lieu à former des administrateurs mais également à élaborer des propositions de politique économique (Garner, 2001). Ce mercantilisme plaidait pour l'intervention de l'Etat dans la régulation de l'économie et réfléchissait aux moyens de subordonner les intérêts privés à

l'intérêt général, c'est-à-dire à l'accroissement des richesses de l'Etat. Le discours s'appuyait en particulier sur une théorie de la division spatiale du travail et des activités économiques. Le projet caméraliste définissait en effet une organisation territoriale de l'économie qui distinguait la ville de la campagne. Il concevait la valorisation optimale des ressources économiques sur le territoire d'un Etat en réservant aux campagnes la fonction de production agricole et la fourniture de matières premières. Il justifiait alors l'intervention de la puissance publique dans l'économie rurale, concrètement par le choix des systèmes de culture, la réalisation d'aménagements agraires, l'organisation des échanges, pourvu que ces interventions contribuent à la combinaison optimale des facteurs de production (Garner, à paraître 2010). Dans le discours caméraliste, l'économie rurale se distinguait donc de l'économie urbaine par ses activités de production. Le développement économique du territoire se concevait à partir de la division spatiale des activités et de la complémentarité productive entre les villes et les campagnes. La diffusion de la pensée économique libérale au XIXème siècle a cependant introduit une rupture majeure avec ce schéma en prenant parti pour une conception atomiste de la société et en concevant les relations économiques en fonction de l'intérêt des individus et non pas prioritairement de l'Etat (Garner, à paraître 2010). Ce changement de perspective a marginalisé les considérations territoriales dans la manière de concevoir l'organisation et le fonctionnement de l'économie générale. En Allemagne, la *Nationalökonomie* n'envisageait plus la campagne comme un territoire aux ressources spécifiques exigeant des formes différenciées d'intervention de la puissance publique. Au contraire, l'espace devenait le simple support d'une activité économique dont la nature était déterminée par la régulation du marché, si bien que la dichotomie ville-campagne s'estompait dans la pensée économique au profit d'un continuum spatial organisé par la distance aux marchés et l'extension des aires de chalandise.

La pensée libérale rendait donc inutile la conception d'une catégorie spatiale particulière et d'une définition officielle du rural. Léguée par le droit médiéval, la distinction demeurait juridique et affectait à un certain nombre de communes un statut et des droits urbains, principalement le droit s'administrer et de tenir marché. La première classification officielle a été établie par l'Office statistique du Reich au moment de l'unification en 1871. Elle répartissait les communes de l'Empire en cinq catégories en fonction de leur taille[1] et isolait notamment un ensemble de « communes rurales » (moins de 2 000 hab.) et de « villes rurales » (de 2 000 à 5 000 hab.). Mais ces catégories n'avaient pas de valeur opérationnelle. Cette première classification officielle en Allemagne avait d'abord pour intention de mesurer statistiquement l'expansion rapide des premières agglomérations urbaines dans le contexte de la révolution industrielle. C'est d'ailleurs dans les espaces urbanisés qu'ont été appliquées les premières opérations d'aménagement du territoire dans l'intention par exemple d'encadrer l'extension de l'habitat et de la voirie. De même, les espaces industrialisés du pays ont bénéficié au lendemain de la Première Guerre mondiale des initiatives des municipalités sociales-démocrates pour formaliser les premières pratiques de la planification régionale qui se sont concrètement traduites par l'institution de syndicats intercommunaux d'aménagement, comme celui de la Ruhr par exemple[2].

---

[1] « Communes rurales » (moins de 2 000 hab.), « villes rurales » (2 000 à 5 000 hab.), « petites villes » (5 000 à 20 000 hab.), « villes moyennes » (20 000 à 100 000 hab.) et « grandes villes » (plus de 100 000 hab.). Cf. *Deutsche Reichstatistik*, cité par Christine HANNEMANN (Hannemann, 2002).

[2] *Siedlungsverband Ruhrkohlenbezirk*.

La prise en considération de l'espace rural en tant que catégorie particulière de la politique d'aménagement du territoire n'est intervenue en Allemagne fédérale qu'à la fin des années 1960. La politique publique d'intervention s'est alors appuyée sur une typologie structurelle qui distingue les espaces urbains et les espaces ruraux et qui répartit ces derniers en trois catégories spatiales différentes (*Siedlungsstrukturelle Grundtypen*) (documents 1 et 36). Depuis 1968 en Allemagne de l'Ouest et depuis la réunification dans les nouveaux Länder, l'Office fédéral de l'aménagement du territoire distribue les régions d'aménagement et les *Kreise* du pays en fonction d'une part de leur densité moyenne de peuplement et d'autre part de leur situation par la distance et l'accessibilité par rapport aux villes-centre du niveau supérieur de la hiérarchie urbaine. Dans cette typologie, les *Kreise* ruraux forment trois catégories :

- la périphérie rurale des régions de forte concentration urbaine (*Agglomerationsräume*) : *Kreise* de moins de 150 hab./km^2 situés en périphérie des villes-centre (*Oberzentren*) de plus de 300 000 habitants ou des *Kreise* de plus de 300 hab ./km^2.
- la périphérie rurale des régions en voie de densification urbaine (*verstädterte Räume*) : Kreise dont la densité est comprise entre 100 et 150 hab./km^2, situés en périphérie des villes-centre (*Oberzentren*) de plus de 100 000 habitants ou des *Kreise* de plus de 150 hab./km^2.
- les régions rurales ou à dominante rurale (*ländliche Räume*) : il s'agit des *Kreise* de moins de 100 hab./km^2 et pourvus d'une ville-centre (*Oberzentrum*) de plus de 100 000 habitants ainsi que des *Kreise* de moins de 150 hab./km^2 dépourvus de ville-centre (*Oberzentrum*) de plus de 100 000 habitants.

Les communes du pays se répartissent donc selon le « type structurel » de leur *Kreis* d'appartenance, et se distinguent entre elles selon qu'elles exercent ou non des fonctions de villes-centres aux différents niveaux de la hiérarchie urbaine (*Oberzentren*, *Mittelzentren*, *Unterzentren*). Dans sa manière de penser l'organisation et la différenciation de l'espace, le système est novateur. Pour déterminer les différentes catégories d'espace rural, il convoque des critères de densité mais considère également les relations villes-campagnes par rapport à une hiérarchie fonctionnelle du réseau urbain qui s'inspire de la théorie des places centrales de Walter Christaller[1] (von Hirschhausen & Lacquement 2007).

Dans les nouveaux Länder, cette manière de penser l'espace rural comme catégorie de l'aménagement du territoire est un fait nouveau. En RDA, la modernisation socialiste avait fait l'économie d'une réelle acception de la ruralité car elle privilégiait les villes comme centres administratifs et pôles de concentration d'un développement économique fondé sur la prédominance de l'activité de production industrielle. La planification conférait certes à l'espace rural des fonctions productives qu'elle limitait au secteur agricole. Mais elle le considérait comme hétérodoxe par rapport au modèle de modernisation socialiste porté par la transformation urbaine et industrielle (Depraz, à paraître 2010). Elle tendait à stigmatiser un espace en retard de développement au regard de l'application des nouveaux principes de la division du travail. De ce fait, l'intervention de l'Etat favorisait l'équipement des lieux d'encadrement au niveau des centres urbains secondaires, choisis comme vecteur de la modernisation de l'espace rural ou plus précisément de l'espace de production agricole. Ils exerçaient une fonction d'encadrement de la diffusion de la modernité socialiste mais

[1] CHRISTALLER Walter, *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, [Les lieux centraux en Allemagne du Sud], 1933.

aussi de surveillance politique et de contrôle social, relayée dans les localités par les prérogatives des directeurs d'exploitations collectives. En termes d'aménagement, l'espace rural ne prenait corps qu'à travers la trame des structures d'exploitation agricole.

A partir de 1990, les catégories de la typologie structurelle se sont imposées comme cadres de référence à la conception et à l'application des politiques d'intervention. Elles ont fondé les démarches de diagnostic territorial et déterminé le contenu des programmes opérationnels pilotés par les Etats fédérés au niveau des régions d'aménagement. Elles ont encadré la localisation et l'extension des périmètres du développement local. Elles ont incité les responsables des différents niveaux politiques à penser l'espace rural comme un système spatial de structuration graduelle et de fonctionnalité plurielle inséré dans un système global régi par les hiérarchies et les centralités urbaines. Contrairement au système socialiste, cette conception de la ruralité appliquée à l'aménagement ne se fonde pas sur un antagonisme fonctionnel et n'implique pas l'action publique en faveur des campagnes dans une relation de subordination à la ville. La typologie structurelle exprime plutôt un continuum spatial emboîté à plusieurs échelles, un peu à la manière des poupées gigognes, et incite à l'intégration fonctionnelle des espaces ruraux dans le système global. La logique aboutit cependant à diluer ces catégories et à simplifier la lecture de la structuration du territoire en fonction des seuls critères de densité de peuplement et d'accessibilité aux villes-centre. C'est l'hypothèse de travail qu'a formulée l'Office fédéral pour l'aménagement du territoire à l'occasion de la tenue de la dernière conférence interministérielle sur le sujet en 2005 (Lacquement, 2007). Les experts de l'Office n'ont pas supprimé les catégories spatiales établies à la fin des années 1960. Mais ils proposent de concevoir les politiques d'intervention à partir d'une lecture tripartite de la structuration territoriale qui oppose des espaces centraux (*Zentralräume*) et des espaces périphériques (*Peripherräume*), séparés par des espaces intermédiaires (*Zwischenräume*) (Kawka & Lutter, 2006)[1]. Cette lecture privilégie une vision normative du territoire passée au filtre des dynamiques métropolitaines actuelles. Elle gomme la notion de rural appliqué à un type spatial à l'extension continue et à la fonctionnalité spécifique. La politique d'aménagement change en effet de paradigme en considérant le rural en tant qu'espace intégré, comme partie d'un fonctionnement territorial d'ensemble (Depraz, à paraître 2010). Dans ce contexte, l'intégration fonctionnelle des espaces ruraux dépend des formes du développement local, autant de la constitution des « territoires de projets » que des pratiques de leur gouvernance.

Les périmètres d'intervention de la planification institutionnelle

Les périmètres de contractualisation du développement local relèvent de deux formes d'intervention qui dépendent des mécanismes de la planification institutionnelle. Au lendemain de la réunification, l'Etat fédéral a délégué aux Etats fédérés le soin de tracer les limites des régions de planification (*Planungsregionen*). Ces régions servent à déterminer les orientations de l'action publique d'aménagement qui sont prises en charge par deux grands programmes d'action concertée (*Gemeinschaftsaufgaben*) : le programme d'amélioration des structures économiques régionales et le

[1] L'Office fédéral de l'aménagement du territoire distingue dans cette nouvelle typologie, les espaces centraux (1000 hab./km^2 en moyenne, 11% de la superficie et 49% de la population), les espaces périphériques (moins de 100 hab./km^2, 58% de la superficie et presque ¼ de la population) et les espaces intermédiaires (environ 200 hab./km^2, 30% de la superficie et un peu plus du ¼ de la population), cf. Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Raumordnungsbericht 2005*, [Rapport sur l'aménagement du territoire 2005], Bonn, 2005, p. 20.

programme d'amélioration des structures agricoles et de protection du littoral[1]. Avec le premier, l'Etat fédéral et les Länder financent, par des subventions aux collectivités locales l'amélioration des infrastructures et par des aides aux entreprises la création et le maintien des activités économiques. Le second se concentre tout d'abord sur l'adaptation du secteur agricole en prévoyant les aides à l'installation et à l'investissement, les aides compensatoires aux handicaps naturels, le financement des opérations de remembrement et de restauration des chemins d'exploitation. Il intervient ensuite en faveur de l'amélioration des conditions de vie dans les espaces ruraux en prenant en charge les opérations de rénovation du bâti villageois et de reconstitution des réseaux (Grajewski, Schrader & Tissen, 1994).

Les financements prévus par ces programmes permettent la prise en charge du système de contractualisation du développement local. La démarche est d'abord une initiative venue « d'en haut » qui a donné naissance à un premier type de périmètre d'intervention. Conformément aux dispositions de la Loi fondamentale, le gouvernement fédéral a confié aux Etats fédérés la mission de redéfinir les tracés des zones de protection de la nature et du paysage. Les nouveaux Länder comptent à ce jour 7 parcs nationaux (*Nationalparke*), 29 parcs naturels régionaux (*Naturparke*) et 7 réserves de biosphère (*Biosphärenreservaten*), ce qui porte la superficie des zones de protection à 2,8 millions d'hectares et à un quart du territoire. Il faut y ajouter le réseau des zones de protection de la nature (*Naturschutzgebiete*) et des zones de protection du paysage (*Landschaftsschutzgebiete*) qui se superpose au réseau des parcs et couvre en parallèle près de 3 millions d'hectares.

Ces périmètres sont conçus selon un zonage interne et se réfèrent à une charte de réglementation des usages de l'espace. Dans le cas des réserves de biosphère par exemple, les chartes prescrivent les formes d'occupation et de mise en valeur dans un objectif de préservation des ressources naturelles. A cette fin, le périmètre est découpé en zones hiérarchisées selon le degré exigé de protection du milieu naturel. Les zones centrales sont réservées à l'observation scientifique de la faune et de la flore en dehors de toute activité humaine. Les zones de préservation des milieux anthropisés sont ensuite vouées à la conservation des paysages agraires et au développement du tourisme vert. Enfin, dans les zones de développement durable, les directives d'aménagement tentent de favoriser les formes extensives d'agriculture et l'exploitation rationnelle des forêts ainsi que de maîtriser la progression du bâti résidentiel et des zones d'activités. Des principes similaires de zonage et de prescription dans la rédaction des chartes d'aménagement régissent le fonctionnement des autres zones de protection (cf. Depraz, 2007). Les actions directes d'aménagement de l'espace se limitent la plupart du temps à l'encadrement de la recherche scientifique et à des opérations de labellisation portant sur les produits locaux, les chemins de randonnées et plus généralement les infrastructures touristiques. L'intervention est dans les faits indirecte mais prescriptive. Les chartes établissent à l'intention des collectivités territoriales, des entreprises et des exploitations agricoles des documents de planification appliqués à la conservation des paysages agraires et la protection des ressources naturelles. Elles orientent fortement les formes de la mise en valeur d'une part en imposant une réglementation restrictive et d'autre part en subordonnant l'attribution des financements au respect des mesures qu'elles ont prévues (Lacquement, 2007 ; Charlot, 2007).

[1] *Gemeinschaftsaufgabe für die Verbesserung der regionalen Wirtschaftsstruktur* (*GRW*) et *Gemeinschaftsaufgabe für die Verbesserung der Agrarstruktur und des Küstenschutzes* (*GAK*).

Les « territoires de projets » du développement endogène

L'inversion des politiques d'aménagement a en parallèle conduit à la mise en place de dispositifs nouveaux devant permettre aux collectivités territoriales et aux acteurs de la vie économique et sociale de s'organiser en réseaux de coopération et de promouvoir des « territoires de projets ». Sollicitées et soutenues par la contractualisation avec les niveaux politiques supérieurs d'intervention, ces démarches d'aménagement venues « d'en bas » se sont traduites par la création de plusieurs types de périmètres : les régions LEADER qui relèvent des programmes d'initiative communautaire, les régions-modèle (*Modellregionen*) qui ont été mises au concours sous la tutelle de l'Etat fédéral[1] et les associations intercommunales ou micro-régions de développement intégré (*Regionale Entwicklungskonzepte* ou *REK-Gebiete*) qui sont pilotées par les Etats fédérés. Les premières ont vu le jour au début des années 1990 dans le cadre du calendrier de la politique régionale de l'Union européenne qui depuis 2007 conduit la quatrième campagne d'intervention. Les deux autres ont été impulsées par l'inflexion des politiques rurales en Allemagne et l'adoption en 1998 de la nouvelle version de la loi d'aménagement du territoire. Ces régions d'aménagement de l'échelle locale se réfèrent toutes aux mêmes normes conceptuelles et opérationnelles qui exigent en particulier que l'initiative et l'engagement dans le projet de développement aient un caractère endogène.

La géographie de ces « territoires de projets » fait apparaître une distribution spatiale a priori aléatoire et hétérogène. Elle procède certes des normes techniques diverses, requises par les instances de l'aménagement du territoire pour la définition des critères de candidature qui fixent par exemple des seuils démographiques, autant en valeur absolue (le nombre total d'habitants) qu'en valeur relative (le niveau de densité). Mais elle rend surtout compte des modalités de réponse des sociétés locales qui s'expriment selon des logiques complexes et parfois contradictoires (Lacquement, 2007 ; Lacquement 2008). Une petite partie des nouveaux périmètres suivent les contours d'une unité physique au sein de laquelle les caractères du milieu et les possibilités de la rente naturelle ont orienté les systèmes de cultures et dessiné des paysages agraires remarqués et construits en ressource par les programmes de développement, comme pour la région de développement rural intégré de la *Weisse Elster* dans le Land de Saxe (document 39). La région homogène identifiable par son paysage, remplit d'autant mieux les critères d'éligibilité qu'elle s'appuie sur un ensemble de communes liées par des relations économiques tissées à l'échelle de la micro-région et souvent héritées de la période socialiste. Certains périmètres correspondent en effet aux finages autrefois exploités par les coopératives socialistes et sur lesquels les exploitations sociétaires qui ont pris leur succession juridique ont conservé une forte emprise économique et sociale. La restauration de l'autonomie politique a émancipé les collectivités locales. La délégation d'une partie des charges communales à des communautés administratives a remanié et rendu plus efficiente l'administration locale. Toutefois, l'exercice des prérogatives communales conduit les acteurs locaux à inscrire le nouveau territoire de projet dans une structuration territoriale héritée du collectivisme.

L'extension des territoires de projets semble néanmoins souvent soumise à l'effet de tropisme qu'exercent les structures institutionnelles et/ou les périmètres d'intervention conçus par la planification institutionnelle. Leurs limites recoupent alors celles des parcs nationaux comme en Suisse saxonne ou des parcs naturels régionaux comme celui de la *Dübener Heide* également situé en

[1] Le programme fédéral est intitulé *Regionen Aktiv – Land gestaltet Zukunft*, [Des régions actives – des campagnes au service de l'avenir], cf. www.modellregionen.de .

Saxe (document 39). Les chartes de développement suscitent une convergence d'intérêts et d'actions qui se traduit concrètement par l'harmonisation des documents d'urbanisme et de planification des communes concernées qui peuvent alors bâtir dans ce cadre un projet de développement. De cette façon, l'initiative endogène s'associe étroitement à l'action d'aménagement venue « d'en haut » et bénéficie de facilités de financement lorsque les mesures se rejoignent ou poursuivent le même objectif. Dans le cas présenté par le document 38, le développement local intégré dessine une territorialité fonctionnelle qui procède de la convergence de deux types d'actions : d'une part, la création d'un périmètre d'origine exogène, ici la réserve de biosphère de la Rhön, et d'autre part, l'institution d'une coopération à l'échelle micro-régionale, ici la région de développement intégré de la Rhön thuringienne. La superposition des périmètres d'intervention (document 38) se fonde sur le recoupement des réseaux d'acteurs qui sont impliqués dans les deux dispositifs. La convergence des intérêts crée une solidarité territoriale de fait qui reste cependant tributaire des réseaux informels d'interconnaissance qu'elle a contribué à constituer mais qu'elle peut aussi défaire. Les alliances politiques font désormais partie du jeu de l'autonomie locale et il arrive que les échéances électorales déstabilisent l'édifice de la coopération micro-régionale par la désolidarisation des communes devenues réfractaires. Plus généralement, la concordance des périmètres de développement favorise la concentration des investissements, facilite les montages financiers, et sans doute, accélère la réalisation des projets. Mais elle tend à confiner les structures du développement endogène dans une fonction supplétive d'une politique d'intervention décidée et gérée par les services de planification de l'Etat fédéral et/ou des Länder.

On constate enfin que le maillage politico-administratif conserve une forte capacité structurante. L'extension des régions du développement endogène épouse souvent les limites des circonscriptions administratives du niveau local. La coïncidence territoriale peut être parfaite quand les *Kreise* remplissent les critères d'éligibilité ou imparfaite quand les limites de la micro-région doivent contourner les communes qui en sont exclues. L'intention des responsables locaux est sans doute de faire coïncider les limites institutionnelles avec celles des territoires de projets afin d'étayer et de renforcer le caractère fonctionnel des entités politico-administratives issues de la réforme territoriale de 1994. Mais le fait laisse l'impression que les dispositifs du développement endogène servent finalement d'appui à des interventions gérées par l'administration locale. Cette satellisation administrative des territoires de projets apparaît en contradiction avec les principes de la démarche endogène du développement local et semble attester de la faiblesse de l'autonomisation de l'initiative locale dans la campagne décollectivisée. Elle montre surtout que la localisation et l'extension des régions du développement endogène dépendent de la configuration des réseaux d'acteurs qui composent les groupes d'intervention ainsi que des stratégies qu'ils ont mises en œuvre au regard des conditions de l'éligibilité. Le potentiel d'autonomisation de l'autonomie locale renvoie à l'implication des acteurs locaux dans les réseaux de coopération et aux pratiques des principes de la nouvelle gouvernance.

Document 37. Les catégories spatiales de la politique d'aménagement du territoire en Allemagne

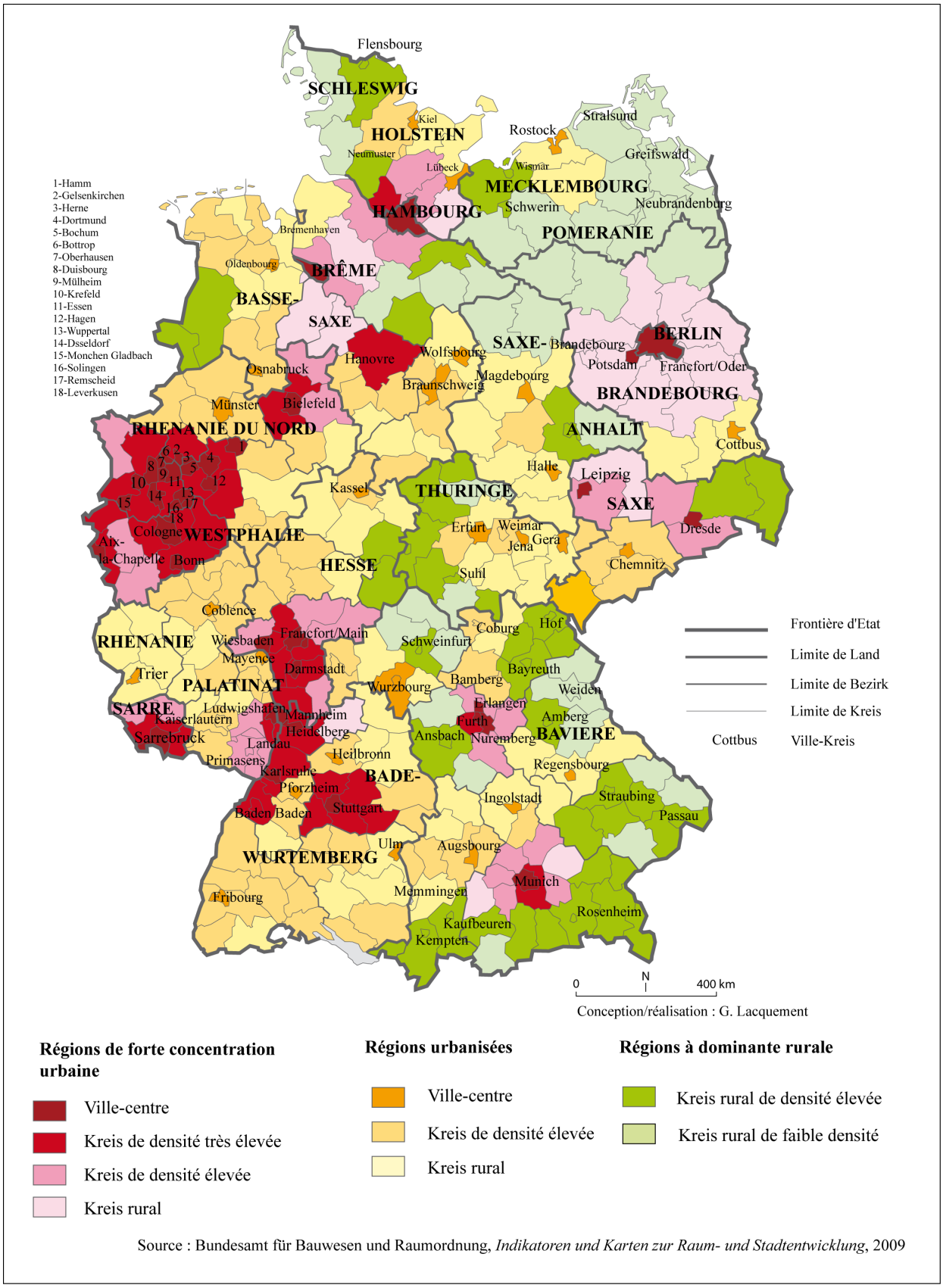

Source : Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung, *Indikatoren und Karten zur Raum- und Stadtentwicklung*, 2009

Document 38. Le maillage du développement local dans l'Ouest de la Thuringe en 2005

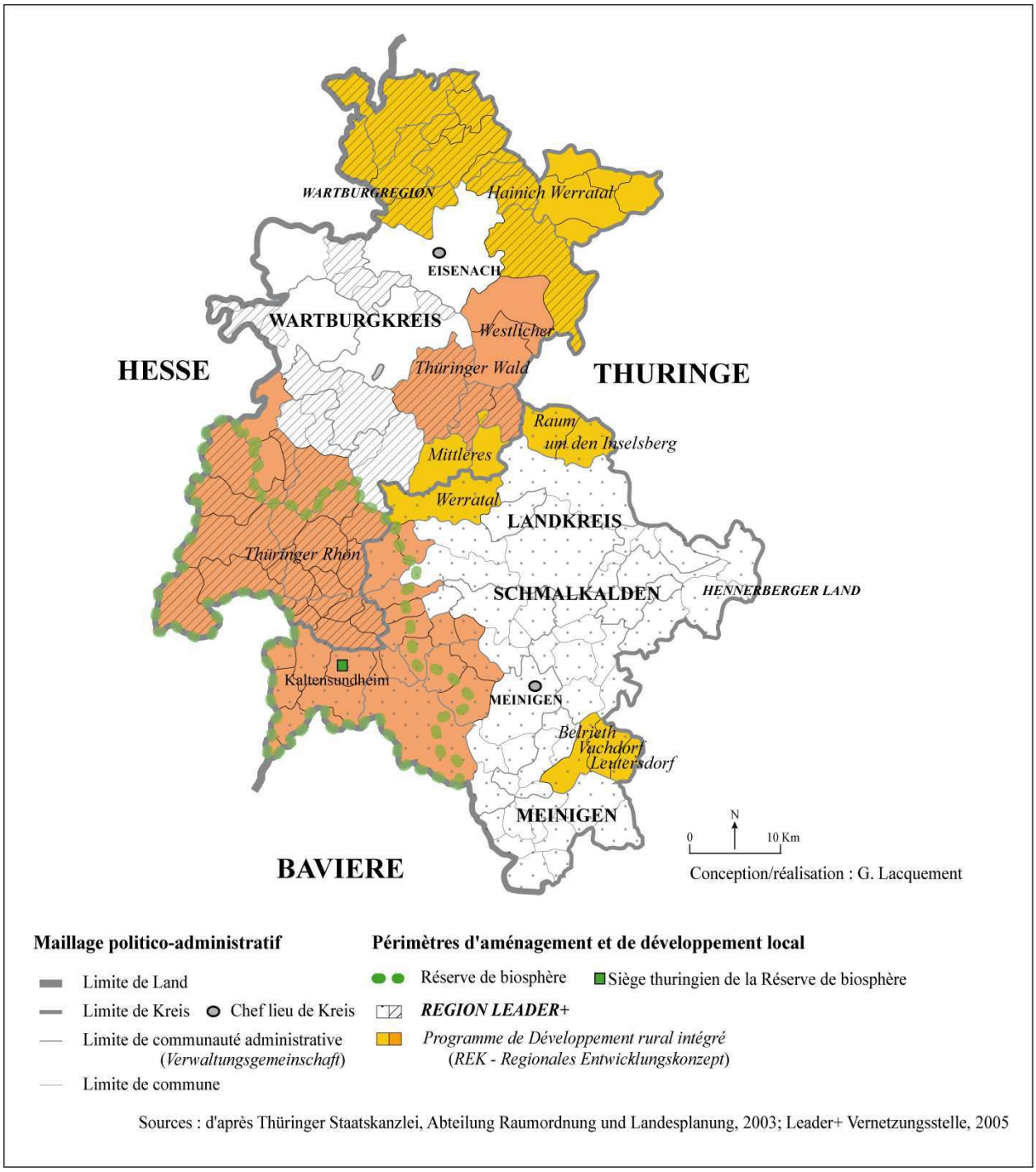

Document 39. Les périmètres du développement local dans le Land de Saxe 2007-2013

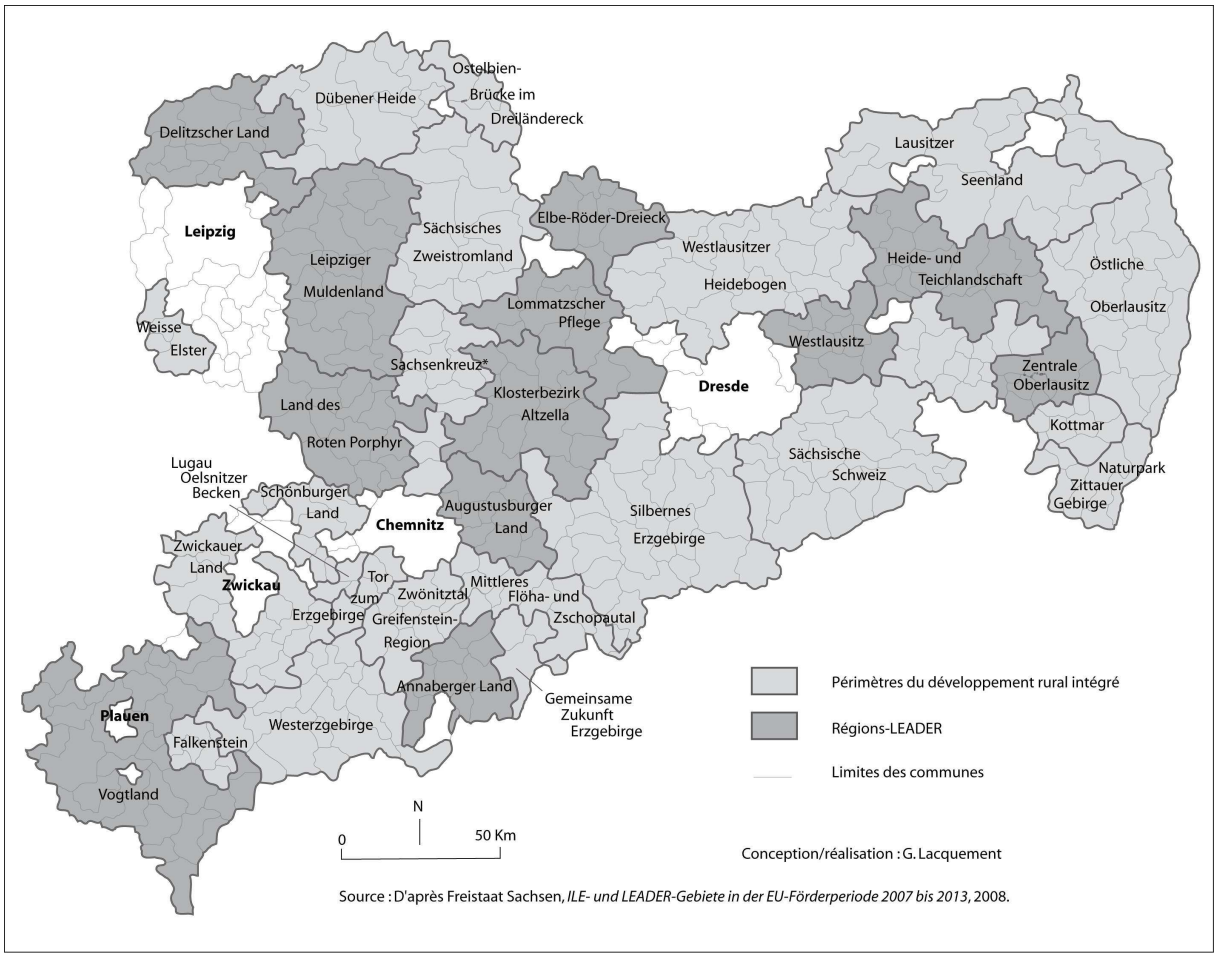

3. La formalisation du développement endogène et l'encadrement de l'initiative locale

Les pratiques du développement endogène trouvent une partie de leurs racines dans l'Allemagne de l'Ouest des années 1980, à une époque où s'est affirmée, au sein du mouvement écologiste devenu politiquement actif, une aile rurale indépendante qui défendait l'idée d'un développement régional autonome (*eigenständige Regionalentwicklung*) au profit des zones rurales (Bruckmeier, 2000). L'activité militante avait donné naissance à un lieu de débats, le forum « *Pro Regio* » au sein duquel ont été discutés la plupart des principes qui fondent aujourd'hui les démarches endogènes de développement. L'implication politique de ces « Verts ruraux » s'était en particulier concrétisée par la conception en 1985 d'un programme de développement régional par le gouvernement de coalition formé à la tête du Land de Hesse. Ce programme prévoyait le co-financement de mesures non conventionnelles de développement rural comme la création de circuits courts de commercialisation de produits agricoles, l'aide aux formes alternatives d'agriculture, la promotion des produits régionaux ou labellisés ou encore la diversification de l'économie rurale par la pratique du tourisme vert et la protection de l'environnement. Surtout, il soutenait l'action de groupes d'acteurs très hétérogènes qui réunissaient des individus alors plus ou moins marginalisés au sein de leurs secteurs d'activités respectifs mais déterminés à mettre en pratique des idées qu'ils estimaient novatrices et nécessaires comme l'autonomisation du processus de décision et l'implication des populations locales dans la formation des réseaux de coopération et dans la mise en œuvre des projets de développement.

L'institutionnalisation progressive du développement endogène a amélioré les conditions de financement mais a dans le même temps renforcé le contrôle politique de l'administration d'Etat et a conduit à une certaine standardisation des projets en fonction d'objectifs définis par les niveaux supérieurs de la décision politique[1]. La multiplication des périmètres d'intervention au niveau local s'est accompagnée dans les faits d'une tendance à la formalisation du développement endogène et à l'encadrement de l'initiative locale. Dans les nouveaux Länder, la réunification et la restauration du système fédéral ont mis fin à la planification et à la centralisation des procédures d'aménagement. Cependant, l'introduction des politiques de développement « par le bas » a exigé l'apprentissage de nouvelles pratiques sociales, d'un nouveau mode de gestion de l'espace local formalisé par les principes de la gouvernance. Elle a engagé les acteurs locaux dans la constitution de réseaux de coopération, les a incités à établir des partenariats associant des partenaires d'origines diverses et les a conduits à définir des stratégies de développement susceptibles de remplir les critères de contractualisation et de drainer les financements nécessaires à l'aménagement et à la création d'activités. Dans le contexte de crise rurale qui réduit le potentiel d'implication des acteurs locaux, cet apprentissage a en quelque sorte été guidé par l'administration centrale mais il reflète dans le même temps la structuration de la société rurale post-socialiste perceptible au rôle privilégié que jouent certains acteurs sociaux.

[1] Cf. Karl BRUCKMEIER à propos des programmes européens LEADER (Bruckmeier, 2000).

L'apprentissage dirigé de la gouvernance locale

Les principes de la nouvelle gouvernance ont déterminé les directives qui précisent la composition des groupes de pilotage des différents dispositifs de développement endogène. L'amélioration des performances de la gestion des territoires locaux passe selon ces principes par la constitution de partenariats ouverts comprenant non seulement des élus et des membres de l'administration mais encore des représentants du monde de l'entreprise et du milieu associatif. Les groupes de pilotage ainsi constitués tirent le bien-fondé et la légitimité de leur action de cette forme de représentativité qui doit contribuer à concilier les intérêts particuliers et à favoriser l'implication de la population locale au bénéfice de la collectivité.

Au début des années 1990, la suppression de la planification socialiste dans les nouveaux Länder avait suscité un foisonnement d'initiatives locales et d'idées nouvelles. La destruction du carcan des coopératives et la restructuration éclair du secteur agricole avaient stimulé l'éclosion de démarches innovantes, plus ou moins en marge d'ailleurs des programmes fédéraux ou européens officiels et essentiellement tournés vers les formes alternatives d'agriculture, le développement de l'artisanat local et la conception d'« éco-villages »[1]. Ces derniers impliquaient les populations dans la rénovation du bâti villageois, la conception de plans de circulation au bénéfice des piétons et des cyclistes. Ils les sollicitaient également pour accompagner la reconversion économique d'activités labellisées et pour s'investir dans le renouveau de la vie sociale et culturelle par l'organisation de fêtes ou de manifestations diverses. Ce foisonnement donna le sentiment qu'à l'occasion de la *Wende* et du changement de système, la société civile de l'ex-RDA se montrait capable de prendre des initiatives propices au développement des activités locales, indépendamment des pouvoirs politiques et des organisations économiques dominantes (Bruckmeier, 2000).

Or, la multiplication des dispositifs du développement endogène et la contractualisation des programmes d'intervention ont contribué à mettre progressivement sous tutelle les groupes de pilotage impliqués dans ce type démarche. La désignation et le rôle du coordinateur de ces groupes que la rhétorique consacrée désigne par le terme de *manager*, sont à ce titre assez significatifs. Une étude réalisée sur les programmes LEADER+ (2000-2006) (Lacquement, 2008) a montré que le tiers des groupes d'action locale formés durant cette période étaient pilotés par des membres ou des employés de l'administration locale, principalement des *Kreise* mais également des communes. Les managers issus du monde de l'entreprise sont demeurés minoritaires. Pour une part, ils appartenaient au syndicat agricole majoritaire, le *Bauernverband*, qui représente les intérêts des grandes exploitations sociétaires ayant succédé aux coopératives socialistes. Pour l'autre, ils dépendaient de l'entreprise ou du secteur d'activité qui avait investi le projet de développement dans l'attente de financements ciblés sur un établissement ou une branche de production, par exemple dans le secteur agroalimentaire ou dans celui de la construction. Pour le reste des groupes d'action locale, soit la moitié du total environ, le coordinateur avait été désigné par une structure associative mais cette dernière tendait à reprendre le schéma des relations institutionnelles déjà nouées à l'échelle locale et se trouvait de fait dans l'orbite de l'administration. Cette typologie des modes de gestion variait cependant selon les Länder. La gestion administrative dominait en Mecklembourg tandis que les structures associatives étaient nettement majoritaires en Saxe. Le milieu professionnel agricole s'était montré très présent en

[1] Deutsches Institut für Urbanistik (1996), *TAT-Orte, Gemeinden im ökologischen Wettbewerb*, [Villages en action, un concours d'écologie pour les communes], Ruksaldruck, Berlin, 152 p.

Thuringe alors que le Land de Saxe-Anhalt s'était distingué par l'implication de l'initiative privée. Ces différences tiennent d'abord aux nuances législatives du système fédéral et aux orientations de la politique de développement régional retenues par chacun des Länder. Mais elles reflètent également la faiblesse des tissus économiques locaux et la fragilité des sociétés locales, lesquelles justifient que l'initiative endogène soit encadrée et que la gouvernance locale soit dirigée par les autorités administratives ou soit prise en charge par des structures dans la dépendance de ces dernières. Cette situation n'est pas sans conséquence sur la formation et le fonctionnement des réseaux d'acteurs qui portent les projets de développement.

Les acteurs locaux des réseaux de coopération

La dimension prescriptive de la contractualisation qui s'inspire des principes de la nouvelle gouvernance et les a établis en critères d'éligibilité semble avoir figé la composition des réseaux de coopération du développement endogène. Le dépouillement systématique de la base des programmes LEADER+ pour la période 2000-2006 (Lacquement, 2008) confirme cette standardisation de la représentation de la société locale au sein des groupes de gestion : les GAL ou groupes d'action locale comprenaient ainsi quasi invariablement des représentants des communes et des *Kreise* du périmètre d'intervention, des membres des principales organisations professionnelles dans les secteurs agricole, touristique et artisanal, des chefs d'entreprise, des représentants des grandes organisations syndicales ainsi que des travailleurs associatifs dans le domaine de la conservation du patrimoine, de la protection de l'environnement et des paysages, et dans le milieu du sport et de la culture.

D'une campagne de candidature à l'autre, d'un dispositif à l'autre, les prescriptions se font plus ou moins directives mais finissent par contraindre le manager à composer le groupe de pilotage de manière presque mécanique en sollicitant les acteurs locaux en fonction de leur situation professionnelle ou de leur niveau de responsabilité administrative dans l'intention d'établir les équilibres de représentativité finalement exigés par les organes décisionnaires des Etats fédérés ou de l'Etat fédéral. Le document 40 cartographie la composition d'un groupe d'action locale de Thuringe occidentale constitué pour participer à la dernière campagne du programme européen LEADER qui s'étend sur la période 2007-2013 (région-LEADER *Henneberger Land*). La carte traduit tout d'abord les conséquences des réformes territoriales qui ont voulu conduire à la simplification des limites administratives en favorisant les regroupements communaux. Elle montre ensuite la manière dont le manager du groupe s'est efforcé de remplir les critères d'éligibilité en écrivant la partition géographique de la représentativité. En premier lieu, le comité de pilotage comprend des élus et des membres de l'administration. Il compte ainsi des représentants des deux villes principales, Meinigen et Schmalkalden, qui étaient autrefois les chefs-lieux des deux *Kreise* de l'époque socialiste et qui forment aujourd'hui le chef-lieu bicéphale du *Kreis* issu de la réforme de 1992. Il comprend également un élu du *Kreis* urbain de Suhl car le nouveau dispositif LEADER souhaite intégrer les zones périurbaines et les relations villes-campagnes dans la conception des stratégies de développement local. Ensuite, chacun des nouveaux groupements administratifs a été considéré et a pu déléguer l'un de ses élus, à une exception cependant consécutive à un désistement imprévu. En second lieu, le partenariat s'étend au milieu associatif. Le manager s'est attaché à solliciter l'ensemble des associations actives et impliquées dans la vie économique et sociale : Croix-Rouge, associations de jeunes, de femmes mais surtout l'association de gestion paysagère, l'association de protection de

l'environnement et l'association de développement régional qui, dans le cadre des relations institutionnelles établies avec les administrations locales, ont pris en charge des missions de gestion et d'aménagement de l'espace. Les partenaires relèvent en dernier lieu du monde de l'entreprise. Les chefs d'exploitation agricole sociétaire occupent une place privilégiée dans le comité de pilotage tandis que les entreprises des autres branches d'activités sont indirectement représentées par les membres des chambres consulaires, chambres de l'industrie, du commerce et de l'artisanat.

L'encadrement et la formalisation de l'initiative locale rendent l'implication des différents acteurs des réseaux de coopération très inégale. La perspective de financement fait la différence entre d'une part, les acteurs réellement impliqués dans la conception et la mise en oeuvre des projets et d'autre part, ceux qui ont été sollicités pour la représentativité de leur statut ou de leur activité. Les seconds montrent un faible intérêt pour la démarche collective comme pour le dispositif lui-même et manifestent une implication somme toute très formelle. Les premiers par contre multiplient les propositions et investissent les structures de concertation et de décision. Parmi eux se comptent en particulier les élus locaux les plus actifs, les responsables associatifs chargés des missions d'aménagement et les chefs des exploitations agricoles sociétaires dans le cadre d'un système de relations et d'interconnaissance hérité des solidarités locales constituées au temps du collectivisme. Le document 41 montre comment une grande exploitation sociétaire de moyenne montagne a progressivement converti son système de production en réduisant l'élevage laitier intensif pour développer des systèmes pastoraux (élevages bovin et ovin) associés à des activités de protection du milieu naturel et de conservation des paysages agraires. La plupart des terres utilisées par l'exploitation se situent dans le périmètre d'une réserve de biosphère (réserve de biosphère de la Rhön) (document 38) dont la charte de développement a infléchi la logique économique globale de l'entreprise agricole. La spéculation laitière a au départ nécessité de lourds investissements dans la rénovation des étables, la modernisation des manèges de traite et l'achat de nouveaux matériels. Cependant, dans cette région de moyenne montagne, la voie productiviste s'accommodait mal de la réforme de la politique agricole commune, de la baisse des prix garantis du lait et de la viande ainsi que des nouveaux modes de répartition des quotas laitiers alors que le niveau de rentabilité était réduit par l'augmentation des coûts de production malgré l'effort déjà accompli de rationalisation et de réduction des dépenses, en particulier par la compression de la main d'œuvre. L'exploitation a donc intérêt à modifier le système de production et a profiter des primes à l'hectare et par animal, versées en rémunération des pratiques extensives et agri-environnementales et qui compensent la baisse des prix des produits de l'agriculture conventionnelle. L'action d'aménagement a été préparée en amont par le syndicat intercommunal de gestion paysagère qui a défini les zones sensibles et établi les préconisations nécessaires à l'adaptation de l'élevage et à la diffusion des pratiques pastorales. En reconstituant les cheptels bovin et ovin à partir de races locales, en entretenant les haies bocagères, les près de fauche et les pacages de versant, la grande exploitation sociétaire contribue aux objectifs de la charte de développement de la réserve de biosphère. Mais elle participe également à la restauration du paysage agraire et à la conservation du patrimoine rural qui sont progressivement construits en ressource du développement touristique par les autres acteurs locaux. Les élus des communes de la montagne attendent beaucoup de la fréquentation touristique pour dynamiser l'économie locale. Ils ont créé pour cela une structure de coopération intercommunale qui porte un programme de développement intégré (*REK-Gebiet Thüringer Rhön*) (document 38). Cette structure a permis de multiplier les financements à la rénovation des structures d'hébergement ou de restauration ainsi qu'à

la création d'activités de loisirs. Elle a pris en charge à l'échelle micro-régionale, la coordination et la labellisation de l'offre touristique. Enfin, ces mêmes élus ont investi le groupe d'action locale du programme LEADER+ (2000-2006) (région-LEADER *Henneberger Land*) (document 38), présidé par le responsable local du syndicat agricole majoritaire, pour promouvoir les actions de valorisation paysagère et de développement touristique.

Dans ce système de réseau, le rôle du manager est donc décisif car il coordonne l'action de développement et se situe à l'interface entre les intérêts publics et les intérêts privés. Les propositions émanent des membres des comités de pilotage qui ont chacun la possibilité de déposer un projet d'aménagement au profit de leur entreprise, de leur commune ou de l'activité de leur association. Mais ces propositions passent ensuite au filtre des critères d'éligibilité que le manager est le seul à maîtriser parfaitement. Dans les faits, il semble monopoliser la « participation locale » autour du groupe restreint des comités de pilotage qui finissent par former une sorte de « classe de projets » (Kovach, 2002) parce que ses membres sont les rares acteurs d'une société locale déstructurée par la crise à posséder les compétences, les prérogatives ou les capitaux, et à pouvoir les mettre au service du projet de développement. D'ailleurs, ces réseaux institués de coopération s'ajustent en fonction des différents dispositifs d'intervention à l'échelle locale ou régionale. On retrouve leurs membres dans les comités de gestion des régions-modèle et des régions de développement intégré mais également dans les conseils d'administration des parcs naturels et des réserves de biosphère. La logique de réseaux fonctionne de manière opérationnelle. En sollicitant tous les « guichets » disponibles et en usant de tous les ressorts de la contractualisation avec les différents échelons de l'administration, elle permet de multiplier les actions de développement et de compléter le financement des projets. Toutefois, elle tend à confisquer l'initiative endogène au profit d'un groupe d'acteurs choisis qui finissent par devenir les relais locaux des orientations décidées aux niveaux supérieurs du pouvoir politique. Les diagnostics de territoire et les stratégies de développement qui composent les dossiers de candidature aux programmes LEADER sont très significatifs de ce point de vue : ils revêtent pour la plupart un caractère mimétique et normatif et ne visent finalement qu'à justifier l'éligibilité du territoire local à l'aide financière.

L'inégale autonomisation de l'initiative locale

Le recours aux dispositifs du développement endogène dans les nouveaux Länder a d'abord pris une forme pionnière. Leur introduction était contemporaine de l'expérimentation de nouvelles procédures d'intervention pour une part initiée par la politique régionale de l'Union européenne, à une époque où les territoires ruraux de l'ex-RDA traversaient une période de changements radicaux des structures socioéconomiques et politico-administratives. Le maillage des régions de développement local s'est ensuite progressivement densifié grâce à la reconduction et à la multiplication des procédures de contractualisation dépendant du niveau européen, du niveau fédéral ou du niveau des Länder. L'utilisation de l'outil s'est systématisé au fur et mesure que le modèle, les normes et les dispositifs opérationnels s'imposaient dans les politiques rurales. Ces dispositifs participent de fait à l'intégration socioéconomique des espaces ruraux post-collectivistes. Ils engagent les acteurs locaux dans l'inventaire et la valorisation de ressources nouvelles et par la transformation des activités et l'adaptation du tissu économique, ils créent de nouvelles fonctionnalités rurales. Mais dans le même temps, l'application des principes de la nouvelle gouvernance tend paradoxalement à encadrer

l'initiative locale et à en réduire l'autonomie ou le caractère proprement endogène, tant les contraintes imposées par les critères d'éligibilité pèsent sur les prérogatives locales et orientent les choix des acteurs en fonction d'instructions et de recommandations venues « d'en haut ». Dans les faits, l'autonomisation de l'initiative locale est inégale d'une région à l'autre et dépend fortement de la capacité des acteurs locaux à mobiliser des réseaux de solidarité et à coordonner l'exécution d'un programme cohérent de développement. Le dépouillement systématique de la base des programmes LEADER+ (2000-2006) permet de mesurer pour l'un des dispositifs, les inégalités de l'autonomisation de l'initiative locale et de la diffusion spatiale du modèle du développement endogène (Lacquement, 2008).

L'analyse statistique multivariée a permis de dresser une typologie des régions-LEADER+ (2000-2006) d'Allemagne orientale en fonction du nombre d'actions pilotées par les groupes d'action locale et de la catégorie de ressources mobilisées pour le développement socioéconomique. Les ressources ont été classées en quatre catégories principales : développement, création et valorisation de produits touristiques ; conservation et valorisation du patrimoine rural ; innovation économique et formation professionnelle ; animation sociale et culturelle en milieu rural (cf. Chapitre 3). Ces variables expriment la force de proposition des réseaux de coopération ainsi que la cohérence des choix et des stratégies qui fondent leur programme de développement. Elles permettent ainsi de mesurer le niveau d'autonomie de l'initiative locale par rapport aux orientations et aux interventions de la planification institutionnelle.

Le jeu des variables fait apparaître deux grands types de régions-LEADER+. Le premier caractérise un peu plus de la moitié des réseaux de coopération. Il se distingue par sa conformité au modèle établi et par des programmes d'actions susceptibles de créer une réelle dynamique de développement local (document 42). La vigueur de l'initiative endogène s'exprime à travers le nombre élevé des actions qui peuvent dépasser la trentaine et tripler la moyenne (10 actions programmées par le groupe LEADER+) Ces initiatives semblent s'inscrire dans une sorte de nébuleuse qui sollicite tous les dispositifs d'intervention prévus aux divers échelons de l'intervention publique. Les réseaux de coopération fonctionnent en général sur une base élargie qui permet de croiser ou de finaliser les actions engagées grâce à ces dispositifs et de compléter les montages financiers. Ils tendent à s'imposer comme de véritables leviers du développement local et dégagent une force de proposition qui participe à l'intégration socioéconomique des territoires ruraux sous deux formes principales. Les groupes les plus dynamiques (type 1a – document 42) concentrent leurs actions sur la diversification de l'offre touristique en privilégiant la modernisation des infrastructures et la création de nouveaux produits en partie fondés sur la valorisation du patrimoine rural, le pittoresque des milieux naturels et l'esthétique de paysages agraires, comme sur les bas plateaux lacustres de l'Uckermark, dans la basse vallée de l'Oder ou encore dans la moyenne montagne de Thuringe. Ailleurs (type 1b – document 42), la dynamique des groupes d'intervention est plus variable et la force de proposition s'émousse légèrement. En revanche, les programmes d'actions mobilisent une vaste palette de ressources locales. Le projet de développement s'intéresse principalement aux activités touristiques mais la conception des nouveaux produits s'appuie plus systématiquement sur l'inventaire du patrimoine rural et sur la formation professionnelle, tandis que certains réseaux s'investissent dans le renouveau de la vie sociale et culturelle des villages comme par exemple en Suisse saxonne, dans la région de Müritz ou sur l'île de Rügen en Mecklembourg. La démarche endogène prend ici une allure exemplaire au regard des critères et des objectifs du modèle de développement.

Le second type de régions-LEADER+ se caractérise par l'affaiblissement de la force de proposition. Le nombre des actions dépasse rarement la moyenne et se réduit parfois à deux ou trois initiatives seulement. La composition des réseaux de coopération est aussi plus restreinte et dépend plus fortement des actions retenues. Pour une part (type 2b – document 42), les réseaux suppléent aux collectivités locales dans des opérations de revitalisation socioculturelle et de restauration du patrimoine rural. Cette logique restauratrice et conservatoire s'exprime en particulier dans les régions de marge administrative qui souffrent de la faiblesse des équipements comme dans l'Altmark ou en Thuringe orientale. Elle est également sensible dans les régions où sévit une grave crise agricole comme en Mecklembourg ou dans les régions touchées par la désindustrialisation brutale de la moyenne montagne comme en Thuringe occidentale. Dans les autres régions-LEADER+ (type 2a – document 42), les actions privilégient la diversification des activités rurales par des programmes de formation professionnelle et surtout par des investissements dans une branche productive particulière : énergies renouvelables, industries agro-alimentaires, matériaux de construction, fabrication du cristal, etc… . Dans les deux cas, l'initiative locale souffre de la faible implication des acteurs et demeure dans la dépendance de l'administration. La démarche endogène est en quelque sorte bridée et se réduit au rôle d'instrument supplétif de la planification institutionnelle.

La multiplication et l'extension des périmètres du développement local dans les nouveaux Länder depuis le début des années 1990 attestent de la diffusion du nouveau modèle d'intervention publique dans la campagne post-collectiviste. Qu'elle procède de la planification institutionnelle ou des initiatives endogènes, l'action publique d'aménagement dessine une géographie nouvelle des espaces ruraux. Mais parce qu'elle se fonde sur un système de contractualisation des objectifs et des moyens, elle dépend étroitement de l'implication des acteurs locaux et leurs capacités à s'organiser en réseaux de coopération. Dans la campagne décollectivisée de la partie orientale de l'Allemagne, la dynamique est cependant inégale. L'ampleur de la crise rurale tend à accuser les disparités territoriales entre les collectivités locales investies dans des projets de développement et celles qui y ont renoncé, celles dont les projets n'ont pas été contractualisés ou celles qui ont été incapables de le faire, faute de compétences et de volonté politique des décideurs locaux ou par manque d'intérêt des acteurs privés. L'inhibition des sociétés locales est visible aux enclaves qui mitent le maillage territorial des nouveaux périmètres d'intervention. Leur harmonisation récente dans certains Länder comme en Saxe (document 38) traduit moins le dynamisme et la cohérence des initiatives locales que l'intervention du niveau politique supérieur et la poursuite d'un processus d'encadrement et de formalisation de la démarche endogène de développement. Partout ailleurs, l'effet de tropisme que les structures de l'administration et de la planification institutionnelle continuent d'exercer sur les nouveaux dispositifs montre, au même titre que la composition de la majeure partie des réseaux de coopération, que l'apprentissage de la gouvernance locale et du développement endogène est dirigé et encadré par les échelons politiques supérieurs. Le déséquilibre de ce rapport de forces tient sans doute aux limites du système fédéral comme à celle de la contractualisation entre des partenaires aux prérogatives et aux moyens inégaux. Il exprime également sinon une forme de mise sous tutelle des territoires orientaux, du moins une intervention qui tend à considérer les structures territoriales et les pratiques de planification héritées de l'époque socialiste comme une entrave au rattrapage des normes institutionnelles transférées d'Allemagne de l'Ouest et à la diffusion des pratiques attendues du nouveau modèle d'action publique en matière d'aménagement rural. On observe cependant dans le

même temps, que le rétablissement et l'exercice de l'autonomie communale recomposent les réseaux d'acteurs et contribuent à dessiner de nouveaux territoires fonctionnels à partir de liens d'interconnaissance et de solidarités socioéconomiques qui se fondent en partie sur l'héritage des structures territoriales du collectivisme. Selon les lieux, les initiatives locales s'affirment de manière plus ou moins autonome, les périmètres d'action sont tracés de façon plus ou moins cohérente avec les projets de développement. Mais l'inversion des politiques d'intervention a enclenché au contact de l'héritage socialiste, un mécanisme d'hybridation des pratiques du développement local qui participe de la transformation contemporaine des espaces ruraux.

Document 40. Composition du Groupe d'action locale de la région LEADER (2007-2013) *Henneberger Land* en Thuringe occidentale

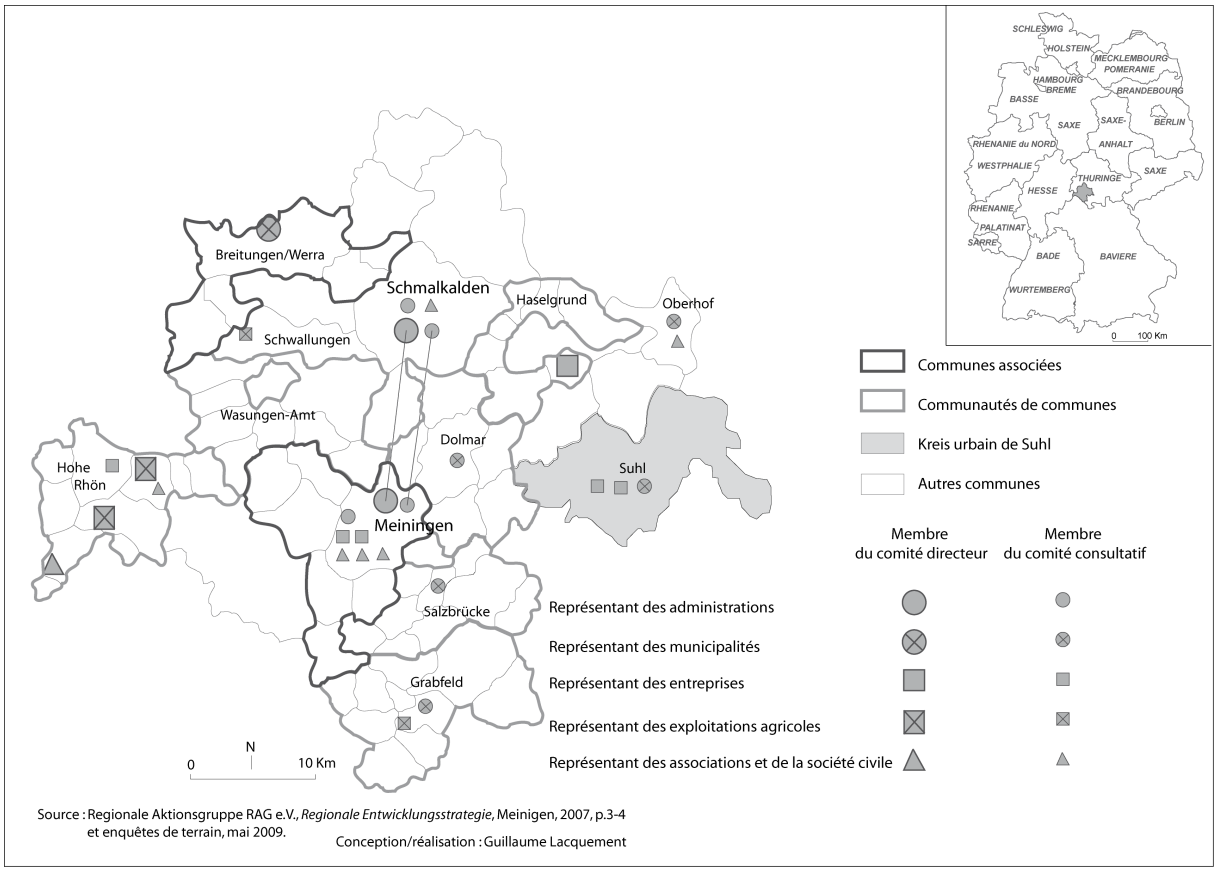

Source : Regionale Aktionsgruppe RAG e.V., *Regionale Entwicklungsstrategie*, Meinigen, 2007, p.3-4 et enquêtes de terrain, mai 2009.

Conception/réalisation : Guillaume Lacquement

Document 41. La grande exploitation sociétaire,
partenaire privilégié des programmes de développement local

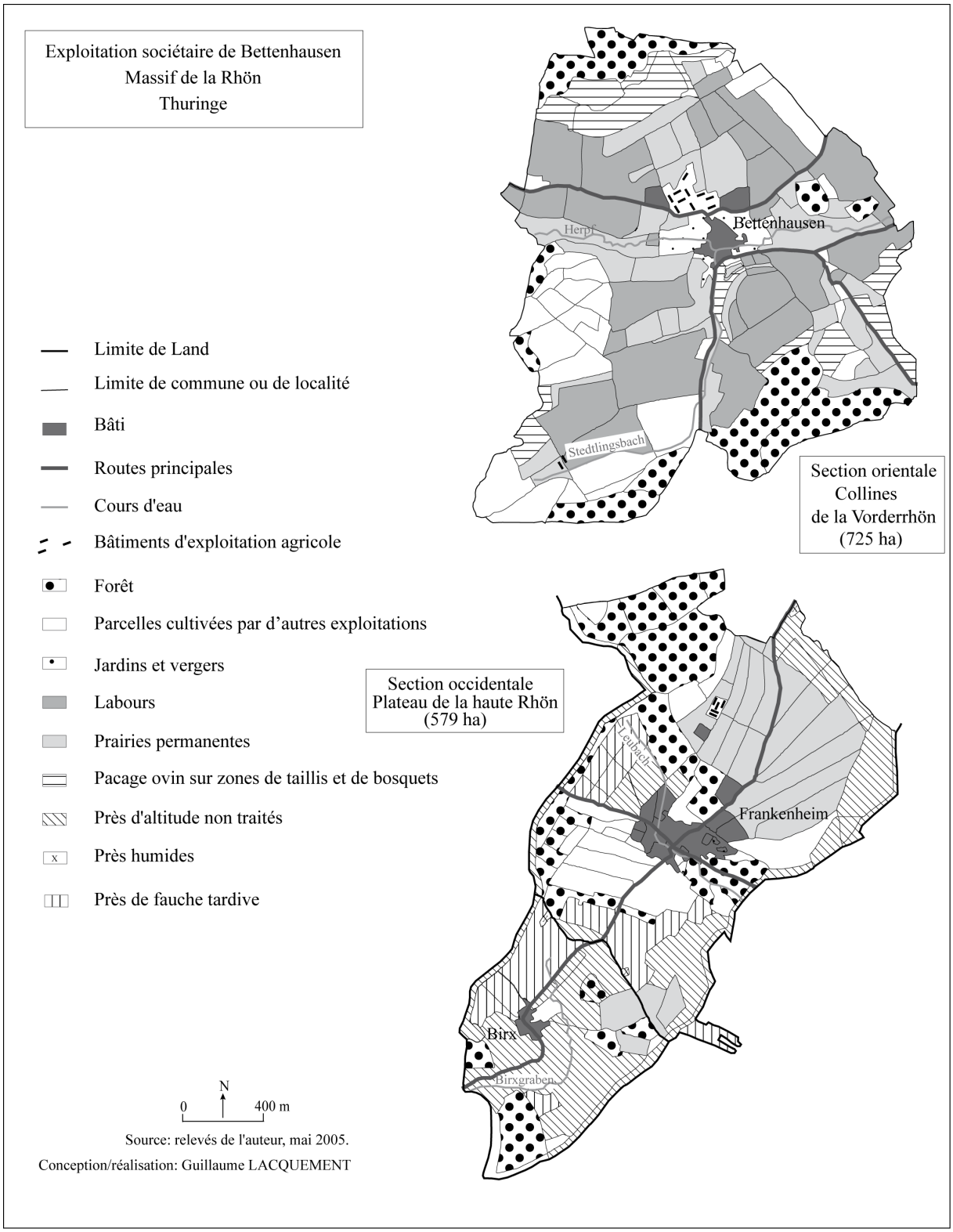

Document 42. Typologie des programmes d'action LEADER+ (2000-2006) dans les nouveaux Länder

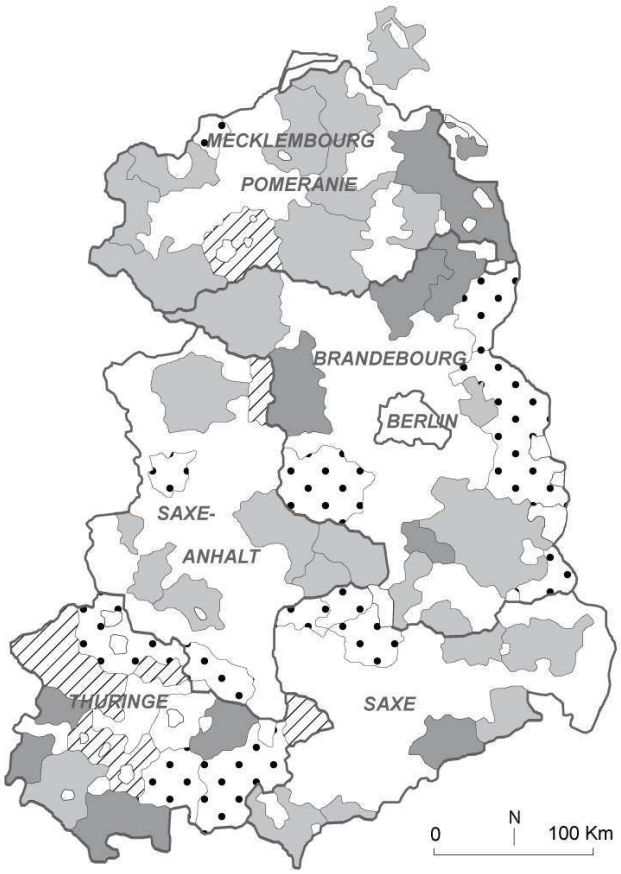

1a - Forte dynamique de projets / projets de développement et de diversification de l'offre touristique

1b - Faible dynamique de projets / projets spécialisés dans la diversification des activités économiques et dans l'amélioration de la formation professionnelle

2a - Faible dynamique de projets / Projets de revitalisation socio-culturelle et de restauration patrimoniale

2b - Dynamique soutenue de projets / projets de développement local par mobilisation des ressources humaines et patrimoniales

Données non disponibles

Source : D'après *Deutsche Vernetzungsstelle LEADER+*, 2007

Conception/réalisation : Guillaume Lacquement

Fait avec Philcarto http://philgeo.club.fr

Chapitre 5. La trajectoire de transformation post-socialiste en Allemagne orientale

Dans les espaces ruraux, la décollectivisation a constitué la modalité principale du changement de système économique et social. La privatisation du secteur agricole a bouleversé les rapports au travail et l'accès à l'emploi. Elle a introduit le chômage et a accentué les différences de revenus et de niveau de vie. La restructuration des exploitations collectives a déconcentré les activités économiques qui pour une part ont changé de nature et surtout de mode de fonctionnement. Ces bouleversements ont imposé aux acteurs sociaux des choix décisifs : sortir de la coopérative ou postuler comme salarié agricole, rester au village ou émigrer à la ville ou vers les Länder de l'ouest, reprendre l'exploitation familiale ou quitter l'agriculture, prendre le risque de créer une entreprise ou prospecter l'embauche sur un marché du travail aléatoire. Dans le même temps, la restauration des prérogatives de l'autonomie communale et l'évolution des politiques rurales ont modifié le mode de gestion des espaces ruraux en engageant les acteurs locaux dans la prise en charge du développement local. Les nouveaux dispositifs sollicitent les initiatives endogènes et participent au changement des fonctions socioéconomiques de l'espace rural en favorisant la diversification de ses activités : développement du tourisme vert, organisation des filières de transformation agroalimentaire, valorisation des produits de l'artisanat ou des petites industries locales, exploitation des énergies renouvelables. Ils mobilisent les acteurs sociaux dans des réseaux de coopération plus ou moins achevés et plus ou moins efficaces, plus ou moins affranchis également des tutelles politiques, plus ou moins émancipés enfin par rapport à l'emprise des structures économiques héritées comme les grandes exploitations sociétaires qui ont pris la succession des coopératives socialistes.

En vingt ans, ces dynamiques ont transformé en profondeur la structuration des espaces ruraux des nouveaux Länder. Elles ont été portées et encadrées par une politique globale de réforme et de transfert des normes et des pratiques ouest-allemandes. Pourtant, la différence géographique entre les campagnes des anciens et des nouveaux Länder reste nette, non pas parce que les seconds n'ont pas achevé le processus de rattrapage et de mise à niveau par rapport aux premiers mais parce que les mutations diverses engagées par le changement de système se sont inscrites dans une trajectoire d'évolution sensible aux héritages structurels et au contexte géographique de l'échelle locale et régionale. Les caractères de lieux et les structures héritées du passé, en particulier de la période socialiste, n'ont pas entravé l'adaptation et l'intégration socioéconomique des espaces ruraux de l'ex-RDA. Ils ont simplement opposé à l'entreprise de réforme et de transfert un potentiel de transformation qui a donné naissance à des formes sociales hybrides et à des formes spatiales composites, caractères originaux de la ruralité post-socialiste.

Le contexte politique et la rapidité des changements institutionnels et structurels distinguent les espaces ruraux des nouveaux Länder de ceux des autres pays de l'ancien bloc socialiste en Europe centrale et orientale. Les faits politiques et socioéconomiques propres à l'histoire du pays influent sur la trajectoire de transformation post-socialiste en Allemagne orientale mais ne déterminent pas a priori les formes de valorisation du potentiel territorial, ni l'évolution des structures spatiales qui dépendent avant tout du niveau et des modalités de l'implication des sociétés locales dans le processus de

changement. Il n'existe donc pas de trajectoire *particulière* de transformation post-socialiste des espaces ruraux en Allemagne, de *Sonderweg* ou d'exception allemande pour reprendre par analogie les termes que l'historiographie contemporaine emploie pour interpréter le déroulement des faits socioéconomiques et la modernisation du pays à partir de l'unification bismarckienne. Les mutations socioéconomiques en cours dans les campagnes de l'ancien bloc socialiste font apparaître des effets de gradient qui tendent à amplifier en Allemagne par rapport aux autres pays, le niveau et la portée de certains phénomènes comme la marginalisation de l'agriculture dans l'économie rurale, comme la métropolisation et la mobilité résidentielle à la périphérie des grandes agglomérations urbaines, comme la désindustrialisation et la relocalisation des industries diffuses ou encore comme le développement de la fréquentation touristique des espaces ruraux. Mais la différenciation des trajectoires territoriales dépend avant tout des effets de lieux et des héritages structurels qui influent sur la manière dont les acteurs sociaux conçoivent le changement et entreprennent l'adaptation des structures spatiales ou la création de nouvelles activités. Les formes différenciées d'intégration socioéconomique des campagnes décollectivisées recomposent alors la trame territoriale à la manière d'une mosaïque.

La politique de transfert qui a déclenché le changement systémique dans les nouveaux Länder invite tout d'abord à examiner l'idée d'exception ou de singularité allemande pour la mettre en perspective par rapport au processus de transfert institutionnel qui accompagne la construction contemporaine et l'élargissement à l'est de l'Union européenne. Celui-ci influe sur la transformation territoriale des pays de l'ancien bloc socialiste mais n'épuise pas la question de la différenciation spatiale des trajectoires d'évolution à l'échelle locale et régionale, dont il faudra ensuite préciser les logiques proprement géographiques avant de caractériser la ruralité post-socialiste en Allemagne orientale.

1. Le paradigme de l'exception allemande

Le paradigme de l'exception allemande ou de la voie particulière – *Sonderweg* – procède d'une démarche d'historicisation des faits socioéconomiques de l'histoire contemporaine du pays. L'idée semble accréditée par les modalités de la disparition du système socialiste en ex-RDA par rapport aux autres pays d'Europe centrale et orientale. L'acte politique de réunification a en effet engagé le processus de transition vers la démocratie pluraliste et l'économie libérale par le transfert dans les nouveaux Länder des institutions et des pratiques institutionnelles ouest-allemandes. Préparée par les gouvernements de la *Wende* après la tenue des premières élections libres, l'application de l'article 23 de la Loi fondamentale a étendu la législation de la République fédérale sur le territoire de l'ex-RDA. L'intégration des nouveaux Länder semble néanmoins se produire dans le contexte plus large de l'« européanisation » des institutions et des politiques d'intervention qui conduit les pays membres de l'Union européenne à harmoniser et à coordonner leurs politiques publiques. Dans le cas de l'ex-RDA, les directives communautaires sont entrées en vigueur à la date de la réunification. Dans ce contexte, les nouveaux Länder allemands suivent moins une voie particulière – un *Sonderweg* - qu'un mouvement précoce de réforme et d'adaptation, inscrit il est vrai, dans un processus asymétrique de transfert des normes ouest-européennes vers les pays européens de l'ancien bloc socialiste, bénéficiaires des derniers élargissements. L'interprétation de la différence géographique implique l'examen des mécanismes de ce processus d'« européanisation » mais l'essai de caractérisation de la trajectoire est-allemande de transformation post-socialiste interroge tout d'abord la démarche d'historicisation.

Le Sonderweg *de l'histoire allemande*

L'idée de *Sonderweg* de l'histoire allemande a plus d'un siècle mais elle a pris une connotation péjorative après la Seconde Guerre mondiale quand l'historiographie contemporaine a entrepris l'analyse des conditions de la montée du nazisme et de la création du IIIème Reich (Groh, 1983). Au XIXème siècle, le paradigme désignait les caractères du système politique et économique mis en place par Bismarck en comparaison de ceux des autres pays occidentaux. La monarchie constitutionnelle pourvue d'un Empereur et d'un chancelier aux pouvoirs élargis s'opposait au parlementarisme occidental. Le fonctionnement de l'administration était conçu dans un cadre hiérarchique rigide et de fait étatique, très éloigné des principes de l'auto-administration. L'idée exaltait également le rôle de certaines valeurs comme l'attachement des individus à la collectivité ou l'existence de certaines vertus répandues dans la société comme le goût de l'épargne et l'esprit d'entreprise.

Après la Seconde Guerre mondiale, le paradigme est mobilisé pour expliquer la catastrophe politique et morale du nazisme. Les premiers travaux d'historiographie tentent alors de montrer l'écrasante culpabilité de l'Empire allemand dans le déclenchement de la Première Guerre mondiale et le rôle du *Sonderweg* dans la naissance du national-socialisme (Groh, 1983). L'analyse porte sur les conditions historiques de l'essor de la bourgeoisie en Allemagne afin d'interpréter la « déviation » (Groh, 1983) empruntée dans le pays pour entrer dans la modernité du capitalisme industriel, en comparaison du chemin suivi dans les autres pays occidentaux. Dès le XVIIIème siècle dans les Etats allemands, le développement du commerce, de l'artisanat et des fonctions publiques a été favorable à

l'essor de la bourgeoisie qui, sur le plan politique, aspirait à la formation d'un Etat national, libéral et constitutionnel, susceptible de garantir les libertés individuelles et de lui assurer une part du pouvoir législatif (Groh, 1983). En France et en Angleterre, ces droits ont été obtenus par la prise du pouvoir dans le cadre des épisodes révolutionnaires et par des réformes parlementaires. Mais en Allemagne, la bourgeoisie a abandonné le terrain politique comme lieu de règlement des conflits sociaux (Groh, 1983) et a consenti à ce que les réformes soient octroyées d'en haut, en particulier l'institution du régime constitutionnel, l'abolition du servage et des corporations ainsi que la réforme des communes. Elle acceptait que le pouvoir politique reste entre les mains de l'élite dirigeante et conservatrice des junkers et empêche la libéralisation du système politique et social. L'entrée dans la modernité suivait une voie particulière en se fondant sur une sorte d'alliance objective entre la bourgeoisie et la grande aristocratie foncière, sur un compromis politique et social qui abandonnait la conduite des réformes à un pouvoir autoritaire. L'historiographie d'après-guerre a alors imputé la responsabilité du premier conflit mondial et de la montée du nazisme à ce type de relations politiques et sociales et à ce partage des rôles entre les élites du pays. Elle a interprété la dérive autoritaire et totalitaire du pouvoir en invoquant le manque de culture parlementaire et démocratique d'une grande partie de la bourgeoisie, en analysant l'intérêt de la grande bourgeoisie industrielle à soutenir les ambitions impérialistes du régime politique et en soulignant le contrôle que l'élite dirigeante traditionnelle et conservatrice des junkers, exerçait sur l'appareil d'Etat civil et militaire (Groh, 1983). En prenant en compte les « intérêts de classe » des élites économiques, l'interprétation revient alors à historiciser le dualisme agraire et à particulariser le rôle de l'aristocratie foncière et du grand domaine dans l'histoire contemporaine du pays.

L'historicisation du dualisme agraire

L'idée d'exception allemande s'applique ainsi à l'analyse des rapports sociaux et des structures économiques du monde rural dans le contexte du développement du capitalisme (Husson, 2006). Elle insiste sur trois arguments essentiels. Le premier rappelle que la grande aristocratie foncière s'est montrée capable d'entreprendre la modernisation agricole en introduisant les principes du capitalisme agraire dans la gestion de l'économie domaniale (cf. Chapitre 1). L'investissement dans la rationalisation de l'exploitation agricole a renforcé sa puissance économique et a conforté son pouvoir politique. Le second démontre que son emprise sur la société rurale tenait à l'absence d'alternatives politiques pour la paysannerie. La modernisation de l'agriculture et l'accélération du développement industriel avaient amplifié l'exode rural des ouvriers agricoles qui, sur les terres des grands domaines, empêchait l'émergence du socialisme rural et ailleurs limitait l'audience des partis libéraux. De ce fait, la petite et moyenne paysannerie restait sous l'influence de la grande association agrarienne contrôlée par les grands propriétaires fonciers de l'est de l'Elbe, le *Bund der Landwirte* créé en 1893 (Husson, 2006). Le dernier argument souligne au contraire la rupture qui se produit au lendemain de la Première Guerre mondiale et qui se traduit par la perte de l'influence politique réelle de l'aristocratie foncière sur le monde rural, à un moment où la contradiction devient manifeste entre les intérêts du capitalisme agraire au libre-échange et ceux de la paysannerie traditionnelle réclamant des tarifs protectionnistes afin de faire face à la crise (Husson, 2006). La propagande nazie a alors profité des effets de la crise pour investir un monde rural globalement sorti de l'orbite des junkers et

méfiant à l'égard de la politique de contrôle des prix préconisée par la République de Weimar pour gérer le problème de l'approvisionnement des villes (Husson, 2006).

L'analyse historique manie donc le paradigme pour tenter de résoudre l'énigme du national-socialisme. L'explication du nazisme n'est pas l'objet de l'analyse géographique mais la démarche historiciste lui est utile car elle permet d'éviter les interprétations essentialistes (von Hirschhausen, 2006) pour expliquer la diversité des trajectoires territoriales. Surtout, l'étude contextualisée des rapports sociaux contribue à l'analyse géographique en l'aidant à reconstituer l'enchaînement des faits politiques et socioéconomiques qui ont influé sur l'évolution des structures spatiales. L'historicisation du dualisme agraire en Allemagne permet d'étayer la réflexion sur le rôle des héritages structurels dans la transformation contemporaine de l'organisation de l'espace. Mais la démarche d'historicisation ne doit pas conduire systématiquement à un exceptionnalisme qui pourrait se réduire à une forme de déterminisme. Le dualisme des structures agraires est un héritage partagé en Europe centrale et orientale. Le compromis politique des élites sociales a pris une forme particulière en Allemagne mais il n'est pas le propre du régime bismarckien. D'autres formes de compromis ont permis le maintien de la grande propriété aristocratique en Europe centrale et orientale jusqu'à ce que la construction des Etats nationaux sur les ruines des empires centraux au lendemain de la Première Guerre mondiale ne s'appuie sur la petite paysannerie et sur des réformes agraires souvent bien imparfaitement appliquées ou en partie inachevées. L'idée d'exception allemande semble faiblement opératoire lorsqu'il s'agit d'éclairer les contrastes géographiques à la lumière des rapports sociaux hérités du passé.

Les nouveaux Länder dans le processus d'« européanisation »

Venue de l'historiographie, l'idée a également été convoquée par les sciences politiques pour interpréter les mécanismes d'intégration politique de la réunification et de réforme institutionnelle dans les nouveaux Länder (Lozac'h, 2006). De nombreux auteurs ont mis l'accent sur la logique d'exportation dans l'ex-RDA du modèle ouest-allemand, logique imposée par le choix politique de l'article 23 de la Loi fondamentale comme modalité juridique de la réunification (cf. Chapitre 4). Comparée aux autres pays du bloc socialiste, l'ex-RDA se trouvait dans une situation d'exception qui, à la suite de la suppression de son appareil d'Etat, imposait à ses ressortissants la conduite externe du changement. Mais la singularité allemande tient plus au contexte géopolitique hérité de la guerre froide qu'au processus de changement engagé par la politique de transition. Au début des années 1990, les nouveaux Länder ont simplement fait l'expérience précoce d'un mouvement plus général d'harmonisation et transfert des politiques publiques en Europe, que les sciences politiques qualifieront ensuite de processus d'« européanisation ».

Dans les nouveaux Länder, le transfert a été immédiat. L'intégration institutionnelle dans la République fédérale a été préparée en quelques mois au printemps 1990 par les réformes des gouvernements de la *Wende*. Puis, le gouvernement de l'Allemagne réunifiée a bénéficié d'une courte période transitoire de six mois pour adopter les mesures nécessaires à l'application de l'acquis communautaire dans les nouveaux Länder (Heine, 1991). Mais la précocité et la vitesse du mécanisme ne créent pas véritablement de situation d'exception, ils ne suffisent pas à déterminer le caractère singulier de la voie est-allemande de transition et de changement systémique, d'autant que si l'élargissement de l'Union européenne aux autres pays de l'ancien bloc socialiste a eu lieu en 2004 et en 2007, il avait été préparé dès les années 1990 par toute une série de programmes de pré-adhésion

(PHARE, SHAPARD) qui ont eu une influence décisive sur les politiques nationales de gestion territoriale. La réflexion sur la singularité allemande se situe donc moins en amont qu'en aval du processus de transfert et conduit à s'interroger sur le mode de réception et sur les formes d'incorporation du modèle et des pratiques transférés.

Les sciences politiques définissent le processus d'« européanisation » comme le mécanisme de diffusion dans les pays membres d'un ensemble de normes et de pratiques de l'action publique, construit à l'échelle européenne (Dolowitz & Marsh, 2000). En direction des pays de l'ancien bloc socialiste, ce mécanisme se déploie apparemment de manière asymétrique en imposant de se conformer aux prescriptions définies par les instances communautaires dans le cadre d'une procédure « descendante » d'application des politiques publiques (Radaelli, 2003). Les critères d'adhésion impliquent en effet la transposition de l'acquis communautaire, c'est-à-dire l'application des directives qui constituent le socle juridique de l'Union mais dont l'ampleur confère au processus de transfert un caractère coercitif. Cependant, l'expérience des programmes de pré-adhésion et des premières années de l'intégration européenne montre que le mécanisme de diffusion est loin d'être linéaire, qu'il procède au contraire d'un jeu complexe d'interactions entre les normes transférées en vue de l'harmonisation des politiques publiques au niveau européen et les pratiques institutionnelles de chacun des Etats membres (Saurugger & Surel, 2006). Ce jeu d'échanges donne-t-il naissance en Allemagne orientale à des formes et à des pratiques institutionnelles singulières susceptibles de peser de manière différente de celle des autres pays post-socialistes, sur le mode de gestion des territoires et l'action publique d'aménagement ? La diversité des nouvelles pratiques institutionnelles et des modes d'intégration de l'acquis communautaire renvoie aux différences de système politique entre les Etats. En Allemagne, le fédéralisme a sans doute facilité l'application de politiques publiques qui souhaitent déléguer aux niveaux régionaux et locaux de gestion territoriale des pouvoirs accrus. Mais partout, parce qu'il dépendait de stratégies individuelles et collectives, le transfert institutionnel s'est accompagné de formes d'ajustement de la réforme à l'héritage du système précédent. Celles-ci se sont traduites par la création de structures et la diffusion de pratiques institutionnelles originales, issues de l'hybridation du système importé à partir des ressources héritées. Les contextes nationaux ont multiplié les formules d'hybridation mais le résultat du processus invalide l'idée d'exception allemande.

La compréhension des mécanismes de transfert institutionnel est utile à l'analyse géographique mais elle ne permet pas de saisir véritablement les différences spatiales, ni de caractériser la trajectoire allemande de transformation post-socialiste. Plus précisément, leur analyse ne peut pas dire si les processus d'harmonisation des politiques publiques s'imposent comme facteur déterminant du changement spatial et entraîne la convergence des évolutions territoriales. Elle rend compte de la dimension intentionnelle du jeu des acteurs mais se désintéresse des logiques proprement géographiques de construction des différences à partir d'une même intention politique (von Hischhausen & Lacquement, 2008).

2. Logique de gradient et effets de lieu : les mécanismes de la différenciation territoriale post-socialiste

Dans le cadre d'une approche géographique, la caractérisation de la trajectoire de transformation post-socialiste des territoires ruraux en Allemagne orientale incite au changement de l'échelle d'analyse et à la démarche comparative. Les processus à l'oeuvre dans les autres pays européens de l'ancien bloc socialiste sont susceptibles d'éclairer sinon les particularités du changement spatial dans les nouveaux Länder allemands, du moins les mécanismes qui concourent à la différenciation territoriale depuis la rupture systémique de 1990. Les mutations en cours dans les espaces ruraux décollectivisés peuvent se lire de manière synthétique à l'aide de trois variables principales. L'orientation du profil d'activités rend compte tout d'abord des formes d'adaptation de l'économie rurale et se mesure à la part de l'emploi dans les différents secteurs économiques. La variation du niveau de crise traduit ensuite les effets sociaux de la transformation. Il s'exprime par le niveau du chômage mais est également perceptible à l'évolution des comportements démographiques et de la mobilité en particulier. Enfin, le mode d'intégration socioéconomique détermine la fonctionnalité des espaces ruraux dans le système d'ensemble. Il dépend de décisions politiques et d'impulsions externes, qui dirigent les flux de personnes et de capitaux mais aussi des capacités endogènes de mobilisation, d'organisation et d'investissement des populations rurales.

L'orientation du profil d'activités, la variation du niveau de crise et le mode d'intégration socioéconomique conjuguent leurs effets pour dessiner une structure territoriale en mosaïque dont les logiques d'organisation s'avèrent complexes. Elles résultent semble-t-il d'un système de causalités qui différencie les trajectoires territoriales parce qu'il lie la transformation au contexte géographique de réception. Ce dernier renvoie tout d'abord aux héritages structurels qui se distribuent et se différencient à l'échelle régionale. L'empreinte des structures socioéconomiques stratifiées par les bifurcations successives de l'histoire agraire rejoue dans cette nouvelle période de changement. Les trajectoires territoriales se construisent sur des itinéraires de spécialisation et diversification fonctionnelle qui trouvent prise sur les formes héritées d'organisation spatiale et de structuration sociale du territoire local. Le contexte géographique de réception enregistre ensuite les effets de lieux liés à la situation des espaces ruraux par rapport aux pôles de concentration et de diffusion des flux de personnes et de capitaux. La proximité urbaine ou celle des frontières interétatiques tendent à amplifier la portée des mutations socioéconomiques et à accélérer le rythme de la réorganisation spatiale. La concentration des emplois dans les villes-centre absorbe les surplus sur le marché du travail. Les marchés urbains drainent les productions rurales et alimentent les flux de tourisme et de loisirs. L'économie urbaine et l'étalement résidentiel accompagnent la migration de l'activité et des emplois induits dans les périphéries rurales des agglomérations. De la même façon, les tracés frontaliers intensifient les migrations pendulaires de travail, canalisent les flux d'investissements, de marchandises et de fréquentation touristique. Enfin, les propriétés physiques des lieux déterminent la valeur de la rente naturelle et le mode d'exploitation des ressources rurales au regard des perspectives de profit et de rentabilité économique : le potentiel agronomique des sols oriente la spécialisation des systèmes de cultures et la diversité des formes paysagères fait varier le niveau d'attractivité touristique.

Ces facteurs d'organisation spatiale constituent le potentiel de transformation qui est ensuite plus ou moins mobilisé et valorisé par les acteurs sociaux en fonction de leurs capacités à orienter

leurs choix professionnels au niveau individuel et à s'impliquer dans les réseaux de coopération du développement local. Les trajectoires de transformation territoriale se développent alors selon une *logique de gradient* que l'on peut lire à l'échelle de l'ensemble des pays de l'ancien bloc socialiste en Europe centrale. Du cœur de la montagne hercynienne aux confins baltiques, de la proximité de la frontière avec les pays les plus développés de l'Union européenne au voisinage avec les Etats de l'Europe orientale et de la Russie, le niveau d'intégration socioéconomique des espaces ruraux tend à varier progressivement de manière décroissante. Prononcée dans les régions de moyenne montagne du Sud-Ouest, la diversification des activités s'atténue vers les plaines du Nord et de l'Est (documents 43, 44, 45 et 46). Néanmoins, à cet effet a priori attendu de gradient ouest-est se superposent de fait des *lignes de césure* qui rompent la progressivité des phénomènes, accusent les discordances et accentuent les contrastes de la transformation territoriale (document 47). Les facteurs géographiques se déclinent en fonction des contextes nationaux qui démultiplient les effets de discontinuité au sein d'un ensemble territorial structuré en mosaïque (Maurel & Lacquement, 2007). La trajectoire allemande de transformation post-socialiste s'insère dans cette logique de gradient et s'intègre dans la mosaïque territoriale au sein de laquelle les effets de contexte géographique affirment les contrastes spatiaux à l'échelle locale et régionale. Ces formes de structuration territoriale procèdent du jeu des variables de transformation précédemment énoncées dont on peut examiner successivement les effets.

L'orientation du profil d'activités

L'orientation du profil d'activités dans les espaces ruraux post-socialistes traduit la diversité structurelle des économies locales qui procède à la fois de la marginalisation relative de l'agriculture et de l'adaptation des autres secteurs économiques.

Si l'on considère les régions où la part de l'emploi primaire est largement supérieure aux moyennes nationales, les campagnes d'Europe centrale demeurent des campagnes agricoles. Partout où les conditions naturelles le permettent, l'extension des superficies cultivées est maximale et l'orientation de systèmes de cultures fait alterner bassins céréaliers, bassins laitiers et autres bassins spécialisés de production, viticole ou arboricole. L'activité occupe une part importante de la main d'œuvre rurale mais la taille des structures d'exploitation et le niveau de productivité atteint au cours du processus d'adaptation au marché font progresser d'ouest en est, la charge des actifs du secteur primaire (document 43). Tributaire des politiques nationales d'encadrement de l'économie agricole, la progression paraît linéaire mais elle se greffe sur la complexité des héritages agraires qui à l'échelle régionale ont différencié la construction et l'adaptation des nouvelles structures d'exploitation. Cette complexité renvoie autant aux formes diverses de collectivisation qu'au dualisme agraire qui opposait avant la Seconde Guerre mondiale les terres des grands domaines et les régions de petite et moyenne paysannerie. Ainsi, les contrastes d'effectifs sont vifs entre la ruralité paysanne de Pologne orientale et la ruralité agricole des plaines allemandes.

Le rôle des activités industrielles dans l'adaptation de l'économie rurale dépend de la même manière de la stratification des héritages territoriaux qui oblige à distinguer les régions traditionnelles de double activité et d'industries diffuses, des espaces ruraux soumis aux effets de l'industrialisation des structures économiques régionales à l'époque socialiste et qui ont donné naissance à des campagnes ouvrières. Les premières se localisent dans les massifs de moyenne montagne en Allemagne et en République tchèque ainsi qu'en Hongrie, au contact de la frontière autrichienne et

dans les vallées de la dorsale montagneuse du Nord-Est. Les flux de capitaux venus de l'étranger ont contribué à relocaliser l'activité de manière sélective mais dans toutes ces régions, une part importante de la main d'œuvre rurale reste employée dans des établissements de petite taille, spécialisés dans le travail du bois et des textiles, la petite métallurgie, la plasturgie, ou encore la production de cristal et l'artisanat d'art. La planification socialiste a par ailleurs développé l'emploi industriel dans les régions rurales dotées en matières premières ou en sources d'énergie. Dans les régions de l'Est du Danube ainsi qu'en Bohême septentrionale mais plus encore en Poméranie et en Silésie, la spécialisation par branche dans la sidérurgie et dans la carbochimie a mobilisé des cohortes entières de ruraux dans des établissements de grande taille aujourd'hui en restructuration. En dépit de la ligne de partage qui sépare les deux héritages structurels, la distribution actuelle de l'emploi dans le secteur s'étire en gradient décroissant depuis le cœur de la Bohême jusqu'aux confins baltiques (document 44).

La logique de gradient est moins nette en ce qui concerne la tertiarisation des profils d'activités ou plutôt, les gradients de distribution de l'emploi tertiaire s'ordonnent en fonction de la localisation des pôles émetteurs d'emplois déconcentrés, de clientèles touristiques ou de nouveaux résidents. La proximité urbaine et l'étalement résidentiel ont contribué à diversifier les activités de service dans les régions rurales de proche périphérie des villes. La diversité de l'activité tertiaire dépend de la taille des unités urbaines et se mesure à la part tenue par le secteur des services aux entreprises dans les régions sous influence métropolitaine, par rapport à celle des activités commerciales et des services rendus aux populations, simplement induits par la mobilité résidentielle. La proximité urbaine facilite également la progression de la fréquentation touristique dans les régions rurales tout comme les tracés frontaliers qui les séparent des régions émettrices de clientèles en particulier localisées en Allemagne occidentale et en Autriche. La fréquentation touristique se diffuse progressivement dans les régions rurales en fonction des possibilités de consommation et du goût des clientèles mais elle demeure polarisée par les zones traditionnelles d'accueil que sont les régions de bord de mer, les régions lacustres et les régions de montagne (document 45). La structuration héritée des économies locales entraîne enfin parfois la tertiarisation *par défaut* du profil d'activités dans des régions où la progression de la part des emplois tertiaires traduit la marginalisation de l'agriculture, la faiblesse de la diversification ou la déprise globale des activités. A l'échelle locale, il est partout fréquent que les emplois principaux dépendent presque exclusivement de l'administration, du commerce de détail et des programmes sociaux et composent un secteur tertiaire d'accompagnement hétéroclite qui parvient à peine à amortir les effets de la crise.

La variation du niveau de crise

Les contrastes régionaux se mesurent par ailleurs aux différents niveaux de crise rurale. La déprise et l'adaptation des activités économiques ont bouleversé l'organisation du marché du travail et décident finalement des formes nouvelles de l'attractivité des territoires locaux. Mal inconnu du collectivisme, le chômage a fait partout son apparition et la distribution géographique de sa variation isole des auréoles de prospérité relative et de véritables poches de pauvreté. L'évolution des comportements démographiques modifie la répartition et les structures du peuplement : ils tendent à opposer les régions rurales répulsives parce dépeuplées et vieillies aux régions rurales attractives devenues résidentielles et plus dynamiques (document 46).

Les auréoles de repeuplement rural se restreignent pratiquement aux couronnes périurbaines des capitales d'Etat et des grandes agglomérations. L'excédent migratoire compense le déficit naturel plus ou moins prononcé, alimente la croissance démographique et atténue le vieillissement structurel. Le desserrement des activités industrielles et commerciales en périphérie, les activités tertiaires induites par l'étalement résidentiel dynamisent le marché du travail, en grande partie soulagé par les migrations pendulaires vers les villes-centre où se localisent les emplois. En outre, l'évolution des habitudes de consommation des citadins suscite parfois la diffusion d'activités d'hébergement, de restauration et de loisirs de fin de semaine. Les ménages ruraux bénéficient donc de salaires et/ou de revenus d'activités dans des régions qui, dans le contexte général de crise, forment des aires de prospérité relative.

A l'opposé, des pans entiers de l'espace rural centre-européen continuent de se dépeupler et de payer le prix fort du changement de système. Les zones de dépression démographique et socioéconomique s'étendent largement dans les campagnes mais les disparités régionales de la crise accentuent parfois fortement les phénomènes et font apparaître de véritables poches de pauvreté, tandis que dans le même temps l'orientation des flux migratoires stigmatise les régions de faible attractivité, condamnant les secteurs devenus franchement répulsifs. La restructuration des économies locales a réduit l'activité à son plus bas niveau ou sélectionne des branches peu pourvoyeuses d'emplois. En conséquence, le chômage explose et se maintient à des niveaux élevés, bien supérieurs aux moyennes nationales. Les revenus des ménages s'effondrent et le niveau de vie des populations rurales est tributaire des programmes d'aide sociale.

En Allemagne orientale, les contrastes démographiques sont plus marqués et les contrastes socioéconomiques un peu moins prononcés que dans les autres pays d'Europe centrale. Les couronnes périurbaines de Berlin et de Leipzig forment des îlots de croissance démographique dans un vaste ensemble de campagnes profondément déprimées par le dépeuplement et le vieillissement. Le délestage de main d'œuvre dans l'agriculture a été rapide et de grande ampleur mais l'exode rural vers les pôles d'emploi des anciens Länder et la diversification des activités rurales ont amélioré la situation sur le marché du travail. Par comparaison, les campagnes ouvrières de Pologne, de Hongrie ou de République tchèque souffrent plus durement encore de la crise. Les effets de la désindustrialisation sur l'emploi se conjuguent aux difficultés d'adaptation du secteur agricole dans des régions où la rente naturelle est souvent médiocre. La déconcentration des anciens combinats socialistes a des conséquences désastreuses sur la situation de l'emploi en raison de la taille des unités de production, de leur spécialisation productive et des carences des structures de reconversion et de formation professionnelle pour une main d'œuvre dont les savoir-faire ont été façonnés par la division socialiste du travail.

Le mode d'intégration socioéconomique

La variation du niveau de crise dans les régions rurales est liée à leur mode d'intégration socioéconomique qui procède d'impulsions à la fois internes et externes. La redéfinition ou la consolidation des fonctions spatiales s'appuie d'une part sur les capacités endogènes de mobilisation, d'organisation et d'investissement des sociétés locales. D'autre part, la dynamique d'adaptation s'affranchit plus ou moins des pôles externes de commandement ou au contraire s'y assujettit. Le niveau et le mode d'intégration socioéconomique modifient alors la structuration territoriale en

recombinant les effets de gradient et en accentuant les contrastes spatiaux (document 47). On peut distinguer deux modes principaux d'intégration fonctionnelle qui s'opposent aux dynamiques plus ou moins prononcées de marginalisation.

L'intégration *sous influence* ou *sous dépendance* renvoie tout d'abord aux situations de proximité urbaine. La métropolisation et l'étalement périurbain transforment les fonctions des territoires ruraux dans le cadre d'un processus exogène d'induction économique. Le dynamisme de l'économie urbaine, la redistribution des activités dans l'espace urbain et la mobilité résidentielle en périphérie induisent, dans les espaces ruraux en situation périurbaine, des activités nouvelles génératrices de revenus et d'emplois. Les ateliers de montage industriel, les grandes surfaces commerciales, les commerces de détail, les services divers rendus aux populations dépendent des stratégies des entreprises multinationales comme du fonctionnement des marchés de consommation à l'échelle de l'agglomération, et selon le niveau de métropolisation, à l'échelle nationale et internationale. En outre, les marchés urbains réorientent les systèmes de cultures et de production agricole en fonction de la demande, privilégiant les systèmes intensifs d'élevage ou de maraîchage, et de plus en plus les productions de l'agriculture biologique. La proximité urbaine favorise donc une intégration sous influence qui, à des degrés divers, caractérise la périphérie des capitales et des principales agglomérations, autant en Allemagne que dans les autres pays d'Europe centrale.

Néanmoins, les formes de dépendance ne se limitent pas aux espaces périurbains. La réorganisation des filières agroalimentaires place sous tutelle la plupart des espaces à vocation agricole. Elle conduit à la formation de bassins spécialisés de production et à la concentration des structures d'exploitation agricole. Elle dirige les investissements dans le capital d'exploitation et accélère le délestage de main d'œuvre. La rente naturelle et le fonctionnement du marché contingenté de la politique agricole commune orientent les systèmes de cultures, tandis que les objectifs de productivité déterminent la nature et le fonctionnement du système d'exploitation. Les plaines les plus fertiles se transforment en bassins de céréaliculture intensive (*Börde* de Magdebourg en Allemagne orientale, plaine du Polabí en République tchèque, Alföld hongrois, plaine lituanienne). Les régions d'élevage se partagent entre systèmes intensifs et systèmes extensifs (bassins laitiers de Mazovie orientale et de Podlasie, élevages porcins hors-sol de Grande Pologne, élevages d'embouche du Mecklembourg). Les cultures spécialisées, telles que la viticulture ou l'arboriculture, se concentrent sur les terroirs les plus favorables (petite Coumanie en Hongrie, vallée de l'Elbe en Allemagne). Cette modernisation agricole intéresse autant les exploitations familiales que les exploitations sociétaires dont la distribution respective renvoie aux héritages agraires : en Pologne orientale, l'adaptation au marché est portée principalement par l'agriculture familiale quelle que soit l'orientation du système de cultures ; ailleurs, le dualisme agraire se maintient et le rapport structurel varie parfois en fonction des orientations de production, mais il dépend le plus souvent de l'articulation des rapports sociaux à l'échelle locale. L'exploitation des ressources agricoles n'implique cependant pas systématiquement la prospérité rurale. La modernisation et l'adaptation du secteur agricole s'opèrent souvent de manière exclusive et presque dé-territorialisée, parce que les effets d'entraînement sur les autres activités rurales demeurent limités ou parce que ces dernières sont justement inhibées par la spécialisation agricole intensive, c'est le cas du tourisme vert par exemple. Elles privilégient une forme exogène d'intégration, certes performante, mais surtout dépendante et extravertie.

En dehors des zones périurbanisées et des régions agricoles spécialisées, les cas de prospérité rurale, même relative relèvent plutôt de la reconversion et de la *valorisation des héritages structurels*. Ils caractérisent le second mode d'intégration des territoires ruraux post-socialistes. Les fonctions territoriales s'appuient alors sur les structures économiques en place dont l'adaptation peut conduire soit à une spécialisation, soit à une diversification des activités. La concentration de la fréquentation touristique dans des stations balnéaires ou des stations de sport d'hiver conforte la spécialisation fonctionnelle de certains espaces ruraux. L'activité est certes extravertie, mais elle se développe à la faveur de la modernisation des équipements et des infrastructures d'hébergement et de loisirs. Elle dépend souvent de l'apport de capitaux extérieurs, mais elle implique les collectivités locales dans les projets de rénovation, de réhabilitation et de développement. En outre, l'évolution des modes de consommation touristique n'exclut pas la diffusion spatiale de l'activité sous la forme de structures d'accueil de petite dimension.

De son côté, la diversification des fonctions spatiales mobilise de front plusieurs secteurs d'activités en procédant au recyclage des savoir-faire de la population active. Les structures agricoles s'insèrent à l'échelle locale et régionale dans une économie globalement rurale, et compensent la médiocrité de la rente naturelle en développant les activités situées en amont et en aval de la stricte production agricole (production d'énergie à partir de la biomasse, transformation agro-alimentaire et vente directe), mais aussi en s'ouvrant à l'agritourisme et en participant aux programmes agri-environnementaux de préservation des milieux naturels et de conservation des paysages agraires. Le tourisme vert se restructure à partir du réseau traditionnel des sites remarquables ou des villes de cure, mais se diffuse également sur la base de l'identification et de la valorisation de ressources nouvelles composées en patrimoine rural (paysages agraires, bâti religieux, historique ou villageois, fêtes et traditions locales). Les savoir-faire industriels enfin attirent les investissements nationaux et étrangers pour participer à la déconcentration des anciens combinats socialistes et à la diffusion des ateliers de production dans le cadre d'un tissu restructuré de petites et moyennes entreprises. Cette diversification des activités se produit souvent au prix de la régulation du marché de l'emploi par la pratique répandue de la double activité, par les déplacements pendulaires ou l'émigration définitive. Mais, cette multifonctionnalité rurale, dynamisée par les impulsions endogènes comme par les investissements externes, soutient l'activité et procure des revenus à la population locale. L'intégration par la diversification des activités caractérise il est vrai la moyenne montagne allemande mais également les massifs bohémiens et le versant tchèque des monts métallifères, tout comme une partie du piémont silésien ou des Carpates polonaises ou encore les collines du Nord-Ouest hongrois, à proximité de la frontière autrichienne.

La dynamique d'intégration semble toutefois ignorer une partie des régions rurales d'Europe centrale. La crise frappe durement les structures héritées du socialisme et entraîne le repli des sociétés locales dans des zones qui demeurent à l'écart des principaux flux d'investissements. Le secteur agricole se remet difficilement de la restructuration des coopératives et des fermes d'État en partie liquidées, tandis que les implantations industrielles, figées par la spécialisation productive et lézardées par les nouvelles normes de productivité et de rentabilité, ont un avenir incertain. Le sort des populations locales est alors suspendu aux contenus des programmes d'aides publiques. Cette *marginalisation fonctionnelle* par dépérissement des activités se manifeste également par le repli des sociétés locales sur la petite exploitation non marchande et sur la pratique d'une agriculture de

subsistance, comme en témoignent la part des micro-exploitations et/ou le nombre d'actifs agricoles à l'hectare dans certaines régions qui ont finalement comme unique fonction celle de réservoir de populations migrantes comme en Pologne du Sud-Est et en Hongrie orientale. La réduction de la charge de main d'œuvre agricole à l'hectare n'est cependant pas nécessairement le signe de l'intégration socio-économique : en Pologne occidentale et dans les collines de Moravie en République tchèque, mais aussi dans de nombreux *Kreise* du Brandebourg et du Mecklembourg en Allemagne orientale, les exploitations sociétaires qui ont pris la succession des coopératives socialistes ne sont que faiblement et insuffisamment transformées par les sociétés locales et les impulsions externes, pour favoriser et améliorer l'insertion de l'économie locale dans les réseaux économiques régionaux et nationaux, pour dynamiser l'activité et procurer des revenus.

Document 43. Charge de main d'œuvre agricole et logique de gradient dans les espaces ruraux d'Europe centrale

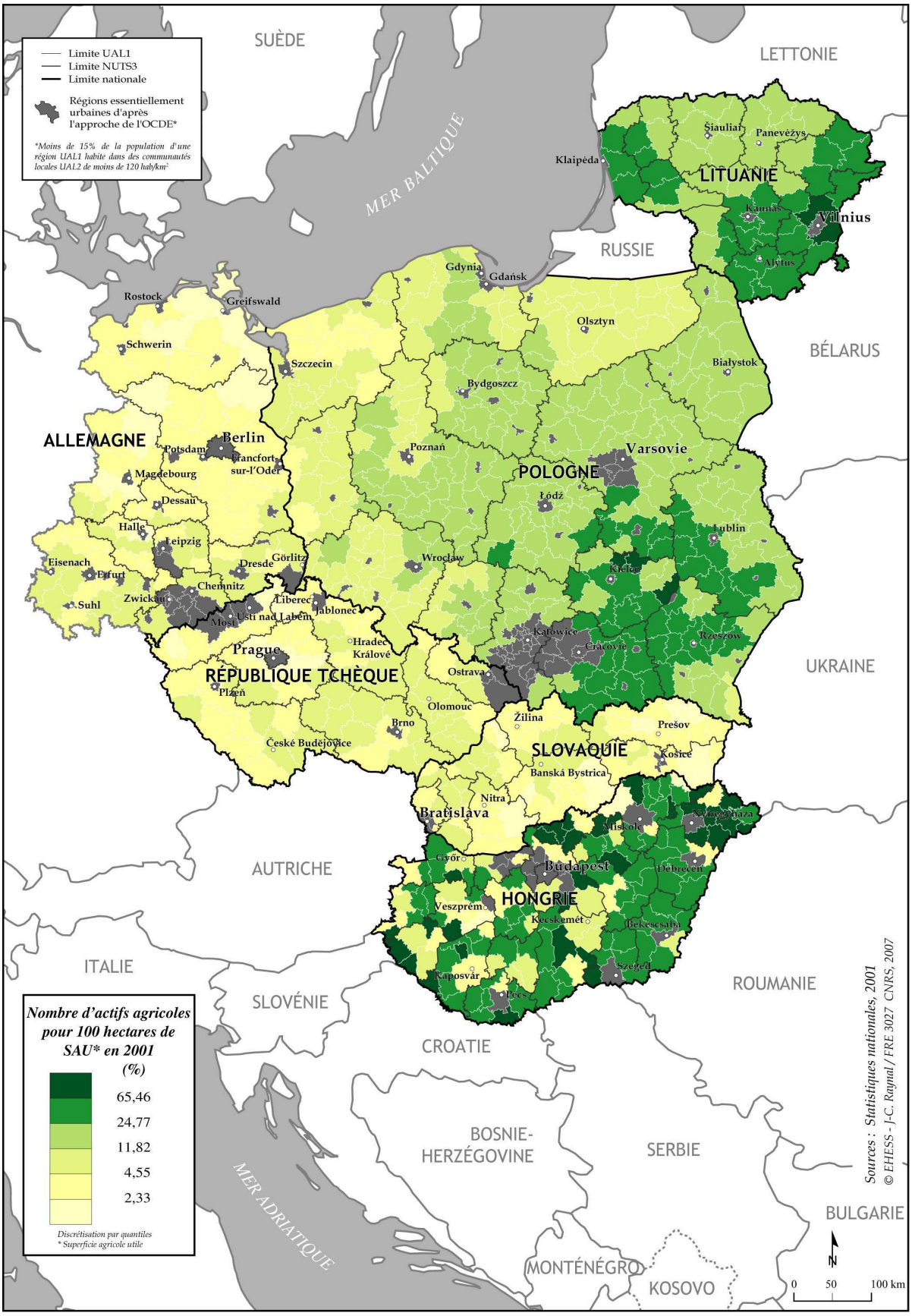

Document 44. Distribution de l'emploi industriel et logique de gradient dans les espaces ruraux d'Europe centrale

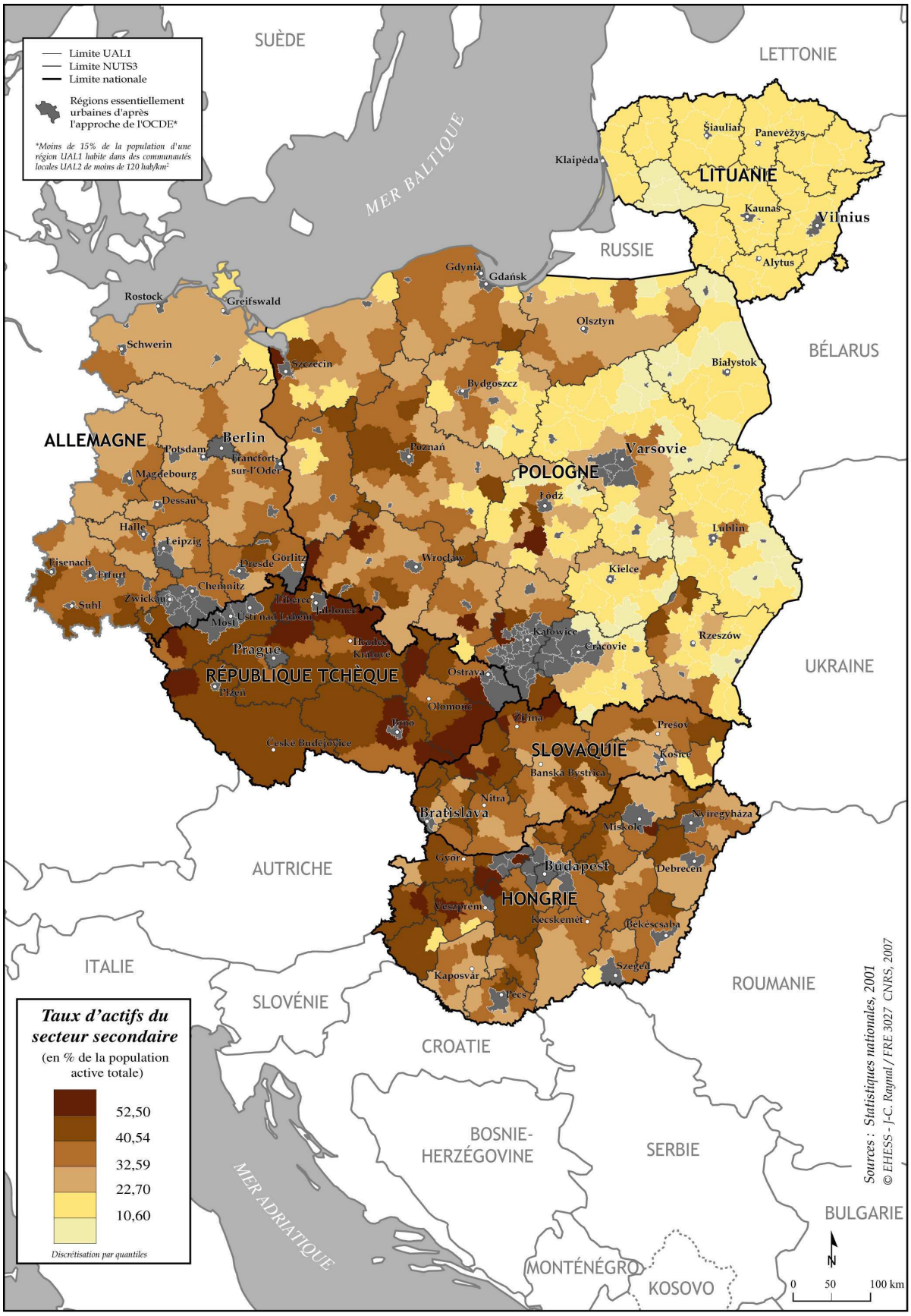

Document 45. Polarisation de la fréquentation touristique dans les espaces ruraux d'Europe centrale

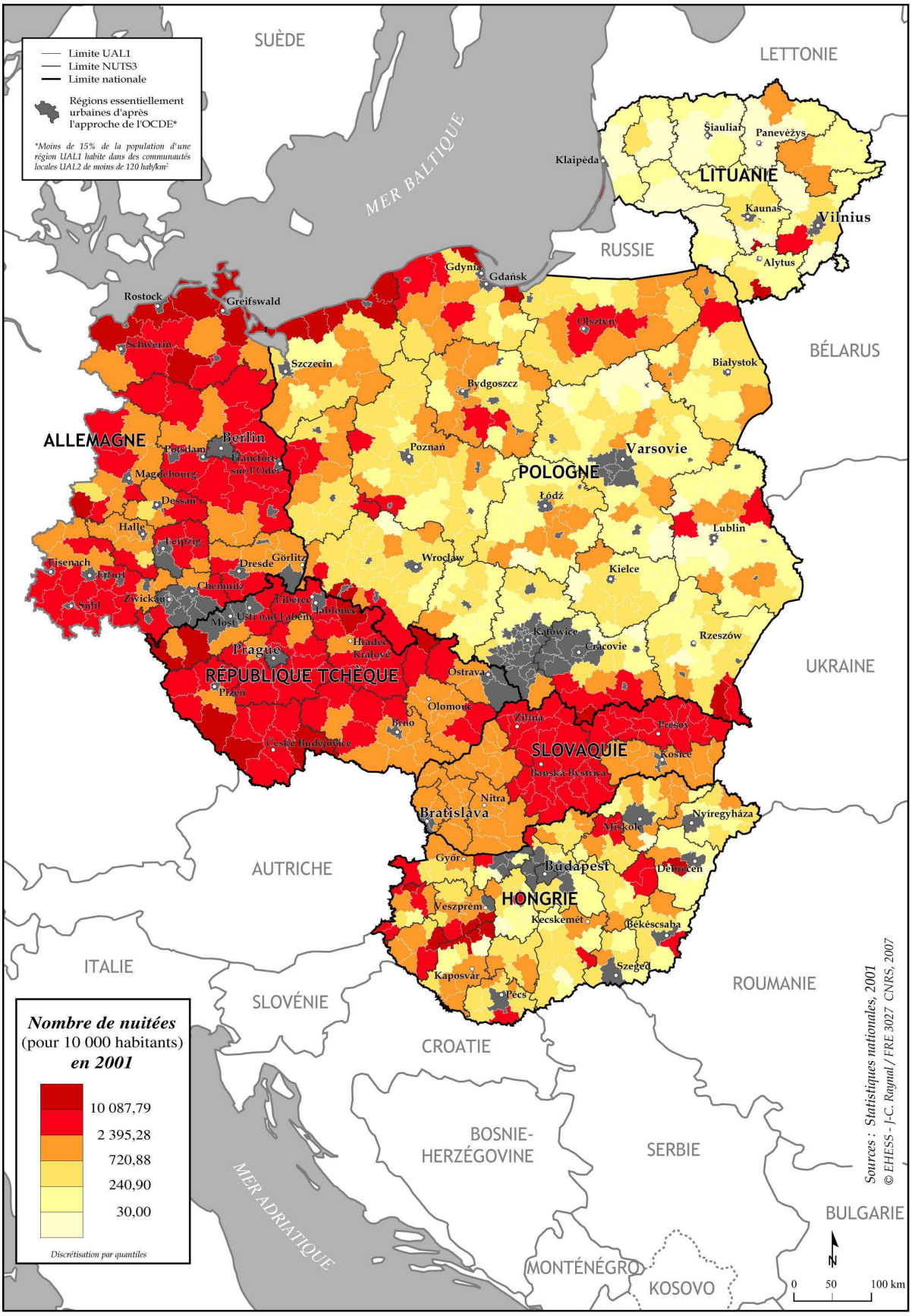

Document 46. Les contrastes des comportements démographiques dans les espaces ruraux d'Europe centrale

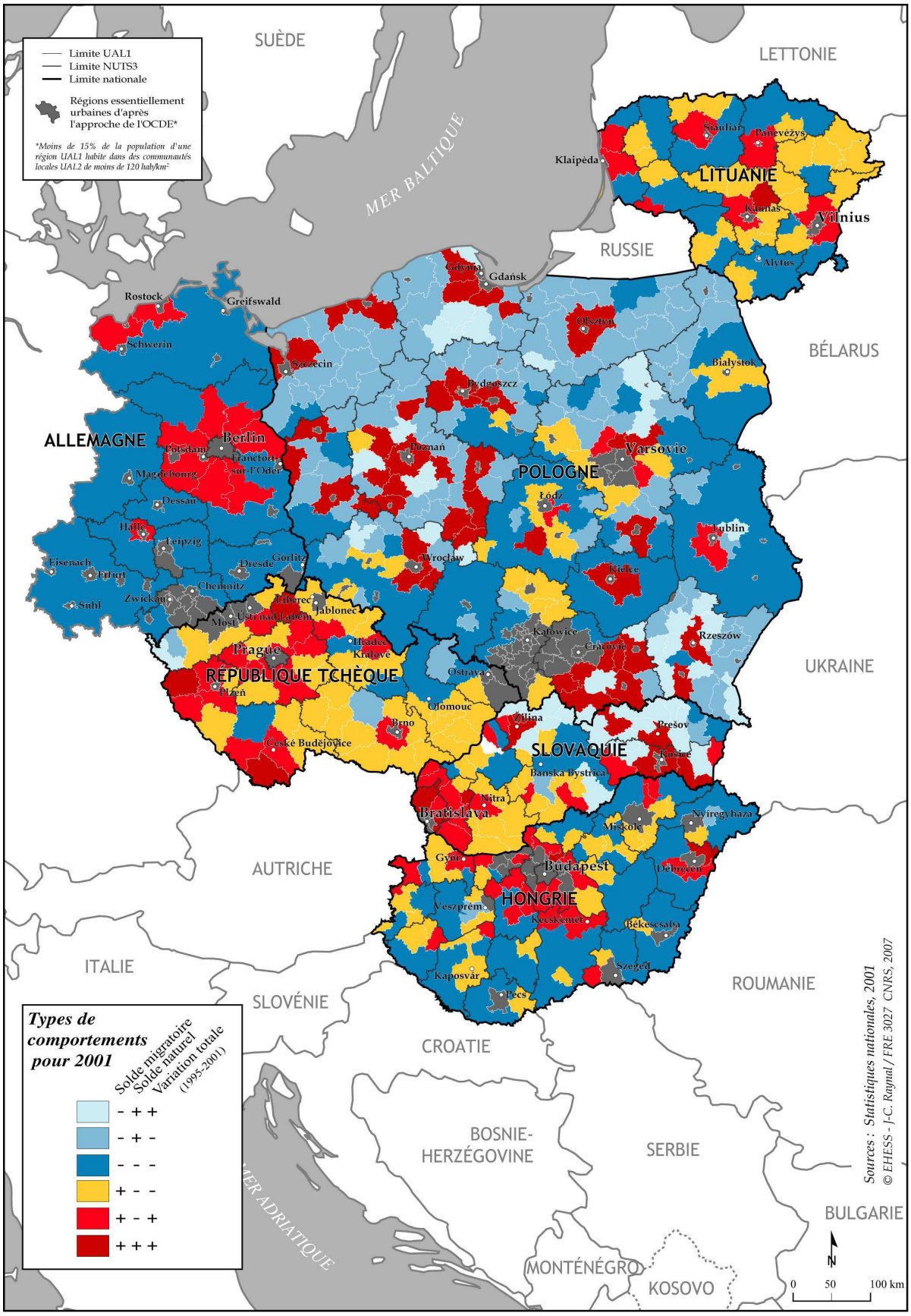

Document 47. Les contrastes de l'intégration socioéconomique dans les espaces ruraux d'Europe centrale[1]

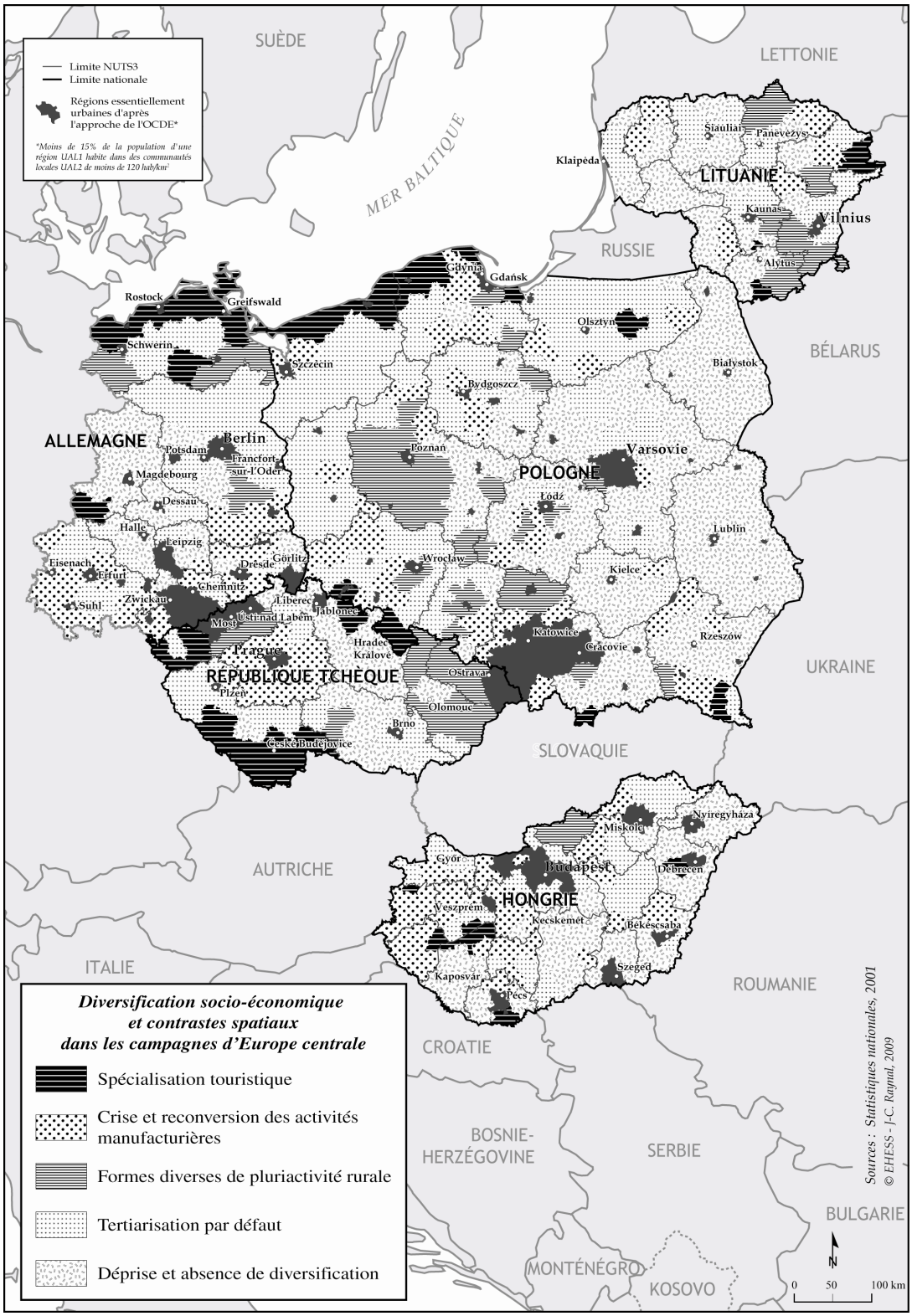

[1] La typologie est issue d'une analyse statistique multivariée qui a pris en compte cinq variables : le taux d'actifs dans le secteur secondaire, le taux d'actifs dans le secteur tertiaire, la part des exploitations agricoles non marchandes, le nombre de nuitées touristiques par habitants et la part des exploitations agricoles biologiques dans le total des exploitations (Maurel & Lacquement, 2007 ; Lacquement, Maurel & Raynal, à paraître 2011).

3. La ruralité post-socialiste en Allemagne orientale

La trajectoire de transformation post-socialiste des territoires ruraux en Allemagne orientale ne suit pas un cheminement particulier, n'emprunte pas une voie exceptionnelle. Comme dans les autres pays de l'ancien bloc socialiste, la dynamique territoriale s'est enclenchée à l'occasion de la réforme du système d'ensemble à partir de 1990 mais n'a pris forme qu'au contact du contexte géographique de réception qui détermine les stratégies et les pratiques spatiales des acteurs sociaux en fonction des lieux, de leur situation et de leurs structures héritées. Ni les lieux, ni leur passé n'imposent cependant leur déterminisme. Plutôt à la manière d'un possibilisme, les contextes géographiques présentent un potentiel de transformation plus ou moins saisi et valorisé par les acteurs sociaux en fonction de leurs capacités d'organisation et d'investissement, personnelles et/ou collectives. Le changement territorial se produit à l'articulation de l'évolution des structures sociales et de l'adaptation des structures spatiales. Sur la trame héritée du collectivisme agraire, la diversité des contextes géographiques et l'intervention différenciée des acteurs sociaux distinguent alors les modes nouveaux de structuration spatiale. En Allemagne orientale, cette trajectoire de transformation a été engagée dans le cadre de la réunification qui a fait disparaître l'appareil d'Etat de l'ex-RDA. L'intégration politique des nouveaux Länder a accéléré le processus en débloquant d'importants moyens mais surtout en anticipant sur la diffusion du transfert institutionnel et l'« européanisation » des politiques publiques d'intervention. Ni la disparition de l'ancienne structure étatique, ni les mécanismes de convergence institutionnelle ne préjugent cependant des transformations spatiales. Ils ne suppriment pas les effets de lieux, n'annulent pas la dépendance aux héritages spatiaux, ne déterminent pas a priori les nouvelles territorialités qui construisent la ruralité post-socialiste en Allemagne orientale.

Essai de typologie des nouvelles territorialités rurales

Les discontinuités et les contrastes de la trame territoriale s'ordonnent selon des logiques différenciées d'articulation des structures sociales et des structures spatiales. Ces logiques procèdent de territorialités nouvelles dont on peut tenter de dresser la typologie à l'aide d'un traitement statistique multivarié (Maurel & Lacquement, 2007). Ce dernier reprend en les combinant les variables principales de la transformation, décrites et envisagées successivement dans la partie précédente. L'analyse prend tout d'abord en compte le profil dominant des activités économiques en distinguant la part des actifs du secteur primaire et du secteur secondaire. Elle enregistre ensuite le niveau de crise rurale et évalue l'attractivité territoriale en mesurant la variation de population, le taux de chômage et le niveau de revenus. Elle cherche enfin à déterminer le mode d'intégration socioéconomique, à caractériser les formes d'insertion de l'économie rurale dans le système global, soit par le développement d'activités nouvelles, soit par l'adaptation des activités existantes, en retenant les données les plus significatives possibles comme le nombre de nuitées touristiques, la part de l'agriculture marchande et non marchande et aussi la part des actifs du secteur tertiaire. La cartographie des résultats juxtapose alors cinq grands types de pratiques spatiales et de structuration territoriale (document 48).

Le premier type caractérise les régions rurales situées à la périphérie des grandes agglomérations où l'intégration territoriale se produit sous l'influence de la ville-centre et dans la

dépendance des flux de personnes et de capitaux qu'elle produit. La métropolisation et la mobilité résidentielle atténuent les effets de la crise sur l'emploi local en favorisant la croissance et la tertiarisation des activités. Dans les communes rurales des couronnes périurbaines de Berlin, de Leipzig ou de Halle, les pratiques spatiales sont extraverties, polarisées par l'apport migratoire qui transforme de fond en comble la structuration de l'espace local, en densifiant le bâti résidentiel, en réaménageant les infrastructures et en multipliant les services induits. Les logiques de coopération territoriale sont dissoutes par la proximité urbaine ou se construisent à l'échelle de l'agglomération mais sous la tutelle du pôle de commandement.

La concentration de la fréquentation touristique produit des effets spatiaux qui distinguent un second type de territorialité rurale extravertie. L'activité peut drainer des flux très importants de clientèle qui dynamisent les activités d'accueil, de restauration et d'hébergement et offrent quelques débouchés aux productions locales, agricoles en particulier. Les enjeux de la fréquentation touristique favorisent la constitution de réseaux de coopération qui tendent cependant à focaliser le développement local sur la modernisation nécessaire des équipements et la création de nouveaux produits au détriment de l'intégration des activités productives de l'économie locale. Dans ses formes les plus intensives, l'activité produit de la richesse au niveau local et assure des revenus aux propriétaires de structures d'hébergement, aux commerçants et aux entreprises de loisirs mais elle demeure confinée au liseré côtier de la mer baltique et aux abords des sites les plus fréquentés (la région lacustre de Müritz sur les bas plateaux du Mecklembourg). En raison de ses effets limités de diffusion, cette spécialisation ne résout que partiellement les difficultés liées à la crise et à l'adaptation des structures héritées de l'économie socialiste.

Le maintien de l'activité industrielle caractérise par contre, malgré la concentration des investissements et la relocalisation sélective des établissements, une forme originale d'intégration et de structuration territoriale dans les anciens foyers de proto-industrie, les régions de la moyenne montagne hercynienne en particulier. L'adaptation et la restructuration des industries diffuses entretiennent le chômage rural à un niveau élevé et incitent encore à l'émigration. Mais elles participent à une dynamique globale de (re)diversification, qui s'appuie sur la pratique répandue de la double activité ou du double emploi. La diversité des filières de production et la structure des petites et moyennes entreprises favorisent les initiatives endogènes de développement local. L'implication du groupe des entrepreneurs diversifie la composition des réseaux de coopération et stimulent la mobilisation des acteurs locaux dans des projets globaux de valorisation des ressources rurales : développement du tourisme vert, labellisation des produits locaux, agriculture environnementale, production d'énergie renouvelable, etc … . Le secteur est fragile, le niveau de l'activité lié aux possibilités de débouchés commerciaux et les unités de production restent en partie dépendantes de décisions et de financements extérieurs, notamment quand elles sont intégrées par des logiques de sous-traitance. Mais les pratiques spatiales des acteurs locaux sont investies dans la construction d'une territorialité de type endogène.

Dans la majeure partie des régions rurales, le profil d'activités reste cependant à dominante agricole. Les zones les plus avantagées par la rente naturelle bénéficient de l'intégration agro-industrielle qui sélectionne les exploitations les plus productives, le plus performantes et les plus orientées vers le marché international. Dans ces bassins spécialisés de production, la modernisation agricole a fait fondre les effectifs de la main d'œuvre agricole. Les effets de la crise sur l'emploi et l'émigration sont particulièrement sensibles quand l'agriculture, aussi performante soit-elle, devient

l'activité économique quasi exclusive. Faute d'acteurs impliqués, les réseaux de coopération du développement local sont en général peu dynamiques et demeurent dans l'orbite des instances de la planification institutionnelle et de l'administration.

Dans les autres régions à dominante agricole, l'héritage des structures collectivistes continue de jouer un rôle discriminant dans l'organisation territoriale. Les exploitations sociétaires qui ont pris la succession des coopératives ou des fermes d'État conservent une forte emprise économique et sociale sur le milieu local. Elles procurent des emplois, afferment les terres des petits propriétaires, et commandent finalement la plus grande partie des activités productives de l'économie régionale. Elles maintiennent souvent dans une situation de dépendance une structure émiettée de petites exploitations familiales orientées vers les productions de subsistance ou à faible ouverture commerciale, et qui rappellent le mode de fonctionnement du lopin individuel autrefois concédé par les exploitations collectives. Néanmoins, la proximité des marchés urbains et l'attractivité touristique des paysages valorisés par les programmes d'aménagement, leur permettent d'engager une timide et fragile diversification dans la production biologique et le tourisme vert. Ces grandes entreprises agricoles s'imposent alors comme les principaux partenaires d'un développement local qui participe à la diffusion de l'innovation mais qui est conçu en grande partie à partir de la trame territoriale héritée du collectivisme.

Dans les nouveaux Länder allemands, la décollectivisation et l'application des nouvelles politiques publiques d'intervention ont voulu engager un processus normatif et directif d'harmonisation et de convergence territoriale. La structuration des territoires ruraux est cependant le résultat de trajectoires de transformation post-socialiste différenciées. Les contrastes spatiaux procèdent de l'effet de facteurs externes, comme l'influence urbaine, le potentiel de fréquentation touristique ou les modalités de l'intégration agro-industrielle. Mais ils renvoient également aux contextes locaux et aux structures territoriales héritées, qui favorisent ou au contraire contrarient les logiques réticulaires de coopération et la fabrication des « territoires de projets ».

Détour et retour à l'échelle locale

Aussi rigoureuse que soit la méthodologie retenue et aussi fine que soit l'étude des différences régionales, cette typologie de la ruralité post-socialiste en Allemagne orientale s'appuie d'abord sur l'observation localisée des faits géographiques et de la dynamique territoriale car la valeur du traitement statistique gagne en pertinence en mobilisant l'expérience directe des situations locales. La démarche de recherche conduit ici en dernier lieu à un retour de l'analyse à l'échelle locale et à pratiquer un détour par un lieu choisi. Il s'agit moins d'un exercice de monographie que d'une lecture synthétique du changement spatial à partir d'une étude de cas dont la représentativité tient aux données du contexte géographique sur lequel sont venues se greffer les trois dynamiques principales de la transformation post-socialiste.

La commune de Kaltensundheim compte aujourd'hui un peu plus de 800 habitants. Elle se situe dans une petite vallée du massif de la Rhön en Thuringe occidentale (document 49). La morphologie villageoise rappelle la tradition paysanne qui, dans le cadre de structures agraires émiettées, a participé à la construction précoce des finages dans cette région de moyenne montagne. La colonisation médiévale a légué la structure d'ensemble, le groupement de l'habitat et la distribution

des usages agraires, en partie modifiée par la première révolution agricole puis par la collectivisation. Les terres appropriées des fonds de vallée et des premières pentes étaient consacrées aux labours céréaliers et aux prairies, souvent ceinturées de haies bocagères et localement complantées d'arbres fruitiers tandis que les pacages destinés aux troupeaux ovins s'étendaient sur les communaux des versants plus ou moins abrupts[1]. La révolution fourragère a introduit à partir de la fin du XIXème siècle un début de spécialisation laitière, ensuite amplifiée par la modernisation socialiste qui à partir des années 1950 a radicalement transformé les structures agraires, bien plus que le système de cultures et d'élevage. La collectivisation a confisqué l'usufruit des terres paysannes et a imposé la grande exploitation socialiste qui a ajusté le parcellaire et les bâtiments d'exploitation aux ambitions technicistes et aux objectifs de production de la planification socialiste. En 1990, la coopérative regroupait cinq finages villageois et s'étendait sur 2 600 ha consacrés pour un peu plus de la moitié aux prairies et pour le reste aux labours en vue de la production de céréales, de fourrages et de plantes sarclées. Les étables rassemblaient 4 500 bovins dont plus de 2 000 vaches laitières et les bergeries abritaient le troupeau ovin qui comptait encore 1 600 brebis. La plus grande partie de la population villageoise travaillait dans la coopérative, sinon était employée dans les établissements industriels de la vallée de la Werra, spécialisés dans le traitement de la potasse, la fabrication du verre et la transformation du bois. La plupart des aménagements communaux avaient été réalisés dans l'intérêt de la coopérative et de l'économie agricole. Le réseau des chemins d'exploitation avait été revu en fonction du parcellaire et de la taille de la nouvelle exploitation. Elargis et renforcés à l'aide de plaques de béton, ils devaient faciliter le passage des machines. La commune avait été dotée d'une maison du peuple qui dispensait les services sociaux et culturels aux travailleurs de la coopérative. Mais cette région de moyenne montagne n'était pas une priorité de la planification socialiste. Elle se trouvait en situation de marge, en raison autant de son éloignement par rapport aux centres de recours du système territorial socialiste que de sa proximité avec la frontière interallemande qui en faisait une sorte de bout du monde du camp socialiste.

A partir de 1989, la *Wende* puis la réunification ont brutalement imposé le changement de système. L'application du dispositif de décollectivisation s'est soldé par la restructuration de la coopérative socialiste en entreprise sociétaire. L'ancien directeur de la coopérative a pris en charge les opérations. Il a conservé les structures foncières de l'ancienne exploitation en convaincant les propriétaires de concéder leurs terres en fermage à la nouvelle entreprise. L'émiettement extrême des structures de propriété a favorisé la concentration de la structure d'exploitation, d'autant qu'aucun des membres de la coopérative n'avait entrepris de se réinstaller à son compte et de fonder une exploitation familiale. Le chef de la nouvelle exploitation sociétaire a procédé très vite à la rationalisation des coûts de production. Il s'est séparé de la grande majorité de la main d'œuvre qui s'est alors repliée sur la petite exploitation à temps partiel, les revenus de l'aide sociale, de la pré-retraite ou du chômage, ou qui est allée tenter sa chance dans les villes du pourtour du massif et plus encore de l'autre côté de l'ancienne frontière interallemande. En parallèle, il a procédé à d'importants investissements productifs dans la modernisation du capital et des bâtiments d'exploitation. La structure de l'entreprise lui a permis de privatiser une partie de l'immobilier et de conserver sous la forme de filiales certains services parmi les plus rentables comme l'atelier de réparation mécanique et la station service.

[1] Thüringer Ministerium für Landwirtschaft, Naturschutz und Umwelt (1995), *Biospärenreservat Rhön : Rahmenkonzept für Schutz, Pflege und Entwicklung*, Neumann Verlag, Radebeul, 402 pages.

L'adaptation de la nouvelle exploitation agricole a participé au changement et à la (re)diversification des fonctions rurales. Le système de production a été entièrement converti en agriculture biologique. La conversion a exigé la diminution de la charge de bétail à l'hectare, et a conduit à l'extension des prairies naturelles et des près de fauche ainsi qu'à la modification du système de cultures au profit exclusif des céréales et plantes fourragères. Ce choix de production est lié à l'investissement dans le village d'une grande firme agroalimentaire ouest-allemande et à l'installation d'une unité de fabrication de produits laitiers sous le label de l'agriculture biologique. La nouvelle exploitation sociétaire est actionnaire de l'entreprise laitière. Elle a également investi dans les circuits courts de commercialisation, en particulier dans des camionnettes de vente ambulante et dans un magasin « paysan » où elle pratique la vente directe et le dépôt-vente pour les autres produits agricoles et artisanaux labellisés de la région. Le nouveau choix de production procède également des contraintes imposées puis de l'opportunité offerte par la création d'une réserve de biosphère dont la charte de développement prescrit la protection du milieu naturel et la préservation des paysages agraires et dont le siège a été installé dans l'ancienne maison du peuple qui fait face aux bureaux de direction de l'exploitation sociétaire. La réintroduction des races locales et les pratiques extensives participent au maintien de la diversité tandis que des contrats particuliers engagent l'exploitation a restaurer les éléments traditionnels du paysage agraire : prairies complantées, haies bocagères, chemins ruraux arborées, pacages de versants, etc … . L'entreprise de restauration et de conservation patrimoniale s'applique également au bâti villageois mais est prise charge par les particuliers et par la commune qui a ouvert un musée de la *Heimat* et des traditions paysannes dans l'une de maisons les plus anciennes du village.

La réforme communale s'est traduite par la création d'une communauté administrative qui regroupe les communes sur lesquelles s'étend en grande partie l'exploitation sociétaire. L'exercice de l'autonomie communale et la délégation de compétences à l'intercommunalité commandent désormais les actions d'aménagement et de développement local. Le plan d'occupation des sols encadre la redistribution des équipements et des services à la population ainsi que la progression du bâti résidentiel due l'installation de travailleurs pendulaires venus des *Kreise* voisins de l'ouest. Les actions locales d'aménagement sont coordonnées à l'échelle supérieure de la région de « développement rural intégré » qui rassemble la plupart des communes comprises dans le périmètre de la réserve de biosphère. Les prescriptions de la charte contribuent à multiplier les projets de valorisation touristique du patrimoine rural ou de développement d'activités respectueuses de l'environnement, comme la zone d'éco-entreprises de Kaltensundheim. Ces actions bénéficient des financements des programmes d'action concertée du système fédéral mais aussi de ceux de la région LEADER qui depuis la vallée de la Werra embrasse toute cette partie du massif et dont les possibilités d'intervention intéressent tout à la fois les élus locaux, les entreprises agricoles, artisanales ou touristiques ainsi que les structures associatives chargées de mission pour la protection de l'environnement, la gestion paysagère et le management régional. Les différents réseaux de coopération se sont ainsi appuyés sur l'implication d'acteurs locaux solidarisés par leurs activités professionnelles, leurs intérêts politiques ou économiques mais aussi par leur attachement au territoire local, à la *Heimat*. Ces logiques d'organisation réticulaires ont pris forme sur la trame héritée du collectivisme agraire et commandent aujourd'hui la dynamique territoriale.

Document 48. Essai de typologie de la ruralité post-socialiste en Allemagne orientale

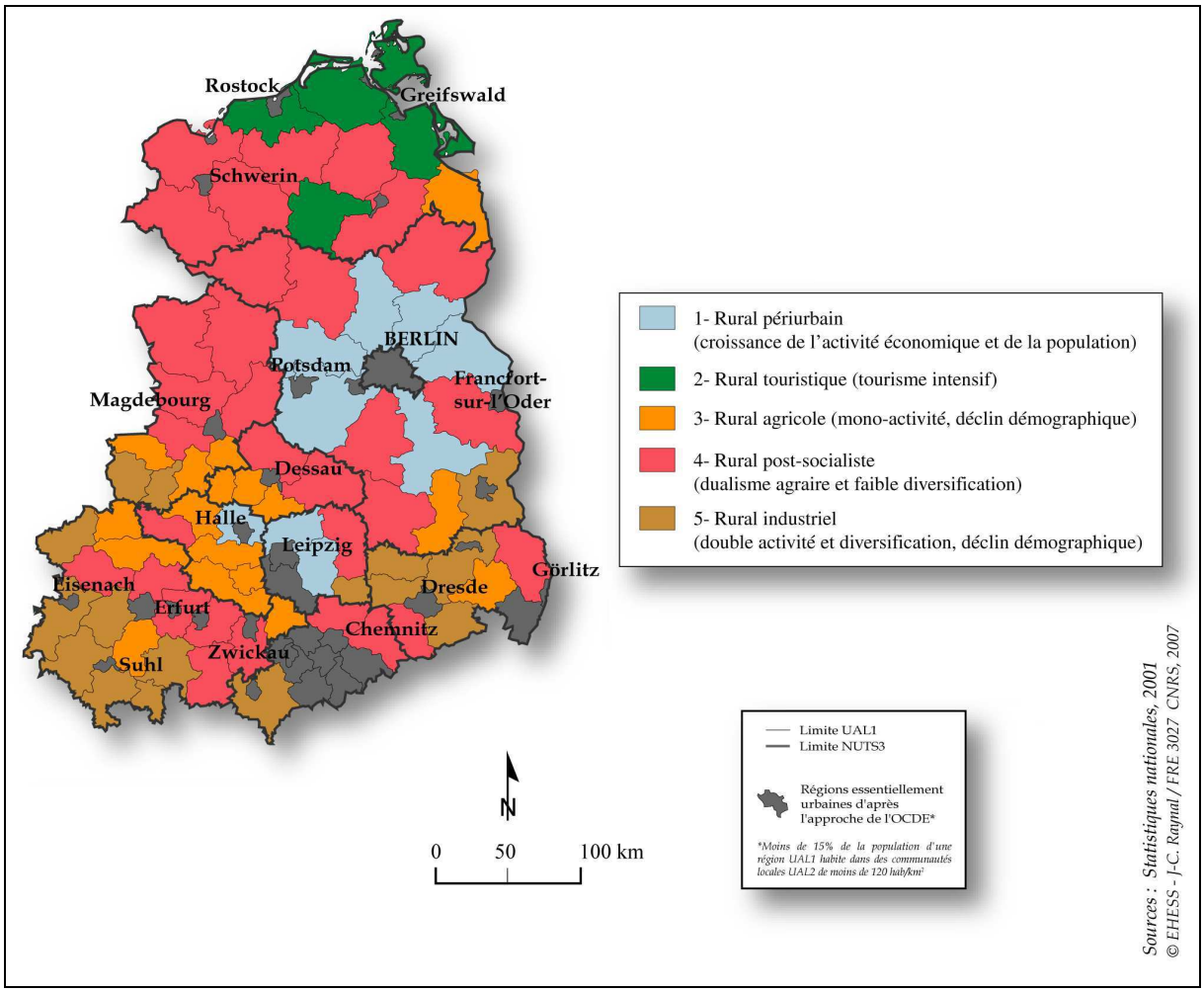

Document 49. La ruralité post-socialiste dans une région de moyenne montagne d'Allemagne orientale

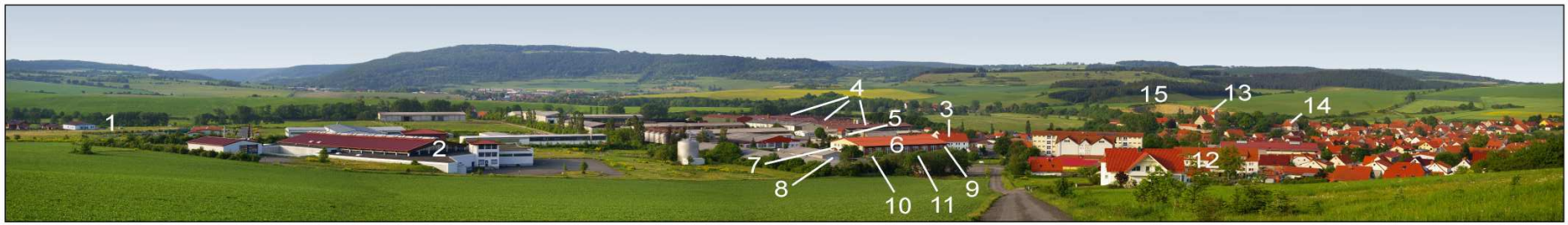

Eco-village (*Ökoerlebnisdorf*) de Kaltensundheim
collines du massif de la Rhön, Land de Thuringe
Cliché : G. Lacquement, mai 2009

1. Zone d'activités économiques (*Ökologisches Gewerbegebiet*) en cours d'aménagement - 2. Bâtiments de production de la société agroalimentaire *Rhöngold GmbH* spécialisée dans la fabrication de produits laitiers - 3. Siège de l'exploitation agricole sociétaire *Landschaftspflege Agrarhöfe GmbH coKG* (Société en commandite de production agricole et de gestion paysagère), successeur juridique de l'ancienne coopérative socialiste et entièrement convertie à l'agriculture biologique - 4. Etables rénovées de l'exploitation agricole sociétaire - 5. Tour aux oiseaux aménagée dans un ancien transformateur électrique, projet de protection de la biodiversité dans le périmètre de la réserve de biosphère de la Rhön - 6. Bâtiment rénové de l'ancienne maison du peuple et de la culture - 7. Magasin paysan (*Bauernladen*) d'alimentation biologique et régionale (*Rhönhöfe Ökologische Lebensmittel*), société en commandite associant plusieurs exploitants agricoles biologiques de la Rhön hessoise, bavaroise et thuringienne, établissement financé par le programme européen de développement rural LEADER II (1994-1999) - 8. Local de conditionnement du lait frais biologique produit et livré quotidiennement par l'exploitation agricole sociétaire du village - 9. Siège administratif de la réserve de biosphère de la Rhön sur le versant thuringien - 10. Nouveau foyer rural de la commune - 11. Eco-lycée (*Ökogymnasium*) label européen « école environnementale en Europe » (*Umweltschule in Europa*) -12. Nouveaux lotissements - 13. Eglise fortifiée en cours de restauration - 14. Musée de la *Heimat* 15. Ancienne carrière reconvertie en biotope protégé -

Conclusion

Cette étude se voudrait une contribution à la géographie des territoires ruraux post-socialistes en Europe. En cela, elle s'inscrit dans un contexte de recherche qui s'est trouvé confronté à une situation inédite de changement systémique et de transformation territoriale. L'effondrement du système socialiste au cours de l'année 1989 et ses conséquences sur la structuration de l'espace ont engagé la discipline dans une démarche de (re)construction des méthodes et des concepts appliqués à l'analyse des changements et des contrastes spatiaux.

Pour suivre et comprendre les mécanismes du processus qui a conduit à la diffusion dans les pays de l'ancien bloc socialiste du système de la démocratie pluraliste et de l'économie libérale, la géographie a d'abord emprunté aux sciences économiques, le concept de *transition*, également utilisé par les sciences politiques. Le paradigme a servi à l'analyse des politiques de transfert des normes de structuration et de fonctionnement de l'économie de marché, mais aussi des modèles d'administration et de gestion territoriale. Il a permis de décrire les étapes du passage à l'économie de marché et des réformes institutionnelles qui impliquaient les pays d'Europe centrale et orientale dans une dynamique de convergence impulsée de l'ouest par les Etats fondateurs de l'Union européenne, rétablissant en quelque sorte le courant historique de diffusion des innovations en Europe, brutalement interrompu par la guerre froide et inversé par l'application contrainte du socialisme. Opératoire en amont pour identifier les intentions des acteurs, le contenu des dispositifs d'intervention ainsi que les phases de leur mise en oeuvre, le concept a cependant montré ses limites, pour la lecture en aval de la transformation et de ses conséquences sur les structures de l'administration et de l'économie, sur les pratiques sociales et sur l'organisation de l'espace. Supposant a priori le point d'aboutissement du processus de changement, préjugeant de l'état final en référence aux évolutions survenues dans les pays exportateurs des modèles et des normes, le recours au concept de *transition* a conduit à une interprétation qui occulte ou qui minimise le rôle des héritages du passé ou qui ne le conçoit qu'en termes de blocages et d'inertie s'opposant à la diffusion du nouveau système. Il n'autorise l'analyse des résultats du processus de changement qu'à la mesure des échecs ou des écarts constatés par rapport à la norme transférée.

Or, si la convergence des systèmes se produit, ce n'est pas par simple transfert mais par construction à l'épreuve des rapports de force politiques, à l'épreuve de la conjoncture économique, à l'épreuve aussi des héritages du passé, comme le montrent en particulier les dynamiques dans les espaces ruraux. Si le changement systémique est à l'origine du changement spatial, il n'en détermine pas a priori l'aboutissement. La transformation des campagnes décollectivisées a donné naissance à des structures socioéconomiques hybrides et à des structures spatiales composites. Selon les lieux, le rythme et les modalités d'intégration de ces structures post-socialistes au système d'ensemble diffèrent. Pour interpréter les formes nouvelles de structuration territoriale et les contrastes spatiaux sensibles à l'échelle régionale et locale, l'analyse géographique a préféré mobiliser le concept de *trajectoire*, parce qu'il envisage les évolutions territoriales en interrogeant la *dépendance au passé* et le *contexte géographique de réception*.

La construction de concepts opératoires procède des choix méthodologiques et de la démarche d'observation des transformations spatiales à l'échelle locale. L'*épreuve du terrain* renvoie certes au contexte du début des années 1990 et aux difficultés matérielles qui ont pu accompagner la sélection des premiers lieux d'observation et la conduite des premières enquêtes. Mais la mise à l'épreuve s'applique surtout à l'analyse géographique. L'observation localisée des faits a contribué à la connaissance empirique de la transformation post-socialiste sans laquelle les travaux d'analyse et de typologie spatiale auraient perdu en pertinence. Bâti sur des méthodologies rigoureuses d'investigation, le travail d'historicisation et d'analyse des contextes géographiques locaux a pu, sur le plan technique guider la sélection des variables statistiques. Sur le plan analytique, il a surtout *incarné* les interprétations, il a permis d'affiner la lecture des nouvelles formes spatiales, de faciliter la compréhension des facteurs de structuration territoriale et de spécifier les trajectoires d'évolution.

A ce sujet, l'étude géographique du processus de transformation a invalidé l'idée d'*exception* allemande. En pratiquant le changement des échelles d'analyse et en adoptant la démarche comparative, elle s'est attachée au contraire à repérer et à expliquer les lignes de discontinuité qui encadrent les dynamiques rurales et composent la mosaïque territoriale des campagnes dans l'Europe post-socialiste. Après avoir pris la mesure des différences géographiques entre l'Ouest et de l'Est de l'Allemagne, l'étude a dressé les caractères de la trajectoire d'évolution dans les espaces ruraux de l'ex-RDA en insistant sur les contrastes de l'échelle régionale. Le nouveau dualisme des structures d'exploitation agricole, les formes nouvelles de valorisation des ressources rurales et de (re)diversification des économies locales, la construction des nouveaux périmètres du développement local portent les dynamiques contemporaines d'intégration des espaces ruraux. Ces dernières s'inscrivent cependant dans des trajectoires d'évolution différenciées qui s'expliquent par la manière dont les acteurs sociaux, contraints par le changement de système, ont mobilisé le potentiel de transformation territoriale. En somme, ce travail participe à l'exploration du vaste champ d'analyse qui s'est ouvert à la géographie rurale et qui s'intéresse aux changements spatiaux induits par les politiques de convergence et d'intégration territoriale dans le monde contemporain. Les mécanismes d'harmonisation et de transfert ébranlent la trame d'ensemble des territoires ruraux. Ils supposent la modification des catégories spatiales qui président à la conception des politiques rurales. Ils imposent l'adaptation du maillage des structures de gestion territoriale qui déterminent la distribution des prérogatives d'intervention. En remettant une part plus grande de leur destin aux acteurs locaux, ils obligent à reconsidérer les lieux, leurs caractères et leur situation, en fonction des possibilités de valorisation et d'insertion dans le système socioéconomique global. Ils mettent alors en jeu l'attractivité des régions rurales et agissent sur les mobilités, l'évolution des activités et le mode de structuration des territoires.

Bibliographie

ALBRECHT Gertrud & alii (1991), « Erholungswesen und Tourismus in der DDR », in *Geographische Rundschau*, 43, pp. 606-613.

BARRAL Pierre (1978), *Les sociétés rurales du XXème siècle*, A. Colin, Paris, pp. 21-24.

BAUERKÄMPER Arnd (1995), « De la réforme foncière à la collectivisation en Allemagne orientale », in *Etudes rurales*, n°138-140, pp. 35-51.

BECKER Heinrich (1997), *Dörfer heute, ländliche Lebensverhältnisse im Wandel, 1952, 1972 und 1993/1995*, Forschungsgsellschaft für Agrarpolitik und Agrarsoziologie, Bonn.

BEYER Rüdiger (1986), *Der ländliche Raum und seine Bewohner, Abgrenzung und Gliederung des ländlichen Raumes, durchgeführt am Beispiel einer bevölkerungsgeographischen Untersuchung des Umlandes vom Bamberg und Bayreuth*, Bamberger Geographische Schriften 6., Bamberg, 182 p.

BONERANDI Emmanuelle (2000), « Le recours à l'enquête par entretien pour l'investigation du territoire local », in CROIX Nicole (éd.), *Des campagnes vivantes : un modèles pour l'Europe ?*, Presses Universitaires de Rennes, pp. 633-643.

BONERANDI Emmanuelle (2005), « Le recours au patrimoine, modèle culturel pour le territoire ? », in *Géocarrefour*, vol. 80, n°2, pp. 91-99.

BORN Karl Martin (2007), « Débats et enjeux autour du développement local dans les nouveaux Länder », von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *Le développement rural en Allemagne réunifiée : modèle, contextes, enjeux*, in *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest*, Vol. 38, n°3, pp. 57-84.

BORN Martin (1977), *Geographie der ländlichen Siedlungen*, Teil 1 : *Die Genese der Siedlungsformen in Mitteleuropa*, Stuttgart, 228 p.

BREZINSKI Horst (1989), « Private agriculture in the GDR : limitations of orthodox socialist agricultural policy », in *Arbeitspapiere des Fachbereichs Wirtschaftswissenschaften*, Mai, pp. 4-14.

BRICKS Wolfgang (1996), « Fremdenverkehr in Thüringen, ein endogenes Entwicklungspotential », in *Geographische Rundschau*, 48, pp. 34-39.

BRICKS Wolfgang & PÖRTGE Karl-Heinz (1995), « Ökologische und sozioökonomische Entwicklungen und Probleme der *Werra* Kaliregion », in *Bericht zu der Landeskunde*, Bd. 69, Heft 1, pp. 135-154.

BRICKS Wolfgang & GANS Paul (1996), « Thüringen, regionale Vielfalt im Zemtrum Deutschlands », in *Geographische Rundschau*, 48, pp. 4-11.

BRISOU Sigolène (1989), « Le secteur privé en RDA », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 337, pp. 68-76.

BRUCKMEIER Karl (1997), « L'espace rural en Allemagne, agriculture et protection de la nature », in JOLLIVET Marcel (éd.), *Vers un rural post-industriel, rural et environnement dan huit pays européens*, L'Harmattan, Paris, pp. 309-350.

BURGGRAAF Peter & KLEEFELD Klaus-Dieter (à paraître 2010), « La conversion de l'économie régionale dans l'Eifel : de la *Sibérie* rhénane au parc de loisirs », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

BRUCKMEIER Karl (1997), « L'espace rural en Allemagne, agriculture et protection de la nature », in JOLLIVET Marcel (éd.), *Vers un rural post-industriel, rural et environnement dans huit pays européens*, L'Harmattan, Paris, pp. 309-350.

BRUCKMEIER Karl (2000), « LEADER in Germany and the Discourse of Autonomous Regional Development », in Sociologia Ruralis, Vol. 40, n°2, pp. 219-227.

CHARLOT Olivier (2007), « Le parc national du Harz, logiques d'acteurs et enjeux de développement au contact de l'ancienne frontière interallemande », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *Le développement local en Allemagne réunifiées : modèles, contextes, enjeux*, Vol. 38, n°3, pp. 153-174.

CHARLOT Olivier (2007), *L'ancienne frontière interallemande : mémoire et recomposition des espaces frontaliers*, Thèse de doctorat, Université de Perpignan/FRE 3027 CNRS, n.p., Perpignan, 380 p.

CHAVANCE Bernard (1994), *La fin des systèmes socialistes. Crise, réformes et transformation*, L'Harmattan, Paris, 224 p.

CHEVALIER Pascal (2002), *Dynamiques tertiaires de l'espace rural*, Presses de l'Université Paul Valéry, Montpellier, 353 p.

CHRISTIAN Michel & DROIT Emmanuel (2005), « Ecrire l'histoire du communisme : l'histoire sociale de la RDA et de la Pologne communiste en Allemagne, en Pologne et en France », in *Genèses*, Vol. 61, pp. 118-133.

CONFINO Alon (1997*), The nation as a local metaphor, Württemberg, imperial Germany and national memory 1871-1918*, University of North California Press, Chapel Hill and London, 281 p.

CUNY Cécile (2005), « La réforme territoriale dans la région de Berlin-Brandebourg », Annales de la Recherche Urbaine, n° 99, pp. 72-83.

DARGAN Lorna & SHUCKSMITH Mark (2008), « Leader and Innovation », *Sociologia Ruralis*, Vol. 48, n° 3, pp. 274-291.

DECULTOT Elisabeth (1996), *Peindre le paysage, discours théorique et renouveau pictural dans le romantisme allemand*, éd. du Lérot, Paris, 504 p.

DELORME Robert (éd.) (1996), *A l'Est du nouveau, changement institutionnel et transformations économiques*, L'Harmattan, Paris, 343 p.

DEPRAZ Samuel (2005), *Recompositions territoriales, développement rural et protection de la nature dans les campagnes d'Europe centrale post-socialiste*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry/UMR 5045 CNRS, n.p., Montpellier, 525 p.

DEPRAZ Samuel (2006), « Du territoire identitaire au maillage fonctionnel : la réforme graduelle des communes dans les nouveaux Länder allemands », in BLETON-RUGET Annie, COMMERCON Nicole & GONOD Philippe (éds), *Territoires fonctionnels, territoires institutionnels*, Publication de l'Institut du Val de Saône, Mâcon, p. 227-235.

DEPRAZ Samuel (2007), « Campagnes et naturalité : la redéfinition d'un rapport à la nature dans les espaces ruraux des nouveaux Länder », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, von

HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *Le développement local en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, vol. 38, n°3, pp. 135-152.

DEPRAZ Samuel (à paraître 2010), « La définition de l'espace rural dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire en Allemagne », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

ECKART Karl (1989), « Industriestrukturveränderungen in Thüringen seit dem Zweiten Weltkrieg », in *Zeitschrift für Wirtschaftsgeographie*, Jg. 33, Heft 3, pp. 124-135.

DI MEO Guy (1998a), *Géographie sociale et territoire*, Nathan, Paris, 320 p.

DI MEO Guy (1998b), « De l'espace aux territoires », in *L'Information géographique*, n°3, pp. 99-110.

DIRY Jean-Paul (2004), *Les espaces ruraux*, Sedes, Paris, 192 p.

DOBRY Michel (2000), « Les voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de path dependence », in *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 50, n°4-5, pp. 585-614.

DOLOWITZ David & MARSH David (2000), « Learning from Abroad : The Role of Policy Transfer in Contempory Policy-Making », in *Governance*, vol. 13, n°1, pp. 5-24.

DORNBUSCH Ramona Simone (à paraître 2010), « Restauration et mise en valeur des paysages historiques : l'exemple du patrimoine paysager de Potsdam », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

DUCHENE Gérard & TARTARIN Robert (éds) (1991), *La grande transition, économie de l'après-communisme*, éd. Cujas, Paris, 216 p.

ECKART Karl & WOLLKOPF Hans-Friedrich (1994), *Landwirtschaft in Deutschland, Veränderung der regionalen Agrarstruktur in Deutschland zwischen 1960 und 1992*, Institut für Länderkunde Leipzig, Beiträge zur regionalen Geographie, Leipzig, 204 pages.

ELISSALDE Bernard (2000), « Géographie, temps et changement spatial », in *l'Espace Géographique*, n°3, pp. 224-235.

FÜRST Dietrich, GAILING Ludger, POLLERMANN Kim & RÖHRING Andréas (éds) (2008), *Kulturlandschaft als Handlungsraum, Institutionen und Governance im Umgang mit dem regionalem Gemeinschaftsgut Kulturlandschaft*, Verlag Dorothea Rohn, Dortmund, 328 p.

GAILING Ludger, KÜHN Manfred & VETTER Andreas (2008), « Kulturlandschaftsgestaltung und Raumordnung », in *Informationen zur Raumentwicklung*, Heft 5, pp. 261-270.

GANZ Paul & KEMPER Franz-Josef (éds) (2001), *Nationalatlas Bundesrepublik Deutschland*, 4. Band : *Bevölkerung*, Institut für Länderkunde Leipzig, Elsevier GmbH, München, 164 p.

GARNER Guillaume (2001), « Penser l'espace, territoire et espace dans la théorie économique en Allemagne 1750-1850 », in *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 48, n°2/3, pp. 25-50.

GARNER Guillaume (à paraître 2010), « *Land* et *Landwirtschaft* dans le discours économique en Allemagne au tournant des XVIIIème et XIXème siècles », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

GEBHARDT Frieder (éd.) (1994), *Wirtschaftsatlas Neue Bundesländer*, Perthes-Verlag, Gotha, 207 pages.

GERBAUD Florent (1995), « Enjeux de la privatisation foncière en ex-RDA », in Etudes rurales, n° 138-139-140, pp. 143-155.

GERBAUD Florent (1997), *La restructuration de l'agriculture est-allemande et son intégration à la politique agricole commune*, thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne, Paris, 351 pages.

GOHL Dietmar (1976), « Bevölkerungsverteilung und Struktur der Wirtschaftsräume der DDR, Veränderungen 1964-1974 », in *Geographische Rundschau*, 8, pp. 262-269.

GRABSKI-KIERON Ulrike (à paraître 2010), « Le développement rural intégré en Allemagne, une démarche actuelle de planification et d'action entre ambitions et réalités », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

GRAJEWSKI Regina, SCHRADER Helmut & TISSEN Günter (1994), « Entwicklung und Förderung ländlicher Räume in den neuen Bundesländern » in *Raumforschung und Raumordnung*, Nr. 4/5, pp. 270-278.

GUMUCHIAN Hervé & PECQUEUR Bernard (éds) (2007), *La ressource territoriale*, Economica/Anthropos, Paris, 252 p.

GROH Dieter (1983), « Le *Sonderweg* de l'histoire allemande : mythe ou réalité », in *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, Vol. 38, n°5, pp. 1166-1187.

HANDMANN-XIFARAS Marie-Elisabeth (1969), « La RDA, une agriculture collectivisée dans une société industrielle », in MENDRAS Henri et TAVERNIER Yves (éds.), *Terres, paysans et politique*, Tome 1, SEDEIS, Paris, pp. 427-466.

HANNEMANN Christine (2002), « Die Herausbildung räumlicher Differenzierungen. Kleinstädte in der Stadtforschung », in LÖW Martina (éd.), *Differenzierung des Städtischen*, Leske/Budrich, Opladen, pp. 265-278.

HAU Michel (1994), *Histoire économique de l'Allemagne XIX-XXe siècle*, Economica, Paris, 365 p.

HEINE J. (1991), « Les mesures prises dans le secteur agricole pour l'intégration de la RDA dans la Communauté », in *Revue du marché Commun et de l'Union Européenne*, n°345, pp. 203-205.

HEINRITZ Günter, TZSCHASCHEL Sabine & WOLF Klaus (éds) (2000), *Nationalatlas Bundesrepbublik Deutschland*, 1. Band : *Gesellschaft und Staat*, Institut für Länderkunde Leipzig, München, 164 p.

HENKEL Gerhard (2000), « Dorferneuerung in Deutschland, Bilanzen und Perspektiven eines erfolgreichen Programms », in *Bericht über Landwirtschaft, Zeitschrift für Agrarpolitik und Landwirtschaft*, Nr. 213, Sonderheft : *Johann Heinrich von Thünen, Gesellschaftspolitische Aspekte seines Werkes und ihre Bedeutung für die Entwicklung des ländlichen Raumes*, pp. 101-107.

HENKEL Gerhard (2004), *Der ländliche Raum. Gegenwart und Wandlungsprozesse seit dem 19. Jahrhundert in Deutschland*, 4. Auflage, Gebrüder Borntraeger Verlagsbuchhandlung, Berlin – Stuttgart, 419 p.

HENNING Friedrich-Wilhelm (1996), *Landwirtschaft und ländliche Gesellschaft in Deutschland*, Band 1 *: 800 bis1750*, Verlag Ferdinand Schöningh, Padeborn, Munich, Vienne, Zurich, 3. Auflage, 1996, 287 p.

HENNING Friedrich-Wilhelm (1988), *Landwirtschaft und ländliche Gesellschaft in Deutschland*, Band 2: *1750 bis 1986*, Verlag Ferdinand Schöningh, Padeborn, Munich, Vienne, Zurich, 2. Auflage, 315 p.

HERFERT Günter (2007), « Campagnes et villes face au déclin démographique de l'Allemagne orientale, de nouveaux enjeux pour l'aménagement du territoire », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *Le développement local en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, vol. 38, n°3, Septembre 2007, pp. 31-56.

HIGOUNET Charles (1989), *Les Allemands en Europe centrale et orientale au Moyen Age*, éd. Aubier, Paris, 454 p.

von HIRSCHHAUSEN Béatrice (2006), « Trajectoires de décollectivisation en Roumanie, questionner les héritages à partir des différences géographiques », in KOTT Sandrine & MESPOULET Martine, (éds), *Le post-communisme dans l'histoire*, PUB, Bruxelles, pp. 127-143.

von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (2007) : « Modèles de l'Ouest, territoires de l'Est : le développement local et la valorisation du patrimoine dans les campagnes d'Allemagne orientale », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *Le développement rural en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, vol. 38, n°3, pp. 5-29.

HUSSON Edouard (2006), « Sonderweg et monde rural, un essai de redéfinition de l'exception allemande », in *Parlement(s)*, Vol. 1, n°5, pp. 109-122.

KAWKA Rupert & LUTTER Horst (éds) (2006), « Neue Leitbilder der Raumentwicklung in Deutschland », in *Informationen zur Raumentwicklung*, n° 11-12, p. 605-724.

KAYSER Bernard (1990), *La renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental*, A. Colin, Paris, 312 p.

KOCKS Martina (2007), « Konsequenzen des demographischen Wandels für die Infrastruktur im ländlichen Raum », *Geographische Rundschau*, 59, 2, pp. 24-31.

KOVACH Imre (2002), « Leadership, Local Power and Rural Restructuring in Hungary », in HALFACREE Keith, KOVACH Imre & WOODMARD Rachel (éds), *Leadership and Local Power in European Rural Development*, Ashgate/Aldershot, pp. 91-144.

LACQUEMENT Guillaume (1996), *La décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands, acteurs et territoires face au changement de modèle agricole*, L'Harmattan, Paris, 256 p.

LACQUEMENT Guillaume (1999), « Le devenir des espaces marginaux dans les nouveaux Länder allemands : la moyenne montagne et l'exemple du massif de Thuringe », in DIRY Jean-Paul (éd.), Nouvelles gestions et nouvelles fonctions de l'espace rural en moyenne montagne européenne, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, pp. 497-520.

LACQUEMENT Guillaume (2001), « La mise en patrimoine des campagnes des nouveaux Länder allemands, un des enjeux de l'intégration territoriale depuis la réunification », in BERGER Alain (éd.), *Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales*, Presses de l'université Paul Valéry, Montpellier, pp. 267-278.

LACQUEMENT Guillaume (éd.) (2002, 2004), *Géographie de la frontière interallemande depuis la réunification*, Territoires en Mutations, Presses de l'Université Paul Valéry, Montpellier, 2002, réédition 2004, 220 p.

LACQUEMENT Guillaume (2003), « L'agriculture post-collectiviste dans les montagnes des nouveaux Länder allemands : de l'adaptation à l'innovation », in RIEUTORT Laurent (éd.),

Crises et mutations des agricultures de montagne, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, pp. 461-478.

LACQUEMENT Guillaume (2005), « Les changements fonctionnels dans les territoires ruraux des nouveaux Länder allemands », in *BAGF, Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n°2, pp. 155-167.

LACQUEMENT Guillaume (2007), « Le développement local comme processus politique endogène dans les nouveaux Länder allemands : modèles et acteurs à l'épreuve de la réunification », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *Le développement local en Allemagne réunifiées : modèles, contextes, enjeux*, Vol. 38, n°3, pp. 97-116.

LACQUEMENT Guillaume (2008), « Du développement local dans les nouveaux Länder allemands : acteurs et territoires des programmes d'initiative communautaire LEADER+ », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *De la décollectivisation au développement local en Europe centrale et orientale*, Vol. 38, n°3, pp. 81-112.

LAMARCHE Hugues (1992), *L'agriculture familiale*, Tome 1 : *Une réalité polymorphe*, L'Harmattan, Paris, 304 p.

LAMARCHE Hugues (1994), *L'agriculture familiale*, Tome 2 : *Du mythe à la réalité*, L'Harmattan, Paris, 303 p.

LAVIGNE Marie (1992a), *L'Europe de l'Est : du plan au marché*, éd. Liris, Paris, 191 p.

LAVIGNE Marie (1992b), « Du plan au marché : quelle économie pour le XXIème siècle ? », in *Economies et Sociétés, Transitions en Europe de l'Est : les nouveaux rivages du marché*, n°4-5, pp. 9-34.

LELOUP Fabienne, MOYART Laurence & PECQUEUR Bernard (2005), « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », in *Géographie, Economie et Société*, vol. 7, n°4, pp. 321-331.

LEHMBRUCH Gehrard (1996), « Die ostdeutsche Transformation als Strategie des Institutionstransfers : Überprüfung und Antikritik », in EISEN Andreas & WOLLMANN Helmut (éds), *Institutionenbildung in Ostdeutschland. Zwischen externer Steuerung und Eigendynamik*, Leske/Budrich GmbH, Opladen, 422 p.

LIENAU Cay (1989), « Geographie der ländlichen Siedlungen. Stand und Ansätze der Forschung », *in Geographische Rundschau*, 41, pp. 134-140.

LOZAC'H Valérie (2006), « Transfert institutionnel et transformation post-communiste : les modalités de la réforme administrative dans les communes est-allemandes », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 13, n°2, pp. 279-300.

LOZAC'H Valérie (2008), « L'ancienne RDA : un laboratoire pour la réforme de l'action publique locale ? », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *De la décollectivisation au développement local en Europe centrale et orientale*, vol. 39, n°4, 13-31.

MAUREL Marie-Claude (1994), *La transition post-collectiviste, mutations agraires en Europe centrale*, L'Harmattan, Paris, 366 p.

MAUREL Marie-Claude (1995a), « la filiation du modèle agricole soviétique : rétrospective sur les grands tournants agraires », in *Historiens et Géographes*, n°351, pp. 231-240.

MAUREL Marie-Claude (1995b), « La recomposition post-collectiviste des agricultures hongroises et tchèques », in *Revue d'Etudes comparatives Est-Ouest*, n°3, pp. 53-89.

MAUREL Marie-Claude (1997), « Décollectivisation agraire et mutations de espaces ruraux en Europe centrale » in *Norois*, Vol. 44, n°173, pp. 39-60.

MAUREL Marie-Claude (2005), « Temps de recomposition des territoires ruraux en Europe centrale », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, Vol. 36, n°2, pp. 5-38.

MAUREL Marie-Claude (2009), « Penser l'historicité des territoires », in BERGER Alain, CHEVALIER Pascal, CORTES Geneviève & DEDEIRE Marc (éds), *Héritages et trajectoires rurales en* Europe, L'Harmattan, Paris, pp. 21-40.

MAUREL Marie-Claude & LACQUEMENT Guillaume (éds) (2007), *Agriculture et ruralité en Europe centrale*, Editions Aux lieux d'être, Paris, 164 p. + atlas de 24 planches.

OFFE Claude (1996), « une voie *allemande* de la transition », in *Politix*, n°37, pp. 5-28.

PLEINE M. & von HIPPEL G. (1993), « Gesetzlicher Auftrag, Aufbau und Auftragserfüllung der Treuhandanstalt unter Berücksichtigung des Agrarbereichs », in *Berichte über Landwirtschaft*, Band 71, p. 169.

POULIQUEN Alain (1993), « L'agriculture post-communiste en Europe centrale : du choc excédentaire à la récession » in *Déméter, Economies et stratégies agricoles*, Paris, pp. 79-117.

PÖRTGE Karl-Heinz (1996), « Naturraum und Umweltbelastung in Thüringen », in *Geographische Rundschau*, 48, pp. 45-52.

RADAELLI Claudio (2003), « The Europeanization of Public Policy », in FEATHERSTONE Kevin & RADAELLI Claudio (éds), *The Politics of Europeanization*, Oxford University Press, Oxford, pp. 27-56.

RAFFESTIN Claude (1986), « Ecogenèse territoriale et territorialité », in AURIAC Franck et BRUNET Roger (éds), *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard, Paris, pp. 173-183.

REUTER Bernd & RICHTER Hans (1990), « Die Landschaftsschutzgebiete in der DDR, Aufgabenstellung und natürliche Ordnung », in *Geographische Berichte*, 136, Heft 3, pp. 145-160.

REY Violette (1991), « La composante géographique dans une bifurcation systémique, le cas de l'Europe de l'Est », in *Revue belge de Géographie*, n°115, 1-3, pp. 79-90.

REY Violette (éd.) (1996), *Les nouvelles campagnes d'Europe centrale et orientale*, CNRS Editions, Paris, 240 p.

REY Violette (2000), « Recompositions agricoles dans l'Europe de l'entre-deux », in *Enquêtes rurales*, n°7, pp. 57-74.

REY Violette, COUDROY De LILLE Lydia & BOULINEAU Emmanuelle (éds) (2004), *L'élargissement de l'Union européenne : réformes territoriales en Europe centrale et orientale*, L'Harmattan, Paris, 246 p.

ROBERT Catherine, (à paraître 2010), « Un prince jardinier du XIXème siècle pour un espace sinistré en chantier : Fürst Pückler, nouvelle figure tutélaire de la Lusace ? », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

RÖSENER Werner (1994) *Les paysans dans l'histoire de l'Europe*, Seuil, Paris, 340 p.

RÖSSLING Holger (1996), « Verkehrsplannung und Umweltverträglichkeitsprüfung in Thüringen », in *Geographische Rundschau*, 48, pp. 40-45.

QUEVA Christophe (2007), « Acteurs et territoires du développement rural en Allemagne orientale : l'exemple de projets de développement régional dans la Thuringe du Sud-Ouest », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *Le développement local en Allemagne réunifiées : modèles, contextes, enjeux*, Vol. 38, n°3, pp. 117-134.

QUEVA Christophe (2007), *Recompositions territoriales et appartenances. Etude comparée de la France et de l'Allemagne orientale*, thèse de Doctorat, Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3, 2 volumes, 466 et 62 pages.

ROTH Hélène (2006), *Espaces intermédiaires, les campagnes industrielles allemandes en région de frontières*, thèse de doctorat, Ecole Normale Supérieure de Lettres et Sciences humaines, Lyon, 187 pages.

ROTH Hélène (2007), « Espace rural et héritages industriels : entre mise en friche et mise en patrimoine », in *Revue d'études comparatives est-Ouest*, von HIRSCHHAUSEN Béatrice & LACQUEMENT Guillaume (éds), *Le développement rural en Allemagne réunifiée : modèles, contextes, enjeux*, vol. 38, n°3, pp. 175-189.

ROTH Hélène (2008), « Dynamiques industrielles et mutations des espaces ruraux en Allemagne », in *Géocarrefour*, BONNERANDI Emmanuelle & DESLONDES Olivier (éds), *Géographie(s) rurale(s) en question(s)*, Vol. 83, n°4, pp. 285-293.

RUDOLF Françoise (2005), « Economie et écologie : les politiques environnementales de l'Allemagne contemporaine », in DEMESMAY Claire & STARK Hans (éds), *Qui dirige l'Allemagne ?*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve d'Ascq, pp. 213-227.

SAURUGGER Sabine & SUREL Yves (2006), « L'européanisation comme processus de transfert de politique publique », in *Revue Internationale de Politique comparée*, SAURUGGER Sabine & SUREL Yves, *L'élargissement de l'Union européenne : un processus de transfert institutionnel ?*, vol. 13, n°2, pp. 179-211.

SCHENK Winfried (à paraître 2010), « L'espace rural en Allemagne pris dans le piège du paysage ? Une catégorie spatiale de l'aménagement du territoire des années 1970 confrontée au discours actuel sur le paysage dans les politiques territoriales », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

SCHMIDT Klaus & NEUMETZLER Heidrun (1993), *Struktureller Anpassungsprozeß der ostdeutschen Landwirtschaft im Blickpunkt von Beschäftigung und Erwerbtätigkeit*, Institut für Wirtschaftsforschung, Halle, 68 pages.

SCHMITT Emmanuelle (1996), *La réforme administrative et territoriale dans l'ex-RDA*, mémoire de maîtrise sous la direction de MAUREL Marie-Claude & LACQUEMENT Guillaume, Université Paul Valéry, 122 p.

SCHNEIDER Herbert & VOIGT Rüdiger (1994), *Gebietsreform in ländlichen raum, eine Zwischenbilanz der kommunalen Gebiets und Verwaltungsreform in den neuen Bundesländern*, Deutscher Kommunal-Verlag, Erfurt, 228 pages.

SCHWEIZER Dieter (1992), *Das Recht der landwirtschaftlichen Betriebe nach dem Landwirtschaftsanpassungsgesetz : Eigentumsentflechtung, Umstrukturierung, Vermögensaus-*

einandersetzung, Verlag Kommunikationsforum Recht, Wirtschaft, Steuern, Köln, 1992, pp. 5-9.

SEDLACEK Peter (1996), « Deindustrialisierung, Arbeitsmarkt und Industriepolitik in Thüringen », in *Geographische Rundschau*, 48, pp. 12-17.

SIVIGNON Michel (1992-1993), « La diffusion des modèles agricoles : essai d'interprétation des agricultures de l'Est et du Sud de l'Europe », in *Revue de Géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest*, vol. 62-63, pp. 133-153.

SOLERES Isabelle (à paraître 2010), « Sur les traces de Fontane, la référence à Theodor Fontane (1819-1898) et aux *Pérégrinations à travers la Marche de Brandebourg*, en Allemagne au début des années 1990 », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

TROM Dany (2005), « Le paysage, représentations et conflits » in LE GLOANNEC Anne-Marie (éd.), *Allemagne, peuple et culture*, La Découverte, Paris, pp. 23-27.

VILMAR Fritz & GUITTARD Gislaine (1999), *La face cachée de l'unification allemande*, Editions de l'Atelier, Paris, 233 p.

VONAU Elsa (à paraître 2010), « Le paysage et ses lectures : le mouvement de protection de la nature en France et en Allemagne au début du XXème siècle », in LACQUEMENT Guillaume, BORN Karl-Martin & von HIRSCHHAUSEN Béatrice (éds), *Paysage, patrimoine et ruralité en Allemagne*, ENS-Editions, Lyon.

WALTER François (2004), *Les figures paysagères de la nation, territoire en paysage en Europe (XVI-XXème siècle)*, éd. de l'EHESS, Paris, 521 p.

WIEGAND Stefan (1994), *Die Landwirtschaft in den neuen Bundesländern : Struktur, Probleme und zukünftige Entwicklung*, Wissenschaftsverlag Vauk, Kiel, 248 pages.

WIESSNER Reinhardt (2001), « Développements périurbains en Allemagne de l'Est, l'exemple de la région de Leipzig », in *Revue de Géographie de l'Est, La nouvelle dynamique urbaine en Allemagne de l'Est : la Saxe*, n°3, pp. 115-123.

WIEVIORKA Michel (éd.) (1993), *Les sociétés post-totalitaires : paradoxes de la transition*, in *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. XCV, nouvelle série, 40ème année, juillet-décembre, 446 pages.

WIRTH Peter (1996), « Nachhaltige Erneuerung ländlicher Räume in den neuen Bundesländern, ein ganzheitliches Innovationskonzept », in *Raumforschung und Raumordnung*, Nr. 5, pp. 339-341.

WOLLKOPF Meike (1996), « Struktureller und sozialer Wandel in der thüringischen Landwirtschaft », in *Geographische Rundschau*, 48, pp. 18-24.

WOLLMANN Helmut (1999), « Um- und Neubau der Kommunalstrukturen in Ostdeutschland », in WOLLMANN Hellmut & ROTH Roland (éds) : *Kommunalpolitik, Politisches Handeln in den Gemeinden*, Leske/Budrich GmbH, Opladen, p. 149-185.

Table des documents

Document 1. L'extension relative des espaces ruraux en Allemagne en 2008.....17

Document 2. Les différences est-ouest en Allemagne : indicateurs sociodémographiques 18

Document 3a. Les différences est-ouest en Allemagne : indicateurs socioéconomiques généraux.....18

Document 3b. Les différences est-ouest en Allemagne : indicateurs socioéconomiques par secteur d'activité 19

Document 4. Les densités rurales en Allemagne.....20

Document 5. Répartition des aides fédérales à la création d'activités dans les espaces ruraux en Allemagne.....21

Document 6. Le niveau de développement socioéconomique des espaces ruraux en Allemagne 22

Document 7. Le chômage rural en Allemagne 23

Document 8. Les actifs agricoles en Allemagne 24

Document 9. La taille moyenne des exploitations agricoles en Allemagne 25

Document 10. Les performances économiques de l'agriculture en Allemagne 26

Document 11. La capacité d'accueil touristique dans les espaces ruraux en Allemagne.....27

Document 12. La fréquentation touristique dans les espaces ruraux en Allemagne 28

Document 13. L'Allemagne des grands domaines dans l'entre-deux-guerres 34

Document 14. La progression de la collectivisation en RDA 1953-1958 35

Document 15. La progression de la collectivisation en RDA 1963-1968 36

Document 16. Permanences des traces : empreintes de l'héritage domanial en Allemagne orientale.....43

Document 17. Transmission des formes : ancienne coopérative socialiste, nouvelle exploitation sociétaire 44

Document 18. Le dispositif de restructuration des exploitations collectivistes dans l'ex-RDA 52

Document 19. Les exploitations agricoles en Allemagne selon leur forme juridique en 2001 et 2007 58

Document 20. Exploitations familiales à temps complet et à temps partiel dans les Länder allemands en 1999 et en 2007 59

Document 21. Les effets spatiaux de la restructuration des coopératives socialistes.....60

Document 22. La part relative des nouvelles exploitations sociétaires dans la SAU des nouveaux Länder 61

Document 23. La part relative des exploitations à temps partiel dans les nouveaux Länder 62

Document 24. Essai de typologie des régions agricoles en Allemagne orientale.....69

Document 25. Les effets spatiaux de l'adaptation du système productif à l'échelle locale 70

Document 26. La structuration régionale de l'activité économique à l'époque socialiste 80

Document 27. Les fonctions affectées aux espaces ruraux des nouveaux Länder par la politique d'aménagement du territoire de l'Allemagne réunifiée 81

Document 28. Le potentiel de multifonctionnalité des espaces ruraux d'après la politique d'aménagement du territoire en 2005 82

Document 29. Le paysage comme ressource du développement 96

Document 30. Représentations graphiques des paysages ruraux du Wurtemberg au début du XXème siècle 97

Document 31. Une typologie de la ressource rurale au début des années 2000 dans les nouveaux Länder allemands : les actions de développement du programme LEADER+ (2000-2006).....98

Document 32. Le parc paysager de la haute vallée de la Werra en Thuringe occidentale 101

Document 33. Le parc paysager de Helpt sur les plateaux lacustres du Mecklembourg 102

Document 34. Conservation et restauration des éléments traditionnels du bâti villageois.....103

Document 35. Trajectoires de diversification socioéconomique dans les nouveaux Länder allemands 110

Document 36. Le maillage territorial en Allemagne à la veille de la réunification en 1990.....117

Document 37. Les catégories spatiales de la politique d'aménagement du territoire en Allemagne ..125

Document 38. Le maillage du développement local dans l'ouest de la Thuringe en 2005 126

Document 39. Les périmètres du développement local dans le Land de Saxe 2007-2013.....127

Document 40. Composition du Groupe d'action locale de la région LEADER (2007-2013) *Henneberger Land* en Thuringe occidentale.....136

Document 41. La grande exploitation sociétaire, partenaire privilégié des programmes de développement local 137

Document 42. Typologie des programmes d'action LEADER+ (2000-2006) dans les nouveaux Länder 138

Document 43. Charge de main d'œuvre agricole et logique de gradient dans les espaces ruraux d'Europe centrale.....152

Document 44. Distribution de l'emploi industriel et logique de gradient dans les espaces ruraux d'Europe centrale.....153

Document 45. Polarisation de la fréquentation touristique dans les espaces ruraux d'Europe centrale.....154

Document 46. Les contrastes des comportements démographiques dans les espaces ruraux d'Europe centrale.....155

Document 47. Les contrastes de l'intégration socioéconomique dans les espaces ruraux d'Europe centrale.....156

Document 48. Essai de typologie de la ruralité post-socialiste en Allemagne orientale 162

Document 49. La ruralité post-socialiste dans une région rurale de moyenne montagne d'Allemagne orientale 163

Table des matières

Sommaire 1

Remerciements 3

Avant-propos 5

Introduction 7

Chapitre 1. Différences géographiques et héritages territoriaux 13

1. Nouveaux Länder, nouvelle ruralité : mesure au présent des différences géographiques ouest-est 13
2. Héritages agraires de l'ouest, héritages agraires de l'est : généalogie des discordances territoriales 29
3. Permanence des traces, transmission des formes : interpréter le rôle des héritages dans la transformation post-socialiste 37

Chapitre 2. La sortie du collectivisme 45

1. Le transfert de modèle agricole 46
2. les structures d'exploitation agricoles post-socialistes 53
3. La réorganisation de l'espace de production agricole 63

Chapitre 3. La diversification des fonctions rurales 71

1. Le changement fonctionnel dans la campagne post-socialiste 73
2. La construction des nouvelles ressources rurales 83
3. Les contrastes spatiaux de la diversification fonctionnelle 104

Chapitre 4. L'inversion des politiques d'intervention 111

1. La restauration de l'autonomie locale 113
2. La transformation du maillage spatial de l'action publique d'aménagement rural 118
3. La formalisation du développement endogène et l'encadrement de l'initiative locale 128

Chapitre 5. La trajectoire de transformation post-socialiste en Allemagne orientale 139

1. Le paradigme de l'exception allemande 141
2. Logique de gradient et effets de lieu : les mécanismes de la différenciation territoriale post-socialiste 145
3. La ruralité post-socialiste en Allemagne orientale 157

Conclusion.....165

Bibliographie.....167

Table des documents 177

Table des matières.....179